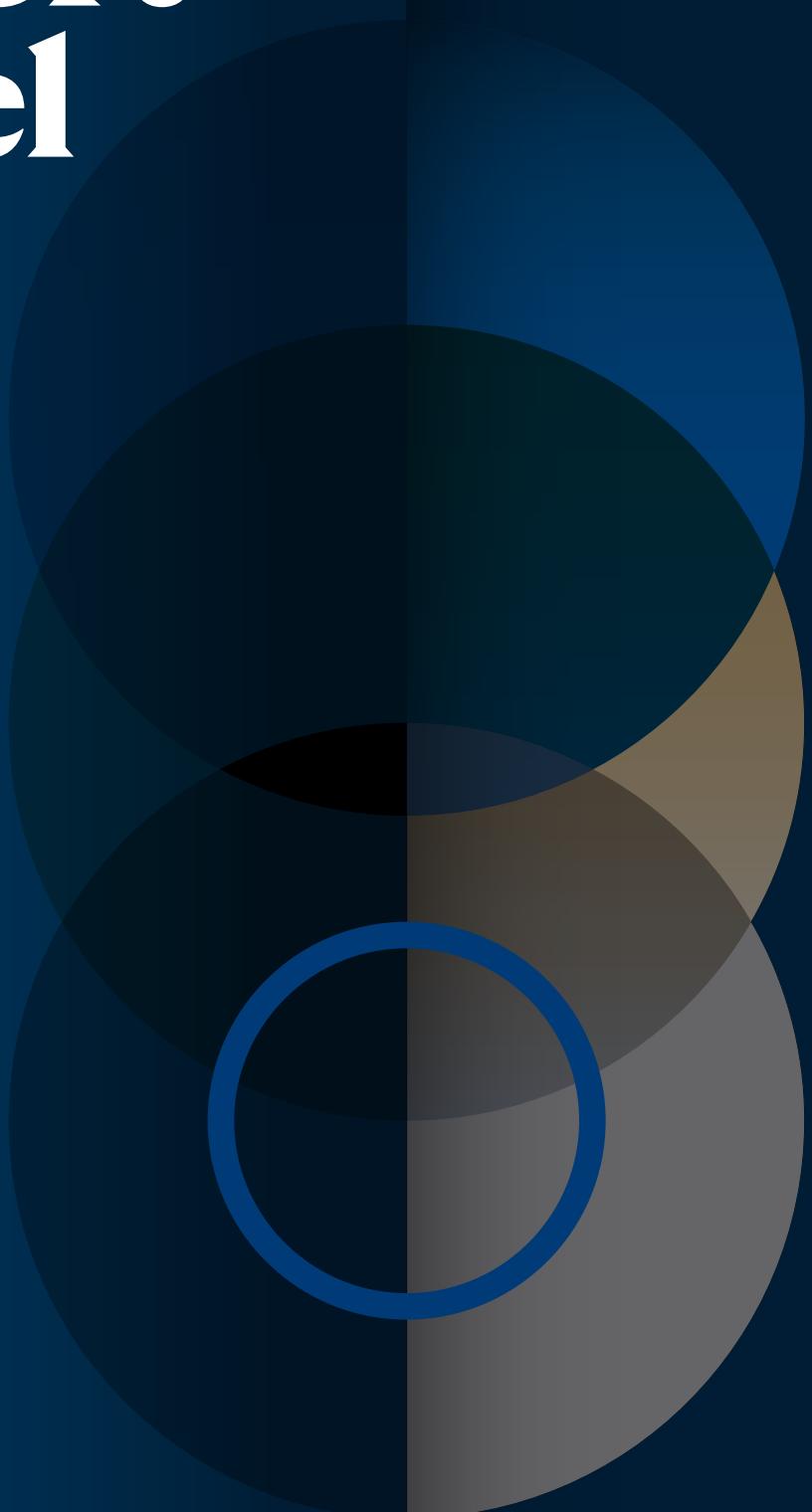


Rapport annuel **2023**



POWER CORPORATION
DU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

i	Aperçu de Power Corporation
iv	Création de valeur
vi	Gestion responsable
viii	Rapport du conseil d'administration aux actionnaires
xiv	Les sociétés de notre groupe
2	Revue de la performance financière
82	États financiers consolidés
87	Notes annexes aux états financiers consolidés
210	Conseil d'administration
211	Dirigeants
212	Renseignements sur la Société

L'information financière présentée dans le présent rapport annuel est exprimée en dollars canadiens et porte sur la période close le 31 décembre 2023, à moins d'indication contraire.

Une liste des abréviations utilisées dans le présent rapport annuel est disponible à l'intérieur de la couverture arrière.

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives, Déclaration à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures, Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit et Mode de présentation, qui figurent toutes à la page 2 du présent rapport annuel.

À des fins pratiques pour les lecteurs, des parties du présent rapport annuel pourraient être extraites en vue de les rendre accessibles séparément comme des documents distincts. Toutefois, dans tous les cas, ces extraits devraient être considérés comme faisant partie du présent rapport annuel dans son intégralité.

Les marques de commerce utilisées dans le présent rapport sont la propriété de Power Corporation du Canada ou d'un Membre du Groupe de Sociétés de Power Corporation^{MD}. Les marques de commerce qui ne sont pas la propriété de Power Corporation du Canada sont utilisées avec autorisation.

QUI NOUS SOMMES

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Nous sommes des actionnaires actifs dans un groupe de sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

Nous travaillons à aider les individus à épargner, à planifier leur retraite et à se préparer à faire face aux imprévus.

Les sociétés de notre groupe accompagnent leurs clients à toutes les étapes de leur vie, lorsqu'ils accumulent et protègent leur patrimoine, démarrent une entreprise, élèvent leur famille, assurent une scolarité à leurs enfants, gèrent leurs finances tout au long de leur retraite et planifient leur succession, les aidant ainsi à atteindre la sécurité financière.

Power Corporation du Canada

Sociétés en exploitation cotées en bourse^{[1][2]}

Great-West Lifeco

40,9
MILLIARDS \$
Capitalisation boursière

68,1 %
Participation

Financière IGM

8,3
MILLIARDS \$
Capitalisation boursière

62,1 %
Participation

GBL

10,4
MILLIARDS €
Capitalisation boursière

15,5 %
Participation

Entreprises de gestion d'actifs alternatifs

Sagard^[3]

Power Sustainable

Nous sommes des actionnaires actifs à long terme, supervisant des entreprises de premier plan qui offrent un profil de croissance intéressant

APERÇU DE NOS RÉSULTATS FINANCIERS

2,28
MILLIARDS \$

Bénéfice net lié aux
activités poursuivies^[4]

2,96
MILLIARDS \$

Bénéfice net ajusté lié aux
activités poursuivies^{[4][5]}

24,7
MILLIARDS \$
Capitalisation boursière

5,5 %
Taux de rendement
en dividende^[6]

2,0
MILLIARDS \$
Capital retourné aux
actionnaires^[7]

3,1
BILLIONS \$
Actif consolidé
et actif administré^[5]

749
MILLIARDS \$
Total de l'actif consolidé

[1] Au 31 décembre 2023. La description de la capitalisation boursière figure à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.

[2] Pourcentage de titres de participation dont Power Corporation est propriétaire véritable ou sur lesquels elle exerce un contrôle ou une entreprise, directement ou indirectement. Great-West Lifeco détenait une participation de 3,9% dans la Financière IGM, et la Financière IGM détenait une participation de 2,4% dans Great-West Lifeco. GBL est détenu par l'entremise de Parjonto, une entreprise contrôlée conjointement (50%).

[3] Au 31 décembre 2023, la Société détenait une participation de 53,5% dans SHML. Se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.

[4] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[5] Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies de même que l'actif consolidé et l'actif administré sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.

[6] Le taux de rendement en dividende est calculé en divisant le dividende annualisé, selon le dividende déclaré le 13 novembre 2023, par le cours de l'action au 31 décembre 2023.

[7] Inclut les dividendes versés aux détenteurs d'actions participantes et les actions rachetées dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Intégrité, respect, confiance, conscience sociale

PRINCIPES D'INVESTISSEMENT FONDAMENTAUX

- Perspective à long terme
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant
- Supervision étroite de la gouvernance
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque

MISSION

Nous nous appuyons sur nos valeurs fondamentales et nos principes d'investissement solides

En tant que propriétaires actifs, nous adoptons une perspective à long terme et mettons en œuvre une vision stratégique ancrée dans nos valeurs fondamentales.

Nous faisons croître la valeur pour les actionnaires en assurant une gestion active des sociétés en exploitation et de nos placements dans le but de générer une croissance durable à long terme des bénéfices et des dividendes.

Nous adoptons une approche prudente en matière de risque et agissons de manière socialement responsable.

COMMENT NOUS AVONS CRÉÉ DE LA VALEUR CETTE ANNÉE

1

Sociétés en exploitation cotées en bourse – Levier interne

En 2023, nous avons poursuivi la transformation de nos sociétés

- Great-West Lifeco a enregistré des résultats solides et généralisés, répartis dans l'ensemble de ses secteurs; Empower a intégré avec succès les récentes acquisitions, et sa plateforme récemment créée, Empower Personal Wealth, génère une croissance significative.
- Les résultats d'IGM ont été propulsés par un rendement solide tant au sein d'IG Gestion de patrimoine que de Mackenzie, et la société est bien positionnée pour générer une croissance rentable et durable grâce à ses entreprises principales de premier plan et à ses activités à forte croissance, dans le secteur de la gestion de patrimoine comme dans celui de la gestion d'actifs.

2

Sociétés en exploitation cotées en bourse – Fusions et acquisitions

- Le groupe a continué d'investir de façon considérable afin de développer ses entreprises et de les positionner pour générer davantage de croissance et être plus compétitif.
- IGM a acquis une participation dans Rockefeller Capital Management, faisant ainsi son entrée sur le marché de la gestion de patrimoine le plus vaste et le plus important au monde, et ce, sans prise de risque indue.
- Great-West Lifeco a annoncé la vente de Putnam, faisant ressortir de la valeur pour les actionnaires et renforçant l'accent mis sur les secteurs de la retraite et de la gestion de patrimoine pour les particuliers aux États-Unis par l'entremise d'Empower.
- La Canada Vie a acquis Investment Planning Counsel et Value Partners, progressant ainsi vers l'atteinte de son objectif de devenir un fournisseur canadien de premier plan en matière de services complets de gestion de patrimoine.

3

Au niveau de Power Corporation

- Nous nous sommes concentrés sur la croissance de la valeur au fil du temps, en vue d'aider nos entreprises de gestion d'actifs alternatifs à atteindre la rentabilité grâce à la mobilisation de capitaux, à des lancements de produits et à des partenariats stratégiques.
- Nous avons augmenté l'actif géré de nos entreprises de gestion d'actifs alternatifs et nous avons mis l'accent sur la mobilisation de capitaux de tiers.
- Nous avons augmenté nos rachats d'actions, retournant à nos actionnaires plus de capital issu de la monétisation d'actifs secondaires.

Au cours des cinq dernières années, nous avons repositionné nos sociétés afin de générer davantage de croissance

2019

Great-West Lifeco vend ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis

Offres publiques de rachat importantes effectuées simultanément par Great-West Lifeco, la Financière Power et Power Corporation

Fusion de la Great-West, de la London Life et de la Canada Vie

2021

Great-West Lifeco fait l'acquisition de SécurIndemnité et d'Ark Life

Empower fait l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential

Sagard acquiert EverWest auprès de Great-West Lifeco

2023

Great-West Lifeco vend Putnam et établit un partenariat stratégique avec Franklin Templeton

IGM fait l'acquisition d'une participation dans Rockefeller Capital Management

La Canada Vie acquiert IPC et Value Partners

Sagard conclut des partenariats stratégiques avec Lunate (auparavant ADQ) et BMO

2020

Réorganisation de Power Corporation et de la Financière Power

Réorganisation de Pargesa et de GBL

Empower fait l'acquisition de Personal Capital

Mackenzie acquiert GLC Groupe de gestion d'actifs

Empower fait l'acquisition des activités liées aux services de retraite de MassMutual

Mackenzie et Great-West Lifeco acquièrent une participation stratégique dans Northleaf

2022

Le groupe Power annonce la consolidation de sa participation dans ChinaAMC au sein d'IGM

NOTRE PHILOSOPHIE DE GESTION RESPONSABLE

VALEUR SOCIALE

Prospérité économique

Contribuer à la société en tant qu'entreprises, employeurs et actionnaires dans des secteurs économiques prometteurs

En 2023, Power, Great-West Lifeco et IGM ont :

- effectué des paiements d'un montant de **4,2 G\$** à des fournisseurs et à différents ordres gouvernementaux;
- versé **5,8 G\$** en salaires et autres avantages aux employés;
- versé **2,4 G\$** en dividendes aux actionnaires.

Action climatique

Faire notre part pour un avenir qui concilie prospérité et lutte contre les changements climatiques

- Plusieurs des sociétés du groupe Power sont signataires ou membres d'initiatives liées aux changements climatiques :



- En décembre 2023, Great-West Lifeco a adopté des objectifs intermédiaires dans le cadre de son ambition d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre.
- Mackenzie est sur la bonne voie pour atteindre ses cibles intermédiaires pour 2030.
- Nos entreprises de gestion d'actifs alternatifs ont lancé de nouvelles stratégies d'investissement axées sur l'impact climatique.

Impact social

Participer au développement de collectivités prospères et autonomes

- En 2023, en tant que groupe, Power, Great-West Lifeco et IGM ont remis des dons totalisant **48,9 M\$** à environ **1 800** organismes communautaires au Canada seulement.

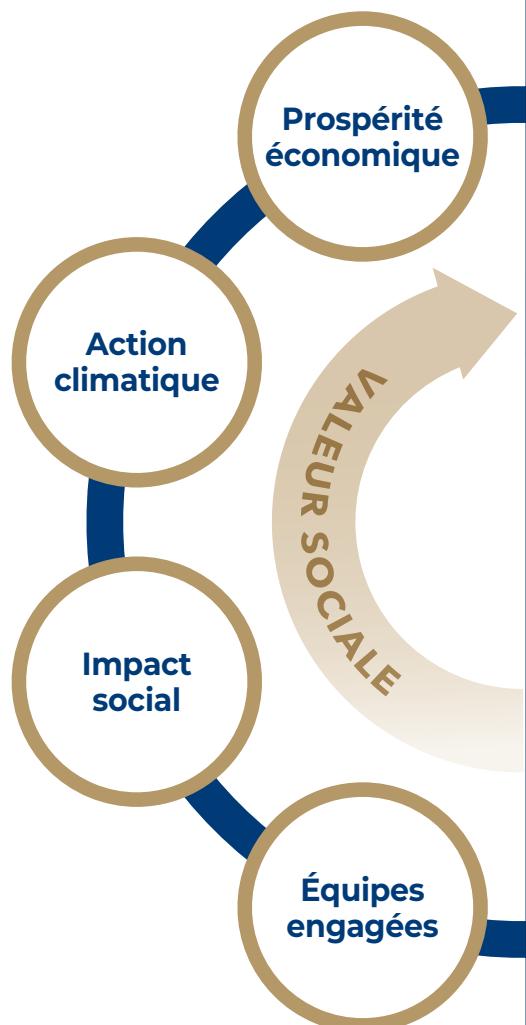
- Parmi les initiatives que nous avons financées figurent des projets visant à promouvoir l'avancement des femmes et l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion, la réconciliation avec les peuples autochtones et le soutien aux collectivités moins bien desservies.



Équipes engagées

Créer des milieux de travail flexibles et équilibrés qui valorisent la diversité, l'équité et l'inclusion

- Ensemble, les sociétés du groupe Power comptaient sur un bassin diversifié d'environ **40 300** employés talentueux à travers le monde à la fin de l'exercice 2023.
- En 2023, Power a adopté une Politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion à l'intention des employés et a réalisé un sondage d'auto-identification parmi ses employés.
- Great-West Lifeco et IGM ont établi des objectifs en matière de diversité et travaillent à les atteindre.



En générant à la fois de la valeur économique et sociale, nous contribuons à relever les nombreux défis auxquels la société est confrontée et participons ainsi à bâtir un monde plus durable.



VALEUR ÉCONOMIQUE

Gestion active

Ancrer nos entreprises dans un solide fondement d'intégrité et de conduite éthique, une structure de gouvernance robuste et une gestion prudente des risques

- En 2023, Power et les sociétés de son groupe ont discuté de sujets tels que la divulgation d'information non financière sur la durabilité, la biodiversité, la planification de la transition climatique et la divulgation en matière de diversité.

Investissements

Investir dans des sociétés et des entreprises de gestion d'actifs alternatifs gérées de façon responsable et axées sur une croissance durable

- Irish Life Investment Managers, IG Gestion de patrimoine, Mackenzie, GBL, Sagard et Power Sustainable sont signataires des Principes pour l'investissement responsable.
- IG Gestion de patrimoine et Mackenzie sont également membres de l'Association pour l'investissement responsable.
- Par l'entremise de ses investissements, Power Sustainable vise à faire la promotion de la décarbonation, des villes et de collectivités durables et de l'utilisation efficace des ressources.

Conseils financiers

Aider les gens à gérer des risques et à assurer leur sécurité financière, tout en favorisant l'inclusion financière

Great-West Lifeco :

- Plus de **42 millions** de relations clients
- Plus de **232 000** relations conseillers

IGM :

- Plus d'**un million** de clients aidés par plus de **3 100** conseillers d'IG Gestion de patrimoine
- Plus de **30 000** conseillers externes servant plus d'**un million** de clients de Mackenzie

Bien-être

Améliorer le bien-être des clients, des employés et des collectivités

- Les sociétés de notre groupe sont engagées à créer un milieu de travail sûr et sain qui permet aux employés de s'épanouir, et à leur offrir une gamme de services de prévention en matière de santé et de bien-être.

- Par nos dons à des organismes de bienfaisance, nous contribuons à l'amélioration de la santé et de l'éducation, au développement communautaire, à des pratiques durables et respectueuses de l'environnement et à l'accès aux arts et à la culture.

- Les sociétés du groupe Power ont déployé des efforts considérables en 2023 pour accroître l'inclusion financière au Canada et améliorer la santé mentale des Canadiens, notamment par l'entremise du programme IG Soyez maître de votre avenir de la Financière IGM et de Stratégies en milieu de travail sur la santé mentale, gracieuseté de la Canada Vie.

Rapport du conseil d'administration aux actionnaires

Power Corporation et les sociétés de son groupe ont connu un essor vigoureux en 2023, les retombées positives des mesures stratégiques prises au cours des dernières années ayant continué de se faire sentir.

En 2023, ces mesures ont contribué à la hausse du bénéfice par action et de la valeur de l'actif net ajustée, en plus de procurer des rendements attrayants aux actionnaires.

Nos actions sont guidées par la stratégie annoncée en 2019 dans le cadre de notre réorganisation d'entreprise, qui se compose de trois leviers de création de valeur :

- 1 Générer une croissance interne accrue au sein de nos sociétés en exploitation cotées en bourse
- 2 Bonifier cette croissance au moyen de fusions et d'acquisitions
- 3 Réaliser des rendements additionnels en tirant parti de diverses occasions au niveau de Power Corporation

La stratégie vise notamment à mettre davantage l'accent sur les services financiers, à simplifier notre structure et à communiquer activement avec nos diverses parties prenantes.

La plupart des sociétés de notre groupe ont comme objectif fondamental de fournir une sécurité financière aux individus, un besoin qui s'est accentué en 2023. Des millions de personnes ont dû composer avec un contexte difficile, bon nombre d'entre elles subissant un stress financier en raison de la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt. D'autres ont dû affronter les conséquences tragiques des conflits militaires qui secouent actuellement plusieurs régions du monde. Dans un tel contexte, les sociétés de notre groupe sont demeurées hautement déterminées à contribuer au bien-être de leurs collectivités et à créer des milieux de travail encore plus inclusifs, tout en offrant des produits et des services qui profitent à la société.

Great-West Lifeco tire parti du repositionnement actif de son portefeuille

Great-West Lifeco a enregistré de solides résultats financiers en 2023, l'ensemble de ses activités ayant enregistré une croissance diversifiée menée par Empower, un chef de file des services de retraite et de gestion de patrimoine aux États-Unis.

Great-West Lifeco repositionne son portefeuille d'entreprises au moyen de mesures stratégiques et d'une exécution rigoureuse afin de développer sa marque et de créer de la valeur à long terme.

En 2023, Great-West Lifeco a annoncé la vente de Putnam, faisant ressortir la valeur de Putnam et permettant à Great-West Lifeco de concentrer davantage ses activités sur les secteurs attrayants de la retraite et de la gestion de patrimoine pour les particuliers aux États-Unis par l'entremise d'Empower. Dans le cadre de cette transaction, Great-West Lifeco a conclu un partenariat stratégique avec Franklin Templeton visant à créer de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Les acquisitions d'Investment Planning Counsel et de Value Partners par la Canada Vie ont marqué une avancée considérable vers l'établissement d'une plateforme de premier plan pour les conseillers

indépendants au Canada. Ces transactions cadrent avec l'objectif de la Canada Vie de devenir un chef de file canadien de la gestion de patrimoine à services complets. Ces acquisitions lui permettent de se positionner comme l'un des principaux fournisseurs de services de gestion de patrimoine au Canada et de pouvoir ainsi servir un plus grand nombre de Canadiens.

Great-West Lifeco a mis en place des plateformes et des outils de premier plan sur le marché afin d'outiller les conseillers et d'améliorer l'expérience client, aidant ainsi un plus grand nombre de personnes à atteindre leurs objectifs financiers. La nouvelle plateforme de gestion de patrimoine pour les particuliers d'Empower, qui a généré une croissance significative, offre aux clients un portrait complet de leur situation financière sous la forme d'un tableau de bord personnalisé, en plus de leur fournir un accès facile à des conseils financiers sur mesure. Cette innovation simplifie la gestion financière, la rendant accessible à des millions d'Américains. De plus, Irish Life a lancé Unio, une nouvelle plateforme de gestion de patrimoine conçue pour répondre aux besoins financiers complexes du segment aisné de la population en Irlande.

IGM a restructuré ses activités en vue d'une croissance future

IGM a affiché de solides résultats en 2023, tant au sein d'IG Gestion de patrimoine que de Mackenzie, et ses activités restructurées la positionnent bien pour une croissance future dans l'ensemble des segments démographiques et dans diverses régions. L'ensemble des entreprises d'IGM sont des chefs de file dans leurs secteurs respectifs : IG Gestion de patrimoine, Rockefeller et Wealthsimple en tant que pôle du secteur de la gestion de patrimoine, et Placements Mackenzie, ChinaAMC et Northleaf Capital Partners en tant que groupe dynamique d'entreprises de gestion d'actifs.

En 2023, IGM a acquis une participation de 20,5% dans Rockefeller Capital Management, une société indépendante de services-conseils financiers de premier plan aux États-Unis, devenant ainsi le

deuxième actionnaire le plus important. Cette acquisition permet à IGM de faire progresser sa stratégie visant à accroître sa présence sur le marché des clients à valeur élevée et très élevée, et elle facilite son entrée aux États-Unis, le marché de la gestion de patrimoine le plus important et le plus vaste au monde, et ce, sans prise de risque indue. De plus, en augmentant sa participation dans ChinaAMC à 27,8%, IGM accroît sa participation dans le secteur chinois de la gestion d'actifs par l'entremise de l'un des plus importants gestionnaires d'actifs de ce pays. Au cours du dernier exercice, IGM a également rationalisé sa structure et modernisé ses systèmes afin de réduire les coûts, dégageant des économies et favorisant une croissance durable et significative pour les années à venir.

Au cours des derniers exercices, IG Gestion de patrimoine a effectué des investissements substantiels afin de moderniser ses plateformes de gestion de placements et de planification financière, et de bonifier son modèle d'engagement de la clientèle à canaux multiples. Ces initiatives permettent à la société d'offrir une expérience de planification financière de premier plan adaptée à l'éventail complet des besoins des clients.

Le lancement de la solution Mortgage Cloud de nesto a permis de doter les conseillers d'IG des outils nécessaires pour offrir aux clients une expérience hypothécaire numérique plus simple et plus rapide. IG Gestion de patrimoine a également mis sur pied l'équipe Services-conseils privés aux entreprises IG, qui se consacre à fournir du soutien aux propriétaires de petites et moyennes entreprises canadiennes.

GBL exécute sa stratégie visant à mettre l'accent sur les actifs privés et alternatifs

GBL a déployé sa stratégie visant à mettre davantage l'accent sur les actifs privés et alternatifs et à rationaliser son portefeuille de sociétés ouvertes en liquidant ses participations dans GEA, Holcim et MOWI. Par ailleurs, GBL a facilité la fusion de Webhelp avec Concentrix, une société cotée aux États-Unis,

constituant ainsi un chef de file mondial dans le secteur de l'expérience client. GBL a également priorisé les retours aux actionnaires sous forme de trésorerie, ayant versé des dividendes et procédé à des rachats d'actions pour un montant totalisant plus de 1,2 G€.

Nos entreprises de gestion d'actifs alternatifs prennent de l'envergure

Les entreprises de gestion d'actifs de Power, Sagard et Power Sustainable, poursuivent le développement de leurs plateformes, malgré un contexte difficile sur le plan de la mobilisation de capitaux. Leur actif géré^[1] a augmenté au cours de l'exercice et, à la fin de celui-ci, les deux plateformes géraient un actif total combiné de 24,3 G\$^[2], incluant les engagements non capitalisés.

Sagard a conclu des partenariats stratégiques avec Lunate (auparavant ADQ), une société de portefeuille et de placement établie à Abu Dhabi, et la Banque de Montréal, les deux sociétés ayant fait l'acquisition de participations dans Sagard. Dans le cadre de cette transaction, Great-West Lifeco a élargi son partenariat existant avec Sagard. Cette transaction marque un jalon important dans le développement de Sagard, puisque ces partenaires stratégiques ont convenu d'effectuer des engagements en capital à

long terme additionnels afin de soutenir les stratégies de placement existantes et futures de Sagard. Cet apport de fonds renforce le potentiel de la société en matière de mobilisation de capitaux et accélère sa capacité à lancer de nouveaux produits, positionnant ainsi Sagard pour poursuivre de façon continue sa croissance et sa création de valeur.

Power Sustainable a continué à stimuler la mobilisation de capitaux. En 2023, la société a lancé sa stratégie mondiale de crédit lié aux infrastructures et a mobilisé des engagements totaux de 600 M\$ US provenant de filiales de Great-West Lifeco. De plus, Power Sustainable a annoncé la clôture finale du millésime II (Vintage II) de son Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique, portant ainsi le capital engagé de la plateforme à 1,8 G\$.

[1] La description de l'actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs figure à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.

[2] Comprend les placements dans Wealthsimple, représentant une juste valeur de 1,1 G\$ au 31 décembre 2023, et exclut l'actif géré dans le cadre des activités de gestion de patrimoine de Sagard.

Notre stratégie de création de valeur contribue à générer des résultats solides

L'exécution active de la stratégie de création de valeur de Power génère des résultats solides. Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 2,28 G\$, ou 3,45 \$ par action, en 2023, comparativement à 3,30 \$ par action en 2022, tandis que le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 2,96 G\$, ou 4,47 \$ par action, en 2023, comparativement à 2,99 \$ par action en 2022.

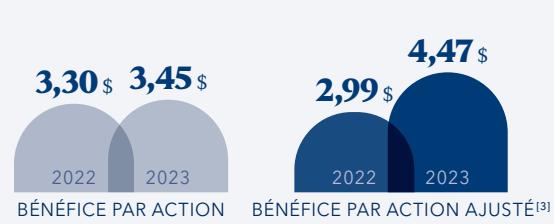
La valeur de l'actif net ajustée par action^[3] de Power a augmenté de 28 % au cours de l'exercice, s'établissant à 53,53 \$ au 31 décembre 2023.

En 2023, Power a retourné du capital à ses actionnaires pour un montant de 2,0 G\$, incluant des dividendes de 1,37 G\$ et des rachats d'actions de 583 M\$.

En mars 2024, Power a annoncé une augmentation de 7,1 % du dividende trimestriel, marquant la dixième année consécutive d'augmentations des dividendes versés à ses actionnaires.

Nos actionnaires ont réalisé des rendements totaux attrayants, incluant les dividendes, sur une base absolue et relative. Au 31 décembre 2023, les actionnaires avaient réalisé des rendements annualisés composés de 26,3 %, de 15,2 % et de 15,9 % sur des périodes respectives d'un an, de trois ans et de cinq ans, surpassant les rendements des indices S&P/TSX et S&P/TSX Financials.

Bénéfice par action lié aux activités poursuivies

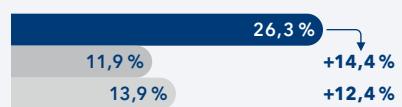


Capital retourné aux actionnaires (en millions de dollars)

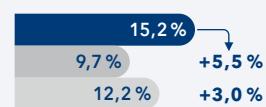
2023	1 374	583	1 957
2022	1 331	415	1 746
● VERSEMENTS DE DIVIDENDES aux détenteurs d'actions participantes			● RACHATS D'ACTIONS

Total du rendement pour les actionnaires (annualisé) (au 31 décembre 2023)

12 DERNIERS MOIS



3 DERNIÈRES ANNÉES



5 DERNIÈRES ANNÉES



● POWER

● S&P/TSX

● S&P/TSX FINANCIALS

[3] Ratios non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.



Proportion de femmes candidates à l'élection au conseil de 2024

36 %

Nous renforçons notre engagement à l'égard de la durabilité

Power a développé ses activités en s'appuyant sur un solide fondement d'intégrité, de conduite éthique et de gestion responsable, des composantes indissociables de l'approche de la Société à l'égard de la création de valeur. Dans le cadre de notre participation active, nous discutons avec les sociétés de notre groupe de leurs propres stratégies et initiatives en matière de durabilité. Tout au long de l'exercice, elles ont réalisé des progrès continus, alors qu'elles travaillent à concrétiser leurs ambitions respectives en matière de durabilité.

En 2023, Power a adopté une Politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) et a ainsi officialisé son approche visant à promouvoir, à développer et à préserver une culture de DEI qui donne les moyens à tous de réaliser leur plein potentiel. Nous avons également bonifié la communication d'information sur

la diversité des employés et avons obtenu la note de A- (Leadership) pour notre réponse au questionnaire du CDP sur les changements climatiques. L'inclusion de Power dans l'indice FTSE4Good a également été reconfirmée, et la Société a conservé la note de A (sur une échelle de AAA à CCC) reçue dans le cadre de l'évaluation ESG de MSCI.

Reconnaissant l'importance du rôle des femmes pour soutenir la diversité des points de vue au sein du conseil d'administration, la Société s'était donné pour objectif, en 2021, d'atteindre une représentation de femmes d'au moins 30% au sein du conseil d'administration d'ici 2025. Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de 2024, cinq femmes compteront parmi les candidats à l'élection au conseil d'administration, soit 36% des candidats à un poste d'administrateur.

La qualité du leadership de notre équipe de direction et la solidité de notre gouvernance continueront de favoriser notre succès

Plus tôt cette année, Power Corporation a été heureuse d'annoncer la nomination de Jake Lawrence à titre de vice-président exécutif et chef des services financiers, avec prise d'effet le 18 mars 2024. Son impressionnante feuille de route en tant que dirigeant et sa vaste expérience dans le secteur des services financiers contribueront grandement à la croissance et au succès du groupe Power.

Au nom de tous chez Power, nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à Greg Tretiak, qui a joué un rôle crucial au sein de la Société depuis 2012 à titre de vice-président exécutif et chef des services financiers. Au cours de sa remarquable carrière de 40 ans, incluant ses 28 années chez IGM, il a grandement contribué au groupe Power. Nous avons bénéficié considérablement de son énergie et de son jugement éclairé pendant de nombreuses décennies, et les administrateurs souhaitent le remercier pour son engagement envers notre groupe et son soutien indéfectible.

Christian Noyer ne se représentera pas à l'élection à notre conseil d'administration. M. Noyer est administrateur depuis 2016 et il siège également au comité de gouvernance et de durabilité et au comité des opérations entre personnes reliées et de révision. Les administrateurs, au nom des actionnaires, tiennent à remercier M. Noyer pour son importante contribution tout au long de ses années de service.

Nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Ségolène Gallienne-Frère en tant que candidate à l'élection au conseil d'administration. Nous sommes très heureux de proposer sa candidature puisqu'elle possède une vaste expérience et une précieuse expertise qui enrichiront sans aucun doute les discussions au sein de notre conseil.

Nous concentrons nos efforts sur la création de valeur future

Les sociétés du groupe Power sont en bonne position pour générer une croissance future, et elles sont diversifiées au niveau des facteurs influant sur le bénéfice et la valeur. Nous tirons parti de l'expérience des équipes de direction et de la solidité de la situation financière. Nous sommes satisfaits des progrès réalisés relativement à l'exécution de notre stratégie au cours des dernières années et nous concentrons nos efforts sur les occasions qui s'offrent à nous, tout en gérant les nombreux risques qui existent dans un monde volatil et en évolution.

Nous tenons à remercier nos actionnaires pour leur soutien. Nous sommes reconnaissants de la confiance que nos clients et nos partenaires d'affaires nous accordent. Nous tenons également à exprimer notre appréciation à nos équipes de direction talentueuses et à nos employés qualifiés pour leur engagement et leur excellent travail.

Au nom du conseil d'administration,

/s/R. Jeffrey Orr

R. Jeffrey Orr
Président
et chef de la direction

/s/Paul Desmarais, jr

Paul Desmarais, jr, O.C., O.Q.
Président du conseil

/s/André Desmarais

André Desmarais, O.C., O.Q.
Président délégué du conseil

Le 20 mars 2024

Les sociétés de notre groupe

SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Great-West Lifeco

Une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, des services de retraite et de placement, ainsi que de la gestion d'actifs et de la réassurance, et qui exerce ses activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.

ENTREPRISES DE GESTION D'ACTIFS ALTERNATIFS

Sagard

Un gestionnaire d'actifs alternatifs investissant dans les domaines du capital de risque et de croissance, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé, de l'immobilier et des redevances. Il offre un capital flexible, une culture entrepreneuriale et un réseau mondial d'investisseurs, de partenaires commerciaux, de conseillers et de spécialistes en création de valeur.

Financière IGM

Une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers financiers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

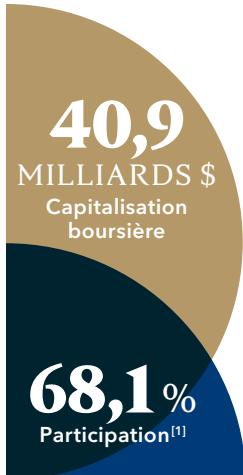
GBL

Un investisseur actif de premier plan en Europe, privilégiant la création de valeur à long terme et maintenant un portefeuille diversifié de grande qualité composé de placements cotés et privés, ainsi que de placements alternatifs par l'intermédiaire de GBL Capital.

Power Sustainable

Un gestionnaire d'actifs alternatifs d'envergure mondiale axé sur le développement durable qui vise à créer de la valeur à long terme en investissant activement dans des équipes de direction entrepreneuriales, ainsi que dans des sociétés et des projets dotés de modèles d'affaires durables.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS



3,67 MILLIARDS \$ Bénéfice fondamental ^{[2][3]}	2,74 MILLIARDS \$ Bénéfice net ^[2]	Plus de 33 500 employés ^[6]
16,6 % Rendement des capitaux propres fondamental ^{[2][3][4]}	12,4 % Rendement des capitaux propres ^{[2][4]}	Plus de 42 MILLIONS de relations clients ^[6]
2,85 BILLIONS \$ Total de l'actif administré ^{[3][5]}	713 MILLIARDS \$ Actif consolidé	Plus de 232 000 relations conseillers ^[6]

FAITS SAILLANTS DE LA CRÉATION DE VALEUR EN 2023

1

Repositionnement de ses activités aux États-Unis afin de concentrer son attention sur les activités de premier plan d'Empower en matière de retraite et de gestion de patrimoine, par l'entremise de l'intégration réussie des récentes transactions et de la vente de Putnam

2

Acquisitions d'IPC et de Value Partners, faisant progresser Great-West Lifeco vers l'atteinte de son objectif visant à établir l'une des principales plateformes pour les conseillers indépendants au Canada

3

Poursuite du repositionnement de son portefeuille d'entreprises par l'entremise de mesures stratégiques et d'une exécution rigoureuse afin de développer sa marque et de créer de la valeur à long terme

MARQUES



[1] Pourcentage de titres de participation dont Power Corporation est propriétaire véritable ou sur lesquels elle exerçait un contrôle ou une emprise, directement ou indirectement, au 31 décembre 2023. La Société détenait une participation de 68,1 % dans Great-West Lifeco et une participation additionnelle de 2,4 % par l'entremise d'IGM.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

[3] Le bénéfice fondamental, le rendement des capitaux propres fondamental et l'actif administré sont désignés par Great-West Lifeco comme étant des mesures financières ou des ratios financiers non conformes aux PCGR. De l'information supplémentaire à l'égard de ces mesures et ratios, incluant des rapprochements, est intégrée par renvoi aux présentes et figure à la section Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion annuel de Great-West Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, inclus dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui est disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com.

[4] La description du rendement des capitaux propres est intégrée par renvoi aux présentes et figure dans le Glossaire du rapport de gestion annuel de Great-West Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui est disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com.

[5] Les autres actifs gérés comprenaient un montant de 161,6 G\$ lié aux activités abandonnées de Putnam Investments.

[6] Les montants sont en date du 31 décembre 2023 et incluent ceux liés à Putnam Investments, qui a été vendue le 1^{er} janvier 2024.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS



821 MILLIONS \$ Bénéfice net ajusté ^{[2][3]}	1,15 BILLIARD \$ Bénéfice net ^[2]	Plus de 3 600 employés dans l'ensemble du groupe de sociétés d'IGM
13,0 % Rendement des capitaux propres ajusté ^{[2][3]}	18,2 % Rendement des capitaux propres ^[2]	Plus de 1 MILLION de clients aidés par plus de 3 100 conseillers d'IG Gestion de patrimoine
240 BILLIARDS \$ Actif géré et actif sous services-conseils ^[4]	389 BILLIARDS \$ Actif géré et actif sous services-conseils incluant les investissements stratégiques ^[4]	Plus de 30 000 conseillers externes servant plus d'un million de clients de Mackenzie

FAITS SAILLANTS DE LA CRÉATION DE VALEUR EN 2023

- 1** Placement dans Rockefeller Capital Management, permettant, grâce à une marque emblématique, l'accroissement de la présence d'IGM sur le marché de la gestion de patrimoine aux États-Unis dans les segments des clients à valeur élevée et très élevée
- 2** Augmentation de la participation dans ChinaAMC, renforçant sa participation dans le secteur chinois de la gestion d'actifs par l'entremise de l'un des plus importants gestionnaires d'actifs en Chine
- 3** Rationalisation et repositionnement des activités d'IGM en vue d'une croissance future, ses secteurs étant réalignés afin qu'IGM se concentre sur ses activités en tant que société de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs

MARQUES

GESTION DE PATRIMOINE



ROCKEFELLER
CAPITAL MANAGEMENT

Wealthsimple

GESTION D'ACTIFS



MACKENZIE
Placements



ChinaAMC

Northleaf

[1] Pourcentage de titres de participation dont Power Corporation est propriétaire véritable ou sur lesquels elle exerçait un contrôle ou une emprise, directement ou indirectement, au 31 décembre 2023. La Société détenait une participation de 62,1 % dans IGM et une participation additionnelle de 3,9 % par l'intermédiaire de Great-West Lifeco.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

[3] Le bénéfice net ajusté et le rendement des capitaux propres ajusté sont désignés par IGM comme étant une mesure financière et un ratio financier non conformes aux normes IFRS. De l'information supplémentaire à l'égard de cette mesure et de ce ratio, incluant un rapprochement, est intégrée par renvoi aux présentes et figure dans le rapport de gestion annuel d'IGM pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, inclus dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com.

[4] La description de l'actif géré et actif sous services-conseils, ainsi que de l'actif géré et actif sous services-conseils incluant les investissements stratégiques pour IGM figure à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.



APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS



FAITS SAILLANTS DE LA CRÉATION DE VALEUR EN 2023

1

Création de valeur par l'entremise des actifs privés et de GBL Capital, et montants en trésorerie records retournés aux actionnaires

2

Renforcement de la gouvernance et nominations stratégiques visant à optimiser la répartition du capital et la création de valeur

3

Recentrage du portefeuille à la suite de la liquidation de ses participations dans trois sociétés cotées en bourse^[6]

PLACEMENTS

ACTIFS COTÉS



ACTIFS PRIVÉS



ACTIFS ALTERNATIFS



GESTION D'ACTIFS POUR LE COMPTE DE TIERS



[1] Pourcentage de titres de participation dont Power Corporation est propriétaire véritable ou sur lesquels elle exerçait un contrôle ou une emprise, directement ou indirectement, au 31 décembre 2023. GBL est détenu par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50%).

[2] La description de la valeur de l'actif net déclarée par GBL figure à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.

[3] Valeur pro forma de 116,19 € par action à la suite de l'annulation de 8,3 millions d'actions propres (soumise à l'approbation lors de l'Assemblée générale extraordinaire de GBL le 2 mai 2024).

[4] Inclut des rachats d'actions pour un montant de 816 M€ et des dividendes pour un montant de 402 M€.

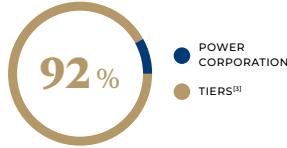
[5] Détenus au 31 décembre 2023.

[6] GEA, Holcim et MOWI. Au 31 décembre 2023, GBL détenait une participation résiduelle dans GEA, dont la valeur s'élevait à 4 M€.

**ENTREPRISES
DE GESTION
D'ACTIFS
ALTERNATIFS**



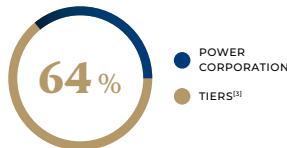
19,8
MILLIARDS \$
Actif géré^{[1][2]}



- Capital de risque et de croissance
- Actions de sociétés fermées
- Instruments de crédit privé
- Redevances
- Immobilier

**POWER
SUSTAINABLE**

4,5
MILLIARDS \$
Actif géré^[1]



- Infrastructures énergétiques
- Crédit lié aux infrastructures
- Placements privés en agroalimentaire
- Titres de sociétés ouvertes en Chine

Sagard et Power Sustainable se sont concentrées sur les investissements dans leurs activités respectives et sur la façon de les faire croître :

- Mobilisation continue de capitaux auprès d'investisseurs tiers
- Lancement de fonds successeurs et de nouvelles stratégies
- Acquisition d'équipes de placement complémentaires
- Partenariats stratégiques, y compris avec des investisseurs tiers au sein du gestionnaire de Sagard



[1] Inclut les engagements non capitalisés. La description de l'actif géré des entreprises de gestion d'actifs alternatifs figure à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.

[2] Comprend les placements dans Wealthsimple, représentant une juste valeur de 1,1 G\$ au 31 décembre 2023, et exclut l'actif géré dans le cadre des activités de gestion de patrimoine de Sagard.

[3] Les tiers comprennent les entreprises associées, y compris Great-West Lifeco, IGM et GBL, de même que des engagements des gestionnaires.

Table des matières

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ		ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	82
Power Corporation du Canada	3	NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	87
Tableau des participations	5	Note 1 Renseignements sur la Société	87
Faits saillants financiers	6	Note 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives	87
RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS		Note 3 Adoption d'IFRS 17, <i>Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers</i>	108
Développements et transactions notables de 2023	7	Note 4 Acquisitions d'entreprises et autres transactions	115
Résultats de Power Corporation	10	Note 5 Trésorerie et équivalents de trésorerie	117
États consolidés des résultats	11	Note 6 Placements	118
Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté	12	Note 7 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	120
REVUE DES SECTEURS ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION		Note 8 Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	122
Lifeco	14	Note 9 Autres actifs	123
Financière IGM	19	Note 10 Goodwill et immobilisations incorporelles	124
GBL	24	Note 11 Contrats d'assurance	127
Autres composantes		Note 12 Contrats de réassurance détenus	139
Sagard et Power Sustainable	28	Note 13 Passifs au titre des contrats d'investissement	143
Autres	38	Note 14 Fonds distincts et autres entités structurées	144
SITUATION FINANCIÈRE		Note 15 Obligations à l'égard d'entités de titrisation	148
Bilans consolidés	41	Note 16 Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	148
Bilans de la société de portefeuille	43	Note 17 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	149
Valeur de l'actif net ajustée	47	Note 18 Autres passifs	152
GESTION DES LIQUIDITÉS, DU CAPITAL ET DES RISQUES		Note 19 Impôt sur le bénéfice	153
Flux de trésorerie	49	Note 20 Capital social	155
Gestion du capital	52	Note 21 Rémunération fondée sur des actions	157
Gestion des risques	54	Note 22 Participations ne donnant pas le contrôle	160
Instruments financiers et autres instruments	59	Note 23 Gestion du capital	161
Arrangements hors bilan	61	Note 24 Gestion des risques	163
Passifs éventuels	62	Note 25 Produits des activités d'assurance	178
Engagements et obligations contractuels	62	Note 26 Charges afférentes aux activités d'assurance et charges d'exploitation et frais administratifs	178
MÉTHODES COMPTABLES		Note 27 Charges financières	179
Sommaire des estimations et jugements comptables critiques	63	Note 28 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	179
Changements de méthodes comptables	66	Note 29 Instruments financiers dérivés	185
Adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9	66	Note 30 Évaluation de la juste valeur	192
Modifications comptables futures	69	Note 31 Autres éléments de bénéfice global	197
AUTRES		Note 32 Bénéfice par action	198
Transactions avec des parties liées	69	Note 33 Parties liées	199
Contrôles et procédures de communication de l'information	70	Note 34 Passifs éventuels	199
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	70	Note 35 Engagements et garanties	200
Corporation Financière Power	71	Note 36 Information sectorielle	201
Mesures financières non conformes aux normes IFRS	73	RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	207
Rapprochements des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS	75		
Autres mesures	79		
Principales données annuelles	81		

Revue de la performance financière

Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

LE 20 MARS 2024

Le présent rapport annuel vise à procurer aux actionnaires et aux parties intéressées de l'information choisie sur Power Corporation du Canada. Pour plus de renseignements sur la Société, les actionnaires et les personnes intéressées sont priés de consulter les documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et le rapport de gestion. Pour obtenir des exemplaires des documents d'information continue de la Société, consulter le site Web de la Société au www.powercorporation.com, le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.com ou communiquer avec le bureau du Secrétaire, dont les coordonnées figurent à la fin du présent rapport.

Nous rappelons au lecteur qu'une liste des abréviations utilisées se trouve à l'intérieur de la couverture arrière du présent rapport annuel. De plus, l'abréviation suivante figure dans la revue de la performance financière et les états financiers et notes annexes : les états financiers consolidés audités de Power Corporation et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (les états financiers consolidés de 2023 ou les états financiers).

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES : Certains énoncés dans le présent rapport annuel, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles des filiales ouvertes de la Société, telles qu'elles sont publiées dans leurs documents d'information respectifs, lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continués de la Société et de ses filiales, y compris les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société lancée en 2024, les déclarations portant sur l'impôt différé, les attentes fondées sur l'évaluation préliminaire par la Société de l'impôt sur le bénéfice en vertu du Pilier Deux en ce qui concerne l'incidence sur le bénéfice net ajusté, la gestion des entreprises autonomes de manière à réaliser de la valeur au fil du temps, la stratégie en matière de technologies financières, les activités de mobilisation de capitaux des plateformes de placement, les engagements en capital du groupe Power et de tiers, l'objectif visant à maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie à un seuil minimal par rapport aux charges fixes, l'intention de GBL de faire croître son portefeuille et ses activités de gestion d'actifs pour le compte de tiers, et les attentes publiées par les filiales de la Société, y compris à l'égard de la stratégie de Lifeco visant à établir la principale plateforme pour les conseillers indépendants au Canada, des obligations continues découlant de la vente de Putnam à Franklin Templeton, ainsi que de la vente proposée des activités d'assurance individuelle de Canada Life U.K. sur l'île de Grande-Bretagne. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendant de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportant, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ». De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexacts, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, de modifications à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport annuel, les facteurs présentés par ces filiales dans leurs documents d'information respectifs. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, quant à l'obtention, au moment et selon les modalités prévus, de toute approbation requise (y compris les approbations réglementaires) à l'égard de transactions stratégiques, d'acquisitions, de désinvestissements, ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Pour parvenir à effectuer l'évaluation préliminaire de l'exposition potentielle de la Société et de ses filiales à l'impôt sur le bénéfice en vertu du Pilier Deux et à formuler les attentes relatives à l'incidence sur le bénéfice net ajusté, la direction de la Société s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes ainsi que sur celle formulée par la direction de ses filiales. Afin d'estimer l'incidence pour Great-West Lifeco, la direction de Great-West Lifeco s'est basée sur la composition de ses activités et la croissance de son bénéfice net ajusté (défini par Great-West Lifeco comme le bénéfice fondamental) à l'heure actuelle, conformément à ses objectifs en matière de bénéfice net ajusté présentés dans les documents d'information de Great-West Lifeco. Les autres facteurs à considérer incluent également la disponibilité de la

trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport annuel, les risques présentés par ces filiales dans leurs documents d'information et leur notice annuelle respectifs les plus récemment déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.com. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexacts. À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement. Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.com.

DÉCLARATION À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES AUTRES MESURES : Le présent rapport annuel contient des mesures financières (y compris des ratios financiers) qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice net ajusté) », « bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action (bénéfice net ajusté par action) », « valeur de l'actif net ajusté », « valeur de l'actif net ajusté par action », « actif consolidé et actif géré », « actif consolidé et actif administré » et « bénéfice tiré des honoraires ». La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS de la présente revue de la performance financière pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure. Des rapprochements entre la valeur de l'actif net ajusté et le bilan de la société de portefeuille sont également inclus dans la section Valeur de l'actif net ajusté.

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (ou bénéfice net ajusté) représente le bénéfice net lié aux activités poursuivies, excluant les ajustements.

Le présent rapport annuel contient également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités de la Société, ainsi que de ses sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : « actif géré », « actif administré », « actif géré et actif sous services-conseils », « actif géré et actif sous services-conseils », y compris les investissements stratégiques », « valeur comptable par action participante », « intérêsement aux plus-values », « capitaux générant des honoraires », « capitalisation boursière », « valeur de l'actif net », « intérêsement aux plus-values (montant net) », « engagements non capitalisés » et « taux moyen pondéré des honoraires de gestion ». De plus, la présentation de la société de portefeuille est utilisée pour présenter et analyser la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation à titre de la société de portefeuille. Se reporter à la section Autres mesures de la présente revue de la performance financière pour obtenir une définition de chaque mesure.

INFORMATIONS PRÉSENTÉES À L'ÉGARD DES SOCIÉTÉS OUVERTES DANS LESQUELLES LA SOCIÉTÉ INVESTIT : Dans ce rapport annuel i) les informations concernant Great-West Lifeco et IGM, selon le cas, sont tirées des rapports de gestion annuels respectifs de Great-West Lifeco et d'IGM pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR+, au www.sedarplus.com, ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com/fr et au www.igmfinancial.com/fr; et ii) les informations concernant GBL sont tirées de l'information publiée par GBL, notamment dans son communiqué de presse du quatrième trimestre de 2023. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web, au www.gbl.com/fr. Pour obtenir les définitions et les rapprochements des mesures financières non conformes aux normes IFRS présentés par Great-West Lifeco et IGM, se reporter à la section Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR et plus particulièrement aux sous-sections Bénéfice fondamental (perte fondamentale), et Ratios non conformes aux PCGR, qui se trouvent dans le rapport de gestion annuel de Great-West Lifeco, ainsi qu'à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières et plus particulièrement au Tableau 1 : Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui se trouvent dans le rapport de gestion annuel d'IGM pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, respectivement compris aux parties B et C du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, lequel est disponible sous son profil sur SEDAR+ au www.sedarplus.com.

MODE DE PRÉSENTATION : Les états financiers consolidés de 2023 de la Société, qui reflètent l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), le 1^{er} janvier 2023, ayant donné lieu au retraitement de certains chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), à moins d'indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent rapport annuel, à moins d'indication contraire.

Power Corporation du Canada

APERÇU

Constituée en 1925, Power Corporation (TSX : POW; POW.PR.E) est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Par l'intermédiaire de la Financière Power, elle contrôle Lifeco et IGM et a également une stratégie active en matière de technologies financières. De plus, conjointement avec le groupe Frère, de Belgique, elle détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

Power Corporation exerce ses activités d'investissement fondées sur des relations solides de longue date afin d'offrir des rendements supérieurs. Les activités d'investissement comprennent des investissements dans des gestionnaires d'actifs alternatifs, soit Sagard et Power Sustainable, des fonds d'investissement, ainsi que des participations en Chine qui sont le fruit de plus de 40 années d'engagement. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Power Corporation adhère aux quatre principes d'investissement fondamentaux suivants pour atteindre une création de valeur soutenue à long terme, dans le meilleur intérêt de la Société :

- Perspective à long terme;
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- Supervision étroite de la gouvernance;
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque.

STRATÉGIE DE CRÉATION DE VALEUR

La stratégie de création de valeur de Power Corporation est axée sur les services financiers et est conçue pour générer une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes à long terme. Cette stratégie s'appuie sur les trois principaux leviers suivants :

- Leviers internes des sociétés en exploitation : stratégies de croissance interne au sein des sociétés en exploitation cotées en bourse;
- Leviers externes des sociétés en exploitation : déploiement et redéploiement de capitaux;
- Leviers de la société de portefeuille : mesures qui peuvent être prises au niveau de la Société et entre la Société et ses sociétés en exploitation cotées en bourse et ses investissements.

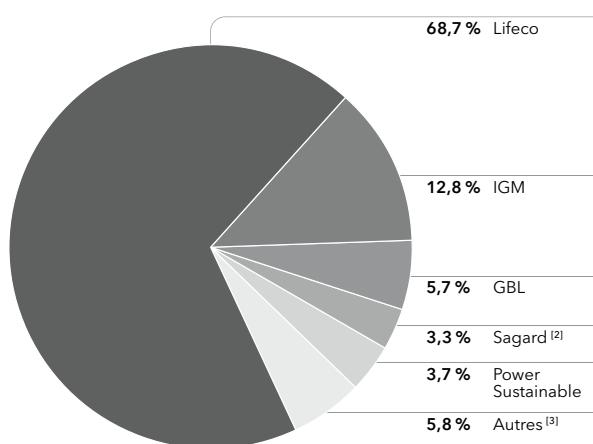
Par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Power Corporation développe des sociétés de gestion d'actifs alternatifs qui tirent parti des capacités de placement créées au fil de nombreuses années dans plusieurs catégories d'actifs à forte croissance. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société a l'intention de continuer à fournir du capital exclusif à l'égard des divers produits de placement gérés par chacune d'elles.

La Société exerce aussi une influence notable et détient des participations donnant le contrôle dans plusieurs entreprises autonomes qui sont gérées de manière à créer et à réaliser de la valeur au fil du temps.

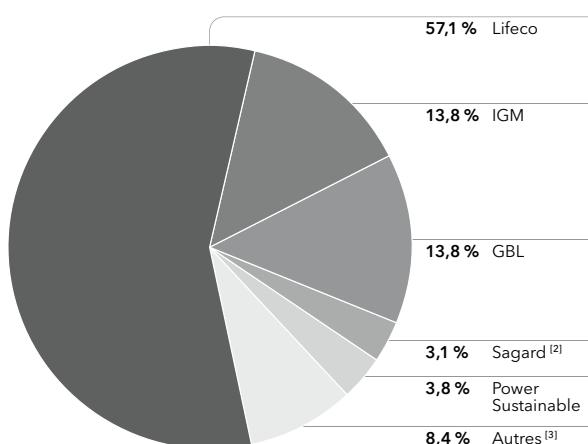
En tant que société de portefeuille, la Société se sert de la valeur de l'actif net ajustée^[1], qui présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille, pour évaluer la valeur, la composition et la taille de ses placements. Les graphiques ci-dessous présentent la composition et la taille relative des placements détenus au sein du groupe Power, et ils illustrent la composition de l'actif inclus dans la valeur de l'actif net ajustée et le bilan de la société de portefeuille, qui sont analysés en détail plus loin dans la présente revue de la performance financière.

Total de l'actif de la société de portefeuille

Dans la valeur de l'actif net ajustée



Dans le bilan de la société de portefeuille



[1] La valeur de l'actif net ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter aux sections Valeur de l'actif net ajustée et Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[2] Comprend les investissements dans les technologies financières détenus par la Société, incluant les participations dans Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple, détenues par l'entremise de la Financière Power.

[3] La catégorie Autres comprend les autres placements et les participations dans les entreprises autonomes de la Société, ainsi que la trésorerie et les autres actifs détenus par la société de portefeuille.

Sociétés en exploitation cotées en bourse

Par l'entremise de la Financière Power, la Société détient des participations donnant le contrôle dans Lifeco et IGM. Elle détient également des participations importantes, par l'entremise de sa participation dans GBL, dans des sociétés d'envergure mondiale établies en Europe.

Lifeco

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO), avec une capitalisation boursière de 40,9 G\$ (se reporter à la section Autres mesures) au 31 décembre 2023, est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, des services de retraite et de placement, de la gestion d'actifs et de la réassurance. Lifeco exerce des activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques Canada Vie, Empower et Irish Life.

Au 31 décembre 2023, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 68,1 % et de 2,4 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

Financière IGM

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM), avec une capitalisation boursière de 8,3 G\$ au 31 décembre 2023, est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Les principales filiales en exploitation d'IGM sont le gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et le gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. IGM détient également un certain nombre d'investissements stratégiques dont tirent avantage ses filiales en exploitation et qui améliorent les perspectives de croissance d'IGM.

Au 31 décembre 2023, la Financière Power et la Canada Vie, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans les actions ordinaires d'IGM.

GBL

Power Financial Europe SA, une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointsco. Au 31 décembre 2023, Parjointsco détenait une participation indirecte de 31,0 % (45,3 % des droits de vote) donnant le contrôle dans GBL, une société de portefeuille belge cotée à la Bourse de Bruxelles.

GBL (EBR : GBLB), avec une capitalisation boursière de 10,4 G€ au 31 décembre 2023, est une société de portefeuille de placement bien établie. À titre d'investisseur actif de premier plan en Europe, GBL est axée sur la création de valeur à long terme, soutenue par un actionnariat familial stable, et elle considère les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) comme étant indissociablement liés à la création de valeur. GBL vise à faire croître son portefeuille diversifié de grande qualité composé de placements cotés, privés et dans des actifs alternatifs. GBL Capital exerce les activités du groupe liées aux actifs alternatifs, qui fournissent des sources de diversification additionnelles au portefeuille de GBL. De plus, GBL développe ses activités de gestion d'actifs pour le compte de tiers par l'entremise de Sienna Investment Managers.

Plateformes de placements dans des actifs alternatifs

Power Corporation continue de développer des plateformes de placements dans des actifs alternatifs (plateformes de placement) qui gèrent des portefeuilles dans plusieurs catégories d'actifs alternatifs dans trois régions principales : en Europe, en Amérique du Nord et en Chine. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs proposent des stratégies alternatives aux stratégies d'investissement à long terme traditionnelles. Ces dernières privilégient généralement les investissements dans des actions cotées en bourse et des titres à revenu fixe, alors que les stratégies basées sur les actifs alternatifs incluent du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé ainsi que des placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures. Au 31 décembre 2023, l'actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs se chiffrait à 25,8 G\$, incluant des engagements non capitalisés (se reporter à la section Autres mesures).

Sagard

Sagard est une société de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui compte des professionnels situés principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient. Sagard a des stratégies actives dans les domaines du capital de risque et de croissance, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé, des redevances et de l'immobilier. Sagard exerce également des activités de gestion privée de patrimoine. Sagard cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement avec des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur. Sagard développe des partenariats à long terme et favorise la croissance de ses investissements par l'entremise d'un réseau mondial unique de sociétés de portefeuille, de commanditaires, de conseillers et d'autres relations importantes. En septembre 2023, Sagard a élargi sa présence mondiale en ouvrant un bureau dans le centre financier d'Abu Dhabi. Au 31 décembre 2023, l'actif géré de Sagard se chiffrait à 21,3 G\$, incluant des engagements non capitalisés.

Les activités de gestion des placements alternatifs de Sagard sont consolidées au sein de Sagard Holdings Management Inc. (SHMI). Par l'entremise de Sagard, la Société détenait une participation donnant le contrôle de 53,5 % dans SHMI au 31 décembre 2023 (80,9 % au 31 décembre 2022).

Power Sustainable

Power Sustainable est un gestionnaire d'actifs alternatifs d'envergure mondiale axé sur le développement durable qui compte des bureaux au Canada, en Chine et aux États-Unis. Power Sustainable vise à créer de la valeur à long terme en investissant activement dans des équipes de direction entrepreneuriales, ainsi que dans des sociétés et des projets dotés de modèles d'affaires durables. Power Sustainable investit dans des sociétés et des projets qui contribuent à la décarbonisation, au progrès social et à la croissance responsable, des priorités communes au sein de son réseau mondial de clients, de propriétaires d'actifs, de partenaires et d'employés. Power Sustainable comprend actuellement quatre stratégies principales, incluant Power Sustainable China (actions de sociétés ouvertes), Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures et Power Sustainable Lios (agroalimentaire). Au 31 décembre 2023, l'actif géré de Power Sustainable se chiffrait à 4,5 G\$, incluant des engagements non capitalisés.

Autres placements et entreprises autonomes

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les placements détenus par la Société dans des fonds d'investissement et de couverture, ainsi que les placements en titres de participation dans des entreprises autonomes, qui sont gérées de manière à créer et à réaliser de la valeur au fil du temps. Les entreprises autonomes comprennent les participations de la Société dans Peak et dans Lion, de même qu'une participation donnant le contrôle dans LMPG.

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2023, les principales participations détenues par la Société se présentaient comme suit :

Participations	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Sociétés en exploitation cotées en bourse^[1]			
Lifeco ^[2]	68,1	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM ^[3]	62,1	Participation donnant le contrôle	Consolidation
GBL ^[4]	15,5	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs			
Sagard			
SHMI ^[5]	53,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Wealthsimple ^{[6][6]}	14,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures I ^{[7][7]}	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures II ^{[8][8]}	12,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures III ^[9]	2,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Capital Solutions ^[10]	39,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Fonds Sagard ^[11]	Divers	Placement	Juste valeur par le biais du résultat net
Power Sustainable			
Power Sustainable Manager	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Power Sustainable China (actions de sociétés ouvertes)	< 5,0	Placement	Juste valeur par le biais du résultat global
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ^[12]	38,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Potentia	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Nautilus	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Entreprises autonomes			
Peak	42,6	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
LMPG	49,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lion	34,1	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] Placements détenus par la Société par l'entremise de la Financière Power.

[2] IGM détient également une participation de 2,4 % dans Lifeco.

[3] La Canada Vie détient également une participation de 3,9 % dans IGM.

[4] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50%). Parjointco détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

[5] Au cours des premier et troisième trimestres de 2023, des membres de la direction de Sagard ont investi des montants additionnels dans SHMI et, au 31 décembre 2023, ils avaient acquis une participation totale de 2,6 %. De plus, SHMI offre un programme de rémunération incitative à long terme en vertu duquel certains membres clés de la direction ont reçu, ou recevront à l'avenir, une rémunération sous forme de fonds propres de SHMI, dont les droits seront acquis sur une période de six ans. Au 31 décembre 2023, les membres de la direction de Sagard détenaient une participation de 12,7 % dans SHMI. Lifeco détient également une participation de 12,9 % dans SHMI.

[6] Portage Ventures I et IGM détiennent également des participations respectives de 10,9 % et de 31,3 % dans Wealthsimple (se reporter également à la sous-section Wealthsimple dans la section Sagard et Power Sustainable).

[7] Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[8] La Financière Power détient une participation de 7,7 %, Sagard détient une participation de 4,7 % et Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II.

[9] Lifeco et IGM détiennent également des participations respectives de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

[10] Lifeco détient également une participation de 34,8 % dans Portage Capital Solutions.

[11] La Société détient une participation ne donnant pas le contrôle dans divers fonds gérés par SHMI. Lifeco détient également un placement dans certains de ces fonds. Se reporter à la sous-section Activités de gestion d'actifs dans la section Sagard et Power Sustainable pour consulter la liste des placements et des participations détenus respectivement.

[12] Lifeco détient également une participation de 14,7 % dans PPSIE.

Faits saillants financiers

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Exercices clos les 31 décembre [en millions de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire]	2023	2022 [montants retraités] ^[1]
Bénéfice net ^[2]	2 195	2 195
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ^[2]	2 282	2 216
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^{[2][3]}	2 959	2 004
Par action – de base ^[2] :		
Bénéfice net	3,32	3,27
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3,45	3,30
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^[4]	4,47	2,99
Dividende déclaré (par action participante)	2,100	1,980
Taux de rendement en dividende ^[5]	5,5 %	6,2 %
Total de l'actif consolidé (en milliards)	749	704
Total de l'actif consolidé et de l'actif géré ^[3] (en milliards)	1 321	1 213
Total de l'actif consolidé et de l'actif administré ^[3] (en milliards)	3 108	2 718
Valeur de l'actif net ajustée ^{[2][3]}	34 917	27 963
Par action ^[4]	53,53	41,91
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 193	20 926
Par action	32,49	31,37
Capitalisation boursière	24 714	21 247
Prix de l'action (actions comportant des droits de vote limités)		
À la clôture	37,89	31,85
Haut	38,98	43,45
Bas	32,00	29,76
Nombre d'actions participantes en circulation		
À la fin de la période	652,2	667,1
Nombre moyen	662,0	670,6

[1] Se reporter à la sous-section Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 dans la section Développements et transactions notables de 2023.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[3] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[4] Ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[5] Le taux de rendement en dividende est calculé en divisant le dividende annualisé par action participante, selon le dividende déclaré au cours du quatrième trimestre, par le prix d'une action comportant des droits de vote limités à la fin de la période de présentation de l'information financière.

SOMMAIRE DE L'APPORT AU BÉNÉFICE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES DE POWER CORPORATION

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022 [montants retraités]
Lifeco ^[1]	2 500	2 209
IGM ^[1]	510	538
GBL ^[1]	423	(133)
Incidence de la consolidation ^[2]	(43)	89
Sociétés en exploitation cotées en bourse	3 390	2 703
Sagard et Power Sustainable	(161)	(365)
ChinaAMC	2	57
Autres placements et entreprises autonomes	148	(20)
	3 379	2 375
Activités propres et autres ^[3]	(420)	(371)
Bénéfice net ajusté^{[4][5]}	2 959	2 004
Ajustements ^[6]	(677)	212
Bénéfice net^[4]	2 282	2 216

[1] Apport fondé sur le bénéfice présenté par Lifeco, IGM et GBL.

[2] Se reporter au tableau détaillé à la section Résultats de Power Corporation.

[3] Comprend les charges d'exploitation et autres charges, ainsi que les dividendes sur les actions non participantes de la Société et de la Financière Power.

[4] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[5] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[6] Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

Développements et transactions notables de 2023

TRANSITION À IFRS 17 ET À IFRS 9

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 a uniquement eu une incidence sur Lifeco en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC). Même si la nouvelle norme apporte des modifications à l'évaluation et au calendrier de comptabilisation des contrats d'assurance ainsi qu'à la présentation et à la communication des informations à fournir correspondantes dans les états financiers consolidés de la Société, elle n'a pas d'incidence significative sur la stratégie d'affaires sous-jacente de Lifeco et elle ne la modifie pas de façon significative. La Société a retraité les résultats comparatifs de 2022 afin de refléter l'adoption d'IFRS 17.

La Société et ses filiales ont aussi adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation en fonction d'un modèle fondé sur les pertes attendues et la comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice. À l'adoption d'IFRS 9, la Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains de ses actifs financiers, principalement ceux détenus par Lifeco, comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de

classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante (superposition liée à IFRS 9) et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

Se reporter à la sous-section Adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 dans la section Changements de méthodes comptables ainsi qu'aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir davantage d'information.

FAITS SAILLANTS DES SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Un certain nombre de développements et de transactions stratégiques ont eu lieu au cours de 2023, dont les suivants :

Lifeco

Putnam Investments : Le 1^{er} janvier 2024, soit après la fin de l'exercice, Lifeco a complété la vente précédemment annoncée de Putnam à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous la dénomination Franklin Templeton, en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une autre contrepartie différée et éventuelle. La transaction ne devrait pas avoir une incidence financière significative pour Lifeco à la clôture et sera reflétée dans les résultats du premier trimestre de 2024. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora, un gestionnaire d'actifs quantitatif de premier plan, et a convenu de conserver des actions représentant environ 4,9 % des actions en circulation de Franklin Templeton pour une période minimale de cinq ans.

En plus de cette vente, Lifeco, la Société et Franklin Templeton ont conclu un partenariat stratégique visant à distribuer les produits de Franklin Templeton. Dans les douze mois suivant la conclusion de la transaction, Lifeco allouera un montant initial à long terme de 25 G\$ US d'actif géré à Franklin Templeton, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

Investment Planning Counsel : Le 30 novembre 2023, Lifeco a complété l'acquisition précédemment annoncée d'IPC, une société indépendante de gestion de patrimoine de premier plan, auprès d'IGM. Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de Lifeco visant à établir la principale plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie est désormais l'un des plus importants fournisseurs de services non bancaires de gestion de patrimoine au Canada. Lifeco a acquis IPC pour une contrepartie d'achat totale de 585 M\$. Lifeco prévoit engager des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'acquisition. Puisque la Société consolide actuellement IPC par l'entremise d'IGM, la transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés de la Société.

Value Partners Group Inc. (Value Partners) : Le 8 septembre 2023, la Canada Vie a complété son acquisition de Value Partners, apportant ainsi des capacités complémentaires qui élargiront davantage les gammes de produits de gestion de patrimoine pour les conseillers et leurs clients.

Grâce aux acquisitions de Value Partners et d'IPC, la Canada Vie accélère la concrétisation de sa vision consistant à se tailler une place de choix auprès des conseillers entrepreneurs et de leurs clients. Au total, la Canada Vie comptait plus de 16 000 relations conseillers et avait un actif administré de 102 G\$ au 31 décembre 2023.

Autres transactions et activités :

- Le 16 mai 2023, Canada Life United Kingdom (U.K.) a annoncé une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Environ 47 000 polices de clients seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Cette entente fait suite à l'annonce de Canada Life U.K., en novembre 2022, indiquant que les activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne étaient fermées aux nouvelles affaires.
- Au cours du quatrième trimestre de 2023, Lifeco a mis en œuvre plusieurs mesures stratégiques afin de renforcer ses positions sur le marché européen et d'améliorer les perspectives pour 2024. Les incidences financières non récurrentes de ces mesures ont été exclues du bénéfice net ajusté.
 - À la suite du lancement réussi de la coentreprise AIB Life de Lifeco en 2023, Irish Life a complété la vente à AIB Life d'un portefeuille de polices souscrites précédemment en vertu de son entente de distribution préexistante conclue avec Allied Irish Banks, p.l.c. La transaction a donné lieu à un profit net de 118 M\$ pour Lifeco (dont une tranche de 127 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2023). La vente de ce portefeuille de polices permet d'augmenter l'envergure d'AIB Life et de devancer l'échéancier menant à la rentabilité.
 - Lifeco a comptabilisé des provisions de 159 M\$ se rapportant à la radiation d'immobilisations incorporelles liées à certains systèmes de technologies de l'information, ainsi que des provisions à l'égard des réductions de l'effectif débutant en 2024. La radiation des immobilisations incorporelles et les provisions constituées à l'égard des réductions de l'effectif découlent des décisions d'affaires et des activités suivantes de Lifeco : i) après le 31 décembre 2023, soit au premier trimestre de 2024, Lifeco a annoncé sa décision de fermer aux nouvelles affaires ses activités de gestion de patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne, au Royaume-Uni; ii) la provision pour restructuration permettra à Lifeco de soutenir ses activités en Allemagne en mettant en œuvre sa stratégie, visant à générer de la croissance au moyen de la diversification des produits, d'un programme d'efficience tirant parti d'une nouvelle

plateforme d'administration et d'une automatisation accrue grâce aux technologies de l'intelligence artificielle; et iii) la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie « one Irish Life » de Lifeco, y compris l'élaboration de technologies numériques à l'intention des clients et l'automatisation accrue en Irlande.

- Un bloc d'affaires de rentes en vigueur au Royaume-Uni a été réassuré à l'externe selon des modalités attrayantes, appuyant ainsi l'efficience du capital et la capacité au sein de ce secteur d'activité. Cette transaction accroît la capacité relative aux nouvelles affaires de rentes au Royaume-Uni sur un marché britannique dynamique, où des affaires d'un montant de 991 M\$ ont été souscrites au second semestre de 2023, renforçant ainsi la position de Lifeco pour 2024. Cette transaction de réassurance a donné lieu à un profit net de 110 M\$ pour Lifeco.

Financière IGM

Rockefeller Capital Management et Investment Planning Counsel : Le 3 avril 2023, la Financière IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller, une société indépendante de services-conseils financiers de premier plan aux États-Unis, pour une contrepartie de 835 M\$ (622 M\$ US) qui a été versée le 2 juin 2023.

Les faits saillants de la transaction liée à Rockefeller incluent :

- l'accroissement de la présence d'IGM sur le marché de la gestion de patrimoine aux États-Unis, par l'entremise de Rockefeller, dont la marque et le modèle d'affaires sont axés sur les clients à valeur élevée et très élevée;
- une participation stratégique permettant à IGM d'occuper deux sièges au conseil d'administration et lui conférant le droit d'accroître sa participation dans Rockefeller à l'avenir;
- la possibilité, pour Rockefeller et le secteur de la gestion de patrimoine d'IGM, de partager des connaissances et de collaborer.

Parallèlement à la transaction liée à Rockefeller, IGM a conclu une entente visant la vente de la totalité des actions ordinaires d'IPC à la Canada Vie. Le 30 novembre 2023, IGM a complété la vente d'IPC pour un produit de 575 M\$, plus les ajustements, et a comptabilisé un profit de 221 M\$. La Société a éliminé ce profit à la consolidation et, par conséquent, la transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés de la Société.

China Asset Management Co. : Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété la transaction précédemment annoncée en vertu de laquelle la participation du groupe dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. La Société a vendu à Mackenzie sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC, pour une contrepartie en trésorerie totale de 1,15 G\$. La participation d'IGM dans ChinaAMC a ainsi augmenté pour s'établir à 27,8 %. Les actionnaires de la Société conservent une participation dans ChinaAMC par l'intermédiaire de la participation de la Société dans IGM. La Société a comptabilisé la participation de 27,8 % du groupe dans ChinaAMC à titre d'entreprise associée dans ses états financiers consolidés. Par conséquent, la transaction n'a pas eu d'incidence sur la valeur comptable du placement dans ChinaAMC dans les bilans consolidés.

Le 12 janvier 2023, dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco à la Financière Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$. Au moment de la transaction, la participation d'IGM dans Lifeco a diminué, passant de 4,0 % à 2,4 %, et la participation de la Financière Power dans Lifeco a augmenté, pour s'établir à 68,2 %. Le profit de 169 M\$ après impôt comptabilisé par IGM à la vente des actions de Lifeco se composait d'un montant de 175 M\$ comptabilisé au premier trimestre et d'une diminution de 6 M\$ comptabilisée de façon prospective au deuxième trimestre. La Société a éliminé le profit net au moment de la consolidation.

GBL

Groupe Webhelp et Concentrix Corporation (Concentrix) : Le 25 septembre 2023, Webhelp et Concentrix ont finalisé l'entente précédemment annoncée visant à combiner leurs activités, créant ainsi un fournisseur mondial dans le secteur de l'expérience client. À la clôture de la transaction, les modalités de paiement de GBL comprenaient : i) des actions de Concentrix (Concentrix + Webhelp) représentant une valeur de marché de 610 M€ (13,2 % du capital et des droits de vote au 30 septembre 2023); ii) des actions de participation aux bénéfices futurs qui pourraient donner accès au capital additionnel de l'entité combinée sous réserve de l'atteinte de certains seuils, représentant une valeur de marché de 17 M€; iii) un billet du vendeur donnant à GBL le droit de recevoir environ 510 M€ en trésorerie au deuxième anniversaire de la clôture de la transaction, correspondant à une valeur actualisée estimative de 460 M€; et iv) un montant en trésorerie de 15 M€. Une fois cette transaction complétée, GBL a comptabilisé un profit d'environ 1,3 G€ à la déconsolidation de Webhelp, incluant la reprise du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp, qui a été éteint sans que cela ait d'incidence sur la trésorerie de GBL à la clôture de la transaction. Depuis l'acquisition de Webhelp en 2019, GBL a comptabilisé des augmentations nettes cumulatives de 1,2 G€ au titre de la valeur du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp.

Rotation du portefeuille : En 2023, GBL a poursuivi la rotation active de son portefeuille et a complété des cessions au sein de son portefeuille de placements cotés en bourse, générant un produit total d'environ 1,2 G€, comprenant notamment i) la cession de sa participation résiduelle dans MOWI, correspondant à 1,9 %, pour un produit de 158 M€; ii) la réduction de sa participation dans Pernod Ricard à 6,7 %, comparativement à 6,9 % au 31 décembre 2022, pour un produit de 110 M€; iii) la liquidation de sa participation résiduelle de 2,1 % dans Holcim à la suite de l'arrivée à échéance, le 31 mai 2023, de contrats de vente à terme assortis d'un dividende cumulatif, pour un produit net de 567 M€; et iv) la vente de la majorité de sa participation dans GEA, correspondant à environ 6,5 % du capital de GEA, pour un produit de 365 M€. Ces cessions ont généré un gain en capital net total de 80 M€ pour GBL (sans incidence sur le résultat net consolidé conforme à IFRS 9).

Rachats d'actions : En 2023, GBL a racheté, directement et par l'intermédiaire de ses filiales, 11,0 millions d'actions de son propre capital, pour une contrepartie totale de 816 M€. En mars 2023, le conseil d'administration de GBL a approuvé une sixième attribution pour le rachat d'actions pour un montant de 500 M€, qui a par la suite été augmenté à 630 M€. GBL a commencé à mettre en œuvre le rachat d'actions en mai 2023. Au 31 décembre 2023, la sixième attribution pour le rachat d'actions avait été complétée. Le 2 novembre 2023, le conseil d'administration de GBL a approuvé une septième attribution pour un montant de 500 M€. Au cours du deuxième trimestre de 2023, GBL a annulé 6,3 millions de ses actions propres, et elle devrait proposer une résolution visant l'annulation de 8,3 millions d'actions propres lors de son assemblée générale extraordinaire, le 2 mai 2024.

FAITS SAILLANTS DES PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

Activités de mobilisation de capitaux

En 2023, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs ont poursuivi leurs activités de mobilisation de capitaux, mobilisant un montant total de 2,7 G\$^[1], incluant les engagements de fonds suivants :

Sagard

- **Sagard Senior Lending :** Le 8 février 2023, Sagard a annoncé la clôture initiale de Sagard Senior Lending Partners, avec des engagements totalisant 315 M\$ US. Au 31 décembre 2023, le montant total des engagements se chiffrait à 515 M\$ US. De ce montant, une tranche de 338 M\$ US peut actuellement être appelée.
- **Portage Capital Solutions :** En 2023, Sagard a mobilisé des engagements de 393 M\$ US à l'égard de Portage Capital Solutions. De ce montant, une tranche de 381 M\$ US peut actuellement être appelée.
- **Sagard NewGen :** En 2023, Sagard a complété la clôture finale de son fonds européen d'actions de sociétés fermées, Sagard NewGen, et a mobilisé des capitaux additionnels de 82 M€, portant ainsi le montant total des engagements en capital à 313 M€. La Société a également réduit de 42 M€ son engagement total à l'égard de Sagard NewGen dans le cadre de transactions secondaires.
- **Sagard Healthcare Partners :** Au cours du deuxième trimestre de 2023, Sagard a entrepris des activités de mobilisation de capitaux pour la deuxième série de Sagard Healthcare Partners et a complété la clôture initiale, mobilisant des engagements qui totalisaient un montant allant jusqu'à 300 M\$ US. Au 31 décembre 2023, le montant total des engagements du fonds avait ainsi augmenté, pouvant atteindre jusqu'à 1 026 M\$ US.

Power Sustainable

- **Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures :** Le 9 mars 2023, Power Sustainable a annoncé le lancement de sa plateforme mondiale de crédit lié aux infrastructures et, en 2023, elle a mobilisé des engagements totaux de 600 M\$ US provenant de filiales de Lifeco.
- **Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE) :** Le 29 novembre 2023, Power Sustainable a annoncé la clôture finale du millésime II (Vintage II) de PPSIE. Le partenariat a mobilisé des engagements en capital additionnels de 200 M\$ en 2023, portant ainsi le capital engagé de la plateforme de placement à 1,8 G\$.
- **Power Sustainable Lios :** En 2023, Power Sustainable a mobilisé des capitaux additionnels de 44 M\$, portant le montant total des engagements en capital à 263 M\$. De ce montant, une tranche de 234 M\$ peut actuellement être appelée.

Autres développements

Sagard

Nouveaux partenariats stratégiques au sein de SHMI : En juillet 2023, Sagard a annoncé la conclusion de nouveaux partenariats stratégiques avec Abu Dhabi Developmental Holding Co. (ADQ), une société de portefeuille et de placement établie à Abu Dhabi, et la Banque de Montréal (BMO). Dans le cadre de cette transaction, Sagard a également élargi son partenariat existant avec Lifeco, et les partenaires stratégiques ont respectivement convenu de faire des engagements en capital à long terme additionnels dans les stratégies de placement existantes et futures de Sagard. La transaction visant les partenariats stratégiques a été complétée le 28 septembre 2023. À la clôture de la transaction, ADQ, BMO et Lifeco ont acquis une participation minoritaire totale de 29,0 % dans SHMI. La Société demeure l'actionnaire de contrôle de SHMI, et la transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

[1] Comprend les engagements de la Société, des entreprises associées et de tiers. Se reporter à la sous-section Sagard et Power Sustainable dans la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

Autres transactions :

- Le 22 septembre 2023, Sagard a acquis un intérêt économique de 75,0 % (49,0 % des droits de vote) dans la Corporation Diagram. Diagram est un incubateur d'entreprises en démarrage qui crée et lance des sociétés de technologies, principalement dans les secteurs des services financiers (technologies financières) et des technologies climatiques. Diagram a lancé plus de 20 sociétés dans lesquelles elle a investi au moyen de cinq fonds. Au moment de la clôture de la transaction, la Société a déterminé qu'elle détenait, par l'entremise de Sagard, le contrôle de Diagram, conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*. Par conséquent, la Société a consolidé Diagram, y compris ses fonds contrôlés, à la date d'acquisition.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

- En janvier 2024, soit après la fin de l'exercice, SHMI a complété la transaction précédemment annoncée visant l'acquisition d'une participation stratégique dans Performance Equity Management, LLC (PEM), une société de placement mondiale multiproduits axée sur les actions de sociétés fermées. Son investissement dans PEM permet à Sagard d'établir une plateforme combinant des placements conjoints, des placements secondaires et des fonds de fonds. L'entente donne notamment à Sagard l'option de faire l'acquisition de la totalité des fonds propres restants de PEM le 31 décembre 2028.
- Le 13 mars 2024, soit après la fin de l'exercice, SHMI a annoncé l'acquisition d'une participation de 40 % dans HalseyPoint Asset Management, LLC (HalseyPoint), un gestionnaire de titres garantis par des prêts (CLO) établi aux États-Unis, ainsi que la conclusion d'un partenariat stratégique avec celui-ci. La stratégie de gestion de CLO de HalseyPoint permet d'élargir l'offre de Sagard en matière de crédit, qui inclut notamment des produits de crédit opportunistes et des prêts de premier rang partout en Amérique du Nord.

Résultats de Power Corporation

Cette section présente :

- les États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS;
- l'apport à Power Corporation de ses filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et de GBL, qui sont détenues par l'entremise de la Financière Power, ainsi que de l'apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société et des autres placements et entreprises autonomes de la Société au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation. Une analyse de l'apport de chacun des secteurs à présenter ainsi que d'autres composantes est présentée ci-après, à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, la Société a adopté une définition plus précise du bénéfice net ajusté. Cette modification concorde avec l'adoption d'une définition plus précise du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) par Lifeco dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} janvier 2023, afin de mettre à jour la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'améliorer la cohérence et la comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers. Les données des périodes comparatives de 2022 ont été retraitées pour tenir compte de cette modification. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

MODE DE PRÉSENTATION**Mesures financières et présentation conformes aux normes IFRS**

Les états financiers consolidés de 2023 de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers de la Société incluent les résultats consolidés de la Financière Power, qui comprennent les résultats de Lifeco, d'IGM, de Wealthsimple et des fonds Portage Ventures I, Portage Ventures II et Portage Ventures III, des entités sous le contrôle de la Financière Power. La participation de la Financière Power dans GBL est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les plateformes de placement gèrent et exploitent des fonds d'investissement dans des actifs alternatifs auxquels peuvent participer des investisseurs tiers, la Société et ses entreprises associées. La Société contrôle un fonds lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec le fonds et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a de diriger les activités pertinentes du fonds.

Présentation de la société de portefeuille

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, la Financière IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, ainsi que la société de portefeuille. Ces secteurs à présenter, de même que les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue son rendement en fonction de l'apport au bénéfice de chaque secteur opérationnel.

La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société. Les activités d'investissement à titre de société de portefeuille, y compris les participations dans Lifeco, IGM et les entités contrôlées au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débentures et les actions non participantes. Les analyses figurant aux sections Situation financière et Flux de trésorerie présentent les bilans et les états des flux de trésorerie de la société de portefeuille sur une base sectorielle; qui sont présentés à la note 36 des états financiers consolidés de 2023 de la Société, et des rapprochements de ces états sont présentés dans diverses sections de la présente revue de la performance financière.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états consolidés des résultats de Power Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont présentés ci-après. Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, IGM et GBL, ainsi que la société de portefeuille. Ce tableau reflète l'apport au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de ses secteurs à présenter, ainsi que l'apport provenant de Sagard et Power Sustainable, soit les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des fonds d'investissement et des participations contrôlées et consolidées, et des autres placements et entreprises autonomes de la Société.

Bénéfice net consolidé

	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation ^[2]	Power Corporation
							Bénéfice net consolidé
							2023
Exercices clos les 31 décembre							
Résultat des activités d'assurance							
Produits des activités d'assurance	20 402	–	–	–	–	–	20 402
Charges afférentes aux activités d'assurance	(15 777)	–	–	–	–	–	(15 777)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(1 544)	–	–	–	–	–	(1 544)
Total du résultat des activités d'assurance	3 081	–	–	–	–	–	3 081
Résultat de placement net							
Produits (pertes) de placement nets ^[3]	15 348	438	–	67	396	(390)	15 859
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^[4]	(13 820)	–	–	–	–	–	(13 820)
Total du résultat de placement net	1 528	438	–	67	396	(390)	2 039
Honoraires et autres produits	5 874	3 432	–	–	974	(113)	10 167
Charges d'exploitation et frais administratifs	(6 994)	(2 562)	–	(187)	(1 540)	69	(11 214)
Charges financières	(426)	(141)	–	(55)	(137)	(7)	(766)
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 063	1 167	–	(175)	(307)	(441)	3 307
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	5	200	423	99	1	(113)	615
Bénéfice avant impôt	3 068	1 367	423	(76)	(306)	(554)	3 922
Charge (économie) d'impôt sur le bénéfice	53	214	–	42	(31)	(15)	263
Bénéfice net – activités poursuivies	3 015	1 153	423	(118)	(275)	(539)	3 659
Perte nette – activités abandonnées	(124)	–	–	–	–	–	(124)
Bénéfice net	2 891	1 153	423	(118)	(275)	(539)	3 535
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 078	709	–	138	(98)	(539)	1 288
Détenteurs d'actions non participantes	–	–	–	52	–	–	52
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation ^[2]	1 813	444	423	(308)	(177)	–	2 195
	2 891	1 153	423	(118)	(275)	(539)	3 535
							3 676

[1] La colonne Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres comprend les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, et les autres placements et entreprises autonomes de la Société.

[2] Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux qu'elles ont elles-mêmes présentés. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions interassociées et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, ainsi que les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023. L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation et représente leur apport à la société de portefeuille.

[3] Comprend les produits de placement nets et les variations de la juste valeur par le biais du résultat net inclus dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

[4] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

En tant que société de portefeuille, la Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes. Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM et de GBL est présentée à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après.

APPORT AU BÉNÉFICE NET ET AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

Cette section présente l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de Lifeco, d'IGM et de GBL, de même que de Sagard et Power Sustainable, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des participations contrôlées et consolidées, ainsi que l'apport des autres placements et entreprises autonomes de la Société.

	2023	2022
		[montants retraités]
Exercices clos les 31 décembre		
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies^[1]		
Lifeco ^{[2][3]}	2 500	2 209
IGM ^[2]	510	538
GBL ^[2]	423	(133)
Incidence de la consolidation ^[4]	(43)	89
	3 390	2 703
Sagard et Power Sustainable	(161)	(365)
ChinaAMC ^[5]	2	57
Autres placements et entreprises autonomes	148	(20)
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(230)	(184)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(190)	(187)
	2 959	2 004
Ajustements^[6]		
Lifeco ^{[2][3]}	(549)	206
IGM ^[2]	204	–
Incidence de la consolidation	(278)	16
	(623)	222
Sagard et Power Sustainable	–	(10)
ChinaAMC ^[5]	(54)	–
	(677)	212
Bénéfice net lié aux activités poursuivies^[7]		
Lifeco ^{[2][3]}	1 951	2 415
IGM ^[2]	714	538
GBL ^[2]	423	(133)
Incidence de la consolidation	(321)	105
	2 767	2 925
Sagard et Power Sustainable	(161)	(375)
ChinaAMC ^[5]	(52)	57
Autres placements et entreprises autonomes	148	(20)
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(230)	(184)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(190)	(187)
	2 282	2 216
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam^[3]	(87)	(21)
Bénéfice net^[7]	2 195	2 195

[1] Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice net ajusté) est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco et d'IGM ainsi que de Sagard et Power Sustainable avec leur bénéfice net, se reporter aux sous-sections Lifeco, Financière IGM ainsi que Sagard et Power Sustainable dans la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après, qui présentent leur apport respectif au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

[2] Apport fondé sur le bénéfice présenté par Lifeco, IGM et GBL.

[3] Les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam.

[4] Voir le tableau ci-après pour obtenir plus de renseignements sur l'incidence de la consolidation.

[5] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction dans le cadre de laquelle la participation dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. La Société a vendu sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC à IGM et ne détient donc plus de participation directe dans ChinaAMC. Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[6] Se reporter à la section Ajustements ci-après, y compris aux détails portant sur l'incidence de la consolidation.

[7] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action

	2023	2022 [montants retraités]
Exercices clos les 31 décembre		
Bénéfice par action – de base^[1]		
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	4,47	2,99
Ajustements	(1,02)	0,31
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3,45	3,30
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	(0,13)	(0,03)
Bénéfice net	3,32	3,27

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

INCIDENCE DE LA CONSOLIDATION

L'incidence de la consolidation reflète :

- l'élimination des transactions intersociétés;
- la méthode comptable que la Société applique au bénéfice net présenté par les sociétés en exploitation cotées en bourse pour les placements sous contrôle commun, incluant :
 - [i] un ajustement lié aux participations de Lifeco dans PPSIE et SHMI;
 - [ii] une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, y compris Wealthsimple, Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Portage Capital Solutions, dans les apports de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective;
- les ajustements apportés à IGM et à GBL conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.

Le tableau suivant présente un résumé de l'incidence de la consolidation sur le bénéfice net ajusté pour Lifeco, IGM et GBL.

	2023	2022 [montants retraités]
Exercices clos les 31 décembre		
Lifeco	(50)	(30)
IGM	7	1
GBL	–	118
	(43)	89
Par action ^[1]	(0,07)	0,14

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

2023 par rapport à 2022

Bénéfice net	2 195 M\$ (3,32 \$ par action), comparativement à 2 195 M\$ (3,27 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 1,5 % par action.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 282 M\$ (3,45 \$ par action), comparativement à 2 216 M\$ (3,30 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 4,5 % par action.
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	2 959 M\$ (4,47 \$ par action), comparativement à 2 004 M\$ (2,99 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 49,5 % par action.
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net et au bénéfice net ajusté liés aux activités poursuivies	Apport de 2 767 M\$ au bénéfice net lié aux activités poursuivies, comparativement à 2 925 M\$ pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 5,4 %. Apport de 3 390 M\$ au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies, comparativement à 2 703 M\$ pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 25,4 %.

Principaux facteurs influant sur le bénéfice

Bénéfice net et bénéfice net ajusté liés aux activités poursuivies

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net et le bénéfice net ajusté de la Société ont respectivement augmenté de 66 M\$, ou 3,0 %, et de 955 M\$, ou 47,7 %, par rapport à la période correspondante de 2022.

- **Lifeco** : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont respectivement diminué de 464 M\$, ou 19,2 %, et augmenté de 291 M\$, ou 13,2 %.
- **IGM** : L'apport au bénéfice net a augmenté de 176 M\$, ou 32,7 %, et l'apport au bénéfice net ajusté a diminué de 28 M\$, ou 5,2 %.
- **GBL** : L'apport au bénéfice net s'est établi à 423 M\$, comparativement à un apport négatif de 133 M\$ en 2022.
- **Sagard et Power Sustainable** : Le bénéfice net comprend un apport positif de 11 M\$ de Sagard et un apport négatif de 172 M\$ de Power Sustainable en 2023, comparativement à un apport négatif de 42 M\$ de Sagard et à un apport négatif de 323 M\$ de Power Sustainable en 2022.

Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM, de GBL, et de Sagard et Power Sustainable est présentée aux sous-sections Lifeco, Financière IGM, GBL, et Sagard et Power Sustainable, dans la section Revue des résultats des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après.

Pour une analyse complémentaire des résultats de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

Revue des secteurs et des résultats d'exploitation

SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Lifeco

APERÇU DES ACTIVITÉS

Lifeco est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, des services de retraite et de placement, de la gestion d'actifs et de la réassurance. Lifeco exerce des activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques Canada Vie, Empower et Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a quatre principaux secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Lifeco fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, notamment en bonifiant sa présentation et sa communication de l'information financière afin que la manière dont elle crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître ses activités soit à la fois plus claire et plus transparente. Lifeco se concentre sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, soit : Solutions en milieu de travail (incluant les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, les produits collectifs de retraite, ainsi que les services d'administration de retraite et de tenue de dossiers), Gestion du patrimoine et des actifs (incluant les produits d'épargne et de gestion de patrimoine pour les particuliers) et Assurance et solutions de gestion des risques (incluant les couvertures individuelles d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, les rentes immédiates individuelles et les régimes de retraite individuels, ainsi que les produits de réassurance). Le 1^{er} janvier 2024, soit après la fin de l'exercice, Lifeco a complété la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Templeton et, en raison de la transaction, Putnam est présentée en tant qu'activités abandonnées.

L'exploitation canadienne est gérée par la Canada Vie, qui offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes principalement par l'entremise des unités Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et Assurances et rentes. Par l'intermédiaire de l'unité Solutions en milieu de travail, Lifeco offre à des clients collectifs au Canada des produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, des

produits collectifs d'assurance créances et des produits collectifs de retraite et d'investissement, incluant des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et dentaire, et d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite et de revenus de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés. Par l'entremise de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine, Lifeco offre des produits et des services de gestion de patrimoine axé sur l'épargne et le revenu à des clients individuels. L'unité Assurances et rentes offre des produits et des services individuels d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuelles et des produits de rentes collectifs à prime unique. L'exploitation américaine est gérée par Empower, par l'intermédiaire des unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, ainsi que par PanAgora, par l'intermédiaire de l'unité Gestion d'actifs. L'unité Régimes à cotisations définies – Empower aide les gens à épargner et à investir en plus de leur offrir des conseils par l'entremise de régimes à cotisations définies, de régimes à prestations définies et des régimes non admissibles offerts par l'employeur. L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre des solutions composées de produits individuels et fournit des produits et des services de gestion de patrimoine aux particuliers, notamment des comptes de retraite individuels et des comptes de placement après impôt. L'unité Gestion d'actifs offre des services de gestion de placements, des services administratifs et de distribution connexes, en plus de proposer un vaste éventail de produits de placement. L'unité Exploitation générale comprend des éléments non liés directement ou alloués aux unités Empower et PanAgora Asset Management, incluant un bloc de polices d'assurance-vie conservé, principalement constitué de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life Insurance Company, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance-vie rétrocédé. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam, qui a été classée en tant qu'activités abandonnées.

L'exploitation européenne exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande. L'unité Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services-conseils en matière de produits collectifs de retraite et d'avantages du personnel offerts en Irlande. L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement (y compris des obligations sous forme d'assurance-vie, des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite) offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de Lifeco en Irlande. En plus de gérer des actifs au nom des sociétés du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi des actifs au nom d'une vaste gamme

de clients institutionnels partout en Europe et en Amérique du Nord. L'unité Assurances et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut les activités de réassurance de Lifeco, sous le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques, qui sont principalement exercées aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales et englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter au rapport de gestion annuel de Lifeco.

RÉSULTATS

Apport à Power Corporation

	2023	2022 [montants retraités]
Exercices clos les 31 décembre		
Participation directe moyenne (%)	68,2	66,6
Apport au bénéfice		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 898	2 386
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	2 450	2 179
Total des dividendes reçus	1 322	1 216
Apport aux bilans de la société de portefeuille		
Valeur comptable de la participation dans Lifeco	15 326	14 579
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille	57,1	54,8
Juste valeur de la participation dans Lifeco	27 871	19 414
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur	68,7	57,7

Rapprochement de l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation

	2023	2022 [montants retraités]
Exercices clos les 31 décembre		
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :		
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies		
Tel qu'il a été présenté par Lifeco	2 500	2 209
Incidence de la consolidation ^[1]	(50)	(30)
	2 450	2 179
Ajustements		
Tels qu'ils ont été présentés par Lifeco	(549)	206
Incidence de la consolidation ^[2]	(3)	1
	(552)	207
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 898	2 386
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	(85)	(21)
Bénéfice net	1 813	2 365

[1] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, incluant un ajustement au titre des participations de Lifeco dans PPSIE et SHMI et une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières.

[2] Se reporter à la section Ajustements ci-après pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	2023	2022 [montants retraités]
Exercices clos les 31 décembre		
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^{[1][2][3]}	3,94	3,56
Ajustements ^[4]	(0,87)	0,33
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ^[1]	3,07	3,89
Bénéfice net^[1]	2,94	3,86

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental par action ordinaire », un ratio non conforme aux normes IFRS, dans les documents d'information publiés par Lifeco. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document. Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, Lifeco a précisé la définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2023 afin de mettre à jour la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'améliorer la cohérence et la comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.

[3] Les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam.

[4] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	2023	2022 [montants retraités]
Exercices clos les 31 décembre		
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies^{[1][2]}		
Exploitation canadienne	1 158	1 164
Exploitation américaine ^[3]	1 006	737
Exploitation européenne	777	845
Solutions de gestion du capital et des risques	794	598
Exploitation générale de Lifeco	(68)	(26)
	3 667	3 318
Ajustements^[4]		
Expérience sur le marché par rapport aux attentes	(307)	530
Profits (pertes) réalisés au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs	(121)	–
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ^[5]	(20)	47
Autres incidences non liées aux marchés ^{[5][6]}	(357)	(267)
	(805)	310
Bénéfice net lié aux activités poursuivies^[1]		
Exploitation canadienne	961	1 431
Exploitation américaine	769	464
Exploitation européenne	384	1 202
Solutions de gestion du capital et des risques	833	542
Exploitation générale de Lifeco	(85)	(11)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies^[1]	2 862	3 628
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam ^[3]	(124)	(32)
Bénéfice net^[1]	2 738	3 596

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Défini par Lifeco comme « le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) », une mesure financière non conforme aux normes IFRS, dans les documents d'information publiés par Lifeco. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement par secteur. Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, Lifeco a précisé la définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2023 afin de mettre à jour la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'améliorer la cohérence et la comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.

[3] Les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam.

[4] Se reporter à la section Ajustements ci-après. Désigné par Lifeco comme les « éléments exclus du bénéfice fondamental ».

[5] À la suite d'examens internes au sein de Lifeco, l'alignement de la révision de certaines hypothèses et de mesures prises par la direction ainsi que des incidences de la transformation des activités a été modifié afin de refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, le cas échéant.

[6] Comprend les incidences de la transformation des activités (incluant les charges de restructuration et d'intégration, ainsi que les coûts d'acquisition et de désinvestissement), l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et l'incidence des modifications aux lois fiscales.

2023 par rapport à 2022

Bénéfice net	2 738 M\$ (2,94 \$ par action), comparativement à 3 596 M\$ (3,86 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 23,8 % par action.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 862 M\$ (3,07 \$ par action), comparativement à 3 628 M\$ (3,89 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 21,1 % par action.
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	3 667 M\$ (3,94 \$ par action), comparativement à 3 318 M\$ (3,56 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 10,7 % par action.

CANADA

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a diminué de 470 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 961 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté a diminué de 6 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 1 158 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- l'incidence favorable de certaines estimations liées à l'impôt en 2022, qui ne s'est pas reproduite, ainsi qu'à la légère diminution de la MSC comptabilisée au titre des services fournis;
- partiellement contrebalancées par le bénéfice accru de la gamme de produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie découlant de la croissance des primes et des résultats solides enregistrés au chapitre de l'assurance-invalidité, ainsi que par la hausse du bénéfice relatif au surplus.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté avant impôt a augmenté de 10 % par rapport à la période correspondante de 2022.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 197 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 267 M\$ pour la période correspondante de 2022. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 139 M\$, comparativement à un montant positif de 136 M\$ pour la période correspondante de 2022. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont représenté un montant négatif de 38 M\$, comparativement à un montant positif de 87 M\$ pour la période correspondante de 2022, mais cette variation doit être prise en compte parallèlement aux incidences connexes de la MSC. Les résultats de la période correspondante de 2022 comprenaient une incidence favorable non récurrente de 63 M\$ au titre d'une modification du taux d'imposition prévu par la loi au Canada.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, Lifeco a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, Lifeco a accepté une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV), donnant lieu à des positions de fonds propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modérées, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, conformément aux attentes de la direction de Lifeco. Se reporter à la section Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements.

ÉTATS-UNIS (activités poursuivies)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 220 M\$ US (305 M\$ CA) par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 572 M\$ US (769 M\$ CA). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 749 M\$ US (1 006 M\$ CA), soit une augmentation de 186 M\$ US (269 M\$ CA) par rapport à la période correspondante de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à :

- une hausse des honoraires et autres produits découlant de la croissance interne des activités, de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers, ainsi que d'un ajustement favorable des honoraires liés à Prudential;
- la hausse de l'apport des placements et à la comptabilisation d'un bénéfice lié à Prudential pour un trimestre supplémentaire en 2023;
- partiellement contrebalancée par les pertes de valeur liées au crédit des prêts hypothécaires commerciaux au quatrième trimestre de 2023.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 177 M\$ US (237 M\$ CA), comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 211 M\$ US (273 M\$ CA) pour la période correspondante de 2022. La diminution des ajustements négatifs est principalement attribuable à la baisse des charges d'intégration et de restructuration se rapportant à la finalisation des intégrations de MassMutual et de Personal Capital en 2022, ainsi qu'à l'amélioration de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes. La diminution des ajustements négatifs a été partiellement contrebalancée par une provision comptabilisée au deuxième trimestre de 2023 relativement à la vente, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, de la quasi-totalité des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles d'Empower en 2019.

EUROPE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net s'est établi à 384 M\$, comparativement à 1 202 M\$ pour la période correspondante de 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté a diminué de 68 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 777 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- la baisse des rendements des placements dans l'unité Assurances et rentes et à des variations des attributions d'honoraires et de charges dans l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs;
- partiellement contrebalancées par les résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au sein de l'unité Solutions en milieu de travail, par l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité dans l'unité Assurances et rentes, ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 393 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 357 M\$ pour la période correspondante de 2022. La diminution des ajustements est principalement attribuable aux apports positifs, pour la période correspondante de 2022, des rendements plus élevés que prévu des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de l'incidence favorable de la hausse des taux sans risque, alors que les résultats de 2023 tiennent compte de l'expérience négative sur le marché par rapport aux attentes découlant de la baisse des valeurs des immeubles commerciaux, ainsi que des pertes réalisées au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs visant à favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus au deuxième trimestre de 2023. Ces réductions ont été partiellement contrebalancées par le profit net 127 M\$ à la vente d'un portefeuille de polices à AIB Life, ainsi qu'à l'incidence de la récupération d'un bloc de rentes en vigueur réassurées à l'interne, qui s'est traduite par un profit net de 110 M\$.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, Lifeco a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, Lifeco a accepté une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, donnant lieu à des positions de fonds propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modérées, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, conformément aux attentes de la direction de Lifeco. Se reporter à la section Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a augmenté de 291 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 833 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net ajusté a augmenté de 196 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 794 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance au chapitre des produits structurés et aux résultats nets positifs au chapitre de l'assurance découlant principalement de la matérialisation favorable des sinistres liée aux pertes à l'égard de la protection des biens immobiliers contre les catastrophes en 2022, ainsi qu'à une provision de 128 M\$ comptabilisée en 2022 au titre des sinistres estimés se rapportant à l'ouragan Ian. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables des activités d'assurance-vie aux États-Unis et de certaines transactions structurées.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 exclut des ajustements d'un montant positif de 39 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 56 M\$ pour la période correspondante de 2022. L'augmentation des ajustements est principalement attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit relatifs au cours de la période, partiellement contrebalancées par le montant net de la révision des hypothèses.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, Lifeco a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, Lifeco a accepté une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, donnant lieu à des positions de fonds propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modérées, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, conformément aux attentes de la direction de Lifeco. Se reporter à la section Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lié aux activités poursuivies lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction de Lifeco. Se reporter aux analyses détaillées présentées précédemment dans chacun des secteurs opérationnels de Lifeco.

En 2023, les ajustements représentant une incidence défavorable de 805 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Au quatrième trimestre de 2023, les ajustements comprennent une incidence défavorable nette de 228 M\$ sur le bénéfice, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 213 M\$ après impôt (351 M\$ avant impôt), les incidences de la transformation des activités de 67 M\$ après impôt (137 M\$ avant impôt) et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 31 M\$ après impôt (42 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une incidence favorable de 83 M\$ après impôt (incidence défavorable de 28 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction.
- Au troisième trimestre de 2023, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 14 M\$ sur le bénéfice, incluant une incidence défavorable de 106 M\$ après impôt (125 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, les incidences de la transformation des activités de 25 M\$ après impôt (33 M\$ avant impôt) et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 36 M\$ après impôt (48 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 153 M\$ après impôt (191 M\$ avant impôt).
- Au deuxième trimestre de 2023, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 351 M\$ sur le bénéfice, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 79 M\$ après impôt (92 M\$ avant impôt), des pertes réalisées de 121 M\$ après impôt (158 M\$ avant impôt) découlant de la vente d'actifs excédentaires évalués à la JVAERG à la suite du rééquilibrage des actifs, une incidence défavorable de 4 M\$ après impôt (5 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, les incidences de la transformation des activités de 111 M\$ après impôt (144 M\$ avant impôt) et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 36 M\$ après impôt (49 M\$ avant impôt).
- Au premier trimestre de 2023, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 212 M\$ sur le bénéfice, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 168 M\$ après impôt (209 M\$ avant impôt), les incidences de la transformation des activités de 19 M\$ après impôt (26 M\$ avant impôt) et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 32 M\$ après impôt (43 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une incidence favorable de 7 M\$ après impôt (9 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction.

En 2022, les ajustements représentant une incidence favorable de 310 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Au quatrième trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 416 M\$, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 386 M\$ après impôt (393 M\$ avant impôt), une incidence défavorable de 5 M\$ après impôt (21 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, les incidences de la transformation des activités de 61 M\$ après impôt (73 M\$ avant impôt) et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 27 M\$ après impôt (36 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une incidence favorable de 63 M\$ au titre des modifications aux lois fiscales.
- Au troisième trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence favorable nette de 177 M\$ sur le bénéfice, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 151 M\$ après impôt (228 M\$ avant impôt) et une incidence favorable de 85 M\$ après impôt (96 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les incidences de la transformation des activités de 23 M\$ après impôt (42 M\$ avant impôt) et par l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 36 M\$ après impôt (47 M\$ avant impôt).

Financière IGM

APERÇU DES ACTIVITÉS

IGM est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Les activités principales d'IGM se composent du gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et du gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. IGM détient également un certain nombre d'investissements stratégiques dont tirent avantage les filiales en exploitation et qui améliorent les perspectives de croissance d'IGM. Au quatrième trimestre de 2023, IGM a restructuré ses secteurs à présenter afin de mieux refléter et de simplifier les secteurs d'activité de la Société, lesquels comprennent désormais les secteurs de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs. IGM compte trois secteurs à présenter, soit Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Activités internes et autres.

Le secteur Gestion de patrimoine reflète les activités des entreprises principales et des investissements stratégiques, qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes aux ménages de clients de détail. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine, une organisation de distribution au détail qui offre des services aux ménages canadiens par l'entremise de ses courtiers en valeurs mobilières, de ses courtiers de fonds communs de placement et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. IG Gestion de patrimoine fournit des services complets de planification financière personnelle en offrant une vaste gamme de produits et de services financiers dans les domaines de la planification financière avancée, des services bancaires hypothécaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à ses clients des services complets de planification qui leur permettent de synchroniser leur vie financière. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment les services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire, ainsi que l'investissement stratégique d'IGM dans Rockefeller (classé en tant que participation dans une entreprise associée) et celui dans Wealthsimple (classé par IGM comme une participation à la JVAERG). Ce secteur comprenait également IPC, qui a été vendue le 30 novembre 2023.

- Au deuxième trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 73 M\$ sur le bénéfice, incluant une incidence défavorable de 15 M\$ après impôt (17 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, les incidences de la transformation des activités de 101 M\$ après impôt (131 M\$ avant impôt) et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 36 M\$ après impôt (49 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 79 M\$ après impôt (152 M\$ avant impôt).
- Au premier trimestre de 2022, les ajustements comprenaient une incidence favorable nette de 622 M\$ sur le bénéfice, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 686 M\$ après impôt (864 M\$ avant impôt), partiellement contrebalancée par une incidence défavorable de 18 M\$ après impôt (19 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, les incidences de la transformation des activités de 19 M\$ après impôt (25 M\$ avant impôt), ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 27 M\$ après impôt (35 M\$ avant impôt).

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel de Lifeco. Il est possible d'obtenir le plus récent rapport de gestion annuel de Lifeco dans le profil de la société sur SEDAR+ (www.sedarplus.com).

Le secteur Gestion d'actifs reflète les activités des entreprises principales et des investissements stratégiques, qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements. Ce secteur comprend les activités de Placements Mackenzie, qui offre des services de gestion de placements destinés à une gamme de fonds d'investissement distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, ainsi qu'au moyen de mandats de conseiller institutionnel pour des institutions financières, des fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui offre des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats de placement grâce à une structure d'équipes spécialisées utilisant une multitude de canaux de distribution. Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques d'IGM dans ChinaAMC et Northleaf, qui sont classés comme des participations dans des entreprises associées.

Le secteur Activités internes et autres représente principalement les investissements effectués par IGM dans Lifeco et les fonds Portage Ventures (se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs), ainsi que le capital non attribué d'IGM et les écritures d'élimination liées à la consolidation.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter au rapport de gestion annuel d'IGM.

RÉSULTATS**Apport à Power Corporation**

	2023	2022 [montants retraités]
Exercices clos les 31 décembre		
Participation directe moyenne (%)	62,1	62,0
Apport au bénéfice		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	446	554
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	517	539
Total des dividendes reçus	333	333
Apport aux bilans de la société de portefeuille		
Valeur comptable de la participation dans IGM	3 702	3 607
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille	13,8	13,6
Juste valeur de la participation dans IGM	5 179	5 592
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur	12,8	16,6

Rapprochement de l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation

	2023	2022 [montants retraités]
Exercices clos les 31 décembre		
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :		
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies		
Tel qu'il a été présenté par IGM ^[1]	510	538
Incidence de la consolidation ^[2]	7	1
	517	539
Ajustements		
Tel qu'ils ont été présentés par IGM	204	–
Incidence de la consolidation ^[3]	(275)	15
	(71)	15
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	446	554
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées		
Incidence de la consolidation ^[4]	(2)	–
Bénéfice net	444	554

[1] Selon le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés, la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, incluant une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, et reflétait les ajustements apportés conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023. Le 1^{er} janvier 2018, IGM a adopté IFRS 9; Power Corporation avait reporté l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023. L'incidence de la consolidation figurant dans les périodes comparatives a été retraitée pour tenir compte de l'application d'IFRS 17.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

[4] Représente la quote-part revenant à IGM des activités abandonnées de Lifeco.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par IGM

	2023	2022
Exercices clos les 31 décembre		
Bénéfice net ajusté ^{[1][2]}	3,44	3,63
Ajustements ^{[3][4]}	1,38	–
Bénéfice net^[1]	4,82	3,63

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] Le bénéfice net ajusté par action est désigné comme un ratio non conforme aux normes IFRS par IGM dans les documents d'information publiés par IGM. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[4] Désigné comme les « autres éléments » par IGM dans les documents d'information publiés par IGM. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

Apport au bénéfice net ajusté par secteur et au bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par IGM

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Gestion de patrimoine ^{[1][2]}	443	448
Gestion d'actifs ^{[1][2]}	310	284
Activités propres et autres ^{[1][2]}	68	135
Bénéfice net ajusté ^{[3][4]}	821	867
Ajustements ^{[4][5]}	328	—
Bénéfice net^[3]	1 149	867

[1] Au quatrième trimestre de 2023, IGM a restructuré ses secteurs à présenter afin de mieux refléter et de simplifier ses secteurs d'activité, lesquels comprennent désormais les secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs. La révision des secteurs reflète le fait que Rockefeller et Wealthsimple font partie du secteur Gestion de patrimoine et que ChinaAMC et Northleaf font partie du secteur Gestion d'actifs. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice présenté par IGM. Les informations comparatives ont été retraitées pour tenir compte de la restructuration des secteurs.

[2] La dette et les charges d'intérêts sont attribuées à chaque secteur en fonction de l'évaluation faite par IGM i) de la capacité à assurer le service de la dette et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré.

[3] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[4] Le bénéfice net ajusté est désigné comme un ratio non conforme aux normes IFRS par IGM dans les documents d'information publiés par IGM. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

[5] Désigné comme les « autres éléments » par IGM dans les documents d'information publiés par IGM. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

2023 par rapport à 2022

Bénéfice net	1 149 M\$ (4,82 \$ par action), comparativement à 867 M\$ (3,63 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 32,8 % par action. En 2023, le bénéfice net inclut le profit de 169 M\$ comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco et son profit de 221 M\$ comptabilisé à la vente d'IPC à Lifeco. La Société a éliminé ces profits au moment de la consolidation.
Bénéfice net ajusté	821 M\$ (3,44 \$ par action), comparativement à 867 M\$ (3,63 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 5,2 % par action.

Le bénéfice net ajusté exclut des ajustements représentant une incidence favorable nette de 328 M\$ sur le bénéfice au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Il n'y avait pas eu d'ajustements au cours de l'exercice 2022. Ces ajustements ne sont pas affectés aux secteurs. Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté de chaque secteur sont résumés ci-dessous.

GESTION DE PATRIMOINE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a diminué de 5 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 443 M\$. Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine comprend un bénéfice net de 15 M\$ lié à IPC, qu'IGM présente en tant qu'activités abandonnées, comparativement à 11 M\$ pour la période correspondante de 2022. Les résultats du secteur comprennent également un apport négatif de 4 M\$ des investissements stratégiques. Le bénéfice net d'IG Gestion de patrimoine a diminué de 5 M\$, pour s'établir à 432 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une diminution de 14 M\$ des autres produits de planification financière, qui se sont établis à 126 M\$, principalement en raison de la baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et de la baisse des produits tirés de la distribution des produits bancaires, partiellement contrebalancée par la hausse des produits tirés de la distribution des produits d'assurance. La baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires est attribuable aux ajustements de la juste valeur et aux marges nettes découlant des taux d'intérêt actuels.
- Une diminution de 3 M\$ des produits tirés des frais de rachat, qui se sont chiffrés à 1 M\$.
- Une augmentation de 40 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 923 M\$ pour l'exercice, incluant la rémunération versée aux conseillers, dont la plus grande part varie directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 26 M\$ pour se chiffrer à 584 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif sous services-conseils, de l'échéance des unités de commissions de vente différées et d'autres changements apportés à la rémunération. Les versements liés à la rémunération fondée sur les ventes sont calculés à partir du volume des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients et sont inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux liés à l'obtention d'un contrat auprès de clients. La rémunération fondée sur les ventes a augmenté de 16 M\$ pour se chiffrer à 92 M\$.
- Une augmentation de 14 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien, qui se sont chiffrées à 438 M\$, comprenant les coûts engagés pour soutenir la fonction de gestion de patrimoine et les autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que des charges liées aux autres unités d'exploitation fonctionnelles et des charges de la société.
- Une augmentation de 3 M\$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller, qui se sont établies à 172 M\$, principalement en raison des variations de l'actif géré.
- Une augmentation de 9 M\$ des charges d'intérêts, qui se sont chiffrées à 98 M\$, comprenant l'affectation des charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges d'intérêts sur les contrats de location. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme sont calculées en fonction de l'affectation de la dette à long terme d'IGM à IG Gestion de patrimoine. L'affectation de la dette a augmenté au cours du deuxième trimestre de 2023, en raison de l'émission de titres d'emprunt à long terme par IGM.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 48 M\$ des produits tirés des honoraires de consultation, qui se sont chiffrés à 1 189 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 4,4 % de l'actif sous services-conseils moyen. Le taux moyen des honoraires de consultation au cours de l'exercice s'est établi à 102,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 102,5 points de base en 2022.
- Une augmentation de 15 M\$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, qui se sont chiffrés à 891 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 2,2 % de l'actif géré moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour l'exercice s'est établi à 85,7 points de base de l'actif géré, comparativement à 85,9 points de base en 2022.
- Une augmentation de 11 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 13 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent des profits et des pertes latents sur les placements dans des fonds exclusifs enregistrés au cours de l'exercice, des produits de placement tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des titres et d'autres produits qui ne sont pas liés aux principales activités d'IG Gestion de patrimoine. Ils comprennent également une charge provenant du secteur Activités internes et autres visant l'utilisation de capital non attribué.
- Une diminution de 4 M\$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 156 M\$.

GESTION D'ACTIFS

Le secteur Gestion d'actifs comprend les honoraires provenant des fonds communs de placement d'IGM, du secteur Gestion de patrimoine et de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a augmenté de 26 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 310 M\$. Le bénéfice net du secteur Gestion d'actifs comprend un apport positif de 106 M\$ des investissements stratégiques, comparativement à un montant de 71 M\$ pour la période correspondante de 2022, et reflète l'acquisition par IGM d'une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC en janvier 2023. Le bénéfice net de Mackenzie a diminué de 9 M\$, pour s'établir à 204 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une diminution de 10 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets, soit les honoraires de gestion d'actifs contrebalancés par les charges de rémunération versées aux courtiers, qui se sont établis à 740 M\$, principalement en raison d'une diminution de 12 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets – tierces parties attribuable à une diminution de

2,0 % de l'actif géré moyen, contrebalancée par une hausse du taux des honoraires de gestion d'actifs nets. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie s'est établi à 54,4 points de base, comparativement à 54,2 points de base en 2022. L'augmentation du taux est principalement attribuable à la baisse des commissions de vente, partiellement contrebalancée par une modification de la composition de l'actif géré. Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine se sont établis à 114 M\$, soit une augmentation de 2 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022. L'augmentation des honoraires de gestion est attribuable à une augmentation du taux des honoraires de gestion. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le taux des honoraires de gestion de Mackenzie s'est établi à 14,9 points de base, comparativement à 14,7 points de base en 2022.

- Une augmentation de 6 M\$ des charges, qui se sont établies à 448 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 4 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 84 M\$ au cours de l'exercice. Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires comprennent principalement les activités de distribution aux intermédiaires, qui varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont chiffrées à 360 M\$, soit une augmentation de 2 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, et comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris les processus technologiques et d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'intérieur, de même que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces charges incluent principalement des charges liées à la rémunération et à la technologie et d'autres charges liées aux fournisseurs de services.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 6 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 12 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs, qui sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des investisseurs tiers.
- Une diminution de 2 M\$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 74 M\$.

ACTIF GÉRÉ ET ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS

L'actif sous services-conseils est un indicateur de performance clé du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif géré est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs et un indicateur additionnel des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. Se reporter à la section Autres mesures pour obtenir une définition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

31 décembre [en milliards de dollars]	2023	2022
Gestion de patrimoine ^[1]		
Actif géré d'IG Gestion de patrimoine	107,6	99,3
Autres éléments de l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine	13,6	11,5
Actif sous services-conseils	121,2	110,8
Gestion d'actifs		
Actif géré de tiers	118,9	113,1
Comptes gérés à titre de sous-conseiller et actif géré du secteur Gestion de patrimoine	76,8	73,5
Actif géré	195,7	186,6
Données consolidées ^{[1][2]}		
Actif géré	226,6	213,6
Actif géré et actif sous services-conseils ^[3]	240,2	224,2

[1] Exclut l'actif géré ainsi que l'actif géré et l'actif sous services-conseils d'IPC, qu'IGM a présentée en tant qu'activités abandonnées. Les informations comparatives présentées ont été retraitées afin d'exclure IPC.

[2] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenus dans les différentes sociétés en exploitation d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[3] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen.

[en milliards de dollars]	2023				2022			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Gestion de patrimoine ^[1]								
Actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine	117,1	116,9	116,1	114,7	109,6	108,5	110,7	116,3
Actif géré d'IG Gestion de patrimoine	104,2	104,7	104,2	103,3	99,2	99,1	101,8	107,4
Gestion d'actifs								
Actif géré de tiers	114,1	115,5	116,3	115,7	112,7	113,4	118,5	125,7
Total de l'actif géré	189,3	191,9	193,1	192,0	186,3	187,3	195,5	205,5
Données consolidées ^{[1][2]}								
Actif géré	219,2	221,5	221,8	220,2	213,1	213,8	221,4	234,2
Actif géré et actif sous services-conseils ^[3]	232,1	233,7	233,6	231,6	222,6	222,4	229,4	242,1

[1] Exclut l'actif géré ainsi que l'actif géré et l'actif sous services-conseils d'IPC, qu'IGM a présentée en tant qu'activités abandonnées. Les informations comparatives présentées ont été retraitées afin d'exclure IPC.

[2] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenus dans les différentes sociétés en exploitation d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[3] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction d'IGM.

En 2023, les ajustements représentant une incidence favorable de 328 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Pour le quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté exclut une incidence favorable de 221 M\$ après impôt (221 M\$ avant impôt) se rapportant au profit net, déduction faite des coûts de transaction, comptabilisé par IGM à la vente d'IPC à Lifeco. La Société n'a pas inclus le montant du profit sur la vente d'IPC dans ses ajustements, puisque ce profit a été éliminé au moment de la consolidation.
- Pour le deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté exclut une incidence défavorable de 68 M\$ après impôt (95 M\$ avant impôt) comprenant les éléments suivants :
 - Des charges de restructuration et d'autres charges de 76 M\$ après impôt (103 M\$ avant impôt) découlant d'une plus grande rationalisation et simplification du modèle opérationnel d'IGM afin qu'il s'aligne davantage sur les priorités d'affaires. Ces initiatives comprennent : i) des changements apportés à la structure organisationnelle, y compris l'harmonisation de la structure organisationnelle d'IGM, qui permettront de mieux répondre aux besoins croissants de ses activités et de mener à bien ses initiatives stratégiques clés, ainsi qu'une optimisation des ressources et de la structure des talents d'IGM visant à mieux répondre aux besoins croissants des activités, à favoriser les partenariats dans l'ensemble de ses activités et à fonctionner de façon plus efficace et efficiente; ii) une transformation numérique qui se traduira par l'abandon des systèmes en double, de même que par l'automatisation et la modernisation

GBL

APERÇU DES ACTIVITÉS

GBL est une société de portefeuille de placement bien établie. À titre d'investisseur actif de premier plan en Europe, GBL est axée sur la création de valeur à long terme, soutenue par un actionnariat familial stable, et elle considère les facteurs ESG comme étant indissociablement liés à la création de valeur. GBL vise à faire croître son portefeuille diversifié de grande qualité composé de placements cotés, privés et dans des actifs alternatifs. GBL Capital, qui exerce les activités du groupe liées aux actifs alternatifs, fournit des sources de diversification additionnelles au portefeuille de GBL. De plus, GBL développe ses activités de gestion d'actifs pour le compte de tiers par l'entremise de Sienna Investment Managers, une filiale en propriété exclusive. Le portefeuille de GBL est composé de sociétés d'envergure mondiale, chefs de file dans leur secteur, auprès desquelles GBL peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel engagé.

Au 31 décembre 2023, le portefeuille de GBL était essentiellement composé de placements dans les entités suivantes (participation en %) :

Entités ouvertes

- Imerys (EPA : NK) (54,6 %) – solutions de produits minéraux industriels de spécialité
- SGS (SIX : SGSN) (19,3 %) – solutions de contrôle, d'inspection et de certification
- Pernod Ricard (EPA : RI) (6,7 %) – vins et spiritueux
- adidas (XETR : ADS) (7,6 %) – conception, développement et distribution d'articles de sport
- Umicore (EBR : UMI) (15,9 %) – catalyseurs automobiles, matériaux de cathode pour batteries et recyclage des métaux précieux
- Concentrix + Webhelp (Nasdaq : CNXC) (13,2 %) – fournisseur mondial de services et de technologies en matière d'expérience client
- Ontex (EBR : ONTEX) (19,98 %) – fournisseur de solutions d'hygiène personnelle

de l'infrastructure technologique d'IGM dans le but d'accroître l'efficience et sa capacité à répondre aux besoins des clients; et iii) une consolidation immobilière de l'empreinte d'IG Gestion de patrimoine afin de refléter l'adoption d'un modèle de travail hybride et de nouvelles technologies.

- Une diminution de 6 M\$ après impôt (6 M\$ avant impôt), comptabilisée de façon prospective, du profit comptabilisé par IGM au premier trimestre à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco. La Société n'a pas inclus le montant du profit sur la vente de Lifeco dans ses ajustements, puisque ce profit a été éliminé au moment de la consolidation.
- Un ajustement de 15 M\$ après impôt (15 M\$ avant impôt) au titre de l'incidence liée à IFRS 17 pour Lifeco, représentant un changement d'estimation qu'IGM a comptabilisé de façon prospective. La Société a éliminé cet ajustement dans l'incidence de la consolidation au moment de la consolidation.
- Pour le premier trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté exclut une incidence favorable de 175 M\$ après impôt (179 M\$ avant impôt) se rapportant à la vente par IGM à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco. La Société n'a pas inclus le montant du profit sur la vente de Lifeco dans ses ajustements, puisque ce profit a été éliminé au moment de la consolidation.

IGM n'avait présenté aucun ajustement en 2022.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel d'IGM. Il est possible d'obtenir le plus récent rapport de gestion annuel d'IGM dans le profil de la société sur SEDAR+ (www.sedarplus.com).

Entités fermées

- Affidea (99,2 %) – fournisseur de services de soins de santé spécialisés
- Sanoptis (83,4 %) – fournisseur de services ophtalmologiques
- Canyon (48,7 %) – fabricant de vélos haut de gamme vendus directement aux consommateurs
- Parques Reunidos (23,0 %) – exploitant de parcs de loisirs
- Voodoo (15,9 %) – concepteur et éditeur de jeux mobiles

Par l'entremise de GBL Capital et de Sienna Investment Managers, GBL a étendu ses activités à la gestion d'actifs alternatifs et elle développe un portefeuille de placements alternatifs composé de placements dans des fonds gérés à l'externe et de placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées. Elle offre également une gamme complète de stratégies de placement fortement axées sur les facteurs ESG par l'intermédiaire de ses gestionnaires d'actifs externes dotés d'une expertise dans de multiples domaines. Les stratégies gérées par Sienna Investment Managers englobent les actifs cotés, les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privé, le capital de risque et l'immobilier.

Au 31 décembre 2023, la valeur de l'actif net déclarée par GBL (se reporter à la section Autres mesures) s'établissait à 16 671 M€, comparativement à 17 775 M€ au 31 décembre 2022.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter aux documents d'information publiés par GBL.

RÉSULTATS**Apport à Power Corporation**

	2023	2022
Exercices clos les 31 décembre		
Participation directe moyenne (%) ^[1]	15,3	14,8
Apport au bénéfice net lié aux activités poursuivies	423	(15)
Total des dividendes reçus ^[2]	92	84
Apport aux bilans de la société de portefeuille		
Valeur comptable de la participation dans GBL	3 717	3 314
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille	13,8	12,5
Juste valeur de la participation dans GBL à la juste valeur	2 295	2 388
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur	5,7	7,1

[1] La participation directe moyenne présentée ne tient pas compte de l'incidence des actions propres détenues par GBL. L'intérêt économique moyen, incluant l'incidence des actions propres, s'est établi à 16,9 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (15,9 % en 2022).

[2] Le total des dividendes reçus de Parjointco s'est chiffré à 63 M€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 62 M€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Rapprochement de l'apport au bénéfice net de Power Corporation

	2023	2022
Exercices clos les 31 décembre [en millions de dollars canadiens]		
Apport au bénéfice net de Power Corporation :		
Tel qu'il a été présenté par GBL	423	(133)
Incidence de la consolidation ^[1]	–	118
Bénéfice net (perte nette)	423	(15)

[1] La Société a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023. L'apport à la Société avant le 1^{er} janvier 2023 comprend un ajustement lié à GBL, conformément à IAS 39, tel qu'il est décrit ci-après.

Apport au bénéfice net (à la perte nette), tel qu'il a été présenté par GBL

Exercices clos les 31 décembre [en millions d'euros]	2023	2022
Quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises associées et des sociétés en exploitation consolidées de :		
Imerys	28	130
Webhelp	14	26
Parques Reunidos/Piolin II	(22)	1
Canyon	(6)	11
Sanoptis	(47)	(21)
Affidea	(42)	(30)
GBL Capital et Sienna Investment Managers	48	(12)
	(27)	105
Dividendes nets tirés des placements :		
SGS	118	110
Pernod Ricard	81	82
Holcim	34	28
Umicore	31	31
GEA	10	10
adidas	8	39
MOWI	1	19
Autres ^[1]	3	3
	286	322
Autres produits financiers (charges financières)		
Dérivés liés à des obligations échangeables et convertibles	61	98
Variation de la valeur du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp	107	(255)
Autres produits financiers (charges financières)	252	(459)
	420	(616)
Autres produits (charges) d'exploitation		
Variation de la valeur du passif au titre du régime de rémunération incitative des employés de Webhelp	(112)	(159)
Autres produits (charges) d'exploitation	(121)	(114)
	(233)	(273)
Profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants	1 308	(87)
Produits (charges) d'intérêts	(30)	(34)
Impôt	(1)	(2)
Bénéfice net (perte nette)^{[2][3]}	1 723	(585)

[1] Comprend le dividende de Concentrix.

[2] Désigné comme le « résultat net consolidé conforme aux normes IFRS » dans l'information publiée par GBL.

[3] Attribuable aux actionnaires de GBL.

2023 par rapport à 2022

Bénéfice net (perte nette)	Bénéfice net de 1 723 M€, comparativement à une perte nette de 585 M€ pour la période correspondante de 2022. Le bénéfice net de GBL au troisième trimestre de 2023 comprenait un profit de 1,3 G€ comptabilisé à la déconsolidation de Webhelp, incluant la reprise du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp.
----------------------------	---

AJUSTEMENTS APPORTÉS À L'APPORT DE GBL CONFORMÉMENT À IAS 39

Le 1^{er} janvier 2018, GBL a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. Power Corporation avait reporté l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 et l'a appliquée de façon prospective. La Société a classé les placements détenus par GBL conformément au classement de GBL en vertu d'IFRS 9. GBL a classé ses placements dans des entités ouvertes et dans Voodoo à la juste valeur par le biais du résultat global (JVAERG), un classement facultatif des instruments de fonds propres en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les fonds propres.

Le tableau suivant présente les ajustements de l'apport de GBL au bénéfice de Power Corporation, conformément à IAS 39 pour les périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société le 1^{er} janvier 2023.

Exercice clos le 31 décembre [en millions de dollars canadiens]	2022
Cession partielle du placement dans Pernod Ricard ^[1]	67
Cession partielle du placement dans MOWI ^[2]	22
Charges pour perte de valeur au titre des placements cotés ^[3]	(7)
Charges pour perte de valeur au titre des placements dans des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées ^[4]	(107)
Cession de fonds alternatifs et autres ^[5]	38
Reprise de pertes latentes sur les fonds alternatifs et autres ^[6]	105
Total	118

[1] Au cours du quatrième trimestre de 2022, une partie du placement dans Pernod Ricard avait été cédée, ce qui s'est traduit par un profit. Ce profit n'avait pas été comptabilisé dans le bénéfice de GBL puisque le placement est classé comme étant à la JVAERG. La quote-part revenant à Power Corporation s'était chiffrée à 67 M\$ et comprenait un recouvrement lié à la reprise d'une perte de valeur précédemment comptabilisée.

[2] Au cours du deuxième trimestre de 2022, une partie du placement dans MOWI avait été cédée, ce qui s'est traduit par un profit. Ce profit n'avait pas été comptabilisé dans le bénéfice de GBL puisque le placement était classé comme étant à la JVAERG. La quote-part revenant à Power Corporation s'était chiffrée à 22 M\$.

[3] En vertu d'IFRS 9, GBL classe la majorité de ses placements dans des entités ouvertes à la JVAERG et, par conséquent, les charges pour perte de valeur ne sont pas comptabilisées dans le bénéfice. Le placement dans Ontex avait déjà subi une perte de valeur, qui s'était traduite par un coût ajusté de 6,99 € par action. Au cours des premier et troisième trimestres de 2022, le cours de l'action avait diminué pour atteindre respectivement 6,63 € et 5,52 €, ce qui avait donné lieu à une charge pour perte de valeur. La quote-part revenant à la Société s'était chiffrée à 1 M\$ pour le premier trimestre et à 4 M\$ pour le troisième trimestre.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, la quote-part revenant à la Société d'une charge pour perte de valeur sur les autres placements s'était chiffrée à 2 M\$.

[4] GBL classe les placements dans des fonds alternatifs et les placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées à la JVRN, conformément à IFRS 9, et comptabilise les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. Power Corporation classait ces placements comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39. Au cours des deuxièmes et troisièmes trimestres de 2022, la valeur de certains placements dans des actions de sociétés fermées, principalement dans le portefeuille d'actifs numériques de GBL, avait été réduite en-dessous de leur coût, ce qui s'était traduit par des charges pour perte de valeur. La quote-part revenant à la Société des charges pour perte de valeur s'était chiffrée à 84 M\$ pour le deuxième trimestre et à 23 M\$ pour le troisième trimestre de 2022.

[5] En 2022, des placements détenus par l'entremise de fonds alternatifs et d'autres fonds d'investissement classés comme étant à la JVRN conformément à IFRS 9 avaient été cédés, ce qui avait donné lieu à des profits réalisés. La quote-part revenant à Power Corporation des profits réalisés, conformément à IAS 39, s'était chiffrée à 38 M\$, dont une tranche de 3 M\$ comptabilisée au quatrième trimestre de 2022.

[6] GBL classe les placements dans des fonds alternatifs à la JVRN, conformément à IFRS 9, et comptabilise les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. Power Corporation n'a pas comptabilisé ces variations latentes de la juste valeur dans les résultats et classait ces placements comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net s'est chiffré à 1 723 M€, comparativement à une perte nette de 585 M€ pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation du bénéfice net est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une augmentation de 1 395 M€ de l'apport des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants, représentant un apport de 1 308 M€ pour GBL, comparativement à une perte nette de 87 M€ pour la période correspondante de 2022. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, GBL a comptabilisé un profit de 1,3 G€ à la déconsolidation de Webhelp à la suite de la clôture de la transaction avec Concentrix, le 25 septembre 2023. Le profit à la déconsolidation de Webhelp inclut la reprise du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp, qui a été éteint à la clôture de la transaction. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, GBL avait
- comptabilisé une perte de valeur de 103 M€ au titre d'un placement détenu par GBL Capital et une charge pour perte de valeur au titre du goodwill de Sienna Real Estate, partiellement contrebalancées par un profit net comptabilisé à la vente d'un placement détenu par GBL Capital.
- Une augmentation de 1 036 M€ des autres produits financiers, qui se sont chiffrés à 420 M€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des charges financières de 616 M€ au cours de la période correspondante de 2022. Les autres produits financiers comprennent :
 - un profit de 61 M€ au titre de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés liés aux obligations échangeables de GEA et de Pernod Ricard et aux obligations convertibles émises par GBL, comparativement à un profit de 98 M€ pour la période correspondante de 2022;

Les placements dans des fonds alternatifs et les placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les dispositions transitoires d'IFRS 9 exigent que tous les profits et pertes latents sur les placements auparavant classés comme disponibles à la vente demeurent de façon permanente dans les fonds propres. Les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

- une incidence favorable de 107 M€ liée à la diminution du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp, y compris l'incidence de l'actualisation, qui a été réévalué jusqu'à son extinction à la suite de la clôture de la transaction avec Concentrix, comparativement à une incidence défavorable de 255 M€ liée à l'augmentation du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp pour la période correspondante de 2022;
- une augmentation nette de 188 M€ de la juste valeur des placements dans des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées de GBL Capital classés comme étant à la JVRN pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à une diminution nette de 487 M€ de la juste valeur au cours de la période correspondante de 2022.
- Une augmentation de 60 M€ de l'apport des participations consolidées ou comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par GBL Capital et Sienna Investment Managers, représentant un apport positif de 48 M€ au bénéfice de GBL, comparativement à un apport négatif de 12 M€ pour l'exercice 2022.
- Une diminution de 40 M€ des autres charges d'exploitation, qui ont totalisé 233 M€. L'augmentation des passifs comptabilisés au titre du régime de rémunération incitative des employés de Webhelp s'est chiffrée à 112 M€ au cours de l'exercice, y compris l'incidence de l'actualisation et de l'acquisition des droits, qui ont été réévalués jusqu'à leur extinction à la suite de la clôture de la transaction avec Concentrix, comparativement à une augmentation de 159 M€ des passifs pour la période correspondante de 2022.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une diminution de 102 M€ de l'apport d'Imerys au bénéfice de GBL, représentant un apport de 28 M€ au bénéfice de GBL, comparativement à un apport de 130 M€ pour l'exercice 2022. L'apport en 2023 comprend la quote-part revenant à GBL d'une charge pour perte de valeur de 96 M€ comptabilisée par Imerys au titre de ses actifs destinés à l'industrie papetière, reflétant les conditions actuelles du marché et les récentes déclarations d'intérêt reçues à l'égard de ce groupe d'actifs.
- Une diminution de 36 M€ des dividendes, qui se sont établis à 286 M€, principalement en raison d'une diminution des dividendes reçus d'adidas et de MOWI, partiellement contrebalancée par une augmentation des dividendes reçus de SGS et de Holcim.
- Une augmentation de 26 M€ de l'apport négatif de Sanoptis au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 47 M€ au bénéfice de GBL, comparativement à un apport négatif de 21 M€ pour l'exercice 2022. Sanoptis a été acquise au cours du troisième trimestre de 2022, et les coûts engagés en 2022 étaient principalement liés à l'acquisition.
- Une diminution de 23 M€ de l'apport de Piolin II S.à.r.l. au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 22 M€ pour GBL, comparativement à un apport positif de 1 M€ pour l'exercice 2022.
- Une diminution de 17 M€ de l'apport de Canyon au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 6 M€ pour GBL, comparativement à un apport positif de 11 M€ pour l'exercice 2022.
- Une augmentation de 12 M€ de l'apport négatif d'Affidea au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 42 M€ au bénéfice de GBL, comparativement à un apport négatif de 30 M€ pour l'exercice 2022. Affidea a été acquise au cours du troisième trimestre de 2022, et les coûts engagés en 2022 étaient principalement liés à l'acquisition.
- Une diminution de 12 M€ de l'apport de Webhelp au bénéfice de GBL, représentant un apport de 14 M€, du fait que Webhelp a été déconsolidée au troisième trimestre de 2023 à la suite de la clôture de la transaction avec Concentrix.

Taux de change moyens

Les taux de change moyens pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 étaient les suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022	Variation en %
€/\$ CA	1,4597	1,3696	6,6

L'information ci-dessus est tirée des documents d'information publiés par GBL. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web (www.gbl.com).

AUTRES COMPOSANTES DU BÉNÉFICE

Sagard et Power Sustainable

Par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable, la Société développe des sociétés de gestion d'actifs alternatifs qui tirent parti des capacités de placement créées au fil de nombreuses années dans plusieurs catégories d'actifs à forte croissance. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers ainsi que sur l'expansion des stratégies et des catégories d'actifs.

- Sagard est une société de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui compte des professionnels situés principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient. Sagard a des stratégies actives dans les domaines du capital de risque et de croissance, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé, des redevances et de l'immobilier. Sagard exerce également des

activités de gestion privée de patrimoine. Sagard cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement à des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur.

- Power Sustainable est un gestionnaire d'actifs alternatifs d'envergure mondiale axé sur le développement durable qui compte des bureaux au Canada, en Chine et aux États-Unis. Power Sustainable vise à créer de la valeur à long terme en investissant activement dans des équipes de direction entrepreneuriales, ainsi que dans des sociétés et des projets dotés de modèles d'affaires durables. Power Sustainable comprend actuellement quatre stratégies principales, incluant Power Sustainable China, Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Lios et Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures.

Sagard et Power Sustainable comprennent les résultats des plateformes de placement, lesquels incluent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Le bénéfice provenant des activités de gestion d'actifs comprend les produits tirés des honoraires de gestion et l'intérêt au plus-values, déduction faite des charges liées aux plateformes de placement. Le bénéfice des activités d'investissement comprend les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement.

APPORT À POWER CORPORATION

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant de Sagard et Power Sustainable :

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :		
Bénéfice net (perte nette) ajusté		
Activités de gestion d'actifs		
Sagard	(25)	(68)
Power Sustainable	(52)	(15)
Activités d'investissement (capital exclusif)		
Sagard	36	26
Power Sustainable	(120)	(308)
	(161)	(365)
Ajustements		
Power Sustainable	–	(10)
Bénéfice net (perte nette)	(161)	(375)

Les sections qui suivent présentent un aperçu des activités de gestion d'actifs et d'investissement des plateformes de placement, ainsi que leurs résultats.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

Aperçu des activités

SAGARD

Au 31 décembre 2023, l'actif géré de Sagard se chiffrait à 21,3 G\$ (16,1 G\$ US) (19,0 G\$ [14,0 G\$ US] au 31 décembre 2022), y compris des engagements non capitalisés (se reporter à la section Autres mesures) répartis dans cinq catégories d'actifs, soit le capital de risque et de croissance, les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privé, les redevances et l'immobilier, incluant 1,5 G\$ d'actifs par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine (1,3 G\$ au 31 décembre 2022).

Sagard gère des actifs dans des fonds, des comptes à gestion distincte et des véhicules de placement conjoint. Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré par stratégie.

31 décembre [en milliards de dollars]	2023	2022
Capital de risque et de croissance ^[1]	3,8	2,8
Actions de sociétés fermées	4,2	3,6
Instruments de crédit privé	3,4	2,9
Redevances	1,7	1,2
Immobilier	6,7	7,2
Autres ^[2]	1,5	1,3
Actif géré	21,3	19,0
Power Corporation	1,6	1,2
Tiers et entreprises associées ^[3]	19,7	17,8
Capitaux générant des honoraires^{[1][4][5]}	14,0	12,8
Power Corporation	1,0	0,7
Tiers et entreprises associées ^[3]	13,0	12,1

[1] Inclut les éliminations interfonds des participations de Portage Ventures I et de Portage Ventures II dans les fonds Diagram au sein de la catégorie d'actif du capital de risque et de croissance au 31 décembre 2023.

[2] Inclut les actifs gérés par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine.

[3] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco, d'IGM et de GBL.

[4] Se reporter à la section Autres mesures.

[5] Exclut les capitaux générant des honoraires de la plateforme de placement liée à la gestion privée de patrimoine de Sagard d'un montant de 1,4 G\$ au 31 décembre 2023 (1,3 G\$ au 31 décembre 2022).

Le taux moyen pondéré des honoraires de gestion (se reporter à la section Autres mesures) de Sagard s'est établi à 1,26 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 1,32 % pour la période correspondante de 2022.

Le tableau suivant présente un sommaire des fonds gérés par Sagard et les participations de la Société dans chacun de ces fonds.

31 décembre 2023 [en millions, sauf indication contraire]	Devise	Participation détenue						Rémunération du gestionnaire	
		Engagement initial	Engagements en capital	Power Corporation	Entreprises associées ^[1]	Tiers	Honoraires ^[2]	Intérressement aux plus-values ^[2]	
								(%)	(%)
Capital de risque et de croissance									
Portage Ventures I ^{[3][4]}	\$ CA	2016	466	38,0	62,0	–	2,00	Capital investi	10,0
Portage Ventures II ^{[3][5]}	\$ CA	2018	427	12,4	16,8	70,8	2,00	Capital investi	20,0
Portage Ventures III	\$ US	2021	655	2,4	15,3	82,3	2,25	Capital engagé	20,0
Portage Capital Solutions ^[6]	\$ US	2022	381	39,4	34,8	25,8	2,00	Capital engagé	20,0
Fonds Diagram ^[7]	\$ CA	2016 à 2023	370	19,2	19,5	61,3	1,00-2,50	Capital engagé	nil-20,0
Actions de sociétés fermées									
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	2021	407	3,7	13,7	82,6	2,00	Capital engagé	20,0
Sagard MidCap II ^[5]	€	2006	728	22,4	25,8	51,8	1,75	Capital investi	20,0
Sagard MidCap III ^{[5][8]}	€	2013	729	0,2	26,9	72,9	2,00	Capital investi	20,0
Sagard MidCap IV	€	2020	815	18,6	27,2	54,2	1,75	Capital engagé	20,0
Sagard NewGen ^[9]	€	2020	313	6,0	23,8	70,2	2,00	Capital engagé	20,0
Instruments de crédit privé									
Sagard Credit Partners I	\$ US	2017	557	18,0	1,0	81,0	1,50	Capital investi	15,0
Sagard Credit Partners II	\$ US	2020	1 167	4,3	5,2	90,5	1,50	Capital investi	20,0
Sagard Senior Lending Partners ^[6]	\$ US	2022	338	–	15,1	84,9	1,25	Capital investi	15,0
Redevances									
Sagard Healthcare Partners ^{[6][10]}	\$ US	2019	1 026	10,3	0,5	89,2	1,50-1,75	Capital engagé	20,0
Immobilier									
USPF ^[11]	\$ US	2002	953	1,7	21,2	77,1	0,75-0,98	Valeur de l'actif net	–

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires ainsi que les engagements de Lifeco (33 M\$ dans Portage Ventures II, 59 M\$ US dans Portage Ventures III, jusqu'à 143 M\$ US dans Portage Capital Solutions, 50 M\$ dans SPPC, 50 M€ dans Sagard MidCap IV, 50 M\$ US dans Sagard Credit Partners II, jusqu'à 120 M\$ US dans SSLP et 202 M\$ US dans USPF), d'IGM (33 M\$ dans Portage Ventures II et 26 M\$ US dans Portage Ventures III), de Pargesia (33 M€ dans Sagard MidCap II) et de GBL (102 M€ dans Sagard MidCap II, 192 M€ dans Sagard MidCap III, 150 M€ dans Sagard MidCap IV et 50 M€ dans Sagard NewGen). Lifeco et IGM ont respectivement investi 27 M\$ et 262 M\$ dans Portage Ventures I.

[2] Représente les honoraires de gestion de base et l'intérressement aux plus-values de chaque fonds.

[3] Comprend les participations respectives de 38,0 % et de 7,7 % dans Portage Ventures I et Portage Ventures II détenues par l'entremise de la Financière Power.

[4] Comprend les placements dans Wealthsimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power.

[5] Au cours de la période d'investissement, les honoraires de gestion étaient fondés sur le capital engagé. Depuis la clôture de la période d'investissement, les honoraires de gestion sont fondés sur le capital investi, qui peut comprendre une réserve pour investissements supplémentaires.

[6] Portage Capital Solutions, Sagard Senior Lending Partners, Sagard Healthcare Partners et USPF poursuivent leurs activités de mobilisation de capitaux.

[7] Les fonds Diagram comprennent Diagram Ventures I, Diagram Ventures II, Diagram Ventures III, Diagram Opportunity et Diagram ClimateTech. Le total des engagements en capital comprend les montants engagés par Portage Ventures I et Portage Ventures II. Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Portage Ventures I (10 M\$ dans Diagram Ventures I) et de Portage Ventures II (10 M\$ dans Diagram Ventures I et 35 M\$ dans Diagram Ventures II). Diagram Ventures I et II ne perçoivent pas d'honoraires liés au rendement.

[8] La participation de la Société est détenue dans des unités avec intérressement aux plus-values.

[9] Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a complété la vente, dans le cadre de transactions secondaires, d'une tranche de 42 M€ de son engagement initial de 60 M€ dans Sagard NewGen (soit une participation de 13,5 % à titre de commanditaire). Au 31 décembre 2023, la Société et Sagard conservaient une participation de 6,0 % à titre de commanditaire.

[10] Représente les première et deuxième séries; la participation dans le fonds est fondée sur le capital investi au 31 décembre 2023. Au cours du troisième trimestre de 2023, Sagard Healthcare Partners a complété la clôture initiale de la deuxième série, mobilisant des engagements en capital totalisant jusqu'à 300 M\$ US. La période d'investissement est close pour la première série, et celle-ci représente un engagement total de 726 M\$; le taux de la rémunération de base est passé de 1,75 % sur le capital engagé à 1,50 % sur le capital investi.

[11] USPF est géré par Sagard Real Estate en vertu d'une entente de services de gestion. USPF est un fonds immobilier à capital variable et investit généralement la totalité du capital engagé; de ce fait, les engagements en capital du fonds sont représentatifs de la valeur de l'actif net (se reporter à la section Autres mesures).

Le tableau suivant présente un sommaire des activités dans chacun des fonds gérés par Sagard.

31 décembre 2023 [en millions, sauf indication contraire]	Devise	Engagements				
		Capitalisé total	Non capitalisé	Non capitalisé (%)	Distributions à ce jour ^[1]	Valeur de l'actif net ^[2]
		(\$)	(\$)	(%)	(\$)	(\$)
Capital de risque et de croissance						
Portage Ventures I ^[3]	\$ CA	466	–	–	621	1 176
Portage Ventures II	\$ CA	401	26	6,1	55	789
Portage Ventures III	\$ US	260	395	60,4	–	272
Portage Capital Solutions	\$ US	87	294	77,1	–	80
Fonds Diagram	\$ CA	155	215	58,1	76	194
Actions de sociétés fermées						
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	98	309	75,9	–	88
Sagard MidCap II ^[4]	€	722	6	0,9	1 163	40
Sagard MidCap III	€	673	56	7,7	949	708
Sagard MidCap IV	€	567	248	30,4	–	653
Sagard NewGen ^[5]	€	206	159	50,7	61	209
Instruments de crédit privé						
Sagard Credit Partners I ^[5]	\$ US	548	279	50,1	513	169
Sagard Credit Partners II ^[5]	\$ US	446	753	64,5	32	485
Sagard Senior Lending Partners	\$ US	81	257	75,9	–	60
Redevances						
Sagard Healthcare Partners ^[5]	\$ US	726	421	41,0	162	628

[1] Exclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds pour être réinvesties, de même que les distributions faites par le fonds en raison d'un rééquilibrage lié à une augmentation de la taille du fonds.

[2] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des participations détenues dans le fonds, déduction faite des passifs, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds qui sont présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[3] Comprend les placements dans Wealthsimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power, représentant une juste valeur de 1,1 G\$ au 31 décembre 2023 (0,9 G\$ au 31 décembre 2022).

[4] Le 21 avril 2022, Sagard MidCap II a cédé son dernier placement.

[5] Le total des engagements capitalisés représente les flux de trésorerie nets affectés aux participations en portefeuille et les charges liées au fonds depuis la création, excluant les montants qui ont été rappelés par le fonds. Les engagements non capitalisés de Sagard NewGen, de Sagard Credit Partners I, de Sagard Credit Partners II et de Sagard Healthcare Partners incluent des montants distribués respectifs de 52 M€, de 270 M\$ US, de 32 M\$ US et de 121 M\$ US, qui pourraient être rappelés par le fonds.

CAPITAL DE RISQUE ET DE CROISSANCE

(investissements dans les technologies financières)

- La catégorie d'actif du capital de risque et de croissance de Sagard est gérée par l'entremise des plateformes Portage et Diagram.

PORTRAGE

- Portage a pour mission de soutenir les entrepreneurs qui redéfinissent les services financiers et, à cette fin, elle s'associe à des entreprises ambitieuses à tous les stades de développement par l'entremise de Portage Ventures et de Portage Capital Solutions.
- Portage Ventures est une stratégie mondiale d'investissement en capital de risque offrant un soutien aux entreprises qui innovent en matière de technologies financières dans les secteurs de l'assurance, du financement aux particuliers et aux PME et de la gestion de patrimoine et d'actifs, ainsi qu'aux entreprises faisant la promotion des technologies financières. Par l'entremise de ses fonds, Portage Ventures a investi dans plus de 100 sociétés et fonds d'investissement du secteur des technologies financières.
- Portage Capital Solutions est un partenaire financier pour les entreprises des secteurs des technologies financières et des services financiers ayant atteint un stade de croissance avancé, qui vise à procurer à ces entreprises des solutions et des ressources de financement par fonds propres flexibles et ciblera en général des investissements de plus de 50 M\$ US.

DIAGRAM

- Diagram est un incubateur d'entreprises en démarrage qui crée et lance des sociétés de technologies, principalement dans les secteurs des services financiers (technologies financières) et des technologies climatiques. Diagram a lancé plus de 20 sociétés dans lesquelles elle investit.

ACTIONS DE SOCIÉTÉS FERMÉES

- Sagard, par l'entremise de sa catégorie d'actif des actions de sociétés fermées, gère trois stratégies, soit Sagard Placements Privés Canada, Sagard MidCap (Europe) et Sagard NewGen (Europe).
- Sagard Placements Privés Canada est une stratégie de placements privés qui investit dans le marché intermédiaire canadien et qui est axée sur les services financiers et les services aux entreprises, ainsi que sur le secteur manufacturier.
- Sagard MidCap est une stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes du marché intermédiaire qui investit dans les secteurs des services aux entreprises, des soins de santé, de l'alimentation et des produits de consommation ainsi que dans le secteur industriel.
- Sagard NewGen est un fonds européen dont la stratégie de placement est axée sur les actions de sociétés fermées qui sont des chefs de file dans les secteurs des technologies et des soins de santé à forte croissance au sein du segment inférieur du marché intermédiaire, et dont la valeur des placements se situe généralement entre 10 M€ et 50 M€.

INSTRUMENTS DE CRÉDIT PRIVÉ

- Sagard, par l'entremise de la catégorie d'actif des instruments de crédit privé, gère deux stratégies, soit Sagard Credit et Sagard Senior Lending.
 - Sagard Credit est une stratégie de prêts directs sans commanditaire axée sur les entreprises ouvertes et fermées du marché intermédiaire en Amérique du Nord, qui offre des solutions de financement par emprunt sur mesure couvrant la gamme complète des instruments de crédit liés aux prêts de premier et de second rang, notamment sous forme de financement mezzanine et non garanti adapté aux besoins particuliers d'une entreprise.
 - Sagard Senior Lending est une stratégie de prêts directs de premier rang axée sur les sociétés du marché intermédiaire en Amérique du Nord. Elle consent des prêts de premier rang à taux variable sans commanditaire à des sociétés ouvertes et fermées du marché intermédiaire pour les aider à financer leurs initiatives de croissance et d'autres initiatives stratégiques.

REDEVANCES

- Sagard Healthcare, une stratégie d'investissement en redevances du secteur biopharmaceutique, investit dans des redevances et des instruments de crédit adossés à des produits biopharmaceutiques approuvés et commercialisés, à des instruments diagnostiques et à des appareils médicaux. Sagard Healthcare vise à accélérer le rendement sur les innovations pour les propriétaires de propriété intellectuelle, tout en offrant aux investisseurs une exposition attrayante au secteur des soins de santé, qui est largement non corrélée aux autres catégories d'actifs.

POWER SUSTAINABLE

Au 31 décembre 2023, l'actif géré de Power Sustainable se chiffrait à 4,5 G\$ (3,4 G\$ au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés. L'actif géré reflète la juste valeur des actifs, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et inclut les engagements non capitalisés.

Power Sustainable gère des actifs dans des fonds et des comptes à gestion distincte. Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré.

31 décembre [en millions de dollars]	2023	2022
Power Sustainable China	715	945
Power Sustainable Infrastructure énergétique	2 748	2 340
Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures	797	–
Power Sustainable Lios	221	157
Actif géré	4 481	3 442
<i>Power Corporation</i>	1 605	1 626
<i>Tiers et entreprises associées^[1]</i>	2 876	1 816
Capitaux générant des honoraires^[2]	2 835	2 533
<i>Power Corporation</i>	1 456	1 444
<i>Tiers et entreprises associées^[1]</i>	1 379	1 089

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco.

[2] Se reporter à la section Autres mesures.

IMMOBILIER

- Sagard Real Estate (auparavant EverWest) est une plateforme de services complets en placement immobilier qui exerce des activités d'acquisition, de développement, de gestion d'actifs et de gestion immobilière dans certains sous-marchés aux États-Unis. Le siège social de Sagard Real Estate est établi à Denver, au Colorado, et ses bureaux régionaux sont répartis dans l'ensemble des États-Unis.

Sagard Real Estate offre une variété de stratégies de placement, y compris des comptes et des fonds à gestion distincte.

PLATEFORME DE PLACEMENT LIÉE À LA
GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE

- Sagard détient indirectement une participation de 65,0 % donnant le contrôle dans Grayhawk, une plateforme de placement en gestion privée de patrimoine offrant aux familles canadiennes des solutions de placement indépendantes, sur mesure et centrées sur le client. Au 31 décembre 2023, l'actif géré de Grayhawk se chiffrait à 1,5 G\$ (1,3 G\$ au 31 décembre 2022).

Le taux moyen pondéré des honoraires de gestion de Power Sustainable s'est établi à 1,0 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit un taux comparable à celui de la période correspondante de 2022.

Le tableau suivant présente un sommaire des stratégies gérées par Power Sustainable et la participation de la Société dans chacune de ces stratégies.

31 décembre 2023 [en millions en dollars, sauf indication contraire]	Devise	Engagements			Participation détenue			Valeur de l'actif net (\$)
		Engagement initial	Engagements en capital	Capitalisé total	Power Corporation	Entreprises associées ^[1]	Tiers	
Power Sustainable China ^[2]	\$ CA	2005	715	s.o.	71,1	—	28,9	715
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ^{[3][4]}	\$ CA	2021	1 800	894	38,2	14,7	47,1	1 342
Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures	\$ US	2023	600	59	—	100,0	—	61
Power Sustainable Lios ^[5]	\$ CA	2022	234	57	—	18,5	81,5	44

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements de la direction ainsi que les engagements de Lifeco de 220 M\$ dans PPSIE, de 40 M\$ dans Power Sustainable Lios et de 600 M\$ US dans Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures.

[2] Power Sustainable China gère des fonds à capital variable et des actifs au nom des clients par l'intermédiaire d'ententes de gestion de placements distinctes. Par conséquent, l'engagement en capital est représentatif de la valeur de l'actif net.

[3] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds et présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[4] La participation dans le fonds est fondée sur le capital investi au 31 décembre 2023. Exclut les participations directes dans des actifs énergétiques, dont la valeur de l'actif net s'établit à 500 M\$. Au 31 décembre 2023, PPSIE avait distribué un montant de 80 M\$ depuis sa création.

[5] Engagements allant jusqu'à 263 M\$, dont une tranche de 234 M\$ peut actuellement être appelée par le fonds.

POWER SUSTAINABLE CHINA

Power Sustainable China investit dans les marchés des titres de sociétés ouvertes en Chine continentale et vise à fournir des rendements assortis de faibles niveaux de volatilité. Power Sustainable China constitue un portefeuille à conviction élevée en s'appuyant sur des recherches fondamentales et vise à investir dans des sociétés de grande qualité et bien gérées qui profitent d'un avantage concurrentiel par rapport aux sociétés comparables, sont en adéquation avec les tendances à long terme en matière de développement durable et disposent de modèles d'affaires qui s'alignent grandement sur les objectifs suivants : innovation et technologie, décarbonisation et croissance responsable. Power Sustainable China gère des fonds d'investissement en Chine et détient un permis de gestionnaire de fonds privés pour les investisseurs chinois locaux. Power Sustainable China gère également le capital de la Société, qui est investi dans les marchés des titres de sociétés ouvertes en Chine continentale grâce à un permis d'investisseur institutionnel étranger admissible et par l'intermédiaire du programme Hong Kong Stock Connect.

Power Sustainable China reçoit des honoraires de gestion variant entre 0,75 % et 1,50 %, calculés sur la valeur de l'actif net des fonds et des placements gérés, ainsi que des honoraires liés au rendement gagné sur une base absolue ou par rapport à l'indice MSCI Chine, variant entre 15 % et 20 %.

POWER SUSTAINABLE INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE

Power Sustainable Infrastructure énergétique (Power Sustainable Energy) exploite une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan axée sur l'Amérique du Nord totalisant 2,2 GW d'actifs d'énergie destinée aux services publics et à la distribution, incluant des actifs en cours de construction et des actifs dans des projets dont le développement est avancé. Par l'entremise de ses sociétés en exploitation en propriété exclusive, Potentia Renewables et Nautilus Solar, Power Sustainable Energy possède une équipe spécialisée de plus de 170 professionnels à l'interne pour superviser le développement, la construction, le financement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable à l'échelle de l'Amérique du Nord.

- Potentia Renewables : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Potentia, une société de production d'énergie renouvelable entièrement intégrée qui conçoit, exploite et gère des actifs de production d'énergies solaire et éolienne et qui exerce ses activités en Amérique du Nord.
- Nautilus Solar : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Nautilus, une société dont le siège social est situé au New Jersey, aux États-Unis, et qui se spécialise dans l'acquisition, le développement, le financement et la gestion de projets de distribution d'énergie solaire sur les marchés communautaires, municipaux ou de services publics, ainsi que sur les marchés commerciaux et industriels.

La plateforme Power Sustainable Infrastructure énergétique gère activement des placements par l'entremise du Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE) et au moyen de placements directs dans des infrastructures énergétiques.

Le tableau suivant présente la composition du nombre total de mégawatts des actifs d'énergie destinée aux services publics et à la distribution qui sont gérés.

31 décembre [en mégawatts (MW)]	2023	2022
Projets dont le développement est avancé	129	346
Projets en cours de construction	410	546
Projets en exploitation ^[1]	1 690	936
	2 229	1 828

[1] Comprend les projets dans lesquels PPSIE détient une participation conjointe, qui représentaient 312 MW au 31 décembre 2023 (42 MW au 31 décembre 2022).

Power Sustainable Energy reçoit des honoraires de gestion variant entre 0,80 % et 1,00 %, calculés sur la valeur de l'actif net de PPSIE, ainsi qu'un intérressement aux plus-values de 15 %. Power Sustainable Energy reçoit également des honoraires de gestion de 0,85 %, calculés sur la valeur de l'actif net des participations directes.

Au 31 décembre 2023, l'actif total de PPSIE et des participations directes, sur une base consolidée, se chiffrait à 4,4 G\$ (3,5 G\$ au 31 décembre 2022).

POWER SUSTAINABLE CRÉDIT LIÉ AUX INFRASTRUCTURES

Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, une plateforme mondiale de crédit lié aux infrastructures lancée en 2023, cible des placements dans les infrastructures énergétiques, de mobilité, sociales et numériques, ainsi

que d'autres infrastructures durables à l'échelle mondiale. Établie à Miami, la plateforme vise des investissements ayant un profil de qualité inférieure dans des infrastructures et a pour objectif de soutenir les sociétés en exploitation, les actifs et les portefeuilles axés sur le développement durable en leur offrant des solutions de financement sur mesure.

POWER SUSTAINABLE LIOS

Power Sustainable Lios est une plateforme nord-américaine de placements privés spécialisée dans l'agroalimentaire qui soutient la transformation durable de notre système alimentaire. Le fonds Lios I, soit son premier fonds, investit dans des entreprises de taille moyenne axées sur la croissance au sein de la chaîne de valeur alimentaire en Amérique du Nord pour favoriser des changements positifs et durables.

RÉSULTATS – Activités de gestion d'actifs

Les activités de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS; se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS), lequel correspond aux honoraires de gestion moins les charges liées aux plateformes de placement. Les activités de gestion d'actifs comprennent également l'intérressement aux plus-values et les produits tirés des autres activités de gestion.

Sommaire de la composition du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités de gestion d'actifs :

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Sagard		
Honoraires de gestion ^[1]	175	158
Charges liées aux plateformes de placement	(184)	(162)
Bénéfice (perte) tiré des honoraires ^[2]	(9)	(4)
Intérressement aux plus-values, montant net ^{[3][4]}	(6)	(62)
Autres ^[2]	(13)	(5)
	(28)	(71)
Perte provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs ^[5]	(6)	(9)
Participations ne donnant pas le contrôle ^[6]	9	12
	(25)	(68)
Power Sustainable		
Honoraires de gestion ^[1]	27	22
Charges liées aux plateformes de placement	(71)	(63)
Bénéfice (perte) tiré des honoraires ^[2]	(44)	(41)
Honoraires liés au rendement et intérressement aux plus-values, montant net ^{[3][7]}	12	30
Autres ^{[2][8]}	(20)	(4)
	(52)	(15)
Bénéfice net (perte nette)	(77)	(83)

[1] Comprend les honoraires de gestion facturés par la plateforme de placement sur le capital exclusif. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement. En 2023, Sagard a comptabilisé un ajustement rétroactif de 9 M\$ au titre des honoraires de gestion se rapportant aux nouveaux engagements en capital effectués dans le cadre de la clôture des activités de mobilisation de capitaux de Sagard NewGen et de Portage Capital Solutions.

[2] Le bénéfice tiré des honoraires est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les éléments exclus du bénéfice tiré des honoraires sont inclus au poste Autres. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description et un rapprochement.

[3] L'intérressement aux plus-values, montant net, comprend l'intérressement aux plus-values gagné, déduction faite des coûts liés aux employés, qui sont comptabilisés sur la période d'acquisition des droits. L'intérressement aux plus-values est comptabilisé en fonction des variations de la juste valeur des placements détenus dans chaque fonds consolidé, ainsi qu'en fonction de l'intérressement aux plus-values gagné lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu relativement aux fonds non consolidés. La quote-part revenant à la Société de la charge liée à l'intérressement aux plus-values à payer par le fonds est incluse dans les activités d'investissement.

[4] En 2022, les résultats tenaient compte d'une reprise de l'intérressement aux plus-values, montant net, de 55 M\$, principalement attribuable à la diminution de la juste valeur de Wealthsimple et des placements détenus dans Portage Ventures II au cours de cette période.

[5] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) provenant de la plateforme de placement liée à la gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs de Sagard.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluent la participation détenue dans SHMI par Lifeco et des membres de la direction de Sagard.

[7] Comprend un intérressement aux plus-values, montant net, de 11 M\$ attribuable à l'augmentation de la valeur de l'actif net de PPSIE, dont une tranche de 10 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre (17 M\$ au quatrième trimestre de 2022).

[8] Le poste Autres comprend les activités d'acquisition de clients, de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE. La perte enregistrée en 2023 est principalement attribuable aux charges engagées relativement aux coûts d'acquisition de clients, qui n'étaient pas recouvrables auprès de PPSIE.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Aperçu

Power Corporation investit du capital exclusif dans les stratégies de ses plateformes de placement afin de soutenir leur croissance et leur développement à titre de gestionnaires d'actifs. La stratégie de croissance des plateformes de placement repose principalement sur la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société s'attend à ce que son capital exclusif représente une proportion de moins en moins importante des fonds futurs. La Société cherche à obtenir des rendements intéressants sur ses investissements en capital exclusif, en fonction du profil de risque des investissements sous-jacents dans chaque stratégie.

Les rendements devraient se réaliser en fonction d'horizons temporels différents :

- Les stratégies liées aux produits, comme celles axées sur les instruments de crédit privé, les redevances et le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique, devraient générer des rendements sur une base régulière.
- Les stratégies liées à la croissance du capital, comme celles axées sur le capital de risque et de croissance, les actions de sociétés fermées et Power Sustainable China, devraient générer des rendements à mesure que les placements sont monétisés.

La Société détient des investissements gérés par Sagard et Power Sustainable. Le tableau suivant présente un résumé des investissements détenus par catégorie d'actif, y compris les investissements détenus par l'entremise de la Financière Power.

31 décembre		2023		2022			
[en millions de dollars]		Investissements à ce jour ^[1]	Distributions à ce jour ^[1]	Juste valeur	Investissements à ce jour ^[1]	Distributions à ce jour ^[1]	Juste valeur
Sagard							
Capital de risque et de croissance ^[2]		359	274	611	249	234	491
Actions de sociétés fermées ^[3]		1 125	1 331	244	1 070	1 263	224
Instruments de crédit privé		198	163	69	174	151	50
Redevances		146	71	85	101	47	57
Immobilier		32	1	30	24	–	27
Trésorerie et autres investissements ^[4]		1	–	23	1	–	68
Power Sustainable							
Power Sustainable China ^{[5][6]}		417	372	508	387	340	666
Power Sustainable Infrastructure énergétique							
PPSIE ^[7]		335	32	482	269	9	388
Participations directes ^[8]		1 144	514	500	978	500	391
Autres investissements		9	–	9	3	–	3

[1] Inclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds et les distributions découlant du rééquilibrage.

[2] Inclut le placement dans Wealthsimple, une filiale contrôlée et consolidée, à la juste valeur.

[3] Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a complété la vente, dans le cadre de transactions secondaires, d'une participation de 13,5 % à titre de commanditaire dans Sagard NewGen. La Société a reçu un produit brut de 37 M\$ (25 M€) et a réalisé un profit de 2 M\$ comptabilisé en résultat net.

[4] La juste valeur comprend un montant en trésorerie de 21 M\$ détenu dans le cadre des activités d'investissement de Sagard au 31 décembre 2023 (trésorerie et autres actifs d'un montant de 66 M\$ au 31 décembre 2022).

[5] Au 31 décembre 2023, la juste valeur des investissements comprenait un montant de 98 M\$ détenu en trésorerie (53 M\$ au 31 décembre 2022, déduction faite des transactions non réglées).

[6] Les investissements à ce jour incluent un montant de 179 M\$ investi dans la plateforme Power Sustainable China depuis 2005 pour financer les charges (150 M\$ au 31 décembre 2022). L'augmentation en 2023 se rapporte principalement au financement d'honoraires liés au rendement à payer et d'honoraires de gestion.

[7] Inclut la quote-part revenant à la Société des participations dans les filiales contrôlées et consolidées à la juste valeur détenues par l'intermédiaire de PPSIE. Les investissements à ce jour incluent les montants détenus auparavant par l'intermédiaire de participations directes qui ont été transférés dans PPSIE en 2021 ainsi qu'aux troisièmes trimestres de 2022 et de 2023.

[8] Comprend les participations directes dans les infrastructures énergétiques à la juste valeur. Les investissements à ce jour comprennent le financement relatif aux acquisitions de Potentia et de Nautilus ainsi que les charges liées aux plateformes connexes qui ont été engagées avant l'établissement de Power Sustainable Infrastructure énergétique.

INVESTISSEMENTS DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES

Les investissements dans les technologies financières comprennent les placements de la Société, principalement détenus par l'entremise de la Financière Power, dans les fonds Portage Ventures et les fonds Diagram et dans Wealthsimple. Les placements de la Société dans les fonds Portage Ventures et les fonds Diagram lui permettent d'approfondir ses connaissances et d'accélérer l'adoption d'innovations au sein du groupe de sociétés de Power, tandis que les placements importants, tel que celui dans Wealthsimple, lui fournissent un accès direct à des capacités inédites.

WEALTHSIMPLE

Au 31 décembre 2023, Portage Ventures I, la Financière Power et IGM détenaient collectivement, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power, une participation non diluée de 56,6 % (54,3 % au 31 décembre 2022) dans Wealthsimple, représentant des droits de vote de 59,2 % et une participation entièrement diluée de 43,4 %. Fondée en 2014, Wealthsimple figure parmi les sociétés du secteur des technologies financières affichant la croissance la plus rapide au Canada. Elle offre des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent.

Wealthsimple continue de renforcer sa présence sur le marché grâce à un éventail de produits financiers couvrant entre autres les placements, les dépenses, l'épargne et l'impôt. Au 31 décembre 2023, Wealthsimple comptait 2,2 millions de clients sur le marché canadien, en excluant les clients utilisant l'outil de déclaration de revenus, avec un actif administré de 31,0 G\$, comparativement à 18,3 G\$ au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2023, le groupe Power avait investi 340 M\$ dans Wealthsimple (315 M\$ au 31 décembre 2022) et avait reçu un produit total de 500 M\$ dans le cadre d'une transaction secondaire effectuée en 2021.

La juste valeur de la participation du groupe Power dans Wealthsimple se chiffrait à 1,1 G\$ au 31 décembre 2023 (0,9 G\$ au 31 décembre 2022). L'augmentation de la juste valeur de la participation du groupe au quatrième trimestre est principalement attribuable à une augmentation de 20 % de la juste valeur et tient compte d'un investissement différentiel au cours de la période. L'augmentation de la juste valeur reflète la hausse des évaluations de sociétés comparables sur les marchés publics, ainsi que la performance des activités de Wealthsimple et sa décision de réviser ses attentes en matière de produits. La juste valeur de la participation entièrement diluée de 15,8 % de la Société dans Wealthsimple, incluant sa participation indirecte détenue par l'intermédiaire de Portage Ventures I, était évaluée à 413 M\$ au 31 décembre 2023 (333 M\$ au 31 décembre 2022).

RÉSULTATS – Activités d'investissement

Les activités d'investissement comprennent les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par les plateformes de placement et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement. Les résultats de certains fonds consolidés et de certaines filiales contrôlées et consolidées qui sont inclus dans les activités d'investissement ne sont pas en adéquation avec les variations de la juste valeur de la participation respective de la Société en raison du traitement comptable requis à l'égard des placements et des activités sous-jacentes.

Le tableau suivant présente un résumé du classement des placements détenus par les fonds contrôlés et consolidés et des participations directes, qui sont gérés par les plateformes de placement.

Placement	Classement des placements détenus par le fonds	Évaluation ^[1]
Portage Ventures I ^[2]	JVRN	Juste valeur
Portage Ventures II	JVRN	Juste valeur
Portage Ventures III	JVRN	Juste valeur
Portage Capital Solutions	JVRN	Juste valeur
Fonds Diagram	JVRN	Juste valeur
Actions de sociétés ouvertes en Chine	JVAERG	Juste valeur

[1] La Société a choisi d'évaluer à la JVRN certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque.

[2] Exclut le placement dans Wealthsimple, qui est contrôlé et consolidé par la Société.

La Société consolide les activités du Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique selon la méthode du coût historique. Par conséquent, l'augmentation de la juste valeur de la participation détenue par la Société dans PPSIE n'est pas comptabilisée dans le bénéfice. Toutefois, les participations à titre de commanditaires détenues par des tiers comportant des clauses de rachat, sous réserve de certaines restrictions, ont été classées en tant que passifs financiers et sont réévaluées à leur valeur de rachat.

Les produits tirés des activités d'investissement (capital exclusif) sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant les variations de la juste valeur.

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités d'investissement (capital exclusif) :

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Bénéfice net (perte nette) ajusté		
Sagard		
Actions de sociétés fermées et autres stratégies	58	36
Capital de risque (investissements dans les technologies financières) ^[1]	(22)	(10)
	36	26
Power Sustainable		
Actions de sociétés ouvertes ^[2]	–	(218)
Infrastructure énergétique ^{[3][4]}	(32)	(10)
	(32)	(228)
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle ^{[4][5]}	(88)	(80)
	(120)	(308)
Ajustements		
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques	–	(10)
Bénéfice net (perte nette)	(84)	(292)

[1] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthsimple. Les résultats de l'exercice 2022 comprenaient une reprise de l'intérêt au plus-values à payer de 38 M\$, principalement attribuable à la diminution de la juste valeur de Wealthsimple et des placements détenus dans Portage Ventures II au cours de cette période. L'augmentation nette de la juste valeur des placements de la Société, y compris ses placements détenus par l'entremise de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple, s'est établie à 54 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à une diminution nette de la juste valeur de 430 M\$ pour la période correspondante de 2022.

[2] À l'adoption d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023, la Société a classé ses placements dans des actions de sociétés ouvertes en Chine à la JVAERG, un classement facultatif pour les instruments de fonds propres, en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les fonds propres. L'apport des activités d'investissement se composera désormais du revenu de dividendes, ainsi que des honoraires de gestion et des charges au titre des honoraires liés au rendement. En 2022, la Société avait comptabilisé des pertes réalisées de 201 M\$ à la cession de placements dans Power Sustainable China, dont une tranche de 55 M\$ au quatrième trimestre, et elle avait comptabilisé des pertes de valeur de 16 M\$ en raison des reculs des marchés boursiers chinois.

[3] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) lié aux participations directes dans les infrastructures énergétiques et dans les activités consolidées de PPSIE. La quote-part de la perte en 2023 comprend des profits latents de 3 M\$ au titre de contrats dérivés couvrant des projets d'infrastructures énergétiques, à l'égard de laquelle une perte de 11 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre. Les résultats des premier et quatrième trimestres de 2023 comprenaient la quote-part revenant à la Société d'une charge liée à l'intérêt au plus-values, pour des montants respectifs de 5 M\$ et de 7 M\$, qui était attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que des pertes d'exploitation. La quote-part du bénéfice en 2022 comprenait un profit de 20 M\$ lié à la cession d'un portefeuille d'actifs salariaux, ainsi que des profits latents de 31 M\$ au titre de contrats dérivés couvrant des projets d'infrastructures énergétiques, dont une tranche de 7 M\$ avait été comptabilisée au quatrième trimestre. De plus, les résultats du premier trimestre de 2022 excluaient une charge de 10 M\$ attribuable aux pertes de valeur au titre de participations directes dans des actifs d'infrastructures énergétiques, comptabilisées à titre d'ajustement (se reporter à la section Ajustements ci-après).

[4] Les informations comparatives ont été retraitées conformément à la présentation adoptée pour la période considérée.

[5] Comprend la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers. La Société contrôle et consolide les activités de PPSIE selon la méthode du coût historique. Toutefois, les participations détenues par des tiers comportent des clauses de rachat et sont classées en tant que passifs financiers, lesquels sont réévalués à leur valeur de rachat. Les résultats des premier et quatrième trimestres de 2023 comprenaient une charge pour des montants respectifs de 33 M\$ et de 35 M\$, qui se rapportait à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, principalement attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE (montant de 71 M\$ comptabilisé en 2022, dont une tranche de 63 M\$ comptabilisée au quatrième trimestre).

AJUSTEMENTS (exclus du bénéfice net ajusté)**POWER SUSTAINABLE**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, Power Sustainable avait comptabilisé une perte de valeur de 10 M\$ au titre de projets en cours de construction qui sont inclus dans les participations directes dans des infrastructures énergétiques au sein de la plateforme de Power Sustainable.

Autres placements et entreprises autonomes**APERÇU**

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les placements détenus par la Société dans des fonds d'investissement et de couverture, ainsi que les placements en titres de participation dans les entreprises autonomes suivantes, qui sont gérées de manière à créer et à réaliser de la valeur au fil du temps.

Entreprises autonomes

- Peak : Au 31 décembre 2023, Sagard détenait une participation de 42,6 % et 50 % des droits de vote dans Peak. Peak conçoit, fabrique et commercialise des articles et des vêtements de sport pour le hockey sur glace et la crosse sous des marques emblématiques incluant Bauer. Peak détient également une participation minoritaire dans Rawlings, une marque de premier plan dans le monde du baseball. La participation de la Société est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. En 2023, Sagard a reçu de Peak un retour de capital de 24 M\$ (29 M\$ en 2022).

RÉSULTATS

Sommaire des autres placements et entreprises autonomes :

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Autres investissements		
Fonds d'investissement et de couverture	5	23
Autres ^[1]	159	25
Entreprises autonomes ^[2]	(16)	(68)
Bénéfice net	148	(20)

[1] Comprend les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. En 2023, les produits tirés des autres placements comprenaient un recouvrement de 97 M\$ lié à la vente de la participation de la Société dans Bellus Santé inc., une société biopharmaceutique canadienne ayant atteint un stade de croissance avancé. Le 28 juin 2023, Bellus a complété une transaction dans le cadre de laquelle elle a été acquise par GSK plc à un prix de 14,75 \$ US par action, payable en trésorerie. La participation dans Bellus était comptabilisée en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence, et sa valeur comptable était nulle.

[2] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Lion, de LMPG et de Peak.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net des autres placements et entreprises autonomes s'est chiffré à 148 M\$, comparativement à une perte nette de 20 M\$ pour la période correspondante de 2022. La perte nette des entreprises autonomes s'est chiffrée à 16 M\$, comparativement à une perte nette de 68 M\$ pour la période correspondante de 2022. Les résultats du quatrième trimestre de 2023 comprenaient une charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 7 M\$ après impôt (8 M\$ avant impôt) au titre de la

- LMPG : Au 31 décembre 2023, Power Sustainable, par l'entremise de Power Sustainable Energy, détenait une participation donnant le contrôle de 49,6 % (même participation qu'au 31 décembre 2022) dans LMPG, une entreprise reconnue internationalement au niveau de la conception, du développement et de la fabrication d'une large gamme de solutions DEL de catégorie de spécifications durables et de haute performance pour des environnements commerciaux, institutionnels et urbains.

- Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) : Au 31 décembre 2023, Power Sustainable, par l'entremise de Power Sustainable Energy, détenait une participation de 34,1 % (35,4 % au 31 décembre 2022) dans Lion, un fabricant innovant de véhicules zéro émission, qui conçoit et fabrique des camions urbains commerciaux de classes 5 à 8 et des autobus 100 % électriques. Lion conçoit, fabrique et assemble la plupart des composantes de ses véhicules, y compris les châssis, les batteries, les cabines de camion et les fourgons d'autobus.

Au 31 décembre 2023, Power Sustainable détenait également 9 842 519 bons de souscription. Au 31 décembre 2023, la juste valeur des bons de souscription était de 5 M\$ (9 M\$ au 31 décembre 2022).

participation de la Société dans Lion, reflétant une baisse de la valeur de marché au 31 décembre 2023. Les résultats du quatrième trimestre de 2022 comprenaient une charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 109 M\$ après impôt (126 M\$ avant impôt) au titre de la participation de la Société dans Lion.

Activités propres (de la société de portefeuille)

Les activités propres incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice.

Charges d'exploitation et autres charges

Le sommaire des charges d'exploitation et autres charges de la Société et de la Financière Power sur une base combinée se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Charges d'exploitation	153	139
Amortissement	6	6
Variation de la juste valeur des droits jumelés, déduction faite de la couverture ^[1]	14	(20)
Charges financières ^[2]	55	55
Impôt sur le bénéfice	2	4
	230	184

[1] Au cours du deuxième trimestre de 2022, la Société avait rattaché des droits à la plus-value des actions jumelés (droits jumelés) à certaines options, lesquelles avaient été reclassées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. La Société avait conclu des swaps de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité d'une partie de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. La variation de la juste valeur des droits jumelés représente la variation de la juste valeur du passif, déduction faite du profit lié à la réévaluation à la juste valeur de l'instrument dérivé.

[2] Les charges financières liées à la Financière Power se sont chiffrées à 17 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (18 M\$ en 2022).

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Lifeco^[1]		
Expérience sur le marché par rapport aux attentes	(209)	353
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ^[2]	(14)	31
Profits (pertes) réalisés au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs	(83)	–
Autres incidences non liées aux marchés ^{[2][3]}	(243)	(178)
	(549)	206
Incidence de la consolidation ^[4]	(3)	1
	(552)	207
IGM^[1]		
Profit à la cession d'IPC	137	–
Profit à la cession d'actions de Lifeco	105	–
Charges de restructuration	(47)	–
Ajustement lié à IFRS 17 (Lifeco)	9	–
	204	–
Incidence de la consolidation ^[4]	(275)	15
	(71)	15
Sagard et Power Sustainable		
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques	–	(10)
ChinaAMC^[5]		
Coûts de transaction liés à la cession de ChinaAMC	(14)	–
Impôt sur le bénéfice lié à la cession de ChinaAMC	(40)	–
	(54)	–
	(677)	212

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] À la suite d'examens internes au sein de Lifeco, l'alignement de la révision de certaines hypothèses et de mesures prises par la direction ainsi que des incidences de la transformation des activités a été modifié afin de refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, le cas échéant.

[3] Comprend les incidences de la transformation des activités (incluant les charges de restructuration et d'intégration, ainsi que les coûts d'acquisition et de désinvestissement), l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et l'incidence des modifications aux lois fiscales.

[4] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés, y compris le profit comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco, le profit comptabilisé par IGM à la vente d'IPC à Lifeco, ainsi que la quote-part revenant à IGM de l'ajustement de Lifeco lié à IFRS 17; ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements sous contrôle commun; iii) la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies; et iv) les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.

[5] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation du groupe dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. La Société a vendu sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC à IGM. Comme le groupe Power conserve une participation de 27,8 % dans ChinaAMC, la Société n'a pas comptabilisé de profit à la cession de sa participation. À la suite de cette transaction, la Société a engagé des coûts de transaction de 14 M\$ et un montant de 40 M\$ au titre de l'impôt sur le bénéfice. La Société a comptabilisé ces montants à titre d'ajustement.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter aux sections Ajustements ci-dessus portant respectivement sur Lifeco, IGM et Sagard et Power Sustainable. Se reporter également à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS de la présente revue de la performance financière.

Situation financière

BILANS CONSOLIDÉS (résumés)

Les bilans résumés de Lifeco et d'IGM, le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, ainsi que les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bilan de la société de portefeuille et des bilans consolidés résumés de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022, qui figurent à la note 36 des états financiers consolidés de 2023.

31 décembre 2023	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 742	545	1 218	639	(207)	9 937
Placements	217 868	5 260	107	2 017	110	225 362
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	387	589	19 028	–	(20 004)	–
GBL ^[2]	–	–	3 717	–	–	3 717
Autres	446	712	2 499	–	(3 657)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	367	3 070	3	1 392	(397)	4 435
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 193	–	–	–	–	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	17 332	–	–	–	–	17 332
Actifs détenus en vue de la vente	4 467	–	–	–	–	4 467
Autres actifs	24 739	4 599	282	9 439	(300)	38 759
Immobilisations incorporelles ^[3]	4 484	1 251	2	801	152	6 690
Goodwill ^[3]	11 249	2 637	–	549	195	14 630
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	422 956	–	–	–	–	422 956
Total de l'actif	713 230	18 663	26 856	14 837	(24 108)	749 478
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	144 388	–	–	–	–	144 388
Passifs au titre des contrats d'investissement	88 919	–	–	–	–	88 919
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	648	–	–	–	–	648
Passifs détenus en vue de la vente	2 407	–	–	–	–	2 407
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	4 688	–	–	–	4 688
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	647	–	–	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours ^[4]	9 046	2 400	250	3 017	(88)	14 625
Autres passifs	15 015	4 855	986	8 509	(430)	28 935
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	–	–	–	–	60 302
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	362 654	–	–	–	–	362 654
Total du passif	683 379	11 943	1 883	11 526	(518)	708 213
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	(1 500)	–
Actions privilégiées perpétuelles	2 720	–	2 830	–	(5 550)	–
Actions non participantes	–	–	950	–	–	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	22 616	6 660	21 193	2 844	(32 120)	21 193
Participations ne donnant pas le contrôle ^{[5][6]}	3 015	60	–	467	15 580	19 122
Total des fonds propres	29 851	6 720	24 973	3 311	(23 590)	41 265
Total du passif et des fonds propres	713 230	18 663	26 856	14 837	(24 108)	749 478

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenue indirectement par l'intermédiaire de Parjountco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 36 des états financiers consolidés de 2023.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débentures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM, de SHMI et des participations contrôlées et consolidées.

31 décembre 2022 [montants retraités]	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation
						Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Placements	215 024	5 199	194	1 976	152	222 545
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	375	940	18 186	–	(19 501)	–
GBL ^[2]	–	–	3 314	–	–	3 314
Autres	327	596	2 524	–	(3 447)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	207	1 112	783	1 147	(47)	3 202
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 140	–	–	–	–	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	17 571	–	–	–	–	17 571
Autres actifs	25 549	5 652	310	4 664	(209)	35 966
Immobilisations incorporelles ^[3]	6 230	1 364	2	751	(31)	8 316
Goodwill ^[3]	10 611	2 802	–	591	613	14 617
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 882	–	–	–	–	387 882
Total de l'actif	672 206	18 738	26 590	9 622	(22 755)	704 401
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	135 438	–	–	–	–	135 438
Passifs au titre des contrats d'investissement	94 810	–	–	–	–	94 810
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	537	–	–	–	–	537
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	4 610	–	–	–	4 610
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	647	–	–	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours ^[4]	10 509	2 100	250	1 956	(88)	14 727
Autres passifs	14 235	5 900	987	4 366	(317)	25 171
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	–	–	–	–	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	330 041	–	–	–	–	330 041
Total du passif	643 411	12 610	1 884	6 322	(405)	663 822
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	(1 500)	–
Actions privilégiées perpétuelles	–	–	2 830	–	(2 830)	–
Actions non participantes	2 720	–	950	–	(2 720)	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 689	6 061	20 926	2 895	(30 645)	20 926
Participations ne donnant pas le contrôle ^{[5][6]}	2 886	67	–	405	15 345	18 703
Total des fonds propres	28 795	6 128	24 706	3 300	(22 350)	40 579
Total du passif et des fonds propres	672 206	18 738	26 590	9 622	(22 755)	704 401

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenue indirectement par l'intermédiaire de Parjonto. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 36 des états financiers consolidés de 2023.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débentures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM, de SHMI et des participations contrôlées et consolidées.

Actif et passif consolidés

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 749,5 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 704,4 G\$ au 31 décembre 2022, principalement en raison de l'incidence des fluctuations sur les marchés boursiers, partiellement contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises.

Le passif a augmenté pour s'établir à 708,2 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 663,8 G\$ au 31 décembre 2022, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 9,0 G\$, principalement en raison des fluctuations sur les marchés, partiellement contrebalancées par les transferts d'affaires habituels.
- Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 5,9 G\$, principalement en raison des transferts d'affaires habituels, partiellement contrebalancés par les résultats au chapitre des placements.

- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 35,1 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée de 47,4 G\$ des hausses de la valeur de marché et des produits de placement, partiellement contrebalancée par des retraits nets (réduction faite des dépôts des titulaires de polices) de 8,5 G\$, le transfert d'un portefeuille de fonds distincts de 2,7 G\$ lié à AIB Life, et l'incidence défavorable de 1,0 G\$ des fluctuations des devises.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes et des produits de placement estimatifs futurs, seront suffisants pour payer les montants estimatifs futurs au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter au rapport de gestion annuel de Lifeco.

Pour une analyse des bilans consolidés respectifs de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

BILANS DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Dans les bilans de la société de portefeuille présentés ci-dessous, les données de Power Corporation et de la Financière Power sont présentées sur une base combinée, tandis que les participations dans les filiales sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette présentation aide le lecteur à cibler les changements dans le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille et présente par ailleurs les activités d'investissement de même que les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les débentures et les actions non participantes.

	2023	2022 [montants retraités]
31 décembre		
Actif de la société de portefeuille		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^[1]	1 218	1 277
Participations :		
Lifeco	15 326	14 579
IGM	3 702	3 607
GBL ^[2]	3 717	3 314
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs ^[3]	1 861	1 848
ChinaAMC ^[4]	–	783
Autres placements et entreprises autonomes	748	870
Autres actifs ^[5]	284	312
Total de l'actif de la société de portefeuille	26 856	26 590
Passif de la société de portefeuille		
Débentures et autres instruments d'emprunt ^[6]	897	897
Autres passifs	986	987
Total du passif de la société de portefeuille	1 883	1 884
Fonds propres de la société de portefeuille		
Actions privilégiées perpétuelles ^[7]	2 830	2 830
Actions non participantes	950	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 193	20 926
Total des fonds propres de la société de portefeuille	24 973	24 706
Total du passif et des fonds propres de la société de portefeuille	26 856	26 590

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois d'un montant de 304 M\$ (358 M\$ au 31 décembre 2022). Conformément aux normes IFRS, ceux-ci sont classés à titre de placements dans les états financiers consolidés de 2023.

[2] Détenue indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[3] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple présentés selon la méthode de la mise en équivalence.

[4] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation du groupe dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. Se reporter à la sous-section ChinaAMC dans la section Développements et transactions notables de 2023.

[5] Comprend des dividendes d'un montant de 83 M\$ déclarés par IGM au quatrième trimestre (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022) et reçus par la Financière Power le 31 janvier 2024.

[6] Comprend les débentures de la Financière Power de 250 M\$ au 31 décembre 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

[7] Actions privilégiées perpétuelles émises par la Financière Power.

Société de portefeuille – Transition à IFRS 9

Le tableau suivant présente le rapprochement des placements détenus par la société de portefeuille, qui ne sont pas comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ou consolidés, en fonction des catégories d'évaluation initiales en vertu d'IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation en vertu d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023.

	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Placements dans des actions		
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs		
Sagard		
Sagard Placements Privés Canada	Classé comme étant à la JVRN	Classé comme étant à la JVRN
Sagard MidCap II, 3 et 4	Disponible à la vente	Classé comme étant à la JVRN
Sagard Credit Partners	Classé comme étant à la JVRN	Classé comme étant à la JVRN
Sagard Credit Partners II	Classé comme étant à la JVRN	Classé comme étant à la JVRN
Sagard Healthcare Partners	Classé comme étant à la JVRN	Classé comme étant à la JVRN
USPF	Classé comme étant à la JVRN	Classé comme étant à la JVRN
Power Sustainable		
Power Sustainable China (actions de sociétés ouvertes)	Disponible à la vente	JVAERG ^[1]
Autres placements	Disponibles à la vente	Classés comme étant à la JVRN

[1] La Société a classé ses placements dans des actions de sociétés ouvertes en Chine à la JVAERG, un classement facultatif pour les instruments de fonds propres, en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeureront de façon permanente dans les fonds propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société et la Financière Power se sont élevés à 1 218 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 1 277 M\$ à la fin de décembre 2022 (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États des flux de trésorerie de la société de portefeuille figurant plus loin dans le présent rapport de gestion).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus dans le cadre des activités d'investissement de Sagard et de Power Sustainable, y compris Power Sustainable China, se sont élevés à 120 M\$ au 31 décembre 2023 (121 M\$ au 31 décembre 2022) et sont compris dans la valeur comptable des plateformes de placement.

Placements

Participations dans Lifeco, IGM et GBL (selon la méthode de la mise en équivalence)

Les tableaux suivants présentent, selon la méthode de la mise en équivalence, la continuité des participations dans Lifeco, IGM et GBL, aux fins de la présentation de la société de portefeuille. La valeur comptable des participations dans Lifeco, IGM et GBL, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a augmenté pour s'établir à 22 745 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 21 500 M\$ au 31 décembre 2022.

	Lifeco	IGM	GBL ^[1]	Total
Valeur comptable au 31 décembre 2022 (montant retraité)	14 579	3 607	3 314	21 500
Changement de méthode comptable ^[2]	(20)	(1)	–	(21)
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2023 (montant retraité)	14 559	3 606	3 314	21 479
Participation dans Lifeco ^[3]	553	–	–	553
Apport du bénéfice net ajusté	2 450	517	423	3 390
Apport des ajustements	(552)	(71)	–	(623)
Apport des activités abandonnées – Putnam	(85)	(2)	–	(87)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	122	(50)	(25)	47
Dividendes	(1 322)	(333)	(92)	(1 747)
Incidence des variations des participations et autres ^[4]	(399)	35	97	(267)
Valeur comptable au 31 décembre 2023	15 326	3 702	3 717	22 745

[1] Détenue indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[2] La valeur comptable des participations dans Lifeco et IGM a été retraitée le 1^{er} janvier 2023 afin de refléter l'adoption d'IFRS 9, principalement en ce qui concerne l'incidence de la transition de Lifeco, qui est passée d'un modèle fondé sur les pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle fondé sur les pertes attendues en vertu d'IFRS 9 pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

[3] Le 12 janvier 2023, la Société a acquis, auprès d'IGM, environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$. Se reporter à la sous-section ChinaAMC dans la section Développements et transactions notables de 2023.

[4] Comprend l'incidence des variations des participations découlant i) de l'acquisition, par la Société, d'une participation additionnelle de 1,6 % dans Lifeco auprès d'IGM et ii) de la vente à IGM de la participation de la Société dans ChinaAMC.

	Lifeco	IGM	GBL ^[1]	Total
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2022 (telle qu'elle a été présentée)	15 496	3 434	4 278	23 208
Changement de méthode comptable ^[2]	(2 204)	(82)	–	(2 286)
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2022 (montant retraité)	13 292	3 352	4 278	20 922
Apport du bénéfice net (de la perte nette) ajusté	2 179	539	(15)	2 703
Apport des ajustements	207	15	–	222
Apport des activités abandonnées – Putnam	(21)	–	–	(21)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) ^[3]	88	52	(929)	(789)
Dividendes	(1 216)	(333)	(84)	(1 633)
Incidence des variations des participations et autres	50	(18)	64	96
Valeur comptable au 31 décembre 2022 (montant retraité)	14 579	3 607	3 314	21 500

[1] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[2] La valeur comptable des participations dans Lifeco et IGM a été retraitée afin de refléter la quote-part revenant à la Société de l'incidence de Lifeco sur le total des fonds propres au 1^{er} janvier 2022 dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. À l'adoption d'IFRS 9, la Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains des actifs financiers de Lifeco comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

[3] La quote-part revenant à GBL des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) comprend des pertes latentes de 919 M\$ sur les placements disponibles à la vente et des pertes latentes de 16 M\$ liées aux écarts de change.

Plateformes de placements dans des actifs alternatifs

Le tableau suivant présente les composantes des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable. Les sociétés de gestion d'actifs et les participations contrôlées et consolidées détenues par l'intermédiaire des plateformes de placement sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs comprennent les placements suivants :

Valeur comptable aux 31 décembre	2023	2022
Sociétés de gestion d'actifs		
Sagard	108	60
Power Sustainable	–	33
Activités d'investissement		
Sagard ^[1]	721	654
Power Sustainable	1 032	1 101
	1 861	1 848

[1] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

Autres placements et entreprises autonomes

Le tableau suivant présente les composantes des autres placements et entreprises autonomes. Certaines entreprises autonomes contrôlées sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les éléments suivants :

Valeur comptable aux 31 décembre	2023	2022
Autres placements ^[1]	107	192
Entreprises autonomes	641	678
	748	870

[1] Comprend les participations en portefeuille dans des fonds d'actions de sociétés fermées et dans un certain nombre de fonds de couverture. Ces placements sont classés comme étant à la JVRN. Au 31 décembre 2023, la Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à ces fonds pour un montant total de 32 M\$.

Impôt sur le bénéfice

Au 31 décembre 2023, les pertes autres qu'en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 1 315 M\$ (dont des pertes de 1 277 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et elles pouvaient servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration entre 2028 et 2043.

Au 31 décembre 2023, les pertes en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 144 M\$ (dont des pertes de 50 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et elles pouvaient être utilisées pour une durée indéfinie pour contrebalancer les gains en capital.

De plus, au 31 décembre 2023, les différences temporaires déductibles dont les avantages n'ont pas été comptabilisés se chiffraient à 551 M\$.

Fonds propres**Actions non participantes**

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent cinq séries d'actions privilégiées de premier rang d'un montant en capital social total de 950 M\$ au 31 décembre 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022), dont la totalité est à dividende non cumulatif. Toutes les séries d'actions sont des actions privilégiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont décrites à la note 20 des états financiers consolidés de 2023 de la Société.

Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes se sont chiffrés à 21 193 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 20 926 M\$ au 31 décembre 2022.

	2023	2022 [montants retraités]
Exercices clos les 31 décembre		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice ^[1]	20 926	23 385
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9	–	(2 253)
Incidence de la première application d'IFRS 9 le 1 ^{er} janvier 2023	(15)	–
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice (montants retraités)	20 911	21 132
Variation des actions participantes		
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(244)	(169)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités (1 273 542 actions en 2023 et 1 683 043 actions en 2022) en vertu des Régimes d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société	42	52
	(202)	(117)
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	2 247	2 247
Dividendes déclarés	(1 439)	(1 378)
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(339)	(246)
Reclassement d'options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie ^[2]	–	(54)
Gains réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	21	–
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	134	10
	624	579
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	(87)	361
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	178	(551)
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies	(101)	425
Quote-part de Parjointco et des autres entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	(160)	(885)
Rémunération fondée sur des actions, y compris l'incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales	30	(18)
	(140)	(668)
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes aux 31 décembre	21 193	20 926

[1] Le solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2023 a été retraité.

[2] Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a rattaché des droits à la plus-value des actions jumelés à 13 621 606 options et a reclassé les options
à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés de 2023 pour obtenir des
renseignements additionnels.

La valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) s'est établie à 32,49 \$ au 31 décembre 2023,
comparativement à 31,37 \$ à la fin de 2022.

Incidence de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9 sur les fonds propres

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17 et IFRS 9, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces normes a eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société. Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 1^{er} janvier 2022 avaient diminué d'environ 3,4 G\$ à la suite de l'adoption d'IFRS 17, principalement en raison de l'établissement de la marge sur services contractuels, partiellement contrebalancée par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17. La première application de la superposition liée à IFRS 9 a donné lieu à une augmentation de 1,1 G\$ des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 1^{er} janvier 2022.

Se reporter à la section Changement de méthodes comptables, ainsi qu'aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés de 2023 de la Société, pour obtenir davantage d'information.

Nombre d'actions participantes en circulation

À la date de la présente revue de la performance financière, 54 860 866 actions privilégiées participantes de la Société étaient en circulation (soit le même nombre qu'au 31 décembre 2022), et 595 182 900 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 612 219 731 au 31 décembre 2022.

À la date de la présente revue de la performance financière, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 23 293 904 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, incluant 10 111 797 actions comportant des droits de vote limités pouvant être émises en vertu des options de remplacement.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société entreprise le 28 février 2022 est arrivée à expiration le 27 février 2023. La Société n'a effectué aucun rachat en vertu de cette offre au premier trimestre de 2023 (11,2 millions d'actions comportant des droits de vote limités en 2022, pour un montant total de 415 M\$, en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités).

Le 1^{er} mars 2023, la Société avait entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui était en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aurait racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Dans le cadre de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 5,4 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 22 février 2023) aux prix du marché. Au 31 décembre 2023, la Société avait racheté 16,1 millions d'actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 583 M\$.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 1^{er} mars 2024, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2025 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Dans le cadre de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 25 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 4,6 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 16 février 2024) aux prix du marché. Au 20 mars 2024, la Société avait racheté 2,4 millions d'actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 94 M\$ en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) et peut, de temps à autre, établir des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations pré-déterminées seront réalisés au gré de la direction. Le RAAA est en vigueur depuis le 1^{er} mars 2024, soit la date de début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Valeur de l'actif net ajustée

La valeur de l'actif net ajustée est présentée pour Power Corporation et correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour déterminer la juste valeur des actifs, les placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont ajustés à la juste valeur, comme suit :

- Les placements dans des sociétés cotées en bourse sont évalués à leur valeur de marché, soit le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière.

- Les placements dans des entités fermées sont évalués à la juste valeur estimée par la direction, au moyen de modèles d'évaluation appliqués de façon uniforme et fondés sur un multiple de valorisation ou sur les flux de trésorerie actualisés. Certaines évaluations sont préparées par des évaluateurs externes ou font l'objet d'une révision par des évaluateurs externes. Les transactions comparables sur le marché sont généralement utilisées pour corroborer la juste valeur estimative. La valeur des placements dans des entités fermées est présentée déduction faite de toute rémunération incitative de la direction.
- Les placements dans des fonds d'investissement sont évalués à la juste valeur présentée par le fonds, déduction faite de l'intérêt au plus-values ou aux autres incitatifs.

La présentation des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes à la juste valeur n'est pas conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

La valeur de l'actif net ajustée de la Société est présentée selon une approche transitive. Le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille comprend les placements détenus dans des sociétés ouvertes par l'intermédiaire de la Financière Power (Lifeco, IGM et GBL) ainsi que les dettes nettes et les actions privilégiées de la Financière Power. Au 31 décembre 2023, la valeur de l'actif net ajustée par action, un ratio non conforme aux normes IFRS, se chiffrait à 53,53 \$, comparativement à 41,91 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 27,7 %. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) se chiffrait à 32,49 \$, comparativement à 31,37 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 3,6 %.

	2023			2022		
	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée
31 décembre				[montants retraités]	[montants retraités]	
Actif de la société de portefeuille						
Participations						
Financière Power						
Lifeco	15 326	12 545	27 871	14 579	4 835	19 414
IGM	3 702	1 477	5 179	3 607	1 985	5 592
GBL ^[1]	3 717	(1 422)	2 295	3 314	(926)	2 388
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs						
Sociétés de gestion d'actifs ^[2]						
Sagard	108	157	265	60	–	60
Power Sustainable	–	–	–	33	–	33
Activités d'investissement						
Sagard ^{[3][4]}	721	341	1 062	654	263	917
Power Sustainable	1 032	467	1 499	1 101	344	1 445
ChinaAMC	–	–	–	783	367	1 150
Autres placements et entreprises autonomes						
Autres placements	107	–	107	192	55	247
Entreprises autonomes ^[5]	641	159	800	678	151	829
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 218	–	1 218	1 277	–	1 277
Autres actifs	284	–	284	312	–	312
Total de l'actif de la société de portefeuille	26 856	13 724	40 580	26 590	7 074	33 664
Passif et actions non participantes de la société de portefeuille						
Débentures et autres instruments d'emprunt	897	–	897	897	–	897
Autres passifs ^{[6][7]}	986	–	986	987	37	1 024
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	3 780	–	3 780	3 780	–	3 780
Total du passif et des actions non participantes de la société de portefeuille	5 663	–	5 663	5 664	37	5 701
Valeur nette						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (mesure conforme aux normes IFRS) / Valeur de l'actif net ajustée (mesure non conforme aux normes IFRS)	21 193	13 724	34 917	20 926	7 037	27 963
Par action	32,49		53,53	31,37		41,91

[1] La quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net présentée par GBL se chiffrait à 3,8 G\$ (2,6 G€) au 31 décembre 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

[2] La société de gestion de Sagard est présentée à sa juste valeur au 31 décembre 2023 (valeur comptable au 31 décembre 2022). La société de gestion de Power Sustainable est présentée à sa valeur comptable et était principalement composée de trésorerie et du montant à recevoir au titre des honoraires liés au rendement au 31 décembre 2022.

[3] Comprend les placements de la Société dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, détenus par la Financière Power.

[4] Comprend un montant en trésorerie de 21 M\$ détenu dans le cadre des activités d'investissement de Sagard au 31 décembre 2023 (trésorerie et autres actifs d'un montant de 66 M\$ au 31 décembre 2022).

[5] Au 31 décembre 2023, un passif d'impôt différé additionnel de 4 M\$ (13 M\$ au 31 décembre 2022) était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée des participations dans les entreprises autonomes présentées à leur juste valeur, sans tenir compte d'éventuelles stratégies de planification fiscale. La Société a des attributs fiscaux (qui ne sont pas par ailleurs comptabilisés dans le bilan) qui pourraient réduire l'impôt advenant la cession de ses participations dans les entreprises autonomes.

[6] Conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

[7] Au 31 décembre 2022, un passif d'impôt différé additionnel de 37 M\$ se rapportant à la participation dans ChinaAMC présentée à la juste valeur était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée.

Les placements évalués à la valeur de marché et la trésorerie représentent 92,2 % du total de l'actif à la juste valeur au 31 décembre 2023 (88,7 % au 31 décembre 2022). Une variation de 10 % de la valeur de marché des placements dans des sociétés cotées en bourse se traduirait par une variation de 3 602 M\$, ou 5,52 \$ par action, de la valeur de l'actif net ajustée de la Société.

Flux de trésorerie

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (résumés)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco et d'IGM, ainsi que les flux de trésorerie de la société de portefeuille de Power Corporation et de la Financière Power, sur une base combinée, et ceux des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement de l'état des flux de trésorerie de la société de portefeuille et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, qui figurent à la note 36 des états financiers consolidés de 2023. Cette présentation aide le lecteur à évaluer les flux de trésorerie de la société de portefeuille.

Exercice clos le 31 décembre 2023	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation ^[2]	5 203	837	1 488	(90)	(1 505)	5 933
Activités de financement	(3 550)	(204)	(2 110)	1 657	1 404	(2 803)
Activités d'investissement ^[2]	(786)	(1 161)	563	(1 418)	181	(2 621)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(40)	–	–	(3)	(2)	(45)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	827	(528)	(59)	146	78	464
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et abandonnées au 31 décembre	8 117	545	1 218	639	(207)	10 312
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées au 31 décembre ^[3]	(375)	–	–	–	–	(375)
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies au 31 décembre	7 742	545	1 218	639	(207)	9 937

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Les flux de trésorerie se rapportant aux ventes, aux échéances et aux remboursements ainsi qu'aux acquisitions de placements de portefeuille de Lifeco ont été reclasés dans les activités d'exploitation afin de refléter la façon dont Lifeco procède pour apprécier les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Cette activité était auparavant présentée dans les activités d'investissement.

[3] Le 31 mai 2023, Lifeco a conclu une entente visant la vente de Putnam à Franklin Templeton. La transaction a été finalisée le 1^{er} janvier 2024. Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées ont été présentés séparément.

Exercice clos le 31 décembre 2022 [montants retraités]	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation ^[2]	3 772	738	1 473	(34)	(1 695)	4 254
Activités de financement	(620)	(1 092)	(1 891)	1 146	1 509	(948)
Activités d'investissement ^[2]	(2 218)	135	60	(1 392)	165	(3 250)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	281	–	–	14	(12)	283
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 215	(219)	(358)	(266)	(33)	339
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Les flux de trésorerie se rapportant aux ventes, aux échéances et aux remboursements ainsi qu'aux acquisitions de placements de portefeuille de Lifeco ont été reclasés dans les activités d'exploitation afin de refléter la façon dont Lifeco procède pour apprécier les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Ces activités étaient auparavant présentées dans les activités d'investissement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont augmenté de 464 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à une augmentation de 339 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 5 933 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 4 254 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital, l'émission et le rachat d'actions participantes et privilégiées, l'émission et le rachat d'actions ordinaires, de parts de fonds à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds par des filiales, les dividendes versés sur les actions participantes

et non participantes de la Société, ainsi que les dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle et les hausses et remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation par IGM, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 2 803 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 948 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 2 621 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 3 250 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Pour une analyse des flux de trésorerie respectifs de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits de ses placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les états combinés des flux de trésorerie de Power Corporation et de la Financière Power ci-dessous présentent les flux de trésorerie de la société de portefeuille. Cette présentation aide le lecteur à isoler les flux de trésorerie liés aux activités exercées à titre de société de portefeuille.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Activités d'exploitation de la société de portefeuille		
Dividendes		
Lifeco	1 322	1 216
IGM	333	333
GBL	92	84
ChinaAMC	–	31
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie ^[1]	(259)	(191)
	1 488	1 473
Activités de financement de la société de portefeuille		
Dividendes versés sur :		
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(1 374)	(1 331)
Actions privilégiées perpétuelles	(138)	(134)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	38	47
Rachat d'actions comportant des droits de vote limités	(583)	(415)
Rachat d'actions non participantes	–	(4)
Autres	(1)	(2)
	(2 110)	(1 891)
Activités d'investissement de la société de portefeuille		
Distributions et produit de la cession de placements ^[2]	1 601	386
Acquisition d'une participation additionnelle dans Lifeco	(553)	–
Acquisition de placements	(483)	(365)
Autres ^[3]	(2)	39
	563	60
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(59)	(358)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 277	1 635
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	1 218	1 277

[1] Comprend les variations des créances à court terme des plateformes de placement et les variations des montants à payer aux plateformes de placement.

[2] Comprend le produit à la cession de la participation de la Société dans ChinaAMC.

[3] Comprend le produit reçu de la vente d'un immeuble par la Société en 2022.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société et de la Financière Power ont diminué de 59 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à une diminution de 358 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 1 488 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 1 473 M\$ pour la période correspondante de 2022. Les dividendes reçus des sociétés en exploitation cotées en bourse comprennent :

Exercices clos les 31 décembre [en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire]	2023		2022	
	Dividende par action	Total des dividendes reçus	Dividende par action	Total des dividendes reçus
Lifeco	2,08	1 322	1,96	1 216
IGM	2,25	333	2,25	333

- Le total des dividendes reçus de Parjointco s'est chiffré à 92 M\$ (63 M€) pour la période close le 31 décembre 2023, comparativement à 84 M\$ (62 M€) pour la période close le 31 décembre 2022.
- Le 14 février 2024, soit après la fin de l'exercice, Lifeco a annoncé une augmentation de 6,7 % de son dividende trimestriel sur ses actions ordinaires, qui est passé de 0,520 \$ par action à 0,555 \$ par action, payable le 28 mars 2024.

Les activités de financement de la Société ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 2 110 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 1 891 M\$ pour la période correspondante de 2022, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur ses actions non participantes et ses actions participantes d'un montant de 1 426 M\$, comparativement à 1 383 M\$ pour la période correspondante de 2022. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les dividendes versés par la Société sur ses actions participantes ont totalisé 2 070 \$ par action, comparativement à 1 980 \$ pour la période correspondante de 2022.
- Le versement de dividendes par la Financière Power sur ses actions privilégiées d'un montant de 138 M\$, comparativement à 134 M\$ pour la période correspondante de 2022.
- L'émission d'actions comportant des droits de vote limités de la Société d'un montant de 38 M\$ en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, comparativement à une émission d'un montant de 47 M\$ pour la période correspondante de 2022.

- Le rachat d'actions comportant des droits de vote limités, d'un montant de 583 M\$, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement au rachat d'un montant de 415 M\$ pour la période correspondante de 2022.
- Aucun rachat d'actions non participantes, par rapport au rachat d'un montant de 4 M\$ au cours de la période correspondante de 2022.

Les activités d'investissement de la Société ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 563 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 60 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Le produit de la cession de placements et les acquisitions de placements comprennent les activités d'investissement de la Société et de ses plateformes de placement.

La Société a diminué son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, donnant ainsi lieu à des entrées de trésorerie nettes de 54 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 122 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Gestion du capital

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles à un niveau correspondant à au moins deux fois les charges fixes.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débentures, les actions privilégiées, les autres instruments de fonds propres ainsi que les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées. Les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les participations contrôlées sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentaient 73 % de la structure du capital consolidé au 31 décembre 2023.

	2023	2022
		[montants retraités]
31 décembre		
Débentures et autres instruments d'emprunt		
Power Corporation	647	647
Financière Power	250	250
Lifeco	9 046	10 509
IGM	2 400	2 100
Autres ^[1]	3 017	1 956
Incidence de la consolidation	(88)	(88)
	14 625	14 727
	15 272	15 374
Actions non participantes et autres instruments de fonds propres		
Power Corporation	950	950
Financière Power	2 830	2 830
Lifeco	4 220	4 220
	7 050	7 050
	8 000	8 000
Fonds propres		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 193	20 926
Participations ne donnant pas le contrôle ^[2]	12 072	11 653
	33 265	32 579
	56 537	55 953

[1] Comprend les autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées et des entreprises autonomes, qui sont composés d'instruments d'emprunt, incluant les facilités de crédit renouvelables détenus par les fonds d'investissement de 299 M\$ (113 M\$ en 2022), des instruments d'emprunt liés à des projets détenus au sein de la plateforme Power Sustainable Infrastructure énergétique de 2 490 M\$ (1 763 M\$ en 2022) et d'autres instruments d'emprunt détenus par les entreprises autonomes de 228 M\$ (80 M\$ en 2022). Les autres instruments d'emprunt sont garantis par les actifs des participations contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société. Se reporter à la note 17 B) des états financiers consolidés de 2023 pour obtenir des renseignements additionnels.

[2] Représente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées et les billets avec remboursement de capital à recours limité de la Financière Power et de Lifeco, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes dans le présent tableau.

Power Corporation

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 16 novembre 2022, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre des actions privilégiées de premier rang, des actions comportant des droits de vote limités, des reçus de souscription et des titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

- Le 1^{er} mars 2024, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2025 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Se reporter à la section Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes pour obtenir plus de renseignements.

Financière Power

- La Financière Power a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 5 décembre 2022, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 3 G\$ d'actions privilégiées de premier rang et de titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun par l'intermédiaire de la Financière Power.

Lifeco

- Le 18 avril 2023, Lifeco a remboursé le montant en capital de 500 M€ de ses euro-obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance, ainsi que les intérêts courus, qu'elle avait préfinancées au moyen de l'émission, le 16 novembre 2022, d'euro-obligations de premier rang à 4,7 % pour un montant de 500 M€.
- Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de Lifeco, a effectué des paiements sur sa facilité de crédit non renouvelable de 150 M\$ US le 31 mars 2023, de 150 M\$ US le 30 juin 2023, de 100 M\$ US le 29 septembre 2023 et de 100 M\$ US le 29 décembre 2023. Au 31 décembre 2023, le solde restant du montant prélevé était nul.

Financière IGM

- Le 26 mai 2023, IGM a émis des débentures à 5,426 %, d'un montant de 300 M\$, arrivant à échéance le 26 mai 2053. IGM s'est servie du produit net du placement pour financer une partie du prix d'achat dans le cadre de son acquisition d'une participation de 20,5 % dans Rockefeller et pour les besoins généraux de l'entreprise.
- Au cours du deuxième trimestre de 2023, IGM a conclu une facilité d'emprunt à terme non renouvelable avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I relativement au produit de la vente d'IPC. IGM a remboursé la facilité d'emprunt à terme avant d'effectuer la vente d'IPC.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire. Se reporter à la note 23 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Pour une description plus détaillée des activités de gestion du capital de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débentures de la Société est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Dominion Bond Rating Service (DBRS) aux débentures de la Société est de « A », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

La notation « A+ » attribuée aux débentures de la Société par S&P correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A+ » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A » attribuée aux débentures de la Société par DBRS correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débenture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A » comporte soient gérables.

La notation actuellement attribuée par S&P aux débentures de la Financière Power est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par DBRS aux débentures de la Financière Power est de « A (élévée) », avec une tendance stable.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur les notations de crédit de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

Gestion des risques

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. La Société, par l'intermédiaire de la Financière Power, détient une participation lui donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et détient également une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Les comités de gestion des risques des conseils d'administration respectifs de Lifeco et d'IGM sont responsables de la surveillance de leurs risques. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci, incluant les comités de gestion des risques, et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation. Pour obtenir des renseignements additionnels sur les risques auxquels Lifeco et IGM sont exposées, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants de la Société exercent une surveillance globale et ont la responsabilité de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille, et maintiennent un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat, en plus de se concentrer sur les risques opérationnels, principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière et à la cybersécurité.
- Le comité des ressources humaines évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et des mises en candidature s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance.
- Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision examine et évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société, de même que les activités qu'exerce la Société, comportent certains risques intrinsèques, dont ceux énumérés ci-dessous et d'autres risques présentés ailleurs dans la présente revue de la performance financière, que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le texte qui suit constitue une analyse de certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles, et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

La section qui suit présente les risques propres à la Société, y compris le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché de la Société, incluant la Financière Power et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour obtenir des renseignements additionnels sur la gestion des risques au sein de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique découle de prises de décisions inefficaces et de stratégies inadéquates ou d'un manque de réactivité face aux changements majeurs au sein de l'environnement d'affaires, y compris les manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou aux changements à la réglementation. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille et aux acquisitions futures possibles de la Société.

La réussite de la mise en œuvre de la stratégie de la Société en matière d'investissement est incertaine du fait qu'elle nécessite l'existence d'occasions intéressantes, qu'elle doit être réalisée au moment opportun et qu'elle nécessite l'exercice d'un jugement professionnel. L'approche de la Société consiste à surveiller, par l'entremise du conseil d'administration, ses sociétés en exploitation et ses participations dans l'objectif de générer, à long terme, une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Le chef de la direction a la responsabilité d'élaborer les plans stratégiques proposés de la Société, en tenant compte des occasions et des risques émergents, en vue de créer une croissance rentable soutenue et de la valeur à long terme pour la Société, ainsi que de mettre en œuvre les plans stratégiques approuvés. Le conseil d'administration a la responsabilité d'approuver les buts et les objectifs à long terme de la Société et d'approuver les plans stratégiques élaborés par le chef de la direction, après avoir évalué les options possibles. Également, le conseil d'administration surveille la mise en œuvre, par la haute direction, des plans approuvés, évalue l'atteinte des buts et des objectifs de la Société, révise et approuve, au moins une fois par année, le plan financier de la direction en plus d'examiner et d'approuver les transactions importantes et les décisions stratégiques en matière de gestion du capital qui concernent la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elle ne puisse, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.

La capacité de Power Corporation, à titre de société de portefeuille, à s'acquitter de ses obligations, notamment à l'égard du paiement des intérêts et d'autres charges d'exploitation et du versement des dividendes, à faire des acquisitions ainsi qu'à tirer parti des occasions d'amélioration qui se présentent ou qui seraient souhaitables dans l'avenir, dépend généralement des dividendes de ses principales filiales en exploitation, de ses plateformes de placement et autres placements ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Le versement de dividendes aux actionnaires de Power Corporation demeure à la discrétion de son conseil d'administration et dépend de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales, des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées ainsi que de leur capacité à verser des dividendes. Le paiement d'intérêts et le versement de dividendes par les principales filiales de la Société sont assujettis à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les exigences imposées par les organismes de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité de la filiale en exploitation à verser des dividendes.

La Société effectue certains placements, par l'entremise de ses plateformes de placement, dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides. Ces placements peuvent offrir des rendements potentiels relativement élevés, mais ils peuvent également être exposés à un niveau de risque relativement plus élevé. De temps à autre, il pourrait être dans l'intérêt de la Société de liquider ces placements. Cependant, il est possible qu'il n'y ait pas de marché pour la vente de titres de sociétés fermées et de titres illiquides et que la Société ne soit pas en mesure de vendre ceux-ci à des prix acceptables et au moment opportun, ou même de les vendre tout simplement. L'illiquidité pourrait limiter la capacité de la Société à réaliser un rendement ou à diversifier son portefeuille de placement rapidement afin de réagir à l'évolution de la conjoncture. Dans certains cas, la Société pourrait également être limitée dans sa capacité à vendre ces titres pendant une période de temps donnée en vertu de contrats ou des lois applicables. Il

est difficile d'évaluer les sociétés fermées étant donné qu'il existe un certain niveau d'incertitude relativement aux hypothèses utilisées afin d'établir la juste valeur de ces placements.

La Société et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisants pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, y compris par l'intermédiaire de la Financière Power, à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie des conditions observées sur le marché ainsi que du rendement des affaires de la Société et de ses filiales. Bien que la Société ait été en mesure d'avoir accès à des liquidités sur les marchés des capitaux par le passé, rien ne garantit qu'il en sera de même dans l'avenir. Si Power Corporation n'était pas en mesure de réunir suffisamment de capitaux à des conditions acceptables, cela pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur ses activités, ses perspectives, sa capacité à verser des dividendes, sa situation financière, ses occasions d'amélioration ou ses acquisitions.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait un montant de 1,2 G\$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, incluant des titres à revenu fixe et des sommes détenues par la Financière Power. La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 500 M\$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit engagée ni sur sa marge de crédit non engagée.

Les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, disposent de marges de crédit engagées de 651 M\$ auprès de banques canadiennes et américaines (un montant de 315 M\$ était disponible au 31 décembre 2023).

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt et la capitalisation des régimes de retraite (autres que ceux de Lifeco et d'IGM) représentent les seules obligations contractuelles importantes en matière de liquidités. Les instruments d'emprunt de la Financière Power ainsi que ceux détenus par les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, sont sans recours contre la Société.

Les échéances contractuelles de certains passifs se présentaient comme suit :

31 décembre 2023	Paiements exigibles par période			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts et certificats	5 369	–	–	5 369
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	650	650
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	751	726	1 850	3 327
Paiements de loyers futurs	34	121	324	479
Cotisations au titre des régimes de retraite	15	–	–	15
	6 169	847	2 824	9 840

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RISQUE DE CRÉDIT ET RISQUE DE MARCHÉ

Afin de conserver un niveau approprié de liquidité disponible, la Société maintient un portefeuille d'instruments financiers qui peuvent être composés d'une combinaison de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de titres à revenu fixe, d'autres placements (incluant des titres de participation, des fonds d'investissement et des fonds de couverture) et de dérivés. La Société détient aussi, par l'entremise de la Financière Power et de ses plateformes de placement, des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse, de même que d'autres prêts. Ces placements sont exposés aux risques de crédit et de marché, tels qu'ils sont décrits ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.

Power Corporation et la Financière Power gèrent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation, la Financière Power et les plateformes de placement exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. La Société et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les dérivés peuvent aussi être utilisés, principalement pour atténuer l'exposition au risque de change et au risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les instruments financiers détenus par les plateformes de placement comprennent d'autres prêts et sont assujettis au risque de crédit. Les plateformes de placement évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties, et l'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'une participation fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

Risque de change

Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de la Financière Power et des plateformes de placement sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société peut maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposée aux fluctuations des taux de change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation et la Financière Power peuvent, à l'occasion, conclure des contrats de couverture avec des institutions financières bien cotées. Au 31 décembre 2023, environ 28 % du montant de 1 218 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation et de la Financière Power étaient libellés en devises, soit 281 M\$ en dollars américains, 59 M\$ en euros et 3 M\$ en francs suisses. Au 31 décembre 2023, environ 62 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement étaient libellés en dollars canadiens (75 % au 31 décembre 2022).

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'intermédiaire de ses plateformes de placement sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Ces placements présentent une diversification parmi le dollar américain, l'euro, le renminbi chinois et le dollar de Hong Kong, ce qui contribue à réduire la concentration du risque de change. Tous les profits et les pertes latents attribuables aux fluctuations des taux de change sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 20 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global ou par la comptabilisation d'une perte d'environ 65 M\$ en résultat net. Les débentures de Power Corporation et celles de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens.

Power Corporation détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain et du renminbi chinois a une incidence sur le total des fonds propres de la Société.

La Financière Power est exposée au risque de change en raison de la participation qu'elle détient par l'intermédiaire de Parjointco dans GBL, dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 185 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (163 M\$ en 2022).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'intermédiaire de ses plateformes de placement sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et au sein des plateformes de placement se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 41 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la JVAERG et par la comptabilisation d'une perte de 230 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, incluant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN.

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'entremise de ses plateformes de placement qui sont classés comme étant à la JVAERG ou comme étant à la JVRN, incluant les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN, comprennent des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse. Au 31 décembre 2023, les placements détenus sous forme d'actions de sociétés cotées en bourse et d'actions de sociétés fermées représentaient respectivement 15 % et 85 %, en excluant les participations détenues dans des placements consolidés. Les plateformes de placement investissent de façon diversifiée au sein de trois régions économiques distinctes, soit l'Europe, l'Amérique du Nord et la Chine. Cette diversification permet d'éviter une concentration dans une seule économie.

GBL détient un portefeuille de placements que la Société et GBL ont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une baisse de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 265 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la JVAERG et par la comptabilisation d'une perte de 75 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

Les cours des titres de participation des filiales et des placements de Power Corporation peuvent être volatiles et assujettis à de nombreux facteurs sur lesquels ces filiales n'exercent aucun contrôle. Les marchés des capitaux enregistrent à l'occasion d'importantes fluctuations des cours et des volumes qui influent sur les cours des titres de participation des filiales et des placements, mais qui ne sont pas souvent liées à la performance en matière d'exploitation, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives des sociétés en question. La volatilité des cours des titres de participation des filiales et des placements peut avoir une incidence sur la valeur de l'actif net ajustée publiée par la Société.

La gestion du risque lié aux instruments financiers de Power Corporation n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022. Pour obtenir plus de détails sur la gestion des risques de Power Corporation, se reporter à la note 24 des états financiers consolidés de 2023 de la Société. Pour obtenir une description plus détaillée de la façon dont Lifeco et IGM gèrent le risque lié aux instruments financiers, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison d'erreurs commises par des personnes, de défaillances ou d'insuffisances des processus internes et des technologies, ou d'événements externes. Il comprend les risques liés aux effets néfastes que pourraient avoir des pratiques contraires à l'éthique, comme les fraudes internes et externes, la corruption, les conflits d'intérêts et une protection inadéquate des données, ainsi que des pratiques inadéquates en matière de ressources humaines et des erreurs d'exécution et de procédures, mais également le risque lié aux modèles et à l'évaluation, aux fournisseurs et aux tiers, à l'interruption des activités et à la cybersécurité, de même que le risque juridique et le risque lié à la non-conformité à la réglementation. Bien que le risque opérationnel ne puisse être complètement éliminé, les processus de gestion des risques de la Société sont conçus pour gérer ce risque de façon rigoureuse et diligente.

La Société gère le risque opérationnel en adoptant et en appliquant une série de politiques, de procédures et de pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, dont des politiques relatives aux ressources humaines et aux pratiques de rémunération, une politique de récupération de la rémunération pour tous les dirigeants, un code de conduite et de déontologie destiné aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés (le code de conduite), un code de conduite à l'intention des tiers, une politique anticorruption mondiale, une politique mondiale sur les sanctions, une politique sur la protection des renseignements personnels, des procédures relatives à la continuité des activités, la révision des opérations entre parties liées et d'autres lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise. La Société a aussi établi divers contrôles aux fins de la présentation et de la communication de l'information financière, et ces contrôles, qui font régulièrement l'objet de tests, peuvent contribuer à identifier et à atténuer les risques opérationnels.

Risque lié à la cybersécurité

La Société est exposée à des risques liés à la cybersécurité, en particulier les cybermenaces, qui comprennent, mais sans s'y limiter, les cyberattaques comme les intrusions informatiques, les virus informatiques, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle de nature exclusive ou sensible, ou d'autres brèches touchant le réseau ou la sécurité des technologies de l'information (TI). La Société continue de surveiller les menaces pour la cybersécurité, en plus d'améliorer ses mécanismes de protection ainsi que ses procédures de prévention, de détection, d'intervention et de gestion relativement à de telles menaces, qui évoluent constamment. Par conséquent, les mesures de protection des TI de la Société sont surveillées et adaptées de façon continue afin de prévenir et de détecter les cyberattaques, puis de les résoudre. D'éventuelles perturbations des systèmes d'information ou brèches de sécurité pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société ou encore nuire à sa réputation.

Risque lié aux modèles

Le risqué lié aux modèles correspond au risque de subir des conséquences défavorables en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inadéquate de modèles, ou encore d'une utilisation de données, d'hypothèses ou de modèles déficients, par la Société ou par les plateformes de placement. La révision des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourrait entraîner une variation de la juste valeur. La Société et les plateformes de placement utilisent différents modèles pour les aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital, l'évaluation d'acquisitions éventuelles ou les prises de décisions de placement.

Risque lié à la non-conformité à la réglementation

Le risque lié à la non-conformité à la réglementation correspond au risque que la Société ou ses employés ne se conforment pas aux exigences réglementaires en vigueur là où la Société exerce ses activités, tant au Canada que dans d'autres pays. Un grand nombre de lois, de règles et de réglementations gouvernementales, y compris en ce qui a trait à la présentation et à la communication de l'information financière, s'appliquent à la Société. L'interprétation de ces lois, règles et réglementations par la Société, les agences gouvernementales ou les tribunaux pourrait se traduire par des cas de non-conformité aux dispositions réglementaires et avoir une incidence défavorable sur la réputation de la Société, en plus d'entraîner des pénalités, des amendes et des sanctions ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. En plus d'être tenue de respecter ces lois, règles et réglementations, la Société doit aussi surveiller leur évolution de près, afin que toute modification à leur égard soit prise en compte dans la gestion de ses activités.

La Société s'assure que les incidences fiscales de toutes ses décisions stratégiques respectent ses obligations en matière de présentation de l'information juridique et fiscale en plus de prévoir les changements éventuels au cadre juridique actuel afin d'éviter tout risque de non-conformité qui pourrait avoir des incidences défavorables.

RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une activité entreprise par la Société soit perçue de manière négative par ses parties prenantes ou le public, que ce jugement soit fondé ou non, causant ainsi du tort à son image et se traduisant éventuellement par la perte d'activités commerciales, une capacité de financement limitée, des poursuites judiciaires ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. Le risque lié à la réputation peut découler de divers événements et est généralement associé à une gestion insuffisante d'un autre risque. Par exemple, le non-respect des lois et des règlements ainsi que des manquements aux obligations en matière de présentation et de communication de l'information financière peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'entreprise.

Le conseil d'administration a adopté le code de conduite, qui inclut les directives de la Société en matière de conflits d'intérêts, de même qu'un code de conduite à l'intention des tiers, qui régissent la conduite des administrateurs, dirigeants et employés de la Société, ainsi que de ses consultants et fournisseurs. Le conseil d'administration s'assure de la conformité au code de conduite en collaboration avec le chef du contentieux et secrétaire de la Société, qui surveille la conformité au code de conduite. Les administrateurs et les employés de la Société sont tenus de confirmer une fois par année leur compréhension du code de conduite et leur accord à s'y conformer, et les dirigeants doivent le faire sur une base trimestrielle.

RISQUE LIÉ À LA DURABILITÉ

Le risque lié à la durabilité correspond au risque d'une perte éventuelle résultant de l'incapacité de la Société et de ses employés à identifier et à gérer les risques environnementaux et sociaux, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière et la réputation de la Société.

Les risques environnementaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir les changements climatiques, les déchets et la consommation d'énergie. Les risques sociaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir, pour les individus, des pratiques répréhensibles en matière de droits de la personne, de conditions de travail, de santé et de sécurité, de harcèlement, de diversité, d'équité et d'inclusion, de rémunération et d'avantages sociaux et de gestion des fournisseurs.

S'appuyant sur une solide culture de gestion responsable, la Société a adopté une approche équilibrée et durable dans le cadre de l'exercice de ses activités. Elle suit les lignes directrices claires énoncées dans son code de conduite, lequel s'applique aux administrateurs, aux directeurs et aux employés de la Société, ainsi que dans son code de conduite à l'intention des tiers, lequel s'applique aux conseillers, aux consultants et aux fournisseurs. La Société maintient aussi d'autres politiques, procédures et contrôles connexes, notamment un énoncé de durabilité d'entreprise, une politique environnementale, une politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion et une politique sur le respect en milieu de travail.

La Société fournit à ses employés de la formation et des moyens d'acquérir des compétences afin que le risque lié à la durabilité soit identifié et géré conformément à ses politiques et procédures. La fonction de surveillance de la gestion des risques du conseil d'administration prévoit notamment

de veiller à ce que les risques liés aux facteurs ESG soient correctement identifiés et fassent l'objet d'une gestion et d'un suivi appropriés. Au niveau du conseil d'administration, c'est le comité de gouvernance et des mises en candidature qui supervise les questions liées à la durabilité. Le vice-président, chef du contentieux et secrétaire de la Société a été nommé à titre de leader ESG de la Société. Les risques et les opportunités en matière de durabilité sont évalués par le comité de gouvernance et des mises en candidature en fonction des comptes rendus et des rapports sur les progrès fournis par le leader ESG de la Société sur une base annuelle, ou plus fréquemment, au besoin. Le leader ESG soumet également un rapport de suivi annuel au comité d'audit sur la mise en œuvre du code de conduite et de déontologie et de la politique anticorruption mondiale.

La Société surveille l'évolution des exigences réglementaires concernant la présentation d'informations sur la durabilité afin d'assurer sa conformité à toute exigence future.

AUTRES RISQUES

Risque lié au régime d'imposition

Les lois et politiques fiscales des territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités sont périodiquement passées en revue et modifiées. Des modifications des taux d'imposition peuvent accroître la charge d'impôt de la Société et de ses filiales et nuire à leur bénéfice.

La direction surveille activement les changements et l'évolution des lois et politiques fiscales au pays et à l'international ainsi que leurs effets potentiels.

En décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Un certain nombre de pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités, notamment l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois qui entreront en vigueur pour la Société et ses filiales à compter du 1^{er} janvier 2024. Le Canada et la Barbade ont publié un avant-projet de loi qui n'est pas quasi adopté, mais lorsqu'il le sera, il devrait entrer en vigueur pour la Société et ses filiales à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'application de l'impôt minimum mondial, qui est de nature très complexe, nécessitera le recours à des interprétations importantes des nouvelles lois de chaque pays. La Société et ses filiales ont procédé à une évaluation préliminaire de l'exposition potentielle à l'impôt sur le bénéfice en vertu du Pilier Deux. Une exposition potentielle a été identifiée, principalement en ce qui concerne les activités de Lifeco à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man,

des territoires où le taux d'imposition prévu par la loi est inférieur à 15 %. Selon cette évaluation préliminaire, la Société s'attend à une diminution de l'ordre de 2 % à 4 % de l'apport de Lifeco au bénéfice net ajusté de la Société.

Risque macroenvironnemental

Bon nombre de facteurs continuent de contribuer à l'incertitude économique dans les régions où la Société et ses filiales exercent leurs activités ainsi qu'à la forte volatilité des marchés des capitaux à l'échelle mondiale, notamment les pressions inflationnistes, le resserrement des conditions financières, les tensions commerciales soutenues et les préoccupations accrues à l'égard de la liquidité de certaines banques américaines et européennes. La forte volatilité des marchés des capitaux à l'échelle mondiale est partiellement attribuable à certains conflits géopolitiques, que la Société et ses filiales surveillent activement. Les banques centrales de nombreux pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités tiennent compte de ces facteurs dans leurs décisions relatives aux taux d'intérêt. Les perspectives à court et à moyen terme pour les marchés des capitaux demeurent incertaines, et la Société et ses filiales surveillent activement les événements et l'information à l'échelle mondiale. La nature diversifiée des filiales en exploitation de la Société, de leur modèle d'affaires et des marchés qu'elles desservent contribue à atténuer les risques posés par l'incertitude économique mondiale actuelle.

Risques émergents

Un risque émergent est un risque qui n'est pas bien compris actuellement et dont l'incidence sur la Société, y compris sa stratégie et ses résultats financiers, est difficile à évaluer ou est en cours d'évaluation.

Surveiller les risques émergents est une composante importante de la gestion des risques. Power Corporation surveille activement les risques émergents grâce aux moyens suivants :

- Des examens et des analyses sont effectués par les conseils d'administration et les comités de ses sociétés en exploitation à l'échelle mondiale, au cours desquels les dirigeants locaux décrivent les risques émergents au sein de leurs environnements respectifs.
- L'équipe de la haute direction de la Société agit à titre de comité de gestion des risques de la Société. Les membres de l'équipe de la haute direction se rencontrent régulièrement afin d'identifier, d'analyser et d'examiner les risques de la Société et de mettre en œuvre des stratégies en vue d'atténuer ces risques.

Instruments financiers et autres instruments

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties consentantes, ce montant reposant sur le cours du marché, lorsqu'il est disponible. Les justes valeurs représentent les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

- Le niveau 1 utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.
- Le niveau 2 utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Dans certains cas, il se peut que les données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans un des niveaux de la hiérarchie a été déterminé en fonction du niveau le plus bas d'une donnée d'entrée importante par rapport à l'évaluation de la juste valeur. L'appréciation par la Société et ses filiales de l'importance d'une donnée d'entrée précise dans l'évaluation de la juste valeur requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés ou présentés à la juste valeur de la Société et de ses filiales. Le tableau présente de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est présentée. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les débiteurs et intérêts à recevoir, certains autres actifs financiers, les créanciers, les dividendes et les intérêts à verser, et certains autres passifs financiers.

	2023		2022 [montants retraités]	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Aux 31 décembre ^[1]				
Actifs				
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
JVRN	145 213	145 213	143 385	143 385
JVAERG	11 750	11 750	12 701	12 701
Disponibles à la vente	–	–	358	358
Prêts hypothécaires et autres prêts				
JVRN	33 459	33 459	32 489	32 489
JVAERG	578	578	621	621
Actions				
JVRN	16 177	16 177	14 453	14 453
JVAERG	411	411	–	–
Disponibles à la vente	–	–	964	964
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées ^[2]	832	832	697	697
Immeubles de placement	7 870	7 870	8 344	8 344
Instruments dérivés	2 349	2 349	2 480	2 480
Actifs détenus en vue de la vente ^[3]	2 152	2 152	–	–
Autres actifs	3 500	3 500	3 163	3 163
	224 291	224 291	219 655	219 655
Actifs présentés à la juste valeur				
Obligations				
Coût amorti	373	371	–	–
Prêts et créances	–	–	16	16
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Coût amorti	9 531	8 994	4 192	3 577
Prêts et créances	–	–	5 022	4 905
	9 904	9 365	9 230	8 498
Total	234 195	233 656	228 885	228 153
Passifs				
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs au titre des contrats d'investissement	88 919	88 919	94 810	94 810
Instruments dérivés	1 351	1 351	1 717	1 717
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	1 833	1 833	1 697	1 697
Autres passifs	526	526	291	291
	92 629	92 629	98 515	98 515
Passifs présentés à la juste valeur				
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 688	4 696	4 610	4 544
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	670	647	650
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	14 625	14 037	14 727	13 446
Dépôts et certificats	8 713	8 713	5 978	5 978
Autres passifs	147	147	143	143
	28 820	28 263	26 105	24 761
Total	121 449	120 892	124 620	123 276

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de l'application de la superposition liée à IFRS 9, pour certains instruments au 31 décembre 2022.

[2] Représentent les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par les entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN.

[3] Les actifs détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur comprennent des montants respectifs de 46 M\$ et de 2 106 M\$ au titre des actions et des actifs du compte de négociation.

Se reporter à la note 30 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société au 31 décembre 2023.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales.

		2023			2022		
		Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
31 décembre							
Power Corporation		367	20	20	301	3	(19)
Financière Power		67	10	10	14	5	5
Lifeco		51 909	2 219	931	46 639	2 314	675
IGM		1 903	43	(7)	1 751	64	12
Autres filiales		1 270	57	44	1 809	94	90
		55 149	2 329	978	50 213	2 477	782
		55 516	2 349	998	50 514	2 480	763

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a augmenté de 5,0 G\$, principalement en raison de la hausse des activités de couverture courantes de Lifeco. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la juste valeur actuelle des instruments en position de profit) a diminué pour s'établir à 2 349 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 2 480 M\$

au 31 décembre 2022. La diminution est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains.

Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Arrangements hors bilan

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Se reporter aussi à la note 35 des états financiers consolidés de 2023 de la Société.

LETTERS DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de recharge aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Se reporter également à la note 35 des états financiers consolidés de 2023 de la Société.

Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Se reporter également à la note 34 des états financiers consolidés de 2023 de la Société.

Engagements et obligations contractuels

	Paiements exigibles par période				
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non définie ^[1]	Total
Au 31 décembre 2023					
Power Corporation ^[2]	9	–	652	115	776
Financière Power ^[2]	12	2	252	–	266
Lifeco	7 110	3 768	6 416	–	17 294
IGM	4 326	4 347	1 986	–	10 659
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et écritures liées à la consolidation	5 856	784	1 802	220	8 662
Total	17 313	8 901	11 108	335	37 657
Débentures et autres instruments d'emprunt ^[3]	943	4 144	10 303	–	15 390
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	937	3 738	13	–	4 688
Dépôts et certificats	8 712	–	1	–	8 713
Obligations locatives ^[4]	117	364	534	–	1 015
Obligations d'achat ^[5]	306	578	250	–	1 134
Cotisations au titre des régimes de retraite ^[6]	257	–	–	–	257
Engagements contractuels ^{[1][7]}	6 041	77	7	335	6 460
Total	17 313	8 901	11 108	335	37 657

[1] Comprend les engagements en cours de la Société et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs visant à faire des versements en capital futurs à des fonds d'investissement. Le montant et le moment exacts de chaque versement en capital ne peuvent être déterminés. Exclut les engagements à l'égard des fonds contrôlés et consolidés.

[2] Comprend des débentures de 650 M\$ de la Société et de 250 M\$ de la Financière Power.

[3] Se reporter aux notes 16 et 17 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

[4] Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

[5] Les obligations d'achat correspondent aux engagements de Lifeco visant l'achat de biens et services, principalement liés aux services d'information, ainsi qu'aux contrats de construction et d'achat de turbines liés à des projets éoliens en cours d'aménagement de Potentia.

[6] Les cotisations au titre des régimes de retraite comprennent les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes de retraite à cotisations définies ainsi qu'à d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et elles sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà d'un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour prévoir le moment des cotisations futures.

[7] Comprend une tranche de 6 411 M\$ des engagements pris par Lifeco. Ces engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard de transactions d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et aux lignes directrices de Lifeco, et doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

Sommaire des estimations et jugements comptables critiques

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les résultats de la Société reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence des conditions observées sur les marchés mondiaux du crédit, des actions, des immeubles de placement, des changes, ainsi que de l'incidence, en ce qui concerne Lifeco, des conditions actuelles liées aux résultats au chapitre de la santé et de la mortalité. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les aspects à l'égard desquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider ou à comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, les évaluations de la juste valeur, les pertes de crédit attendues, l'évaluation du goodwill et des immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance, l'impôt sur le bénéfice et les avantages du personnel futurs.

Les estimations et jugements comptables importants présentés ci-après reflètent la mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 par la Société et ses filiales. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir plus de détails sur ces estimations et jugements importants.

CONSOLIDATION

La direction de la Société consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Société exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Société à diriger les activités pertinentes des filiales, y compris les fonds d'investissement ou d'autres entités structurées, afin d'en tirer des rendements variables. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un tel contrôle existe. Elles exercent également leur jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société ou ses filiales peuvent user de leur pouvoir afin d'influer sur les rendements variables.

La direction de la Société porte des jugements pour déterminer si la Société agit pour son propre compte (comme mandant) ou pour le compte d'autrui (comme mandataire) lorsque la Société ou ses filiales agissent à titre de gestionnaire de fonds en plus d'investir dans le fonds. La Société détermine qu'elle agit comme mandant lorsque son capital investi et son exposition à la variabilité des rendements générés à la suite des décisions de la Société ou de ses filiales à titre de gestionnaires de fonds sont suffisants. La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine le caractère suffisant de la variabilité des rendements et de l'intérêt économique total. Pour porter ces jugements, la Société tient compte des droits détenus par d'autres investisseurs, y compris leur capacité de révoquer le gestionnaire de fonds.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un contrôle conjoint ou une influence notable existe.

Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la JVRN.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la JVRN, à la JVAERG ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

Obligations à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer la juste valeur des obligations dans ses portefeuilles à la JVRN ou à la JVAERG.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires et autres prêts à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables à la JVRN

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne pour actualiser les flux de trésorerie futurs prévus et prend en considération la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en

fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la JVAERG. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La Société et ses filiales évaluent les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance possibles au cours de la durée de vie attendue d'un actif financier, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Société ou ses filiales sont exposées au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

La Société et ses filiales surveillent tous les actifs financiers susceptibles de subir une perte de valeur afin d'évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour effectuer cette évaluation, la Société et ses filiales tiennent compte d'informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les informations de nature prospective disponibles sans engager des coûts ou des efforts excessifs.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit attendues. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourra y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE, DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS ET DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Aux fins du calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, Lifeco a formulé des hypothèses actuarielles relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance découlant du risque non financier. Les ajustements au titre du risque non financier sont révisés régulièrement afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats de réassurance détenus au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles, y compris les informations à fournir par Lifeco sur les hypothèses et les sensibilités, sont présentées dans le rapport de gestion annuel de Lifeco.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable de l'actif (du passif) au titre des prestations de retraite. L'actif (le passif) au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relativ aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

- La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'actif (le passif) au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les actifs ou les passifs est établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.
- Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.
- Les coûts financiers (montant net), les frais administratifs, les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.
- Les réévaluations représentent les écarts actuariels, le rendement réel de l'actif des régimes supérieur (inférieur) sur les produits d'intérêts et les variations du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.
- L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).
- Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Impôt exigible

L'impôt exigible est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés

s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode du montant le plus probable ou la méthode de l'espérance mathématique, selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date de clôture.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société a appliqué l'exception obligatoire en vertu d'IAS 12 qui prévoit de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le bénéfice découlant des lois fiscales et de ne pas présenter d'information s'y rapportant afin de mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier Deux publié par l'OCDE.

Changements de méthodes comptables

La Société surveille activement les modifications aux normes IFRS proposées et publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer leur incidence éventuelle sur la Société.

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacent respectivement IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur. La Société a également appliqué IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 lorsqu'elle a utilisé la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les résultats de GBL.

IFRS 17, qui a uniquement eu une incidence sur Lifeco en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance, établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, Lifeco évalue les groupes de contrats à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels.

IFRS 9 apporte notamment des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- [i] Le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.
- [ii] La dépréciation en fonction d'un modèle fondé sur les pertes attendues.
- [iii] La comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques.

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés de 2023.

La Société a également adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet le 23 mai 2023, et elle a appliqué l'exception obligatoire qui prévoit ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le bénéfice découlant des lois fiscales et de ne pas présenter d'information s'y rapportant afin de mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier Deux publié par l'OCDE.

ADOPTION D'IFRS 17 ET D'IFRS 9

IFRS 17

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la Société. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis par Lifeco et les portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- Reclassage de contrats d'assurance en contrats d'investissement.
- Établissement de la marge sur services contractuels (MSC) pour les polices en vigueur.
- Incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier.
- Ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés.
- Ajustement pour tenir compte des charges non attribuables.
- Autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que la Société, par l'entremise de Lifeco, applique les indications présentées dans IFRS 17 comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée.

Lifeco a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. La Société, par l'entremise de Lifeco, a mis en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que cela n'ait été impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé en fonction de la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de la transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. La Société, par l'entremise de Lifeco, a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats lorsqu'il était impraticable de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Une approche fondée sur la valeur intrinsèque a été utilisée pour déterminer la juste valeur à utiliser dans le cadre de l'approche fondée sur la juste valeur. En vertu de l'approche fondée sur la valeur intrinsèque, la juste valeur est déterminée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution du tiers, plus le coût du capital futur, moins le bénéfice futur. Le coût du capital correspond au total du capital requis multiplié par le taux de rendement minimal, et le bénéfice futur dépend de l'ajustement lié au dégagement du risque et des produits de placement relatifs au capital requis. Les hypothèses ont été élaborées en fonction d'une combinaison de données du secteur accessibles au public, de données économiques historiques et de l'opinion de Lifeco quant aux hypothèses lorsque les sources de données externes n'étaient pas disponibles.

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements au classement et à l'évaluation des instruments financiers ainsi que concernant la transition d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

Transition à IFRS 9

La Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains de ses actifs financiers, principalement ceux détenus par Lifeco, comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. Le tableau suivant présente les différences entre le classement des actifs en vertu d'IAS 39 au 31 décembre 2022 et celui en vertu d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023.

Actifs financiers	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Obligations		
	Désignées comme étant à la JVRN	Désignées comme étant à la JVRN JVAERG
	Classées comme étant à la JVRN	Classées comme étant à la JVRN
	Disponibles à la vente	Classées comme étant à la JVRN JVAERG Coût amorti
	Prêts et créances	Désignées comme étant à la JVRN JVAERG Coût amorti
Prêts hypothécaires et autres prêts		
	Désignés comme étant à la JVRN	Classés comme étant à la JVRN
	Disponibles à la vente	Classés comme étant à la JVRN
	Prêts et créances	Désignés comme étant à la JVRN JVAERG Coût amorti
Actions		
	Désignées comme étant à la JVRN	Classées comme étant à la JVRN
	Disponibles à la vente	Classées comme étant à la JVRN JVAERG

En raison de la transition d'IAS 39 à IFRS 9, une proportion nettement plus importante des portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires de Lifeco est évaluée à la juste valeur en vertu d'IFRS 9. Selon les soldes au 1^{er} janvier 2023, la transition à IFRS 9 fait en sorte qu'une proportion de 100 % du portefeuille d'obligations de Lifeco et une proportion de 89 % de son portefeuille de prêts hypothécaires sont évaluées à la juste valeur, comparativement à des proportions respectives de 79 % et de 9 % en vertu d'IAS 39, ce qui devrait se traduire par une volatilité accrue du bénéfice net.

Comptabilité de couverture

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la Société et ses filiales ont choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. La méthode comptable utilisée aux fins de la comptabilité de couverture est présentée dans les notes annexes des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Incidences de la transition

Les incidences de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 1^{er} janvier 2022 ont diminué d'environ 10 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, conformément aux attentes initiales, principalement en raison de l'établissement de la MSC, partiellement contrebalancé par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- L'établissement de la MSC par Lifeco pour les contrats en vigueur au 1^{er} janvier 2022 s'est chiffré à 4,1 G\$ relativement aux fonds propres attribuables aux actionnaires et à 4,4 G\$ relativement aux participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.
- Le bénéfice net ajusté^[1] comparatif présenté par Lifeco pour 2022 a diminué d'environ 1,8 % en raison de la transition. Environ 70 % des activités de Lifeco ont subi une légère incidence ou n'ont subi aucune incidence à la suite de l'adoption d'IFRS 17 par rapport au bénéfice comparatif en 2022. Dans le cas des activités les plus touchées, les principaux facteurs à l'origine de la variation du bénéfice se rapportent à l'introduction de la MSC et à l'élimination du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif. La diminution du bénéfice net ajusté de Lifeco est due au report des profits attribuables aux nouvelles affaires et de certaines activités de négociation, partiellement contrebalancé par la hausse du bénéfice lié aux affaires en vigueur découlant de l'amortissement de la MSC et par le report de certains résultats non financiers.

Une augmentation de la volatilité du bénéfice net est attendue en raison de l'élimination du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif qui existait selon la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) en vertu d'IFRS 4. L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 a donné lieu à une augmentation de la volatilité du bénéfice net de la Société attribuable à l'expérience sur le marché, qui a découlé de la volatilité accrue du marché en 2022.

Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels. Pour obtenir des renseignements additionnels sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ainsi que sur l'augmentation prévue de la volatilité du bénéfice net de Lifeco, se reporter au rapport de gestion annuel de Lifeco.

Incidence sur le bilan d'ouverture

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société.

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale de 13,6 G\$ du total de l'actif, de 10,2 G\$ du total du passif et de 3,4 G\$ du total des fonds propres dans le bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs ont déclenché des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprenaient des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés séparément, soit dans les passifs au titre des contrats d'assurance, soit dans les passifs au titre des contrats d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation de 2,6 G\$ de l'actif en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires et autres prêts détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la JVRN selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, principalement attribuable à la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur, pour un montant de 4,1 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 4,4 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17, pour un montant de 1,4 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 0,6 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les activités relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des fonds propres a diminué de 3,4 G\$, représentant une réduction de 2,3 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et une réduction de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle.

Les fonds propres attribuables aux actionnaires ont diminué de 2,3 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC, pour un montant de 4,4 G\$, et de l'ajustement de 1,3 G\$ au titre des différences entre les taux d'actualisation utilisés. Ces facteurs ont été contrebalancés par des augmentations attribuables à des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour un montant de 1,4 G\$ et à l'incidence de 1,5 G\$ découlant de la première application de la superposition liée à IFRS 9. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et aux reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,5 G\$.

La diminution de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle était attribuable à l'incidence de 2,0 G\$ découlant de la première application d'IFRS 17, contrebalancée par l'incidence de 0,9 G\$ découlant de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

L'adoption d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023, a eu une incidence sur le classement des placements de la Société et de ceux détenus par GBL. Par conséquent, des placements auparavant classés comme étant disponibles à la vente ont été reclasés dans les placements à la JVRN, et des provisions de 305 M\$ au titre de la réévaluation des placements ont été reclassées dans les bénéfices non distribués.

[1] Défini par Lifeco comme « le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) », une mesure financière non conforme aux normes IFRS, dans les documents d'information publiés par Lifeco. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

Modifications comptables futures

La Société et ses filiales assurent un suivi des modifications des normes IFRS proposées et publiées par l'IASB et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de 2023 pour obtenir des renseignements additionnels.

Norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 16, Contrats de location	<p>En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, intitulées <i>Obligation locative découlant d'une cession-bail</i>. Les modifications précisent que, dans le cas d'une transaction de cession-bail, le vendeur-penseur ne peut pas comptabiliser un profit ou une perte lors de l'évaluation ultérieure de l'obligation locative relativement au droit d'utilisation qu'il conserve.</p> <p>Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.</p>
IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i> , et IFRS 7, <i>Instruments financiers : informations à fournir</i>	<p>En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, et à IFRS 7, <i>Instruments financiers : informations à fournir</i>. Les modifications exigent d'une entité qu'elle fournit des informations supplémentaires sur les accords de financement de fournisseurs.</p> <p>Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.</p>

Transactions avec des parties liées

Power Corporation a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions qui incluent des engagements en capital dans des fonds d'investissement, y compris les engagements des gestionnaires, le versement d'honoraires liés au rendement et d'honoraires de gestion de base à des filiales du groupe, les participations des employés à l'actionnariat et l'octroi de prêts à des employés. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Dans le cours normal de leurs activités, la Canada Vie et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre respective de prestations d'assurance collective et de services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel, de même que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs et technologiques; ii) la distribution de produits d'assurance; et iii) la vente de prêts hypothécaires résidentiels à la Canada Vie. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont finalisé l'entente précédemment annoncée en vertu de laquelle IGM a acquis la participation de 13,9 % de la Société dans ChinaAMC. Dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu à la Financière Power une participation de 1,6 % dans Lifeco. Se reporter à la section Développements et transactions notables de 2023.

Le 30 novembre 2023, Lifeco et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle Lifeco a acquis, auprès d'IGM, la totalité d'IPC pour une contrepartie d'achat totale de 585 M\$. Se reporter à la section Développements et transactions notables de 2023.

Le 28 septembre 2023, Sagard a complété une transaction dans le cadre de laquelle elle a élargi sa relation stratégique existante avec Lifeco. Se reporter à la section Développements et transactions notables de 2023.

Au cours du troisième trimestre de 2023, un projet éolien en cours de construction d'une capacité d'environ 20 MW et un projet en cours de développement ont été transférés de Potentia (participations directes) à PPSIE en échange d'une contrepartie de 12 M\$ composée de trésorerie et de parts du fonds.

Se reporter à la note 33 des états financiers consolidés de 2023 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Contrôles et procédures de communication de l'information

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2023, le chef de la direction et le vice-président et contrôleur, en qualité de chef des services financiers, ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2023.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux normes IFRS. La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

En tant que société de gestion et de portefeuille, la Société gère ses activités par l'intermédiaire de ses participations dans des entreprises ayant chacune leur propre équipe de direction. Par conséquent, la direction de la Société s'appuie sur les attestations déposées par la direction de Lifeco et d'IGM conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, ainsi que sur un processus de sous-attestation de la direction de ses autres filiales et entités émettrices importantes afin de prendre des décisions à l'égard des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2023, suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace au 31 décembre 2023.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023.

Corporation Financière Power

La Financière Power se fonde sur certains des documents d'information continue déposés par Power Corporation du Canada aux termes d'une dispense des obligations prévues dans le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (le Règlement 51-102) et comme le prévoit la décision de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario datée du 19 janvier 2021 concernant la Financière Power et Power Corporation. Les informations suivantes sont présentées en plus des exigences relatives à cette décision.

Au 31 décembre 2023	Lifeco	IGM	Activités propres et autres ^[i]	Incidence de la consolidation	Total Financière Power	Total Power Corporation
Total de l'actif	713 230	18 663	31 229	(21 314)	741 808	749 478
Total du passif	683 379	11 943	7 538	(314)	702 546	708 213

[1] Inclut les activités d'investissement de la Financière Power, y compris ses placements dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

Au 31 décembre 2023	Pour le trimestre clos		Pour l'exercice clos	
	Financière Power	Power Corporation	Financière Power	Power Corporation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 297	2 224	6 038	5 933

AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA FINANCIÈRE POWER

Actions privilégiées de premier rang émises et en circulation

31 décembre	2023		2022	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
Actions privilégiées de premier rang (perpétuelles)				
Série A ^[ii]	4 000 000	100	4 000 000	100
Série D ^[ii]	6 000 000	150	6 000 000	150
Série E ^[ii]	8 000 000	200	8 000 000	200
Série F ^[ii]	6 000 000	150	6 000 000	150
Série H ^[ii]	6 000 000	150	6 000 000	150
Série K ^[ii]	10 000 000	250	10 000 000	250
Série L ^[ii]	8 000 000	200	8 000 000	200
Série O ^[ii]	6 000 000	150	6 000 000	150
Série P ^[ii]	9 657 516	241	9 657 516	241
Série Q ^[ii]	1 542 484	39	1 542 484	39
Série R ^[ii]	10 000 000	250	10 000 000	250
Série S ^[ii]	12 000 000	300	12 000 000	300
Série T ^[ii]	8 000 000	200	8 000 000	200
Série V ^[ii]	10 000 000	250	10 000 000	250
Série 23 ^[ii]	8 000 000	200	8 000 000	200
	2 830		2 830	

Actions privilégiées de premier rang

- [i] Les actions privilégiées de premier rang, série A, donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne du taux préférentiel de deux grandes banques à charte canadiennes. Ces actions sont rachetables au gré de la Financière Power au prix de 25,00 \$ par action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date fixée pour le rachat.
- [ii] Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Financière Power pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Financière Power, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat.

Actions privilégiées de premier rang	Dividendes en trésorerie payables trimestriellement	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat
	(\$/action)		(\$/action)
À dividende non cumulatif, à taux fixe			
Série D,	5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable
Série E,	5,25 %	0,328125	Actuellement rachetable
Série F,	5,90 %	0,368750	Actuellement rachetable
Série H,	5,75 %	0,359375	Actuellement rachetable
Série K,	4,95 %	0,309375	Actuellement rachetable
Série L,	5,10 %	0,318750	Actuellement rachetable
Série O,	5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable
Série R,	5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable
Série S,	4,80 %	0,300000	Actuellement rachetable
Série V,	5,15 %	0,321875	Actuellement rachetable
Série 23,	4,50 %	0,281250	31 janvier 2027
À dividende non cumulatif, rajusté tous les 5 ans^[1]			
Série P,	1,998 %	0,124875	31 janvier 2026
Série T,	4,215 % ^[2]	0,263438	31 janvier 2024
À dividende non cumulatif, à taux variable			
Série Q,	Bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois + 1,60 % ^[3]	Variable	Actuellement rachetable
			25,50

[1] Le taux de dividende sera rajusté à la première date de rachat par l'émetteur et tous les cinq ans par la suite pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré d'un écart de rajustement (1,60 % pour la série P et 2,37 % pour la série T). Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux variable, sous réserve de certaines conditions, à la première date de rachat et tous les cinq ans par la suite à un taux correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois majoré de l'écart de rajustement indiqué.

[2] Le 31 janvier 2024, en vertu des modalités régissant les actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série T (les actions de série T) et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux variable, série U (les actions de série U), les actions de série T ont fait l'objet d'un rajustement du taux de dividende, et les porteurs d'actions de série T ont eu le droit de convertir leurs actions en actions de série U. Aucune des 8 000 000 d'actions de série T en circulation n'a été convertie en action de série U. Le taux de dividende des actions de série T a été rajusté à un taux fixe de 5,595 % par année, soit un dividende en trésorerie de 0,349688 \$ par action, payable trimestriellement.

[3] Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang, série P, sous réserve de certaines conditions, à la première date de rachat et tous les cinq ans par la suite. La Financière Power pourra racheter contre trésorerie les actions de série Q, au gré de la Financière Power, au prix de 25,00 \$ par action si elles sont rachetées le 31 janvier 2026 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite, ou au prix de 25,50 \$ par action si elles sont rachetées à tout autre moment.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

DÉFINITIONS

La présente revue de la performance financière présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Se reporter également à la section Déclaration à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des autres mesures. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les ratios non conformes aux normes IFRS utilisés dans la présente revue de la performance financière sont définis ci-dessous :

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^[1]	Bénéfice net lié aux activités poursuivies ^[1] , excluant les ajustements.	Aide à comparer la performance opérationnelle sous-jacente de la période considérée à celle des périodes précédentes puisqu'il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales, en excluant les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes. Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.
Ajustements	Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse. Comptent la quote-part revenant à la Société de l'incidence qu'ont eu sur Lifeco les éléments suivants : l'incidence liée aux marchés lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs, ainsi que des éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement. Les éléments qui, de l'avis de la direction de la Société et de la direction de ses filiales, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes comprennent les incidences de la transformation des activités (incluant les charges de restructuration ou de réorganisation et les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et de désinvestissement), les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives, les incidences des modifications des taux d'imposition et autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux, certains éléments significatifs non récurrents, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et les autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance opérationnelle sous-jacente. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, la Société a adopté une définition plus précise du bénéfice net ajusté. Cette modification cadre avec l'adoption d'une définition plus précise du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) par Lifeco dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1 ^{er} janvier 2023. Lifeco a précisée sa définition du bénéfice fondamental pour exclure les incidences suivantes, incluses dans le bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers : les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la JVAERG, l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires, et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions. La Société a mis à jour sa définition du bénéfice net ajusté conformément à la modification apportée par Lifeco. Les données des périodes comparatives de 2022 ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.	Mettent en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes de la performance opérationnelle par la direction, y compris des éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse.

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Valeur de l'actif net ajustée	<p>La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées.</p> <p>Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Lifeco, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction.</p>	<p>Présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et sert à évaluer la valeur.</p> <p>Les investisseurs et les analystes peuvent utiliser cette mesure pour déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale.</p>
Actif consolidé et actif géré, et actif consolidé et actif administré	<p>L'actif consolidé et l'actif géré incluent le total de l'actif selon les états financiers ainsi que l'actif géré au nom des clients, dont la propriété véritable revient aux clients et qui ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ des fonds qui sont gérés à l'interne et à l'externe, y compris les fonds communs de placement exclusifs, les fonds négociés en bourse et les comptes institutionnels, et dont les politiques en matière de placement sont soumises à la surveillance des sociétés en exploitation cotées en bourse ainsi que des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société; ■ la juste valeur de l'actif géré au nom des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte. <p>Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuille discrétionnaire au nom des clients.</p> <p>L'actif consolidé et l'actif administré comprennent l'actif géré consolidé et les autres actifs administrés. Les autres actifs administrés incluent les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, pour lesquels elles reçoivent des honoraires et d'autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs, et les filiales en exploitation de la Société ne dirigent pas les activités de placement. Les services offerts relativement à l'actif administré comprennent la tenue de dossiers, les services de garde, la perception des produits de placement, le règlement de transactions et d'autres services administratifs.</p>	<p>L'actif consolidé et l'actif géré ainsi que l'actif consolidé et l'actif administré constituent des indicateurs de la taille et du volume des sociétés consolidées de la Société, y compris les sociétés en exploitation cotées en bourse et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs.</p> <p>L'actif consolidé et l'actif administré comprennent les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, qui représentent un aspect important de l'ensemble des activités et doivent être pris en compte lors de la comparaison des volumes, des tailles et des tendances.</p>
Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)	<p>Le bénéfice tiré des honoraires est présenté pour Sagard et Power Sustainable et comprend les produits tirés des honoraires de gestion qui sont gagnés à l'égard de toutes les catégories d'actifs, moins les charges liées aux plateformes de placement qui comprennent i) la rémunération liée aux honoraires, y compris les salaires, les primes et les avantages; et ii) les charges d'exploitation. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté sur une base brute avant impôt et tient compte des participations ne donnant pas le contrôle.</p> <p>Le bénéfice tiré des honoraires exclut i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions; ii) l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions; iii) les profits et pertes de change; iv) les intérêts nets; et v) les autres éléments qui, selon le jugement de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, notamment les charges de restructuration, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et certains éléments significatifs non récurrents.</p>	Cette mesure est présentée pour les plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable, et sert à évaluer la rentabilité de leurs activités de gestion d'actifs. Cette mesure financière permet de déterminer si les produits récurrents tirés des honoraires de gestion, qui ne sont pas fondés sur des événements de réalisation futurs, sont suffisants pour couvrir les charges d'exploitation connexes.

Ratio non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action	Bénéfice par action calculé selon le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies. Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies divisé par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation.	Aide à comparer le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition du bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ci-dessus.
Valeur de l'actif net ajustée par action	Valeur de l'actif net ajustée calculée par action. Valeur de l'actif net ajustée divisée par le nombre d'actions participantes en circulation.	Aide le lecteur à comparer la valeur de l'actif net ajustée au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition de la valeur de l'actif net ajustée ci-dessus.

Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

RAPPROCHEMENTS DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Bénéfice net ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS, et du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté est présenté dans la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

	2023	2022 [montants retraités]
Exercices clos les 31 décembre		
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	2 959	2 004
Quote-part des ajustements ^[2] , déduction faite de l'impôt		
Lifeco	(552)	207
IGM	(71)	15
Sagard et Power Sustainable	–	(10)
ChinaAMC	(54)	–
	(677)	212
Bénéfice net lié aux activités poursuivies – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	2 282	2 216
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	(87)	(21)
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	2 195	2 195

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de ChinaAMC et de Sagard et Power Sustainable.

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements, avant et après impôt.

	2023	2022 [montants retraités]
Exercices clos les 31 décembre		
Lifeco ^[1]		
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(314)	567
(Charge) économie d'impôt	105	(214)
Profits (pertes) réalisés au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	(99)	–
(Charge) économie d'impôt	16	–
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt) ^[2]	(102)	26
(Charge) économie d'impôt	88	5
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ^{[2][3][4]}	(231)	(181)
(Charge) économie d'impôt	80	45
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ^[4]	(124)	(111)
(Charge) économie d'impôt	32	27
Incidence des modifications aux lois fiscales ^[4]	–	–
(Charge) économie d'impôt	–	42
	(549)	206
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[5]	(4)	1
(Charge) économie d'impôt	1	–
	(552)	207
IGM ^[1]		
Profit à la cession d'IPC (avant impôt)	137	–
(Charge) économie d'impôt	–	–
Profit à la cession d'actions de Lifeco (avant impôt)	108	–
(Charge) économie d'impôt	(3)	–
Charges de restructuration (avant impôt)	(64)	–
(Charge) économie d'impôt	17	–
Ajustement lié à IFRS 17 (avant impôt)	9	–
(Charge) économie d'impôt	–	–
	204	–
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[5]	(291)	20
(Charge) économie d'impôt	16	(5)
	(71)	15
Sagard et Power Sustainable		
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques (avant impôt)	–	(13)
(Charge) économie d'impôt	–	3
	–	(10)
ChinaAMC		
Coûts de transaction liés à la cession de ChinaAMC (avant impôt)	(14)	–
(Charge) économie d'impôt	–	–
Impôt sur le bénéfice lié à la cession de ChinaAMC	(40)	–
	(54)	–
	(677)	212

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] À la suite d'examens internes au sein de Lifeco, l'alignement de la révision de certaines hypothèses et de mesures prises par la direction ainsi que des incidences de la transformation des activités a été modifié afin de refléter la présentation actuelle, et les résultats comparatifs pour les périodes closes le 31 décembre 2022 ont été retraités, le cas échéant.

[3] Les incidences de la transformation des activités comprennent les charges de restructuration et d'intégration, ainsi que les coûts d'acquisition et de désinvestissement.

[4] Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

[5] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés, y compris le profit comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco, le profit comptabilisé par IGM à la vente d'IPC à Lifeco, ainsi que la quote-part revenant à IGM de l'ajustement de Lifeco lié à IFRS 17; ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements sous contrôle commun; iii) la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies; et iv) les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.

Valeur de l'actif net ajustée

Le tableau suivant présente un rapprochement des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes présentés conformément aux normes IFRS et de la valeur de l'actif net ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est présentée dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

	2023	2022 [montants retraités]
31 décembre		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes – mesure financière conforme aux normes IFRS		
Capital social – actions participantes	9 284	9 486
Bénéfices non distribués	10 005	9 099
Réserves	1 904	2 341
	21 193	20 926
Ajustements liés à la juste valeur ^[1]		
Lifeeco	12 545	4 835
IGM	1 477	1 985
GBL	(1 422)	(926)
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	965	607
ChinaAMC	–	367
Autres placements et entreprises autonomes	159	206
Ajustements des autres passifs ^[1]	–	(37)
	13 724	7 037
Valeur de l'actif net ajustée – mesure financière non conforme aux normes IFRS	34 917	27 963
Par action^[2]		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (valeur comptable)	32,49	31,37
Valeur de l'actif net ajustée	53,53	41,91

[1] Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir plus de détails sur les ajustements liés à la juste valeur et les autres ajustements.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Actif consolidé et actif géré et actif consolidé et actif administré

	2023	2022 [montants retraités]
31 décembre [en milliards de dollars]		
Total de l'actif consolidé selon les états financiers ^[1]	749	704
Autres actifs gérés		
Activités poursuivies	410	360
Activités abandonnées	162	149
Total de l'actif consolidé et de l'actif géré ^[1]	1 321	1 213
Autres actifs administrés	1 787	1 505
Total de l'actif consolidé et de l'actif administré ^[1]	3 108	2 718

[1] Comprend les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés se rapportant aux activités abandonnées de Putnam.

Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation présenté conformément aux normes IFRS et du bénéfice tiré des honoraires des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté à la sous-section Activités de gestion d'actifs de la section Sagard et Power Sustainable.

	2023	2022 [montants retraités]
Exercices clos les 31 décembre		
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation – mesure financière conforme aux normes IFRS	2 195	2 195
Excluant les éléments suivants :		
Apport de Lifeco au bénéfice net	(1 813)	(2 365)
Apport d'IGM au bénéfice net	(444)	(554)
Apport de GBL au bénéfice net	(423)	15
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net	(2 680)	(2 904)
Apport de la société de portefeuille au bénéfice net	308	266
Apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net	(177)	(443)
Excluant les éléments suivants :		
Activités d'investissement	84	292
Entreprises autonomes	16	68
Apport des activités de gestion d'actifs au bénéfice net	(77)	(83)
Ajustements :		
Sagard		
Participations ne donnant pas le contrôle	(9)	(12)
Perte provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs	6	9
Intéressement aux plus-values, montant net	6	62
Rémunération fondée sur des actions	7	5
Amortissement des immobilisations incorporelles	2	2
Coûts liés aux acquisitions ^[1]	(2)	–
Impôt sur le bénéfice et autres	6	(2)
Power Sustainable		
Perte (bénéfice) provenant des activités de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE	19	5
Honoraires liés au rendement et intéressement aux plus-values, montant net	(12)	(30)
Impôt sur le bénéfice et autres	1	(1)
	24	38
Bénéfice (perte) tiré des honoraires – mesure financière non conforme aux normes IFRS	(53)	(45)
<i>Sagard</i>	(9)	(4)
<i>Power Sustainable</i>	(44)	(41)

[1] Comprend les coûts de transaction et les variations de la juste valeur se rapportant à une contrepartie éventuelle.

Autres mesures

La présente revue de la performance financière comprend également d'autres mesures, notamment :

Terme	Définition
Actif géré et actif administré	<p>Les sociétés de gestion d'actifs et de services de gestion de placements en exploitation au sein du groupe Power, y compris IGM, les gestionnaires d'actifs alternatifs et Wealthsimple, présentent la valeur totale de l'actif géré ou administré dont la propriété véritable revient à des clients et qui n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés. La composition de l'actif géré et de l'actif administré est fonction des activités des gestionnaires d'actifs et est définie plus en détail ci-dessous :</p>
Actif géré et actif sous services-conseils d'IGM	<p>L'actif géré et l'actif sous services-conseils représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils des activités principales d'IGM, soit IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Cette mesure exclut l'actif géré et l'actif sous services-conseils d'IPC, qu'IGM a présentée en tant qu'activités abandonnées. Dans le secteur Gestion de patrimoine d'IGM, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils.</p> <p>L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels IGM fournit des services de gestion de placements et comprend des fonds d'investissement dont IGM est le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels IGM assume la gestion de portefeuille discrétionnaire.</p> <p>L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes des clients des activités principales du secteur Gestion de patrimoine d'IGM.</p>
Actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques d'IGM	<p>L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils d'IGM, incluant le pourcentage de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils des investissements stratégiques qu'IGM détient, compte tenu de sa participation directe et indirecte dans les investissements stratégiques. Les investissements stratégiques inclus sont ceux dont les activités ont principalement trait à la gestion d'actifs et à la gestion de patrimoine, et ils comprennent des participations dans ChinaAMC, dans Northleaf, dans Rockefeller et dans Wealthsimple. Les actifs des clients de Rockefeller comprennent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ainsi que les actifs détenus à des fins de placement et ne nécessitant que des services administratifs.</p>
Actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs	<p>L'actif géré des plateformes de placement comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ la valeur de l'actif net des fonds d'investissement et des véhicules de placement conjoint gérés, y compris les engagements non capitalisés et l'effet de levier permanent; ■ la valeur de l'actif brut des fonds d'investissement gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; ■ la juste valeur de l'actif géré au nom de la Société et des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte.
Actif administré de Wealthsimple	<p>L'actif administré comprend la valeur totale de l'actif détenu au nom des clients ainsi que les actifs de clients à l'égard desquels des services de gestion de placements sont fournis.</p>
Valeur comptable par action participante	<p>Représente les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation divisés par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière.</p>
Intérressement aux plus-values	<p>L'intéressement aux plus-values est gagné en vertu d'un accord contractuel conclu entre les gestionnaires d'actifs alternatifs et les fonds gérés à l'égard desquels le gestionnaire d'actifs touche un pourcentage fixe du rendement des placements lorsque celui-ci dépasse un seuil minimal prédéterminé.</p>
Capitaux générant des honoraires	<p>Les capitaux générant des honoraires comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ le montant total des engagements en capital des fonds de capital de risque et de croissance, d'actions de sociétés fermées, et de redevances au cours de la période d'investissement; ■ le montant net du capital investi des fonds de crédit privé, des fonds dont la période d'investissement est close, des comptes à gestion distincte au sein des plateformes de crédit et de certains véhicules de placement conjoint; ■ la valeur de l'actif net de Power Sustainable China, de Power Sustainable Infrastructure énergétique, y compris les participations directes dans des actifs énergétiques, et des fonds gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; ■ le capital investi ou la valeur de l'actif brut des actifs gérés par l'intermédiaire de comptes à gestion distincte au sein de la plateforme de développement immobilier.
Capitalisation boursière	<p>Représente la valeur de marché totale d'une société. La capitalisation boursière est déterminée à un moment précis et représente le nombre d'actions en circulation multiplié par le cours de clôture.</p>

Terme	Définition
Valeur de l'actif net présentée par GBL	<p>Chaque trimestre, GBL présente la valeur de son actif net, car cette mesure constitue un important critère d'évaluation de sa performance. La valeur de l'actif net de GBL représente la juste de valeur de son portefeuille de placements, de sa trésorerie brute et de ses actions propres, moins sa dette brute.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les placements de GBL détenus dans des entités cotées et ses actions propres sont évalués à leur valeur de marché, ses placements dans des entités fermées sont évalués selon les recommandations contenues dans les International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines, et ses placements récents sont évalués à leur coût d'acquisition. Ces évaluations représentent la meilleure estimation de la direction de GBL. ■ Le portefeuille de placements de GBL Capital est évalué en faisant la somme de tous les placements à la juste valeur fournie par les gestionnaires de fonds et de la trésorerie nette de GBL Capital, moins sa dette nette. ■ Les actifs de Sienna Investment Managers sont évalués au coût d'acquisition des sociétés de gestion, moins les pertes de valeur, le cas échéant. <p>Pour obtenir plus de renseignements sur la valeur de l'actif net de GBL et ses critères d'évaluation, se reporter à son site Web (www.gbl.com).</p>
Valeur de l'actif net des fonds d'investissement	La valeur de l'actif net des fonds d'investissement représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs.
Intérressement aux plus-values, montant net	Représente l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des coûts directs liés aux employés qui sont habituellement comptabilisés sur la période d'acquisition des droits.
Engagements non capitalisés	Représentent le capital qui a été engagé par des commanditaires, mais qui n'a pas été appelé par le fonds. Dans certains cas, les engagements non capitalisés comprennent des distributions, qui peuvent être rappelées par le fonds.
Taux moyen pondéré des honoraires de gestion	<p>Représente le taux moyen pondéré des honoraires de gestion calculé en fonction des capitaux générant des honoraires à l'égard de toutes les catégories d'actifs au cours de la période.</p> <p>Honoraires de gestion gagnés au cours de la période, divisés par la moyenne des capitaux générant des honoraires des fonds, des véhicules de placement conjoint et des comptes à gestion distincte au cours de cette période.</p> <p>Les honoraires de gestion comprennent les honoraires de gestion rétroactifs gagnés au cours de la période selon le moment de la clôture des activités de mobilisation de capitaux ultérieures.</p>

Principales données annuelles

		IFRS 17/IFRS 9 ^[1]		IFRS 4/IAS 39 ^[1]
		2023	2022 [Montants retraités]	2021
Pour les exercices clos les 31 décembre				
Total des produits ^[2]		46 428	5 534	69 561
Actif consolidé et actif géré[en milliards] ^[3]		1 321	1 213	1 237
Actif consolidé et actif administré[en milliards] ^[3]		3 108	2 718	2 549
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)		2 195	2 195	2 917
Par action – de base		3,32	3,27	4,31
Par action – dilué		3,30	3,22	4,27
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ^[3]		2 282	2 216	2 917
Par action – de base		3,45	3,30	4,31
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ^[3]		2 959	2 004	3 230
Par action – de base		4,47	2,99	4,77
Actif consolidé		749 478	704 401	661 633
Passif consolidé		708 213	663 822	617 905
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation		647	647	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours		14 625	14 727	12 533
Fonds propres attribuables aux actionnaires		22 143	21 876	24 339
Valeur comptable par action participante		32,49	31,37	34,56
Valeur de l'actif net ajustée par action ^[3]		53,53	41,91	52,60
Nombre d'actions participantes en circulation[en millions]				
Actions privilégiées participantes		54,9	54,9	54,9
Actions comportant des droits de vote limités		597,4	612,2	621,8
Dividendes par action (déclarés)				
Actions participantes		2,100	1,9800	1,8375
Actions privilégiées de premier rang de Power Corporation				
Série 1986		–	–	0,8576
Série A		1,4000	1,4000	1,4000
Série B		1,3375	1,3375	1,3375
Série C		1,4500	1,4500	1,4500
Série D		1,2500	1,2500	1,2500
Série G		1,4000	1,4000	1,4000
Actions privilégiées de premier rang de la Financière Power				
Série A ^[4]		1,2145	0,7223	0,4288
Série D		1,3750	1,3750	1,3750
Série E		1,3125	1,3125	1,3125
Série F		1,4750	1,4750	1,4750
Série H		1,4375	1,4375	1,4375
Série I		–	–	1,2154
Série K		1,2375	1,2375	1,2375
Série L		1,2750	1,2750	1,2750
Série O		1,4500	1,4500	1,4500
Série P ^[5]		0,4995	0,4995	0,4995
Série Q ^[6]		1,5750	0,8221	0,4312
Série R		1,3750	1,3750	1,3750
Série S		1,2000	1,2000	1,2000
Série T ^[7]		1,0538	1,0538	1,0538
Série V		1,2875	1,2875	1,2875
Série 23		1,1250	1,1250	0,3329

[1] Les résultats annuels de 2021 n'ont pas été retraités pour refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ni pour refléter le bénéfice net (la perte nette) de Putnam en tant qu'activités abandonnées; par conséquent, ils ne sont pas comparables aux résultats des périodes à venir.

[2] Le total des produits comprend les produits de placement nets et les variations de la juste valeur par le biais du résultat net inclus dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

[3] L'actif consolidé et l'actif géré, l'actif consolidé et l'actif administré, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[4] Les actions privilégiées de premier rang de série A donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne du taux préférentiel de deux grandes banques à charte canadiennes.

[5] Le 31 janvier 2021, les actions privilégiées de premier rang de série P avaient fait l'objet d'un rajustement du taux de dividende pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2021, inclusivement. Le taux de dividende a été rajusté à 1,998 %, soit 0,124875 \$ par action. Les dividendes sont payables en trésorerie chaque trimestre.

[6] Les actions privilégiées de premier rang de série Q donnent droit à un dividende non cumulatif annuel, payable trimestriellement à un taux variable correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 1,60 %.

[7] Le 31 janvier 2024, les actions privilégiées de premier rang de série T ont fait l'objet d'un rajustement du taux de dividende pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2024, inclusivement. Le taux de dividende a été rajusté à 5,595 %, soit 0,349688 \$ par action. Les dividendes sont payables en trésorerie chaque trimestre.

États financiers consolidés

Bilans consolidés

[en M\$ CA]	31 décembre 2023	31 décembre 2022 [montants retraités]	1 ^{er} janvier 2022 [montants retraités]
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 5]	9 937	9 848	9 509
Placements [note 6]			
Obligations	157 336	156 460	143 030
Prêts hypothécaires et autres prêts	43 568	42 324	34 771
Actions	16 588	15 417	15 360
Immeubles de placement	7 870	8 344	7 763
	225 362	222 545	200 924
Actifs au titre des contrats d'assurance [note 11]	1 193	1 140	1 533
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 12]	17 332	17 571	21 843
Actifs détenus en vue de la vente [note 4]	4 467	–	–
Instruments financiers dérivés [note 29]	2 349	2 480	1 049
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 7]	8 152	6 516	7 424
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations [note 8]	5 082	4 409	3 686
Autres actifs [note 9]	29 434	27 572	22 612
Actifs d'impôt différé [note 19]	1 894	1 505	1 399
Immobilisations incorporelles [note 10]	6 690	8 316	7 607
Goodwill [note 10]	14 630	14 617	12 994
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 14]	422 956	387 882	357 419
Total de l'actif	749 478	704 401	647 999
Passif			
Passifs au titre des contrats d'assurance [note 11]	144 388	135 438	157 910
Passifs au titre des contrats d'investissement [note 13]	88 919	94 810	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 12]	648	537	1 290
Passifs détenus en vue de la vente [note 4]	2 407	–	–
Obligations à l'égard d'entités de titrisation [note 15]	4 688	4 610	5 058
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation [note 16]	647	647	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 17]	14 625	14 727	12 533
Instruments financiers dérivés [note 29]	1 351	1 717	1 063
Autres passifs [note 18]	26 368	22 168	16 884
Passifs d'impôt différé [note 19]	1 216	1 286	1 181
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 14]	60 302	57 841	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 14]	362 654	330 041	292 166
Total du passif	708 213	663 822	607 679
Fonds propres			
Capital social [note 20]			
Actions non participantes	950	950	954
Actions participantes	9 284	9 486	9 603
Bénéfices non distribués	10 005	9 099	8 520
Réserves	1 904	2 341	3 009
Total des fonds propres attribuables aux actionnaires	22 143	21 876	22 086
Participations ne donnant pas le contrôle [note 22]	19 122	18 703	18 234
Total des fonds propres	41 265	40 579	40 320
Total du passif et des fonds propres	749 478	704 401	647 999

Approuvé par le conseil d'administration,

/s/Siim A. Vanasselja

Siim A. Vanasselja
Administrateur

/s/R. Jeffrey Orr

R. Jeffrey Orr
Administrateur

États consolidés des résultats

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA, sauf les montants par action]	2023	2022 [montants retraités]
Résultat des activités d'assurance		
Produits des activités d'assurance [note 25]	20 402	19 632
Charges afférentes aux activités d'assurance [note 26]	(15 777)	(15 272)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(1 544)	(1 531)
Total du résultat des activités d'assurance	3 081	2 829
Résultat de placement net [note 6]		
Produits de placement nets	9 195	7 613
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	6 664	(30 978)
	15 859	(23 365)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(9 238)	18 809
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	224	(1 251)
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 806)	8 454
Résultat de placement net	2 039	2 647
Résultat de placement net – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts		
Produits (pertes) de placement nets	4 808	(4 130)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(4 808)	4 130
Résultat de placement net – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	–
Autres produits		
Honoraires	9 477	8 730
Autres	690	537
Total des honoraires et des autres produits	10 167	9 267
Autres charges		
Charges d'exploitation et frais administratifs [note 26]	11 214	9 683
Charges financières [note 27]	766	672
Total des autres charges	11 980	10 355
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 307	4 388
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 7]	615	(34)
Bénéfice avant impôt	3 922	4 354
Impôt sur le bénéfice [note 19]	263	646
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 659	3 708
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(124)	(32)
Bénéfice net	3 535	3 676
Attribuable aux		
Participations ne donnant pas le contrôle [note 22]	1 288	1 429
Détenteurs d'actions non participantes	52	52
Détenteurs d'actions participantes	2 195	2 195
	3 535	3 676
Bénéfice par action participante [note 32]		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes		
De base	3,45	3,30
Dilué	3,43	3,26
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes		
De base	3,32	3,27
Dilué	3,30	3,22

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA]	2023	2022 [montants retraités]
Bénéfice net	3 535	3 676
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits (pertes) nets latents sur les instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	281	(1 193)
Profits (pertes) latents	(97)	223
(Charge) économie d'impôt	248	71
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(19)	(8)
Charge (économie) d'impôt	413	(907)
Profits (pertes) nets latents sur les placements disponibles à la vente	–	
Profits (pertes) latents	–	(255)
(Charge) économie d'impôt	–	29
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	–	159
Charge (économie) d'impôt	–	(20)
–	–	(87)
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie	94	11
Profits (pertes) latents	(32)	–
(Charge) économie d'impôt	(95)	1
Charge (économie) d'impôt	25	–
–	(8)	12
Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger	–	
Profits (pertes) latents sur les conversions	(52)	424
(Charge) économie d'impôt	5	2
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(4)	–
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(64)	88
(Charge) économie d'impôt	(6)	28
–	(121)	542
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(53)	(929)
(Charge) économie d'impôt	6	3
–	(47)	(926)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	237	(1 366)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits (pertes) nets latents sur les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(82)	–
Profits (pertes) latents	(2)	–
(Charge) économie d'impôt	(84)	–
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(64)	5
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies [note 28]	(182)	773
(Charge) économie d'impôt	41	(177)
–	(141)	596
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(289)	601
Autres éléments de perte globale	(52)	(765)
Bénéfice global	3 483	2 911
Attribuable aux		
Participations ne donnant pas le contrôle	1 399	1 350
Détenteurs d'actions non participantes	52	52
Détenteurs d'actions participantes	2 032	1 509
	3 483	2 911

États consolidés des variations des fonds propres

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 31]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des fonds propres
Solde au début de l'exercice (montants retraités)	950	9 486	9 099	378	1 963	2 341	18 703	40 579
Incidence de la première application d'IFRS 9 [note 3]	–	–	282	–	(297)	(297)	(9)	(24)
Solde retraité au début de l'exercice	950	9 486	9 381	378	1 666	2 044	18 694	40 555
Bénéfice net	–	–	2 247	–	–	–	1 288	3 535
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	–	–	–	–	(163)	(163)	111	(52)
Bénéfice global	–	–	2 247	–	(163)	(163)	1 399	3 483
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 20]	–	(244)	(339)	–	–	–	–	(583)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	–	–	(52)	–	–	–	–	(52)
Actions participantes	–	–	(1 387)	–	–	–	–	(1 387)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(1 019)	(1 019)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 21]	–	–	–	66	–	66	34	100
Options sur actions exercées	–	42	–	(43)	–	(43)	39	38
Profits réalisés sur les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global transférés dans les bénéfices non distribués	–	–	21	–	(21)	(21)	–	–
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	–	–	134	7	14	21	(25)	130
Solde à la fin de l'exercice	950	9 284	10 005	408	1 496	1 904	19 122	41 265
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 31]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des fonds propres
Solde au début de l'exercice	954	9 603	10 807	396	2 579	2 975	19 389	43 728
Incidence de la première application d'IFRS 17 [note 3]	–	–	(3 348)	–	–	–	(2 004)	(5 352)
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9 [note 3]	–	–	1 061	–	34	34	849	1 944
Solde retraité au début de l'exercice	954	9 603	8 520	396	2 613	3 009	18 234	40 320
Bénéfice net	–	–	2 247	–	–	–	1 429	3 676
Autres éléments de perte globale	–	–	–	–	(686)	(686)	(79)	(765)
Bénéfice global	–	–	2 247	–	(686)	(686)	1 350	2 911
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 20]	–	(169)	(246)	–	–	–	–	(415)
Rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation	(4)	–	–	–	–	–	–	(4)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	–	–	(52)	–	–	–	–	(52)
Actions participantes	–	–	(1 326)	–	–	–	–	(1 326)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(984)	(984)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 21]	–	–	–	68	–	68	39	107
Options sur actions exercées	–	52	–	(49)	–	(49)	44	47
Reclassement d'options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie [note 21]	–	–	(54)	(39)	–	(39)	–	(93)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	–	–	10	2	36	38	20	68
Solde à la fin de l'exercice	950	9 486	9 099	378	1 963	2 341	18 703	40 579

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA]	2023	2022 [montants retraités]
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt lié aux activités poursuivies et abandonnées	3 768	4 329
Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements	(720)	(711)
Éléments d'ajustement		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	9 316	(25 355)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 561)	(8 124)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	170	(1 232)
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	5	5 614
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(480)	1 168
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(6 664)	30 978
Activités liées aux contrats d'assurance et d'investissement de Lifeco ^[1]		
Ventes, échéances et remboursements de placements	38 495	34 422
Acquisitions de placements	(35 176)	(37 499)
Autres	1 780	664
	5 933	4 254
Activités de financement		
Dividendes versés		
Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(1 019)	(983)
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(1 374)	(1 331)
	(2 445)	(2 366)
Émission de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société [note 20]	38	47
Actions ordinaires de filiales	446	161
Émission de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	434	534
Rachat ou remboursement de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 20]	(583)	(415)
Actions non participantes de la Société	–	(4)
Actions ordinaires de filiales	(234)	(116)
Rachat de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	(137)	(18)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle [note 22]	(50)	–
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 17]		
Émission de débentures et d'obligations de premier rang	300	691
Augmentation des autres instruments d'emprunt	2 170	1 722
Remboursement d'obligations de premier rang	(735)	–
Diminution des autres instruments d'emprunt	(1 888)	(630)
Remboursement d'obligations locatives [note 18]	(92)	(109)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 256	1 171
Remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(1 283)	(1 616)
	(2 803)	(948)
Activités d'investissement		
Ventes, échéances et remboursements de placements ^[1]	3 374	4 161
Acquisitions de placements ^[1]	(3 362)	(4 100)
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(1 209)	(265)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(253)	(2 242)
Acquisition d'immobilisations, de biens immobiliers et autres	(1 171)	(804)
	(2 621)	(3 250)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(45)	283
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	464	339
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	9 848	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et abandonnées à la fin de l'exercice	10 312	9 848
Moins: trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de l'exercice [note 4]	(375)	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de l'exercice	9 937	9 848
Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants:		
Intérêts et dividendes reçus	8 301	6 511
Intérêts versés	965	734

[1] Les flux de trésorerie liés aux ventes, aux échéances et aux remboursements ainsi qu'aux acquisitions de placements qui découlent principalement des activités liées aux contrats d'assurance et d'investissement au sein de Lifeco ont été reclasés dans les activités d'exploitation afin de mieux représenter les flux de trésorerie d'exploitation de la Société. Ces activités étaient auparavant présentées dans les activités d'investissement.

Notes annexes aux états financiers consolidés

(TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

NOTE 1 Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada est une société cotée en bourse (TSX: POW; POW.PR.E) constituée en société par actions, domiciliée au Canada et dont le siège social est situé au 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés

de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

Le 20 mars 2024, le conseil d'administration de Power Corporation a approuvé les états financiers consolidés (les états financiers) de la Société au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de Power Corporation au 31 décembre 2023 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Les états financiers regroupent les comptes de Power Corporation et de ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes intersociétés, ainsi que des ajustements liés à la consolidation.

Les états financiers de Power Corporation comprennent, sur une base consolidée, les résultats de la Financière Power, un émetteur assujetti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et de Lifeco et de la Financière IGM, toutes deux des sociétés ouvertes. Les montants présentés dans les bilans consolidés (les bilans), les états consolidés des résultats (les états des résultats), les états consolidés du résultat global (les états du résultat global), les états consolidés des variations des fonds propres (les états des variations des fonds propres) et les états consolidés des flux de trésorerie (les états des flux de trésorerie) sont principalement préparés à partir des états financiers consolidés publiés de Lifeco et de la Financière IGM au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date. Certaines notes annexes aux états financiers de Power Corporation sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers de Lifeco et de la Financière IGM.

FILIALES

Les filiales, y compris les fonds d'investissement contrôlés, sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle i) exerce un pouvoir sur l'entité; ii) est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens; et iii) a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévalue si elle contrôle encore une entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle ont changé.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette) et des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, de même que des dividendes reçus.

Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la JVRN.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

PRINCIPALES FILIALES, ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les états financiers de Power Corporation comprennent les activités des filiales directes et indirectes et des participations dans les entreprises contrôlées conjointement ainsi que dans les entreprises associées suivantes :

Société	Classement	Pays de constitution	Principale activité	% de participation	
				31 décembre 2023	31 décembre 2022
Société de portefeuille					
Power Corporation of Canada	Société mère	Canada	Société de portefeuille		
Corporation Financière Power	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sociétés cotées en bourse					
Great-West Lifeco Inc. ^{[1][2]}	Filiale	Canada	Société de portefeuille spécialisée dans les services financiers	70,5	70,6
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Filiale	Canada	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Irish Life Group Limited	Filiale	Irlande	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Empower Annuity Insurance Company of America	Filiale	États-Unis	Services financiers	100,0	100,0
Putnam Investments, LLC ^[3]	Filiale	États-Unis	Société de gestion d'actifs	95,6	96,4
Société financière IGM Inc. ^[4]	Filiale	Canada	Gestion de patrimoine et d'actifs	66,0	66,1
IG Gestion de patrimoine	Filiale	Canada	Services financiers	100,0	100,0
Corporation Financière Mackenzie	Filiale	Canada	Société de gestion d'actifs	100,0	100,0
China Asset Management Co., Ltd. ^[2]	Entreprise associée	Chine	Société de gestion d'actifs	27,8	27,8
Northleaf Capital Group Ltd. ^[5]	Entreprise associée	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	70,0	70,0
Rockefeller Capital Management	Entreprise associée	États-Unis	Services financiers	20,5	–
Parjointco SA	Contrôle conjoint	Belgique	Société de portefeuille	50,0	50,0
Groupe Bruxelles Lambert ^[6]	Filiale	Belgique	Société de portefeuille	31,0	29,8
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres					
Capitaux durables Power Inc.	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Power Sustainable Manager Inc.	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	100,0	100,0
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ^[7]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en énergie renouvelable	52,9	54,3
Potentia Renewables Inc.	Filiale	Canada	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Nautilus Solar Energy, LLC	Filiale	États-Unis	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Sagard Holdings Inc.	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sagard Holdings Management Inc. ^[8]	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	66,4	87,8
Wealthsimple Financial Corp. ^[9]	Filiale	Canada	Services financiers	56,6	54,3
Portag3 Ventures LP ^[10]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	100,0	100,0
Portag3 Ventures II LP ^[11]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	27,9	27,9
Portage Ventures III LP ^[12]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	15,4	15,4
Entreprises autonomes					
LMPG inc.	Filiale	Canada	Solutions d'éclairage	49,6	49,6
Peak Achievement Athletics Inc.	Contrôle conjoint	Canada	Fabricant d'articles et de vêtements de sport	42,6	42,6
La Compagnie Électrique Lion	Entreprise associée	Canada	Fabricant de véhicules sans émission	34,1	35,4

[1] La Financière Power et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 68,1 % et de 2,4 % dans Lifeco (participations respectives de 66,6 % et de 4,0 % au 31 décembre 2022).

[2] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation dans ChinaAMC a été combinée au sein de la Financière IGM (participations respectives de 13,9 % détenues par Power Corporation et Placements Mackenzie au 31 décembre 2022). Dans le cadre d'une entente distincte, IGM a vendu à la Financière Power environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco, représentant une participation de 1,6 % dans Lifeco.

[3] Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 95,6 % du total des actions en circulation (96,4 % au 31 décembre 2022). Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a complété la vente de sa participation dans Putnam U.S. Holdings I, LLC, une filiale de Putnam Investments, LLC (note 4).

[4] La Financière Power et la Canada Vie détiennent des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans la Financière IGM (participations respectives de 62,2 % et de 3,9 % au 31 décembre 2022).

[5] Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. Détenue par l'entremise d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Placements Mackenzie et à 20 % par Lifeco.

[6] Parjointco détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL et détient 45,3 % des droits de vote (44,0 % au 31 décembre 2022).

[7] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 38,2 % et de 14,7 % dans le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (participations respectives de 39,4 % et de 14,9 % au 31 décembre 2022).

[8] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 53,5 % et de 12,9 % dans Sagard Holdings Management Inc. (participations respectives de 80,9 % et de 6,9 % au 31 décembre 2022) (note 4).

[9] La Financière Power, Portage Ventures I et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 14,4 %, de 10,9 % et de 31,3 % dans Wealthsimple (participations respectives de 13,5 %, de 10,8 % et de 30,0 % au 31 décembre 2022).

[10] La Financière Power détient une participation de 63,0 % dans Portage Ventures I, et Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[11] La Financière Power, Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II, et Sagard détient une participation de 4,7 % dans Portage Ventures II.

[12] Sagard, Lifeco et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 2,4 %, de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplacent respectivement IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et IAS 39, *Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur. La Société a également appliqué IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 lorsqu'elle a utilisé la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les résultats de GBL.

IFRS 17, qui a uniquement eu une incidence sur Lifeco en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance, établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, Lifeco évalue les groupes de contrats à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte notamment des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- [i] Le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.
- [ii] La dépréciation en fonction d'un modèle fondé sur les pertes attendues.
- [iii] La comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques.

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la Société et ses filiales ont choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9.

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites dans la section Méthodes comptables significatives figurant ci-après et portent sur les placements, les instruments financiers dérivés et les contrats d'assurance, d'investissement et de réassurance détenus. L'incidence de l'adoption de ces normes est présentée à la note 3.

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet le 23 mai 2023, et elle a appliqué l'exception obligatoire qui prévoit de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le bénéfice découlant des lois fiscales et de ne pas présenter d'information s'y rapportant afin de mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier Deux publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements importants qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales sont énumérés ci-dessous et sont décrits dans les notes annexes aux présents états financiers. Ils comprennent notamment :

Élement ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Évaluation du contrôle	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si la Société a la capacité de diriger les activités pertinentes des filiales, y compris les fonds d'investissement ou d'autres entités structurées, afin d'en tirer des rendements variables. Faire preuve de jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société peut user de son pouvoir en vue d'influer sur les rendements variables. Déterminer si la Société agit pour son propre compte (comme mandant) ou pour le compte d'autrui (comme mandataire) lorsque la Société ou ses filiales agissent à titre de gestionnaire de fonds en plus d'investir dans le fonds. La Société détermine qu'elle agit comme mandant lorsque son capital investi et son exposition à la variabilité des rendements générés à la suite des décisions de la Société ou de ses filiales à titre de gestionnaires de fonds sont suffisants. La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine le caractère suffisant de la variabilité des rendements et de l'intérêt économique total. Pour porter ces jugements, la Société tient compte des droits détenus par d'autres investisseurs, y compris leur capacité de révoquer le gestionnaire de fonds.	2
Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises nécessite l'exercice du jugement.	4
Actifs et passifs détenus en vue de la vente	Direction de Lifeco	Le jugement est requis pour déterminer les actifs et les passifs devant être inclus dans un groupe destiné à être cédé. Une estimation est requise pour déterminer la juste valeur des groupes destinés à être cédés, y compris la contrepartie éventuelle et les coûts de la vente.	4

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Évaluation de l'influence notable et du contrôle conjoint	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si la Société exerce une influence notable sur les politiques opérationnelles et financières de l'entité, ou si le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes.	2, 7
Classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance	Direction de Lifeco	Déterminer si les contrats doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.	2
Évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et de certains contrats d'investissement	Direction de Lifeco	Déterminer les hypothèses actuarielles, notamment celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices.	11, 13
Unités de couverture	Direction de Lifeco	Déterminer les unités de couverture, qui sont fondées sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats du groupe, compte tenu du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.	s.o.
Montants à payer aux titulaires de polices	Direction de Lifeco	Toutes les modalités des contrats émis sont prises en compte afin de déterminer s'il y a des montants à payer aux titulaires de polices en toutes circonstances, peu importe que le contrat soit résilié ou arrivé à échéance ou que l'événement assuré se produise ou non. Certains montants, une fois payés par le titulaire de polices, lui sont remboursables en toutes circonstances. Ces paiements sont considérés comme répondant à la définition d'un composant investissement, que les montants remboursables varient ou non sur la durée du contrat, car ils ne sont remboursables qu'après avoir d'abord été payés par les titulaires de polices.	s.o.
Taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance	Direction de Lifeco	Déterminer les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance. Lifeco utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, Lifeco utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et l'ajuste pour exclure l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) que comportent les flux de trésorerie des instruments financiers faisant partie du portefeuille de référence, mais non les flux de trésorerie d'assurance. L'une des principales sources d'incertitude concerne l'estimation des primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui sont pertinents uniquement pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante et sont fondés sur des taux sans risque majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert aussi l'exercice du jugement.	11
Ajustement au titre du risque non financier	Direction de Lifeco	Le jugement est requis pour refléter la diversification et calculer le niveau de confiance.	11, 12
Contrats déficitaires	Direction de Lifeco	Déterminer le niveau de granularité auquel il existe des informations suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un ensemble feront partie du même groupe. La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale et ultérieurement, et les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution sont déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. Lifeco détermine le niveau adéquat auquel il existe des informations raisonnables et justifiables pour effectuer cette évaluation.	11, 12

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Application rétrospective dans le cadre de la transition à IFRS 17	Direction de Lifeco	Déterminer qu'il était impraticable d'obtenir des informations raisonnables et justifiables pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale sans coût ou effort excessif pour les contrats émis plusieurs années avant la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17.	3
Application de l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats d'assurance au moment de la transition	Direction de Lifeco	Le jugement est requis pour déterminer à quels contrats d'assurance l'approche fondée sur la juste valeur doit être appliquée au moment de la transition à IFRS 17, et un jugement important est exercé pour déterminer les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour établir la juste valeur de ces contrats.	3
Évaluation des pertes de valeur	Direction de la Société et direction de ses filiales	Le jugement est requis relativement à l'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et du calendrier des flux de trésorerie futurs lors de la détermination des pertes de valeur et de l'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit.	6, 24
Juste valeur des instruments financiers	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer les données d'entrée relatives à la juste valeur pour établir la juste valeur des instruments financiers, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.	30
Juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables	Direction de Lifeco	Des modèles d'évaluation internes sont utilisés pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Les évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des estimations qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie projetés liés aux actifs et des taux d'actualisation.	6, 30
Juste valeur des immeubles de placement	Direction de Lifeco	Des services d'évaluation indépendants qualifiés sont utilisés pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, lesquels requièrent l'utilisation d'hypothèses nécessitant des jugements et des estimations. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des estimations qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales du marché.	6, 30
Comptabilisation et évaluation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, et évaluation ultérieure	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer les synergies et les avantages futurs dans le cadre de regroupements d'entreprises aux fins de la comptabilisation et de l'évaluation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, de même que déterminer la valeur recouvrable. La détermination de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (auxquelles sont affectés le goodwill et les immobilisations incorporelles) repose sur des méthodes d'évaluation qui exigent l'utilisation d'estimations.	4, 10
Détermination des groupes d'unités génératrices de trésorerie	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer les groupes d'unités génératrices de trésorerie constituant le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.	10
Évaluation des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Direction de la Société et direction de ses filiales	Définir les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer la charge pour l'exercice considéré et les obligations au titre des prestations définies relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi. Lorsqu'elle évalue les hypothèses devant être utilisées, la direction examine les résultats antérieurs pour les participants aux régimes concernés et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation.	28
Comptabilisation et évaluation des charges d'impôt et des actifs et passifs d'impôt	Direction de la Société et direction de ses filiales	Interpréter les lois et règlements de nature fiscale dans les territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités afin de déterminer les charges d'impôt ainsi que la valeur comptable des actifs et passifs d'impôt.	19
Recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs.	19

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Comptabilisation et évaluation des provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer si un événement antérieur donnera lieu à une sortie de ressources économiques dans le but de régler l'obligation. Faire preuve de jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels afin d'établir la meilleure estimation de la provision à la date de clôture.	34
Décomptabilisation des prêts hypothécaires titrisés	Direction d'IGM	Déterminer si les prêts hypothécaires titrisés doivent être décomptabilisés requiert l'exercice du jugement quant à la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés.	15
Classement des produits et des charges dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers	Direction de Lifeco	Déterminer si Lifeco conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si Lifeco conserve l'obligation primaire envers un client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.	s.o.
Commissions de vente différées	Direction d'IGM	Déterminer si le client ou le fonds est le bénéficiaire et évaluer la recouvrabilité des commissions de vente différées.	9
Coûts d'acquisition différés	Direction de Lifeco	Déterminer si les coûts d'acquisition différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction de Lifeco détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif, qu'ils sont marginaux et qu'ils sont liés à l'émission du contrat d'investissement.	9
Classement des participations ne donnant pas le contrôle dans les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds doivent être classées dans les passifs ou dans les fonds propres selon qu'il existe une obligation de distribuer les actifs nets résiduels aux participations ne donnant pas le contrôle sous forme de trésorerie ou d'un autre actif financier ou d'actifs remis en nature. Faire preuve de jugement pour déterminer ce que les documents constitutifs de chaque entité exigent ou permettent à cet égard.	18

Les résultats de la Société reflètent les jugements portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence des conditions observées sur les marchés mondiaux du crédit, des actions et des changes. La Société et ses filiales utilisent habituellement les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Le jugement est requis lorsqu'il s'agit d'établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts bancaires à un jour et les dépôts à terme ainsi que les titres à revenu fixe dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois. Les découvertes bancaires sont inclus dans les autres passifs.

PLACEMENTS

Les placements comprennent les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts, les actions, et les immeubles de placement.

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

Instruments de fonds propres

Les placements dans des actions sont classés à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument donné à la JVAERG. Le cumul des profits et des pertes lié aux instruments de fonds propres à la JVAERG n'est pas reclassé dans les états des résultats à la cession, mais plutôt dans les bénéfices non distribués lorsque le placement est vendu.

Instruments d'emprunt

Les modèles économiques sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la JVAERG s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN:

- [i] Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers.
- [ii] Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- [i] Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.
- [ii] Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.

Les placements à la JVAERG sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements dans des instruments d'emprunt à la JVAERG sont reclassés des autres éléments de bénéfice global et comptabilisés dans les états des résultats lorsque le placement est vendu.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG est classé à la JVRN. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG, la Société et ses filiales peuvent désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états des résultats.

Les placements dans les prêts hypothécaires et autres prêts sont initialement classés selon l'objectif du prêt à sa création.

Les immeubles de placement correspondent à des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital et dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme. Les immeubles qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme étant des biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût et ultérieurement comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre de produits de placement nets dans les états des résultats.

Évaluation de la juste valeur

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

Obligations à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer la juste valeur des obligations dans ses portefeuilles à la JVRN ou à la JVAERG.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres

facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires et autres prêts à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables à la JVRN

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne pour actualiser les flux de trésorerie futurs prévus et prend en considération la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques aux dates de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de Lifeco lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications significatives au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Sinon, ils sont comptabilisés au coût.

Produits de placement nets

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moyen du taux d'intérêt effectif pour les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit de la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, de la date d'avis ou de la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé le dividende pour les instruments de fonds propres de sociétés fermées.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les contrats de location comportant des hausses de loyers et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les produits d'intérêts, le revenu de dividendes et les produits tirés des immeubles de placement sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la JVAERG.

La Société et ses filiales évaluent les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour

les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance possibles au cours de la durée de vie attendue d'un actif financier, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Société ou ses filiales sont exposées au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

La Société et ses filiales surveillent tous les actifs financiers susceptibles de subir une perte de valeur afin d'évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour effectuer cette évaluation, la Société et ses filiales tiennent compte d'informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les informations de nature prospective disponibles sans engager des coûts ou des efforts excessifs.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit attendues. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la Société et à ses filiales et les flux de trésorerie qu'elles devraient recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases.

Catégorie	Description
Phase 1	<p>Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1.</p> <p>Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la Société et ses filiales comparent le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale au risque à la date de clôture de la période considérée.</p>
Phase 2	<p>Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2.</p> <p>Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la Société et de ses filiales et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.</p>
Phase 3	<p>Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.</p> <p>Les actifs financiers sont examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, une faillite ou une défaillance, ainsi qu'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital.</p> <p>Les actifs financiers sont réputés être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un actif financier ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix du marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.</p>

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Présentation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés à la JVAERG sont comptabilisées dans les états du résultat global et ne réduisent pas la valeur comptable de l'actif. Les actifs financiers classés au coût amorti sont présentés déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues dans les bilans.

Lorsqu'il n'y a aucune attente de recouvrement, la Société et ses filiales radieront partiellement ou intégralement un actif financier au titre des corrections de valeur pour pertes de crédit connexes. Les pertes découlant des pertes de valeur sont reclassées des autres éléments de bénéfice global vers le bénéfice net. Les actifs financiers radiés pourraient encore faire l'objet de mesures d'exécution. Au cours des périodes ultérieures, les recouvrements de montants précédemment radiés sont portés au crédit de la provision pour pertes de crédit et sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Actifs financiers modifiés

Les modalités contractuelles d'un actif financier peuvent être modifiées pour un certain nombre de raisons, notamment l'évolution des conditions du marché et d'autres facteurs qui ne sont pas liés à une détérioration réelle ou potentielle du crédit de l'emprunteur. Un actif financier existant dont les modalités ont été modifiées pourrait être décomptabilisé, et l'actif renégocié serait alors comptabilisé à titre de nouvel actif financier à la juste valeur conformément aux méthodes comptables de la Société.

Si la modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'actif financier continue de faire l'objet d'une évaluation visant à déceler une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les flux de trésorerie attendus qui découlent des modalités contractuelles modifiées sont pris en compte dans le calcul des pertes de crédit attendues pour l'actif modifié. Dans le cas des prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient comptabilisés en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, ils peuvent être de nouveau comptabilisés en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si la situation financière de l'emprunteur s'améliore.

Définition de la défaillance

La définition de la défaillance utilisée dans le cadre de l'évaluation des pertes de crédit attendues correspond à la définition que la Société et ses filiales utilisent aux fins de la gestion interne du risque de crédit. Un actif financier est considéré comme faisant l'objet d'une défaillance lorsqu'il est peu probable que l'émetteur s'acquitte de toutes ses obligations de crédit, ou lorsque l'actif financier est en souffrance depuis 90 jours. La définition de la défaillance peut différer d'un actif financier à l'autre et tient compte de facteurs qualitatifs, comme les clauses restrictives financières et d'autres indicateurs de difficulté financière, ainsi que de facteurs quantitatifs, comme le non-paiement d'autres obligations par le même émetteur. Lifeco utilise des données de sources internes et externes pour déterminer si un actif fait l'objet d'une défaillance.

Prêts de titres

Lifeco prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans les placements, car Lifeco conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la JVRN sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'instruments financiers classés comme étant à la JVAERG, les coûts de transaction sont inclus dans la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition. Pour tous les autres classements d'instruments financiers, les coûts de transaction sont inclus dans la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition, et ils sont comptabilisés en résultat net au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'il s'agit d'instruments à revenu fixe ou au moment de la vente lorsqu'il s'agit d'instruments de fonds propres.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

Lifeco

Les produits liés aux honoraires comprennent surtout les honoraires gagnés dans le cadre de la gestion des contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, des actifs des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et les honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les produits liés aux honoraires sont comptabilisés au moment du transfert des services aux clients, au montant correspondant à la contrepartie attendue en échange des services promis.

Lifeco a conclu avec des sous-conseillers des accords en vertu desquels Lifeco conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les produits liés aux honoraires sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

Financière IGM

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont tirés de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les produits tirés des honoraires de conseils financiers, des honoraires de gestion de placements et des honoraires d'administration connexes sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement ou des autres actifs sous services-conseils et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis. Les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance sont aussi comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, tandis que les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de gestion de placements et aux services administratifs sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis.

Les produits des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs sont inclus dans les honoraires dans les états des résultats.

Autres filiales

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont comptabilisés par les autres filiales lorsque le contrôle des biens est transféré au client ou lorsque les services lui sont fournis pour le montant qui reflète la contrepartie que la filiale s'attend à recevoir en échange des biens ou des services.

Les produits tirés des ventes d'électricité sont comptabilisés au moment de la livraison de l'électricité au point de raccordement du client et lorsqu'il n'existe aucune obligation non remplie susceptible d'empêcher le client d'accepter l'électricité. Les produits tirés des ventes d'électricité sont inclus dans les autres produits dans les états des résultats.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Les produits tirés des honoraires de gestion gagnés par les filiales qui sont des gestionnaires d'actifs pour le compte d'investisseurs incluent ce qui suit.

- Produits tirés des gestionnaires d'actifs: Les honoraires de gestion sont gagnés conformément aux accords contractuels conclus avec les fonds d'investissement en fonction du capital engagé ou investi et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis.
- Produits tirés d'entreprises de gestion de placements: Les produits tirés des honoraires de gestion sont comptabilisés en fonction des services de gestion quotidiens fournis aux investisseurs, à mesure que l'obligation de prestation est remplie.

L'intérressement aux plus-values désigne un accord d'honoraires fondés sur le rendement en vertu duquel le gestionnaire d'actifs alternatifs reçoit un pourcentage des rendements des placements, générés par un fonds d'investissement sur les capitaux admissibles à un intérressement aux plus-values, selon une formule prévue par un contrat. Les produits tirés des intéressesments aux plus-values sont comptabilisés lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds d'investissement excèdent les rendements privilégiés et lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu.

Les produits tirés des honoraires de gestion et les produits tirés des intéressesments aux plus-values sont inclus dans les honoraires dans les états des résultats.

BIENS IMMOBILIERS OCCUPÉS PAR LEUR PROPRIÉTAIRE ET IMMOBILISATIONS

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations comprennent les actifs au titre de droits d'utilisation.

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. Les immobilisations comprennent le matériel, les actifs de production d'énergie renouvelable, le mobilier et les agencements. Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont amortis selon une méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit: i) biens immobiliers occupés par leur propriétaire (de 10 à 50 ans); et ii) immobilisations (de 3 à 30 ans).

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis jusqu'à la fin de la durée d'utilité estimée des actifs au titre de droits d'utilisation ou du contrat, selon la première éventualité, au moyen de la méthode linéaire. La dotation aux amortissements est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin. Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

CONTRATS DE LOCATION

Au moment de la passation d'un contrat, la Société et ses filiales évaluent si le contrat est, ou contient, un contrat de location et, si c'est le cas, la Société et ses filiales comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au montant initial de l'obligation locative, ajusté du montant des paiements de loyers effectués à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, et d'une estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement du bien sous-jacent ou à la remise en état du bien sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les biens occupés par leur propriétaire et les immobilisations, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation qui

respectent la définition d'immeubles de placement, qui sont présentés dans les immeubles de placement et qui sont assujettis à la méthode comptable de la Société qui leur est associée.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas effectués à la date de début, déterminée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société ou de ses filiales est utilisé. Habituellement, le taux d'emprunt marginal est utilisé. L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges financières.

La Société et ses filiales ne comptabilisent pas les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives liés aux contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs à titre de charges de manière linéaire, sur la durée des contrats.

Lorsque la Société et ses filiales agissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de location sont présentés dans les bilans. Les produits tirés de ces contrats de location ont été comptabilisés dans les états des résultats de manière linéaire, sur la durée du contrat.

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés au preneur ont été classés à titre de contrats de location-financement. Lorsque la Société et ses filiales agissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location-financement, l'investissement a été comptabilisé dans les bilans au titre des débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel correspond à la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur. Une partie des paiements reçus du preneur a été comptabilisée dans les produits tirés des contrats de location-financement, et le reste a été porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement ont été comptabilisés dans les états des résultats à un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours de l'investissement net dans le contrat de location-financement.

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs comprennent les débiteurs et intérêts à recevoir, les fonds de clients déposés, les actifs du compte de négociation, les coûts d'acquisition différés, les commissions de vente différées et les charges payées d'avance ainsi que d'autres actifs divers, lesquels sont évalués au coût amorti.

Les actifs du compte de négociation comprennent les placements dans des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées, qui sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur de l'actif net de ces fonds.

Les fonds de clients déposés représentent les soldes de trésorerie détenus dans les comptes des clients déposés principalement auprès d'institutions financières canadiennes.

Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés relatifs aux contrats d'investissement et aux contrats de service sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat. Les coûts d'acquisition différés sont amortis selon une méthode linéaire sur la durée du contrat, mais pas au-delà de 20 ans.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Commissions de vente différées

Les commissions sont versées au titre des ventes de produits de placement lorsque des honoraires sont perçus directement auprès du client ou qu'ils sont reçus directement du fonds d'investissement.

Lorsque des honoraires sont perçus auprès d'un client, les commissions versées au titre des ventes de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, qui est d'au plus sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui indiquent une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, elle effectue notamment le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées avec sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente de produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente s'il a été établi que leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Le groupe destiné à être cédé est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux valeurs. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé et qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs au titre des contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites pour ces actifs et ces passifs dans la présente note, avant que l'ensemble du groupe destiné à être cédé ne soit évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux valeurs. Toute perte de valeur au titre du groupe destiné à être cédé est portée en réduction de la valeur comptable de la partie du groupe destiné à être cédé, selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés et qui sont classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans. Les profits et les pertes sur les groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états des résultats.

Un groupe destiné à être cédé est considéré comme une activité abandonnée s'il s'agit d'une composante d'une entité dont les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la société, et qui a été cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et qui:

- représente un secteur d'activité principal et distinct ou les activités d'une région géographique principale et distincte;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se départir d'un secteur d'activité ou des activités d'une région géographique principale et distincte;
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Une activité est classée comme abandonnée au moment de la cession ou lorsqu'elle satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, selon la première éventualité.

Les activités abandonnées sont exclues des résultats des activités poursuivies et sont présentées comme un montant unique dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées dans les états des résultats, et les chiffres comparatifs des états des résultats font l'objet d'une nouvelle présentation comme si l'activité avait été abandonnée au début de l'exercice comparatif.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net acquis. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels et celle de certains contrats conclus avec les clients et des contrats d'achat d'énergie. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit: i) technologie et logiciels (de 3 à 10 ans); ii) immobilisations liées aux contrats conclus avec les clients (de 7 à 30 ans); et iii) contrats d'achat d'énergie (20 ans).

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce et les appellations commerciales, certains contrats conclus avec les clients, les contrats de gestion de fonds communs de placement et la tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée en fonction d'une analyse de tous les facteurs pertinents et lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée d'utilité indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen au moins une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation, et la période et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen et sont ajustés au besoin. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée si nécessaire.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

FONDS DISTINCTS

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes sont assumés par les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les contrats de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance ou des contrats d'investissement

selon les critères de classement décrits dans la méthode comptable relative aux contrats d'assurance, aux contrats d'investissement et aux contrats de réassurance détenus. Les produits de placement et les variations de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par des variations correspondantes du passif des fonds distincts. Les garanties liées aux produits de fonds distincts sont comptabilisées dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans.

CONTRATS D'ASSURANCE, CONTRATS D'INVESTISSEMENT ET CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS

Classement des contrats

Contrats d'assurance

En vertu d'IFRS 17, les contrats d'assurance sont identifiés comme des ententes en vertu desquelles Lifeco accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, et ce, pour un montant et selon un échéancier inconnus. Lifeco détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré peut faire en sorte que Lifeco verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, Lifeco prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque Lifeco émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

Contrats d'investissement

Si des contrats ne comportent pas un risque d'assurance significatif, Lifeco les classe à titre de contrats d'investissement ou de contrats de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 17 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IFRS 9. Lifeco n'a classé aucun contrat à titre de contrat d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclasés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient significatif. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de la prise d'effet du contrat demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations. Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants: taux d'intérêt, prix des marchandises, taux de change ou notation de crédit. Se reporter à la note 24 pour une analyse de la gestion des risques de Lifeco.

Les contrats d'investissement sont évalués à la JVRN afin d'éliminer ou de réduire de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement découler de l'évaluation des actifs qui couvrent le contrat sur des bases différentes.

Contrats de réassurance détenus

Lifeco conclut des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où ces réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations, Lifeco demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés des contrats de réassurance détenus.

Séparation des composants des contrats d'assurance et de réassurance

À la date de passation, les composants suivants des contrats d'assurance ou de réassurance détenus sont séparés et comptabilisés comme s'ils étaient des instruments financiers autonomes:

- Dérivés incorporés: les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et des risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenue en tant qu'instrument autonome.
- Composants investissements distincts: les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tous les composants des instruments financiers, Lifeco sépare également toutes les promesses de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients conformément à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés au bien ou au service sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si Lifeco réalise un important travail d'intégration du bien ou du service au composant assurance.

Niveau de regroupement

Le niveau de regroupement des contrats d'assurance émis est déterminé en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Lifeco a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés entre les contrats déficitaires, les contrats qui ne présentent pas un risque important de devenir déficitaires par la suite, et tous les autres contrats rentables. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. Lifeco se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires. Lifeco n'a identifié aucun groupe de contrats d'assurance qui ne présente pas un risque important de devenir déficitaire par la suite.

Pour déterminer les groupes de contrats, Lifeco a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour des titulaires de polices ayant des caractéristiques différentes est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Lifeco a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance sous-jacents émis. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés selon qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique de ces contrats, qui constituent des contrats uniques, reflète la substance des droits et obligations contractuels de Lifeco, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

Comptabilisation initiale

Un groupe de contrats d'assurance émis est comptabilisé à compter de la première des dates suivantes :

- La date du début de la période de couverture du groupe de contrats.
- La date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue.
- Dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si Lifeco comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu connexe a été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par Lifeco : la date d'acquisition.

Périmètre des contrats

L'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tient compte de tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques spécifiquement liés au titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques.

■ Les deux critères ci-dessous sont remplis :

- Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques liés au portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat concerné et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille.
- L'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète entièrement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, Lifeco détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. Lifeco établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. Lifeco réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés, ces montants étant liés à des contrats d'assurance futurs.

Évaluation des contrats d'assurance

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- Le modèle d'évaluation général.
- La méthode fondée sur les honoraires variables.
- La méthode de la répartition des primes.

Modèle d'évaluation général (MEG)

Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à moyen et à long terme de Lifeco, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Évaluation initiale

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la MSC.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations des flux de trésorerie futurs pondérées selon les probabilités et actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

Lifeco estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que Lifeco reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance en raison de l'incertitude relative au montant et au calendrier

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

des flux de trésorerie découlant du risque non financier. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, Lifeco inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- Les primes et les flux de trésorerie connexes.
- Les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais qui ne sont pas encore payés, les sinistres survenus, mais qui ne sont pas encore déclarés, et les sinistres futurs prévus.
- Les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles ainsi que les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices.
- Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance, qui sont affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle.
- Les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance.
- Les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des fonds d'assurance-vie universelle et des fonds distincts.
- L'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que Lifeco s'attend à comptabiliser dans l'avenir dans le cadre de la prestation de services en vertu de ces contrats.

Au moment de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constituent une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice net ni aucune charge nette à la comptabilisation initiale.

Taux d'actualisation

Lifeco évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex., le risque de crédit).

Lifeco applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence, qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais pas dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation de crédit, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions observées sur le marché. Par exemple, si les écarts de taux du marché s'accentuent considérablement, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit visant à réduire le taux d'actualisation pourrait être nécessaire afin de refléter des conditions

observées sur le marché. Lifeco utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où aucun actif ne couvre les passifs, Lifeco applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres gouvernementaux très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance découlant du risque non financier. Les risques non financiers sont des risques d'assurance comme les risques liés à la mortalité pour l'assurance-vie, les risques liés à la mortalité et à la morbidité pour les produits de rentes, ainsi que d'autres risques comme les risques liés aux charges et aux déchéances. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent en fonction des mêmes taux d'actualisation que ceux liés à la meilleure estimation des flux de trésorerie. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de Lifeco en ce qui a trait au niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après la déduction des contrats de réassurance détenus.

Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance découlent des activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable des groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction de Lifeco exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans le résultat des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en totalité ou en partie.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Évaluation ultérieure

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus. Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date. Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais n'ayant pas encore été déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants:

- La MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période.
- L'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés au moment de la comptabilisation initiale.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables au moment de la comptabilisation initiale), sauf dans la mesure où:
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états des résultats et crée un élément de perte; ou
 - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états des résultats.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants:

- Les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période et qui se rapportent aux services futurs.
- Les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et du risque financier.
- Les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont Lifeco s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, évalués au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services rendus au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)

Ce modèle est appliquée aux contrats avec participation directe de Lifeco, comme l'assurance avec participation et les activités relatives aux fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble défini d'éléments (p. ex., un portefeuille d'actifs).

Comptabilisation

Un contrat d'assurance est comptabilisé selon la MHV s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale:

- Le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini.
- Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents.
- La proportion substantielle des flux de trésorerie que Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

Lifeco effectue le test d'applicabilité à l'égard de la MHV au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation initiale

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

Évaluation ultérieure

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants:

- L'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe.
- La quote-part revenant à Lifeco de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où:
 - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - la quote-part revenant à Lifeco d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - la quote-part revenant à Lifeco d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où:
 - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Atténuation des risques

Lifeco a recours à des dérivés et à des contrats de réassurance détenus pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états des résultats. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états des résultats.

Méthode de la répartition des primes (MRP)

Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à court terme de Lifeco, tels que l'assurance-vie et l'assurance-maladie collectives.

Comptabilisation

CONTRATS DONT LA PÉRIODE DE COUVERTURE N'EXCÈDE PAS UN AN

La MRP est appliquée pour évaluer le passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

CONTRATS DONT LA PÉRIODE DE COUVERTURE EXCÈDE UN AN

La MRP est appliquée aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus d'un an, qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la MRP et celle en vertu du MEG. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux pour une période allant de deux à cinq ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la MRP au moment de la comptabilisation initiale.

Le test d'admissibilité pour la MRP ne sera pas réalisé ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

Évaluation

ÉVALUATION INITIALE DU PASSIF AU TITRE DE LA COUVERTURE RESTANTE

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance qui ne sont pas comptabilisés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les frais d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition d'assurance sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, Lifeco a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

ÉVALUATION ULTÉRIEURE

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la MRP correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants:

- L'ajout des primes reçues au cours de la période.
- La déduction des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au cours de la période qui n'ont pas été directement comptabilisés en charges.
- L'ajout de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement.
- La déduction du montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période.
- La déduction des composants investissement payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la MRP est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états des résultats, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite précédemment.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le MEG, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins d'un an après qu'ils soient survenus, Lifeco a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

Évaluation des contrats de réassurance détenus

Modèle d'évaluation général

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du MEG s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes:

- La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant couverture restante et du composant sinistres survenus. Le composant couverture restante comprend les éléments suivants:
 - Les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures.
 - Toute MSC restante à cette date.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution du réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états des résultats.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par Lifeco au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états des résultats en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, alors ce coût est immédiatement comptabilisé en tant que charge dans les états des résultats.

Lifeco ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (en ajustant le composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

Méthode de la répartition des primes

Lifeco détient des contrats de réassurance pour les contrats d'assurance avec participation directe qu'elle émet. Les contrats de réassurance détenus éligibles à la MRP, et dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la MRP, sont également classés et évalués en vertu de la MRP.

Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires

Lifeco ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenue appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement de la MSC est déterminé en multipliant:

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents; par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que Lifeco acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant:

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition; par

- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement de la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états des résultats en tant que reprises du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance versées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

Évaluation des contrats d'investissement

Les contrats d'investissement sont comptabilisés lorsque Lifeco devient partie aux dispositions contractuelles du contrat. Au moment de la comptabilisation, Lifeco évalue le contrat d'investissement à sa juste valeur. Les coûts de transaction marginaux directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission du contrat d'investissement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Lorsque la juste valeur du contrat d'investissement diffère du prix de transaction au moment de la comptabilisation initiale, Lifeco comptabilise l'écart comme suit:

- Lorsque la juste valeur est attestée par un cours sur un marché actif pour un actif ou un passif identique (c.-à-d. une donnée d'entrée de niveau 1) ou qu'elle repose sur une technique d'évaluation qui utilise uniquement des données de marché observables, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte.
- Dans tous les autres cas, l'écart est reporté, et le moment de la comptabilisation du résultat net différé du premier jour est déterminé individuellement. Il est soit amorti sur la durée de vie de l'instrument, soit différé jusqu'à ce que la juste valeur de l'instrument puisse être déterminée au moyen de données d'entrée observables sur le marché, soit réalisé au moyen d'un règlement.

Les contrats d'investissement sont ultérieurement évalués à la JVRN, et la juste valeur est établie au montant le plus élevé entre la valeur de marché des actifs couvrant le solde du passif et le résultat de l'actualisation des flux de trésorerie ajustés en fonction du risque selon des taux tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Unités de couverture

Amortissement de la MSC

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le bénéfice non acquis que Lifeco comptabilisera dans le cadre de la prestation future de services. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états des résultats dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période considérée. Le montant comptabilisé dans les états des résultats pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle Lifeco s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période considérée, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à Lifeco, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance comprennent la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance découlant des éléments suivants:

- L'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations.
- L'effet du risque financier et de ses variations.

La Société a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états des résultats.

Produits nets ou charges nettes liés à des contrats de réassurance détenus

La Société présente séparément dans les états des résultats les montants dont le recouvrement auprès des réassureurs est attendu, ainsi que la répartition des primes de réassurance versées. Lifeco considère que les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents font partie des indemnisations dont le remboursement est prévu en vertu du contrat de réassurance détenu, et elle exclut les composants investissements et les commissions de la répartition des primes de réassurance versées qui est présentée dans les états des résultats. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

Modifications et décomptabilisation de contrats

Modifications de contrats

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, Lifeco évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est comptabilisé comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

Décomptabilisation de contrats

Un contrat est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance, les étapes suivantes sont effectuées:

- Les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés.
- La MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte.
- Le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution afin de supprimer les droits et obligations connexes et de comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants dans les états des résultats:

- Si le contrat est éteint: l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction.
- Si le contrat est transféré à un tiers: l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

DÉCOMPTABILISATION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS

IGM conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans ses bilans. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés.

Si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à un actif financier est cédée, IGM décomptabilise l'actif financier. Les profits ou les pertes ainsi que les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont inscrits dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Si la totalité ou la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents est conservée, les actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et les transactions sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les débentures et autres instruments d'emprunt, y compris les débentures de fiducies de capital, sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans et ultérieurement comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les charges financières dans les états des résultats. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est expirée ou annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs comprennent les créanciers, le découvert bancaire, les dividendes et les intérêts à verser, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les dépôts et certificats et divers autres passifs qui sont évalués au coût amorti. Les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement sont amorties selon une méthode linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient comptabilisés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la Société ou ses filiales ont une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à la date de clôture. La Société comptabilise une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration aura lieu.

Les parts de fonds à durée de vie limitée se rapportent aux participations détenues par des tiers dans des fonds consolidés par la Société. Ces parts de fonds ont une durée de vie fixe maximale déterminée, et la Société a une obligation de distribuer les participations résiduelles du fonds aux porteurs du fonds, en fonction de leur quote-part des fonds propres, sous forme de trésorerie ou d'autres actifs financiers, à la fin de la durée de vie du fonds. Les parts rachetables de fonds se rapportent aux participations détenues par des tiers dans des fonds consolidés par la Société qui ont une clause de rachat prévoyant la remise, par le fonds, de liquidités ou d'autres actifs financiers aux porteurs de parts sur réception d'un avis de rachat. Les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds sont classées à titre de passifs financiers et sont comptabilisées à la juste valeur. Les variations de la valeur sont comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable de l'actif (du passif) au titre des prestations de retraite. L'actif (le passif) au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'actif (le passif) au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les actifs ou les passifs est établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.

Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts financiers (montant net), les frais administratifs, les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

Les réévaluations représentent les écarts actuariels, le rendement réel de l'actif des régimes supérieur (inférieur) sur les produits d'intérêts et les variations du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

La charge d'impôt de la période représente la somme de l'impôt sur le bénéfice exigible et de l'impôt sur le bénéfice différé. L'impôt sur le bénéfice est comptabilisé dans les états des résultats à titre de charge ou d'économie, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ne sont pas comptabilisés dans les états des résultats (soit dans les autres éléments de bénéfice global, soit directement dans les fonds propres), auquel cas l'impôt sur le bénéfice est aussi comptabilisé dans les autres éléments de bénéfice global ou directement dans les fonds propres.

Impôt exigible

L'impôt exigible est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période considérée et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode du montant le plus probable ou la méthode de l'espérance mathématique, selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date de clôture.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrir au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société a appliqué l'exception obligatoire en vertu d'IAS 12 qui prévoit de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le bénéfice découlant des lois fiscales et de ne pas présenter d'information s'y rapportant afin de mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier Deux publié par l'OCDE.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société et ses filiales utilisent des produits financiers dérivés en guise d'instruments de gestion des risques pour couvrir ou gérer leurs produits et leurs positions d'actif, de passif et de fonds propres. Les politiques de la Société et de ses filiales interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur, puis comptabilisés dans les bilans. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents liés à la juste valeur dépend de la désignation ou non des instruments dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les instruments dérivés sont évalués en tenant compte des opérations et d'autres données sur le marché, lorsque cela est possible, y compris les données d'entrée sur le marché utilisées dans des modèles, les cotations des courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés aux fins de l'évaluation des instruments dérivés, leur sélection est faite en fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix au sein du marché. En général, la Société et ses filiales utilisent un modèle similaire lorsque les instruments évalués présentent des similitudes. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données d'entrée, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix du marché, les courbes de rendement et de crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données d'entrée.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions rigoureuses en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas remplies, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il existe une relation de couverture, la Société et ses filiales documentent toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que leurs objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elles emploient pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments dérivés qui sont utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans, à des engagements fermes précis ou à des opérations prévues. La Société et ses filiales déterminent aussi, tant au moment de la mise en place de la couverture que de façon continue par la suite, si les instruments dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. L'efficacité de la couverture est évaluée chaque trimestre au moyen de tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'est plus admissible.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir l'exposition à la variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé, ou d'une partie identifiée d'un tel actif, passif ou engagement ferme, imputable à un risque particulier et pouvant avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de juste valeur, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert est comptabilisée dans les produits de placement nets. Par conséquent, toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits de placement nets.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie sont utilisées pour couvrir l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie imputable à un risque particulier lié à un actif ou à un passif comptabilisé, ou à une transaction prévue hautement probable, et qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie cumulés dans les autres éléments de bénéfice global sont comptabilisés dans le bénéfice net au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie sont immédiatement reclassés des autres éléments de bénéfice global vers les produits de placement nets lorsque l'opération prévue n'a pas lieu ou s'il n'est plus prévu qu'elle ait lieu.

Couvertures d'investissements nets

Les couvertures d'investissements nets sont utilisées pour couvrir l'exposition aux variations de la quote-part de l'entité présentant l'information financière dans l'actif net d'un établissement à l'étranger. En ce qui a trait aux couvertures d'investissements nets, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et seront reclassés en résultat net lors de la décomptabilisation des investissements.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

FONDS PROPRES

Les actions privilégiées sont classées dans les fonds propres si elles ne sont pas remboursables ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la Société et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des bénéfices non distribués, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice.

Les réserves sont composées de la rémunération fondée sur des actions et des autres éléments de bénéfice global. La réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions représente l'acquisition des droits liés aux options, moins les options exercées. Les autres éléments de bénéfice global représentent le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des écarts actuariels liés aux régimes de retraite à prestations définies, des profits et des pertes latents sur les instruments de fonds propres à la JVAERG, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, de l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement ainsi que de la quote-part des autres éléments de bénéfice global des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la proportion des fonds propres attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales.

BILLETS AVEC REMBOURSEMENT DE CAPITAL À RECOURS LIMITÉ

Les billets avec remboursement de capital à recours limité émis par Lifeco sont classés à titre de participations ne donnant pas le contrôle dans les états financiers. Lifeco peut, à son entière discréction, régler l'obligation à l'égard des porteurs de billets au moyen de l'émission d'un nombre déterminé de ses instruments de fonds propres. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'émission sont imputés aux fonds propres.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les options attribuées aux employés de la Société et de ses filiales sont évaluées à la juste valeur à la date de l'octroi. La charge de rémunération liée aux options réglées en titres de fonds propres est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées, augmentant du même montant la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions. Lorsque les options sur actions sont exercées, le produit reçu et le montant enregistré dans la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions sont inclus dans le capital social de l'entité qui émet les actions correspondantes.

La Société et ses filiales comptabilisent un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés et les attributions qui sont octroyées en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement et des régimes d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes, et un passif est comptabilisé dans les bilans. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, les variations étant comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

ÉCART DE CHANGE

Dans le cadre de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à diverses monnaies fonctionnelles. Les états financiers de la Société sont préparés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités au taux de change en vigueur aux dates de clôture en ce qui a trait aux éléments monétaires et au taux de change en vigueur à la date de la transaction en ce qui concerne les éléments non monétaires. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change réalisés et latents sont inclus dans les produits de placement nets.

Conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger

Les établissements à l'étranger sont des filiales, des entreprises contrôlées conjointement, des entreprises associées ou des unités d'exploitation dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien. Les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates de clôture, et la totalité des produits et des charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés aux investissements nets de la Société dans ses établissements à l'étranger sont présentés à titre de composantes des autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes de change latents sont comptabilisés proportionnellement en résultat net lors de la cession d'un établissement à l'étranger.

BÉNÉFICE PAR ACTION PARTICIPANTE

Le bénéfice de base par action participante est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action participante est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action participante, sauf que le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation sont ajustés pour inclure l'incidence dilutive potentielle des options sur actions en circulation octroyées par la Société et ses filiales, telle qu'elle est déterminée par la méthode du rachat d'actions.

Les options assorties de droits à la plus-value des actions jumelés sont comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Puisque ces options peuvent être exercées en échange d'actions comportant des droits de vote limités ou en échange de trésorerie, elles sont considérées comme ayant un effet dilutif potentiel et sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action, montant net, si elles ont un effet dilutif au cours de l'exercice. Le bénéfice net utilisé aux fins du calcul de l'effet dilutif comprend un ajustement reflétant la charge qui aurait été imputée si ces options avaient été classées comme étant réglées en titres de fonds propres.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société et ses filiales assurent un suivi des modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur.

Norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	<p>En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, intitulées <i>Obligation locative découlant d'une cession-bail</i>. Les modifications précisent que, dans le cas d'une transaction de cession-bail, le vendeur-purcheteur ne peut pas comptabiliser un profit ou une perte lors de l'évaluation ultérieure de l'obligation locative relativement au droit d'utilisation qu'il conserve.</p> <p>Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.</p>
IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie, et</i> IFRS 7, <i>Instruments financiers: informations à fournir</i>	<p>En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, et à IFRS 7, <i>Instruments financiers: informations à fournir</i>. Les modifications exigent d'une entité qu'elle fournit des informations supplémentaires sur les accords de financement de fournisseurs.</p> <p>Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers.</p>

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 17

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la Société. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis par Lifeco et les portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes:

- Reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement.
- Établissement de la MSC pour les polices en vigueur.
- Incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier.
- Ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés.
- Ajustement pour tenir compte des charges non attribuables.
- Autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que les indications présentées dans IFRS 17 soient appliquées comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée. Cette application serait considérée comme impraticable dans les situations suivantes:

- Les données historiques suffisamment détaillées ont été impossibles à obtenir en déployant des efforts raisonnables.
- Les estimations suffisamment détaillées nécessaires pour effectuer une évaluation suffisamment détaillée n'ont pas pu être obtenues sans avoir recours à des connaissances a posteriori, ou un jugement professionnel n'a pas pu être exercé relativement à ces estimations conformément aux exigences d'IFRS 17 ou aux interprétations et aux politiques établies de Lifeco.

Lifeco a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. L'application rétrospective intégrale

étée mise en œuvre pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que cela n'ait été impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé en fonction de la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de la transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. L'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée aux contrats lorsqu'il était impraticable de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Une approche fondée sur la valeur intrinsèque a été utilisée pour déterminer la juste valeur à utiliser dans le cadre de l'approche fondée sur la juste valeur. En vertu de l'approche fondée sur la valeur intrinsèque, la juste valeur est déterminée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution du tiers, plus le coût du capital futur, moins le bénéfice futur. Le coût du capital correspond au total du capital requis multiplié par le taux de rendement minimal, et le bénéfice futur dépend de l'ajustement lié au dégagement du risque et des produits de placement relatifs au capital requis. Les hypothèses ont été élaborées en fonction d'une combinaison de données du secteur accessibles au public, de données économiques historiques et de l'opinion de Lifeco quant aux hypothèses lorsque les sources de données externes n'étaient pas disponibles.

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements au classement et à l'évaluation des instruments financiers ainsi que concernant la transition d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

À l'adoption d'IFRS 9, la Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains de ses actifs financiers, principalement ceux détenus par Lifeco, comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante (superposition liée à IFRS 9) et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (SUITE)

INCIDENCE SUR LE BILAN D'OUVERTURE

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société.

Le tableau de rapprochement suivant, qui porte sur le bilan d'ouverture, présente l'incidence quantitative de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Bilans consolidés résumés	31 décembre 2021 [montants présentés en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39]	Reclassement d'actifs ou de passifs	Évaluation selon la superposition liée à IFRS 9	Évaluation selon IFRS 17	Impôt sur le bénéfice	1 ^{er} janvier 2022 [montants retracés selon IFRS 17 et IFRS 9]
Actif						
Obligations	140 987	–	2 043	–	–	143 030
Prêts hypothécaires et autres prêts	34 266	–	505	–	–	34 771
Actions	15 318	16	26	–	–	15 360
Actifs au titre des contrats d'assurance	–	1 533	–	–	–	1 533
Autres actifs						
Visés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(18 723)	–	697	269	49 920
Non visés par IFRS 17 et IFRS 9	45 966	–	–	–	–	45 966
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	–	–	–	–	357 419
Total de l'actif	661 633	(17 174)	2 574	697	269	647 999
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	208 378	(57 284)	–	6 816	–	157 910
Passifs au titre des contrats d'investissement	12 455	41 239	–	–	–	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	–	1 290	–	–	–	1 290
Autres passifs						
Visés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 874)	–	–	(413)	9 439
Non visés par IFRS 17 et IFRS 9	27 927	–	–	–	–	27 927
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	–	–	–	–
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	65 253	–	–	–	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	292 166	–	–	–	292 166
Total du passif	617 905	(16 629)	–	6 816	(413)	607 679
Total des fonds propres	43 728	(545)	2 574	(6 119)	682	40 320
Total du passif et des fonds propres	661 633	(17 174)	2 574	697	269	647 999

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale de 13,6 G\$ du total de l'actif, de 10,2 G\$ du total du passif et de 3,4 G\$ du total des fonds propres dans le bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs ont découlé des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprenaient des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés séparément, soit dans les passifs au titre des contrats d'assurance, soit dans les passifs au titre des contrats d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation de 2,6 G\$ de l'actif en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires et autres prêts détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la JVRN selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, principalement attribuable à la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur, pour un montant de 4,1 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 4,4 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17, pour un montant de 1,4 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 0,6 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les activités relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (SUITE)

Le total des fonds propres a diminué de 3,4 G\$, représentant une réduction de 2,3 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et une réduction de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle.

Les fonds propres attribuables aux actionnaires ont diminué de 2,3 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC, pour un montant de 4,4 G\$, et de l'ajustement de 1,3 G\$ au titre des différences entre les taux d'actualisation utilisés. Ces facteurs ont été contrebalancés par des augmentations attribuables à des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour un montant de 1,4 G\$ et à l'incidence

de 1,5 G\$ découlant de la première application de la superposition liée à IFRS 9. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt et les ajustements liés aux charges non attribuables et aux reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,5 G\$.

La diminution de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle était attribuable à l'incidence de 2,0 G\$ découlant de la première application d'IFRS 17, contrebalancée par l'incidence de 0,9 G\$ découlant de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET SELON IFRS 4 ET IAS 39 ET SELON IFRS 17 ET LA SUPERPOSITION LIÉE À IFRS 9

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Bénéfice net en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39, montant présenté antérieurement	3 543
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9:	
Report des profits attribuables aux nouvelles affaires dans la MSC	(170)
MSC comptabilisée au cours de la période, déduction faite de l'incidence des variations des passifs attribuables aux risques liés à l'assurance	157
Variations de l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(131)
Variations de l'incidence liée aux marchés	653
Montant découlant du surplus attribuable au compte de participations de filiales de Lifeco	(390)
Autres, y compris les variations de l'incidence des résultats liés à l'assurance	181
Incidence fiscale	(167)
Bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9, montant retraité	3 676

VARIATION DE LA MSC EN FONCTION DE LA COMPOSANTE D'ÉVALUATION AU MOMENT DE LA TRANSITION**Contrats d'assurance****Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur**

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	10 197
--	--------

Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée

MSC comptabilisée au titre des services fournis	(947)
Variations liées aux services futurs	
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	917
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(30)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	64
Incidence des fluctuations des taux de change	54
Incidence des acquisitions/cessions	294
Total des variations	382

Autres contrats d'assurance

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	2 859
--	-------

Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée

MSC comptabilisée au titre des services fournis	(222)
Variations liées aux services futurs	
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	766
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	152
Total des variations du résultat des activités d'assurance	696
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	52
Incidence des fluctuations des taux de change	(52)
Total des variations	696

Solde de clôture, montant net, au 31 décembre 2022

14 134

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (SUITE)**Produits des activités d'assurance**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Produits des activités d'assurance tirés des éléments suivants:

Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	7 546
Contrats évalués selon d'autres approches	12 086
Total des produits des activités d'assurance	19 632

Contrats de réassurance détenus**Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur**

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	938
--	-----

Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée

MSC comptabilisée au titre des services fournis	(82)
---	------

Variations liées aux services futurs

Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	3
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	11

Total des variations du résultat des activités d'assurance	(68)
--	------

Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	21
--	----

Total des variations	(47)
----------------------	------

Autres contrats de réassurance détenus

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	137
--	-----

Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée

MSC comptabilisée au titre des services fournis	(13)
---	------

Variations liées aux services futurs

Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	50
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(53)

Total des variations du résultat des activités d'assurance	(16)
--	------

Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(1)
---	-----

Total des variations	(17)
----------------------	------

Solde de clôture, montant net, au 31 décembre 2022	1 011
--	-------

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (SUITE)**TRANSITION À IFRS 9****Incidence de la première application**

Le tableau suivant présente le rapprochement des catégories d'évaluation initiales selon IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation selon IFRS 9 pour les actifs financiers.

Actifs financiers	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Obligations	Désignées comme étant à la JVRN Classées comme étant à la JVRN Disponibles à la vente Prêts et créances	Désignées comme étant à la JVRN JVAERG Classées comme étant à la JVRN Classées comme étant à la JVRN JVAERG Coût amorti Désignées comme étant à la JVRN JVAERG Coût amorti
Prêts hypothécaires et autres prêts	Désignés comme étant à la JVRN Disponibles à la vente Prêts et créances	Classés comme étant à la JVRN Classés comme étant à la JVRN Désignés comme étant à la JVRN JVAERG Coût amorti
Actions	Désignées comme étant à la JVRN Disponibles à la vente	Classées comme étant à la JVRN Classées comme étant à la JVRN JVAERG

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (SUITE)**Rapprochement de la valeur comptable des actifs selon IAS 39 et IFRS 9**

Le tableau suivant présente le rapprochement de la valeur comptable des actifs financiers en vertu d'IAS 39 et d'IFRS 9.

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
JVRN				
Obligations				
Désignées	113 511	(544)	–	112 967
Reclassées à partir des prêts et créances	–	33 570	(3 480)	30 090
Total – désignées	113 511	33 026	(3 480)	143 057
Classées	261	–	–	261
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	–	67	–	67
Total – classées	261	67	–	328
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés	3 230	(3 230)	–	–
Reclassés à partir des prêts et créances	–	31 310	(2 297)	29 013
Total – désignés	3 230	28 080	(2 297)	29 013
Reclassés à partir des actifs désignés comme étant à la JVRN	–	3 230	6	3 236
Reclassés à partir des actifs disponibles à la vente	–	240	–	240
Total – classés	–	3 470	6	3 476
Actions				
Classées	663	–	–	663
Reclassées à partir des actifs désignés comme étant à la JVRN	13 564	–	–	13 564
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	–	542	33	575
Total – classées	14 227	542	33	14 802
Total de la JVRN	131 229	65 185	(5 738)	190 676
JVAERG				
Obligations				
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	–	11 797	–	11 797
Reclassées à partir des actifs désignés comme étant à la JVRN	–	544	–	544
Reclassées à partir des prêts et créances	–	376	(16)	360
	–	12 717	(16)	12 701
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reclassés à partir des prêts et créances	–	662	(41)	621
Actions				
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	–	615	–	615
Total de la JVAERG	–	13 994	(57)	13 937

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (SUITE)

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
Disponibles à la vente				
Obligations				
Reportées	12 222	–	–	12 222
Reclassées à la JVRN	–	(67)	–	(67)
Reclassées à la JVAERG	–	(11 797)	–	(11 797)
Reclassées au coût amorti	–	(358)	–	(358)
	12 222	(12 222)	–	–
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reportés	240	–	–	240
Reclassés à la JVRN	–	(240)	–	(240)
	240	(240)	–	–
Actions				
Reportées	1 157	–	–	1 157
Reclassées à la JVRN	–	(542)	–	(542)
Reclassées à la JVAERG	–	(615)	–	(615)
	1 157	(1 157)	–	–
Total des actifs disponibles à la vente	13 619	(13 619)	–	–
Coût amorti				
Obligations				
Reportées: prêts et créances	33 962	–	–	33 962
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	–	358	(6)	352
Reclassées à la JVRN	–	(33 570)	–	(33 570)
Reclassées à la JVAERG	–	(376)	–	(376)
	33 962	(33 588)	(6)	368
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reportés: prêts et créances	41 186	–	–	41 186
Reclassés à la JVRN	–	(31 310)	–	(31 310)
Reclassés à la JVAERG	–	(662)	–	(662)
	41 186	(31 972)	–	9 214
Total des actifs au coût amorti	75 148	(65 560)	(6)	9 582

En raison de l'adoption d'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, des placements auparavant classés comme étant disponibles à la vente ont été reclasés dans les placements à la JVRN, et des réserves de 305 M\$ au titre de la réévaluation des placements ont été reclassées dans les bénéfices non distribués.

Corrections de valeur pour pertes de crédit

Les actifs financiers évalués à la JVRN ne sont pas assujettis au modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique uniquement aux actifs évalués à la JVAERG et au coût amorti, et les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues à l'adoption d'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, d'un montant de 38 M\$, n'ont pas différé de façon significative de celles comptabilisées en vertu d'IAS 39. De la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 38 M\$ au 1^{er} janvier 2023, une tranche de 6 M\$ et une tranche de 32 M\$ étaient respectivement classées dans la phase 1 et dans la phase 2.

Au 31 décembre 2023, les corrections pour pertes de crédit attendues se chiffraient à 38 M\$. De ce montant, une tranche de 5 M\$ était classée dans la phase 1, une tranche de 29 M\$ était classée dans la phase 2, et une tranche de 4 M\$ était classée dans la phase 3.

NOTE 4 Acquisitions d'entreprises et autres transactions

LIFECO

Putnam U.S. Holdings I, LLC

Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de Putnam U.S. Holdings I, LLC (Putnam Investments), excluant PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc. (collectivement, PanAgora), à Franklin Resources, Inc. (Franklin Templeton) en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une contrepartie éventuelle. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora, un gestionnaire d'actifs quantitatif, ainsi que certains actifs liés à Putnam Investments, y compris des actifs d'impôt différé.

Parallèlement, la Société, Lifeco et Franklin Templeton ont conclu un partenariat stratégique visant à distribuer les produits de Franklin Templeton. Dans les 12 mois suivant la conclusion de la transaction, Lifeco allouera également un montant initial à long terme de 25 G\$ US d'actif géré aux gestionnaires de placements spécialisés de Franklin Templeton, et elle détiendra des actions représentant une participation de 4,9 % dans les actions de Franklin Templeton pour une période minimale de cinq ans.

Le bénéfice net (la perte nette) et les flux de trésorerie de Putnam Investments ont été classés en tant qu'activités abandonnées dans le secteur Lifeco, et les actifs et les passifs connexes ont été classés comme détenus en vue de la vente.

Le tableau suivant présente le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Produits		
Résultat de placement net	44	(27)
Honoraires et autres produits	1 008	1 008
	1 052	981
Charges		
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 076	1 006
Coûts d'acquisition et de désinvestissement	130	–
	1 206	1 006
Perte avant impôt	(154)	(25)
Charge (économie) d'impôt	(30)	7
Perte nette liée aux activités abandonnées	(124)	(32)
Attribuable aux:		
Participations ne donnant pas le contrôle	(37)	(11)
Détenteurs d'actions participantes	(87)	(21)
	(124)	(32)

Le tableau suivant présente les autres éléments de bénéfice global (de perte globale) liés aux activités abandonnées.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Écarts de change à la conversion des activités abandonnées	(42)	68
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) liés aux activités abandonnées	(42)	68

Le tableau suivant présente les montants inclus dans les flux de trésorerie de la Société qui sont attribuables aux activités abandonnées.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Activités d'exploitation	137	(44)
Activités de financement	(6)	4
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5)	23
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	126	(17)

NOTE 4 Acquisitions d'entreprises et autres transactions (SUITE)

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs détenus en vue de la vente.

31 décembre	2023
Actifs	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	375
Actions	46
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	156
Autres actifs	2 296
Immobilisations incorporelles	1 594
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	4 467
Passifs	
Autres passifs	2 407
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	2 407

Événement postérieur à la date de clôture

Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a complété la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une autre contrepartie différée et éventuelle d'une juste valeur estimative totale de 1 894 M\$ (1 424 M\$ US), donnant lieu à un profit net estimatif de 61 M\$. La valeur comptable des actifs nets vendus au 1^{er} janvier 2024 reflète les coûts de clôture finaux et autres coûts comptabilisés au moment de la vente. Le profit net final, qui sera mis à jour et reflété dans les résultats du premier trimestre de 2024, s'établit comme suit:

Contrepartie reçue ou à recevoir:

Juste valeur des actions ordinaires de Franklin Templeton (29,79 \$ US)	1 321
Trésorerie et autre contrepartie différée et éventuelle, montant net	573
Participation ne donnant pas le contrôle dans la vente de Putnam Investments	(123)
Total du produit net estimatif à la cession de Putnam Investments	1 771

Valeur comptable nette des actifs nets vendus

Valeur comptable	2 060
Coûts de clôture finaux estimatifs liés à la transaction	(109)
Reclassement de la conversion des établissements à l'étranger	(211)
Valeur comptable nette des activités abandonnées	1 740
Profit net estimatif à la vente	31
Économie d'impôt sur le bénéfice	30
Profit net estimatif à la vente après impôt	61

NOTE 4 Acquisitions d'entreprises et autres transactions (SUITE)

Value Partners Group Inc.

Le 8 septembre 2023, la Canada Vie, une filiale de Lifeco, a complété l'acquisition de la totalité des fonds propres de Value Partners Group Inc., une société de placement établie à Winnipeg qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion de patrimoine. La comptabilisation de l'acquisition n'était pas encore complétée au 31 décembre 2023, et le montant initial de 119 M\$ attribué au goodwill à la date d'acquisition devra être ajusté lorsque l'évaluation détaillée de l'actif net acquis sera complétée.

Convention de réassurance visant les activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis

Le 1^{er} juin 2019, Empower a vendu, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, la quasi-totalité de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life Insurance Company (Protective Life). Dans le cadre de cette transaction, Empower a versé des indemnités standard à l'acheteur. En 2022, Protective Life a présenté des réclamations en vertu de ces indemnités. Bien qu'elle continue d'examiner les réclamations, Lifeco s'est fondée sur les informations disponibles pour établir, dans les autres passifs, une provision relative au montant total du passif potentiel lié aux réclamations.

Transfert de fonds distincts à une coentreprise

Le 1^{er} novembre 2023, Irish Life Assurance plc (ILA), une filiale indirecte de Lifeco, a complété le transfert d'un portefeuille de fonds distincts d'une valeur comptable d'environ 1,8 G€ (2,7 G\$) à Saol Assurance d.a.c. (AIB life), une partie liée de Lifeco, par l'entremise d'une coentreprise détenue à parts égales avec Allied Irish Banks, p.l.c. Lifeco a comptabilisé un profit lié à cette transaction au quatrième trimestre de 2023.

LIFECO ET FINANCIÈRE IGM

Acquisition d'Investment Planning Counsel

Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a complété l'acquisition, auprès d'IGM, de la totalité des fonds propres d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une société indépendante de gestion de patrimoine, pour une contrepartie d'achat de 585 M\$. Cette acquisition élargit la portée et les capacités de la Canada Vie dans le secteur de la gestion de patrimoine.

Ceci représente une transaction entre parties liées et, par conséquent, elle a été examinée et approuvée par les comités des opérations entre personnes reliées et de révision concernés.

Puisque la Société consolide actuellement IPC, la transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés.

SAGARD HOLDINGS MANAGEMENT INC.

En juillet 2023, Sagard Holdings Management Inc. (SHMI) a annoncé la conclusion de nouveaux partenariats stratégiques avec Abu Dhabi Developmental Holding Co. (ADQ), une société de portefeuille et de placement établie à Abu Dhabi, et la Banque de Montréal (BMO). Dans le cadre de cette transaction, SHMI a également élargi son partenariat existant avec Lifeco, et les partenaires stratégiques ont respectivement convenu d'effectuer des engagements en capital à long terme additionnels dans les stratégies de placement existantes et futures de SHMI.

La transaction a été finalisée le 28 septembre 2023 et, à la clôture, ADQ, BMO et Lifeco ont acquis une participation minoritaire totale de 29,0 % dans SHMI. La Société demeure l'actionnaire de contrôle de SHMI, et la transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

NOTE 5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
31 décembre		
Trésorerie	4 206	5 248
Équivalents de trésorerie	5 731	4 600
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 937	9 848

Au 31 décembre 2023, un montant en trésorerie et en équivalents de trésorerie de 793 M\$ était soumis à restrictions relativement à son utilisation par les filiales (981 M\$ au 31 décembre 2022). Il s'agissait essentiellement de trésorerie détenue en fiducie aux fins d'ententes de réassurance ou auprès d'organismes de réglementation, en vertu de certaines ententes d'indemnité ou en mains tierces.

NOTE 6 Placements

VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements.

	31 décembre	2023		2022 ^[1]	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations					
Désignées comme étant à la JVRN		143 418	143 418	143 057	143 057
Classées comme étant à la JVRN		1 795	1 795	328	328
JVAERG		11 750	11 750	12 701	12 701
Disponibles à la vente		—	—	358	358
Coût amorti		373	371	—	—
Prêts et créances		—	—	16	16
		157 336	157 334	156 460	156 460
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Désignés comme étant à la JVRN		29 226	29 226	29 118	29 118
Classés comme étant à la JVRN		4 233	4 233	3 371	3 371
JVAERG		578	578	621	621
Coût amorti		9 531	8 994	4 192	3 577
Prêts et créances		—	—	5 022	4 905
		43 568	43 031	42 324	41 592
Actions					
Désignées comme étant à la JVRN		—	—	398	398
Classées comme étant à la JVRN		16 177	16 177	14 055	14 055
JVAERG		411	411	—	—
Disponibles à la vente		—	—	964	964
		16 588	16 588	15 417	15 417
Immeubles de placement		7 870	7 870	8 344	8 344
		225 362	224 823	222 545	221 813

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et a présenté les informations comparatives relatives à certains placements conformément aux exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation.

OBLIGATIONS ET PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET AUTRES PRÊTS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts selon leur durée jusqu'à l'échéance.

	31 décembre 2023	Durée jusqu'à l'échéance			Total
		1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations		14 602	47 705	95 029	157 336
Prêts hypothécaires et autres prêts ^[1]		4 796	23 663	15 109	43 568
		19 398	71 368	110 138	200 904
	31 décembre 2022 ^[2]	Durée jusqu'à l'échéance			Total
		1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations		13 893	42 420	100 147	156 460
Prêts hypothécaires et autres prêts ^[1]		3 721	22 142	16 459	42 322
		17 614	64 562	116 606	198 782

[1] Les prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. Par conséquent, l'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

[2] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et a présenté les informations comparatives relatives à certains placements conformément aux exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation.

NOTE 6 Placements (SUITE)**RÉSULTAT DE PLACEMENT NET**

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Rendement d'investissement		
Produits de placement nets	9 195	7 613
Variations de la JVRN	6 664	(30 978)
Total du rendement d'investissement	15 859	(23 335)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance		
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(3 941)	3 463
Incidences du choix relatif à l'atténuation des risques	68	293
Intérêts capitalisés	(3 433)	(2 955)
Incidence de la variation des taux d'actualisation et de la modification d'autres hypothèses financières	(1 919)	17 851
Incidence de l'évaluation des changements d'estimations aux taux courants et de l'ajustement de la MSC aux taux en vigueur au moment de la comptabilisation initiale	(13)	157
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(9 238)	18 809
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance		
Intérêts capitalisés	78	367
Autres	146	(1 618)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	224	(1 251)
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 806)	8 454
Résultat de placement net	2 039	2 647

Produits de placement nets

Exercice clos le 31 décembre 2023	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	6 669	1 449	535	506	635	9 794
Profits (pertes) nets réalisés à la décomptabilisation d'actifs:						
JVAERG	(248)	—	—	—	—	(248)
Coût amorti	—	9	—	—	—	9
Charge au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	—	—	—	—	(1)
Autres produits (charges)	—	3	4	(186)	(180)	(359)
	6 420	1 461	539	320	455	9 195
Variations de la JVRN	5 103	750	969	(507)	349	6 664
Produits (pertes) de placement nets	11 523	2 211	1 508	(187)	804	15 859

Exercice clos le 31 décembre 2022 ^[1]	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	5 637	1 247	411	459	440	8 194
Profits (pertes) nets réalisés à la décomptabilisation d'actifs:						
Disponibles à la vente	—	—	(191)	—	—	(191)
JVAERG	(71)	—	—	—	—	(71)
Coût amorti	—	5	—	—	—	5
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	—	(42)	—	—	—	(42)
Autres produits (charges)	—	3	4	(144)	(145)	(282)
	5 566	1 213	224	315	295	7 613
Variations de la JVRN	(26 933)	(3 349)	(622)	(41)	(33)	(30 978)
Produits (pertes) de placement nets	(21 367)	(2 136)	(398)	274	262	(23 335)

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de la superposition liée à IFRS 9, qui a été appliquée à certains instruments.

NOTE 6 Placements (SUITE)

Les produits de placement tirés des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les produits d'intérêts, ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les distributions des fonds d'investissement, ainsi que les profits réalisés à la déconsolidation de filiales et de fonds d'investissement. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés sur ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits de placement réalisés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que d'autres produits divers.

PRÊTS DE TITRES

Lifeco effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de Lifeco agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des

titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de Lifeco et est conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents lui aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou rembourse une partie de la garantie donnée à mesure que la juste valeur de ces titres fluctue. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. Au 31 décembre 2023, la garantie versée à l'agent de prêt de Lifeco comprenait un montant en trésorerie de 443 M\$ (191 M\$ au 31 décembre 2022). De plus, l'agent de prêt indemnise Lifeco contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2023, la juste valeur des titres que Lifeco avait prêtés (qui sont inclus dans les placements) s'établissait à 8 154 M\$ (9 550 M\$ au 31 décembre 2022).

NOTE 7 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

	Entreprises contrôlées conjointement						Autres ^[1]	Total
	Parjoinco	Autres ^[1]	ChinaAMC	Lion	Northleaf	Rockefeller		
31 décembre 2023								
Valeur comptable au début de l'exercice	3 314	443	1 570	234	285	–	670	6 516
Acquisition et placements	–	345	–	–	–	858	184	1 387
Cession et décomptabilisation	–	(134)	–	–	–	–	(97)	(231)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	423	9	105	(48)	17	(1)	97	602
Variations de la JVRN	–	23	–	–	–	–	(2)	21
Perte de valeur	–	–	–	(8)	–	–	–	(8)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(25)	(10)	(71)	3	–	(12)	(2)	(117)
Dividendes et distributions	(92)	(28)	(69)	–	–	–	(5)	(194)
Incidences des variations des participations et autres	97	(84)	–	–	–	–	163	176
Valeur comptable à la fin de l'exercice	3 717	564	1 535	181	302	845	1 008	8 152

[1] Comprend les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN, qui s'établissait à 832 M\$ au 31 décembre 2023.

NOTE 7 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (SUITE)

31 décembre 2022	Entreprises contrôlées conjointement				Entreprises associées			Total
	Parjointco	Autres ^[1]	ChinaAMC	Lion	Northleaf	Rockefeller	Autres ^[1]	
Valeur comptable au début de l'exercice	4 278	428	1 535	334	259	–	590	7 424
Acquisition et placements	–	104	–	28	–	–	133	265
Cession	–	–	–	–	–	–	(32)	(32)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	(15)	(1)	114	7	26	–	(2)	129
Variations de la JVRN ^[2]	–	18	–	–	–	–	(55)	(37)
Perte de valeur	–	–	–	(126)	–	–	–	(126)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(929)	18	(17)	(9)	–	–	13	(924)
Dividendes et distributions	(84)	(79)	(62)	–	–	–	(15)	(240)
Incidences des variations des participations et autres	64	(45)	–	–	–	–	38	57
Valeur comptable à la fin de l'exercice	3 314	443	1 570	234	285	–	670	6 516

[1] Comprend les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN, qui s'établissait à 697 M\$ au 31 décembre 2022.

[2] La Société a reclassé certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice net de la Société.

PARJOINTCO

Parjointco détenait une participation de 100 % (100 % des droits de vote) dans Pargesa au 31 décembre 2023 (même participation qu'au 31 décembre 2022). Pargesa détenait une participation de 31,0 % (45,3 % des droits de vote) dans GBL au 31 décembre 2023 (participation de 29,8 % et 44,0 % des droits de vote au 31 décembre 2022).

Au 31 décembre 2023, la valeur de l'actif net de la participation indirecte de la Société dans GBL s'établissait à environ 3 709 M\$, tandis que la valeur comptable de sa participation indirecte dans GBL s'établissait à 3 717 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits de GBL se sont chiffrés à 6 723 M€ (9 813 M\$ CA) (5 467 M€, ou 7 487 M\$ CA, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) et le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de GBL s'est établi à 1 723 M€ (2 515 M\$ CA) (perte nette de 585 M€, ou 801 M\$ CA, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022).

Le 1^{er} janvier 2018, GBL a adopté IFRS 9; la Société avait reporté l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023. La quote-part revenant à la Société de la perte de Parjointco pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprenait un ajustement se rapportant au bénéfice de GBL, conformément à IAS 39. D'autres informations financières sur GBL peuvent être obtenues dans les documents d'information qu'elle publie.

Le tableau suivant présente l'information financière résumée de ChinaAMC.

[en millions]	2023		2022	
	Dollars canadiens	Renminbi chinois	Dollars canadiens	Renminbi chinois
Bilan aux 31 décembre ^[1]				
Actif	3 514	18 794	3 461	17 650
Passif	1 055	5 642	1 032	5 261
Bénéfice global pour les exercices clos les 31 décembre				
Produits	1 398	7 327	1 446	7 475
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	384	2 013	418	2 163
Total du bénéfice global	387	2 028	434	2 248

[1] Excluant les ajustements de la juste valeur effectués au moment de l'acquisition, d'un montant de 3 248 M\$ (16 380 millions RMB¥).

NOTE 7 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (SUITE)

ROCKEFELLER CAPITAL MANAGEMENT

Le 3 avril 2023, IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller, une société indépendante de services-conseils financiers de premier plan aux États-Unis axée sur les clients à valeur élevée et à valeur très élevée, pour une contrepartie en trésorerie de 622 M\$ US. IGM comptabilise sa participation dans Rockefeller comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le bénéfice net de Rockefeller n'a pas d'incidence importante sur les résultats de la Société.

NORTHLEAF CAPITAL GROUP LTD.

Au 31 décembre 2023, Mackenzie, une filiale d'IGM, et Lifeco détenaient une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf Capital Group Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale, au moyen d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Mackenzie et à 20 % par Lifeco (mêmes participations qu'au 31 décembre 2022).

Au terme d'une période d'environ cinq ans commençant à la date d'acquisition, soit le 29 octobre 2020, et se poursuivant au cours des périodes subséquentes, Mackenzie et Lifeco auront l'obligation et le droit d'acheter la participation économique et les droits de vote restants dans Northleaf. La participation dans Northleaf est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque Mackenzie et Lifeco exercent une influence notable, par l'entremise du véhicule d'acquisition.

Le bénéfice net de Northleaf n'a pas d'incidence importante sur les résultats de la Société.

LA COMPAGNIE ÉLECTRIQUE LION

La Société détenait une participation de 34,1 % dans Lion au 31 décembre 2023 (35,4 % au 31 décembre 2022).

Le 16 décembre 2022, Power Sustainable avait investi un montant de 25 M\$ US (34 M\$) dans Lion en contrepartie de 9 842 519 actions ordinaires et de 9 842 519 bons de souscription. La juste valeur des bons de souscription, estimée à 5 M\$ au 31 décembre 2023 (9 M\$ au 31 décembre 2022), est incluse au titre des actifs financiers dérivés dans les bilans.

En 2023, la Société a comptabilisé une charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 8 M\$ (126 M\$ en 2022) au titre de sa participation dans Lion, reflétant une baisse de la valeur de marché au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, la juste valeur de la participation de la Société dans Lion se chiffrait à 181 M\$ (234 M\$ en 2022) selon le cours du marché.

BELLUS SANTÉ INC.

La Société détenait une participation dans Bellus Santé inc. (Bellus), une société biopharmaceutique canadienne ayant atteint un stade de croissance avancé. Cette participation était comptabilisée en tant qu'entreprise associée, et sa valeur comptable était nulle au 31 décembre 2022. Le 28 juin 2023, Bellus a complété une transaction dans le cadre de laquelle elle a été acquise par GSK plc à un prix de 14,75 \$ US par action, payable en trésorerie. La Société a comptabilisé un recouvrement de 97 M\$ dans les états des résultats relativement à la transaction.

NOTE 8 Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations ainsi que leur variation respective.

	Actifs au titre de droits d'utilisation ^[1]	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Immobilisations		
			Actifs de production d'énergie	Autres	Total
31 décembre 2023					
Coût au début de l'exercice	1 198	1 037	2 536	2 068	6 839
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(149)	–	–	(103)	(252)
Acquisitions	117	32	911	124	1 184
Modifications	(1)	–	–	–	(1)
Cessions/mises hors service	(1)	–	(2)	(70)	(73)
Fluctuations des taux de change et autres	(8)	(1)	(18)	(1)	(28)
Coût à la fin de l'exercice	1 156	1 068	3 427	2 018	7 669
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(423)	(253)	(276)	(1 478)	(2 430)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	49	–	–	47	96
Amortissement et perte de valeur	(103)	(20)	(75)	(127)	(325)
Modifications	2	–	–	–	2
Cessions/mises hors service	1	–	1	65	67
Fluctuations des taux de change et autres	–	–	1	2	3
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(474)	(273)	(349)	(1 491)	(2 587)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	682	795	3 078	527	5 082

[1] Les actifs au titre de droits d'utilisation comprennent les immeubles loués et les immobilisations louées.

NOTE 8 Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations (SUITE)

	Actifs au titre de droits d'utilisation ^[1]	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Immobilisations		
			Actifs de production d'énergie	Autres	Total
31 décembre 2022					
Coût au début de l'exercice	1 078	1 011	1 702	1 990	5 781
Acquisitions	113	15	801	129	1 058
Modifications	(8)	—	—	—	(8)
Cessions/mises hors service	(6)	—	(66)	(60)	(132)
Fluctuations des taux de change et autres	21	11	99	9	140
Coût à la fin de l'exercice	1 198	1 037	2 536	2 068	6 839
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(317)	(214)	(171)	(1 393)	(2 095)
Amortissement et perte de valeur	(115)	(40)	(101)	(126)	(382)
Modifications	7	—	—	—	7
Cessions/mises hors service	4	—	14	45	63
Fluctuations des taux de change et autres	(2)	1	(18)	(4)	(23)
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(423)	(253)	(276)	(1 478)	(2 430)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	775	784	2 260	590	4 409

[1] Les actifs au titre de droits d'utilisation comprennent les immeubles loués et les immobilisations louées.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations par région géographique.

31 décembre	2023	2022
Canada	3 235	2 710
États-Unis	1 522	1 426
Europe	325	273
	5 082	4 409

NOTE 9 Autres actifs

31 décembre	2023	2022
Débiteurs et intérêts à recevoir	5 620	4 903
Fonds de clients déposés	8 490	5 969
Actifs du compte de négociation	3 038	2 972
Coûts d'acquisition différés et commissions de vente différées	1 308	1 295
Prestations de retraite [note 28]	427	552
Impôt sur le bénéfice à recevoir	320	364
Créances liées à des contrats de location-financement	668	539
Charges payées d'avance	209	216
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	7 268	8 130
Autres	2 086	2 632
	29 434	27 572

Les autres actifs d'un montant de 19 522 M\$ au 31 décembre 2023 (16 885 M\$ au 31 décembre 2022) devraient être décomptabilisés au cours des 12 prochains mois. Ce montant ne comprend pas les coûts d'acquisition différés ni les commissions de vente différées, dont les variations sont présentées ci-dessous.

NOTE 9 Autres actifs (SUITE)**COÛTS D'ACQUISITION DIFFÉRÉS ET COMMISSIONS DE VENTE DIFFÉRÉES**

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des coûts d'acquisition différés et des commissions de vente différées.

31 décembre	2023	2022
Solde au début de l'exercice	1 295	1 181
Acquisitions	318	297
Cessions	(95)	(23)
Amortissement	(208)	(183)
Fluctuations des taux de change et autres	(2)	23
Solde à la fin de l'exercice	1 308	1 295

NOTE 10 Goodwill et immobilisations incorporelles**GOODWILL**

La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur s'établissent comme suit:

31 décembre	2023			2022		
	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable
Solde au début de l'exercice	15 856	(1 239)	14 617	14 155	(1 161)	12 994
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(1 214)	1 214	–	–	–	–
Acquisitions d'entreprises	185	–	185	1 402	–	1 402
Ajustements apportés à la répartition du prix d'achat	(1)	–	(1)	31	–	31
Montant attribué aux immobilisations incorporelles	(11)	–	(11)	(80)	–	(80)
Fluctuations des taux de change et autres	(166)	6	(160)	348	(78)	270
Solde à la fin de l'exercice	14 649	(19)	14 630	15 856	(1 239)	14 617

IMMobilisations INCORPORELLES

La valeur comptable des immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit:

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

31 décembre 2023	Marques, marques de commerce et appellations commerciales	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats de gestion de fonds communs de placement	Tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis	Total
Coût au début de l'exercice	1 403	2 648	741	354	5 146
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(425)	(2 294)	–	–	(2 719)
Acquisitions	–	26	–	–	26
Transfert vers les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	(95)	–	–	–	(95)
Fluctuations des taux de change et autres	3	–	–	–	3
Coût à la fin de l'exercice	886	380	741	354	2 361
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(137)	(1 092)	–	–	(1 229)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	103	1 092	–	–	1 195
Perte de valeur	(23)	–	–	–	(23)
Fluctuations des taux de change et autres	–	–	–	–	–
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(57)	–	–	–	(57)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	829	380	741	354	2 304

NOTE 10 Goodwill et immobilisations incorporelles (SUITE)

	Marques, marques de commerce et appellations commerciales	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats de gestion de fonds communs de placement	Tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis	Total
31 décembre 2022					
Coût au début de l'exercice	1 372	2 542	741	354	5 009
Fluctuations des taux de change et autres	31	106	—	—	137
Coût à la fin de l'exercice	1 403	2 648	741	354	5 146
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(130)	(1 028)	—	—	(1 158)
Fluctuations des taux de change et autres	(7)	(64)	—	—	(71)
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(137)	(1 092)	—	—	(1 229)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 266	1 556	741	354	3 917

En 2023, Lifeco a comptabilisé une perte de valeur de 23 M\$ à l'égard de la marque PanAgora. Ce montant est présenté dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans l'état des résultats.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée

	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats d'achat d'énergie	Autres	Total
31 décembre 2023					
Coût au début de l'exercice	3 270	3 400	614	534	7 818
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(325)	(50)	—	—	(375)
Acquisitions	352	107	15	133	607
Transfert hors des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	—	—	—	95	95
Cession	(312)	—	—	(5)	(317)
Fluctuations des taux de change et autres	(5)	(31)	(6)	5	(37)
Coût à la fin de l'exercice	2 980	3 426	623	762	7 791
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(1 958)	(1 093)	(130)	(238)	(3 419)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	244	39	—	—	283
Amortissement et perte de valeur	(233)	(188)	(46)	(39)	(506)
Cession	223	—	—	2	225
Fluctuations des taux de change et autres	7	5	—	—	12
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(1 717)	(1 237)	(176)	(275)	(3 405)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 263	2 189	447	487	4 386

	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats d'achat d'énergie	Autres	Total
31 décembre 2022					
Coût au début de l'exercice	2 835	2 658	597	545	6 635
Acquisitions	393	572	22	43	1 030
Cession	(32)	(3)	—	(3)	(38)
Fluctuations des taux de change et autres	74	173	(5)	(51)	191
Coût à la fin de l'exercice	3 270	3 400	614	534	7 818
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(1 649)	(888)	(105)	(237)	(2 879)
Amortissement et perte de valeur	(234)	(174)	(33)	(29)	(470)
Amortissement lié aux activités abandonnées	(21)	(3)	—	—	(24)
Cession	3	3	—	3	9
Fluctuations des taux de change et autres	(57)	(31)	8	25	(55)
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(1 958)	(1 093)	(130)	(238)	(3 419)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 312	2 307	484	296	4 399

En 2023, Lifeco a comptabilisé une perte de valeur de 88 M\$ (25 M\$ en 2022) à l'égard de logiciels au Royaume-Uni. Ce montant est présenté dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans l'état des résultats.

NOTE 10 Goodwill et immobilisations incorporelles (SUITE)

RÉPARTITION ENTRE LES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été répartis de la manière suivante entre les unités génératrices de trésorerie.

	2023			2022		
	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total
31 décembre						
Lifeco						
Canada						
Client collectif	1 633	354	1 987	1 633	354	1 987
Client individuel	3 078	642	3 720	2 806	619	3 425
Europe	2 429	247	2 676	2 418	218	2 636
États-Unis						
Services financiers	4 151	–	4 151	4 214	95	4 309
Gestion d'actifs	–	19	19	–	1 566	1 566
IGM						
Gestion de patrimoine	1 440	–	1 440	1 586	23	1 609
Gestion d'actifs	1 255	1 003	2 258	1 274	1 003	2 277
Autres	644	39	683	686	39	725
	14 630	2 304	16 934	14 617	3 917	18 534

VALEUR RECOUVRABLE

Lifeco

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, Lifeco affecte le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à ses unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable à la valeur comptable.

La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisitions d'entreprises précédentes. Ces calculs reposent sur les projections relatives au bénéfice et aux flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction de Lifeco. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures utilisées par les compagnies d'assurance-vie et les gestionnaires d'actifs, telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et les conditions sur les marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur représentent des données d'entrée de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2023, Lifeco a effectué un test annuel de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée selon le solde des actifs au 30 septembre 2023. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable et qu'il n'y avait aucune indication de dépréciation.

Des modifications raisonnables des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ne devraient pas faire en sorte que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur recouvrable.

Financière IGM

IGM vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont subi une perte de valeur en comparant leur valeur comptable à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie d'IGM est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie.

Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, il est possible d'utiliser des démarches d'évaluation pouvant inclure l'application, aux paramètres financiers et opérationnels, de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables, de même qu'une analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et les conditions sur les marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur représentent des données d'entrée de niveau 2. Les hypothèses et les estimations utilisées dans le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, ainsi que des taux d'actualisation, soit des données d'entrée de niveau 3.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie d'IGM, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

NOTE 11 Contrats d'assurance

ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				Total	
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP				
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition		
31 décembre 2023								
Actifs d'ouverture	(1 275)	2	197	(64)	–	–	(1 140)	
Passifs d'ouverture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438	
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	–	–	–	–	–	57 841	
Solde d'ouverture, montant net	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139	
Variations dans les états des résultats et du résultat global								
Produits des activités d'assurance	(20 402)	–	–	–	–	–	(20 402)	
Charges afférentes aux activités d'assurance								
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	–	(22)	9 311	6 250	99	–	15 638	
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	702	–	–	–	–	–	702	
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	–	62	–	–	–	–	62	
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	–	–	(47)	(455)	(123)	–	(625)	
	702	40	9 264	5 795	(24)	–	15 777	
Composants investissements	(10 085)	–	7 193	2 892	–	–	–	
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(29 785)	40	16 457	8 687	(24)	–	(4 625)	
(Produits financiers nets) charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	9 515	12	5 274	709	31	–	15 541	
Incidence des fluctuations des taux de change	88	–	7	72	3	–	170	
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(20 182)	52	21 738	9 468	10	–	11 086	
Flux de trésorerie								
Primes reçues	30 906	–	–	–	–	–	30 906	
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(63)	–	(21 594)	(8 823)	–	–	(30 480)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(865)	–	–	–	–	–	(865)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(32)	–	–	–	–	–	(32)	
Autres flux de trésorerie ^[1]	903	–	–	–	–	–	903	
Total des flux de trésorerie	30 849	–	(21 594)	(8 823)	–	–	432	
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition								
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance payés au cours de l'exercice	–	–	–	–	–	–	(35)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de l'exercice	–	–	–	–	–	–	32	
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	–	–	–	–	–	–	(3)	
Autres variations ^[2]	(157)	–	–	–	–	–	(157)	
Solde de clôture, montant net ^[3]	185 581	253	3 707	13 575	555	(174)	203 497	
Comptabilisation dans les éléments suivants:								
Actifs de clôture	(2 021)	–	831	(3)	–	–	(1 193)	
Passifs de clôture	127 300	253	2 876	13 578	555	(174)	144 388	
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	–	–	–	–	–	60 302	
Solde de clôture, montant net ^[3]	185 581	253	3 707	13 575	555	(174)	203 497	

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Des avances consenties aux titulaires de polices d'un montant de 8 945 M\$ et des fonds retenus d'un montant de 3 926 M\$ sont inclus dans les soldes relatifs aux contrats d'assurance.

NOTE 11 Contrats d'assurance (SUITE)

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus					Total	
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats évalués selon la MRP			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition			
			Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier				
31 décembre 2022									
Actifs d'ouverture	(2 125)	–	730	(138)	–	–	–	(1 533)	
Passifs d'ouverture	140 178	181	2 963	14 155	595	(162)	157 910		
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	65 253	–	–	–	–	–	–	65 253	
Solde d'ouverture, montant net	203 306	181	3 693	14 017	595	(162)	221 630		
Variations dans les états des résultats et du résultat global									
Produits des activités d'assurance	(19 632)	–	–	–	–	–	–	(19 632)	
Charges afférentes aux activités d'assurance									
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	–	(26)	8 848	5 396	344	–	14 562		
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	637	–	–	–	–	–	–	637	
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	–	61	–	–	–	–	–	61	
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	–	–	(66)	377	(299)	–	12		
	637	35	8 782	5 773	45	–	15 272		
Composants investissements	(9 018)	–	6 072	2 946	–	–	–	–	
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(28 013)	35	14 854	8 719	45	–	(4 360)		
(Produits financiers nets) charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(27 956)	(16)	4 370	(1 359)	(88)	–	(25 049)		
Incidence des fluctuations des taux de change	127	1	27	(139)	(7)	–	9		
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(55 842)	20	19 251	7 221	(50)	–	(29 400)		
Flux de trésorerie									
Primes reçues	30 502	–	–	–	–	–	30 502		
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(55)	–	(19 362)	(8 280)	–	–	(27 697)		
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(832)	–	–	–	–	–	(832)		
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(98)	–	–	–	–	–	(98)		
Autres flux de trésorerie ^[1]	898	–	–	–	–	–	898		
Total des flux de trésorerie	30 415	–	(19 362)	(8 280)	–	–	2 773		
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition									
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance payés au cours de l'exercice	–	–	–	–	–	–	(107)	(107)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de l'exercice	–	–	–	–	–	–	98	98	
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	–	–	–	–	–	–	(9)	(9)	
Autres variations ^[2]	(2 982)	–	(19)	(28)	–	–	(3 029)		
Incidence des acquisitions/cessions ^[3]	174	–	–	–	–	–	–	174	
Solde de clôture, montant net ^[4]	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139		
Comptabilisation dans les éléments suivants:									
Actifs de clôture	(1 275)	2	197	(64)	–	–	–	(1 140)	
Passifs de clôture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438		
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	–	–	–	–	–	–	57 841	
Solde de clôture, montant net ^[4]	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139		

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le 1^{er} avril 2022, Lifeco a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential. L'apport des activités acquises aux résultats globaux de Lifeco a été présenté séparément pour l'exercice comparatif.

[4] Des avances consenties aux titulaires de polices d'un montant de 8 999 M\$ et des fonds retenus d'un montant de 4 105 M\$ sont inclus dans les soldes relatifs aux contrats d'assurance.

NOTE 11 Contrats d'assurance (SUITE)**ANALYSE EN FONCTION DE LA COMPOSANTE D'ÉVALUATION POUR LES CONTRATS D'ASSURANCE NON ÉVALUÉS SELON LA MRP**

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
31 décembre 2023				
Actifs d'ouverture	(4 271)	515	2 773	(983)
Passifs d'ouverture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	—	—	57 841
Solde d'ouverture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	—	—	(1 224)	(1 224)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	—	(611)	—	(611)
Ajustements liés à l'expérience	214	1	—	215
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(1 037)	358	688	9
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(11)	91	(80)	—
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou à une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	56	15	—	71
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(45)	(2)	—	(47)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(823)	(148)	(616)	(1 587)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	14 058	591	152	14 801
Incidence des fluctuations des taux de change	(22)	32	78	88
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	13 213	475	(386)	13 302
Flux de trésorerie				
Primes reçues	19 144	—	—	19 144
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(21 654)	—	—	(21 654)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(755)	—	—	(755)
Autres flux de trésorerie ^[1]	897	—	—	897
Total des flux de trésorerie	(2 368)	—	—	(2 368)
Autres variations ^[2]	(157)	—	—	(157)
Solde de clôture, montant net	169 536	7 026	13 748	190 310
Comptabilisation dans les éléments suivants:				
Actifs de clôture	(6 560)	1 654	3 796	(1 110)
Passifs de clôture	115 794	5 372	9 952	131 118
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	—	—	60 302
Solde de clôture, montant net	169 536	7 026	13 748	190 310

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 11 Contrats d'assurance (SUITE)

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
31 décembre 2022				
Actifs d'ouverture	(7 289)	2 376	3 609	(1 304)
Passifs d'ouverture	127 643	7 067	9 447	144 157
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	65 253	–	–	65 253
Solde d'ouverture, montant net	185 607	9 443	13 056	208 106
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	–	–	(1 169)	(1 169)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	–	(638)	–	(638)
Ajustements liés à l'expérience	140	1	–	141
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(1 138)	385	766	13
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(958)	(112)	1 069	(1)
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	21	21	–	42
Variations liées aux services passés				
Ajustement des passifs au titre des sinistres survenus	(68)	1	–	(67)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(2 003)	(342)	666	(1 679)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(21 211)	(2 497)	116	(23 592)
Incidence des fluctuations des taux de change	254	(83)	2	173
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(22 960)	(2 922)	784	(25 098)
Flux de trésorerie				
Primes reçues	18 672	–	–	18 672
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(19 417)	–	–	(19 417)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(746)	–	–	(746)
Transferts d'honoraires à partir des fonds distincts	(52)	–	–	(52)
Autres flux de trésorerie ^[1]	936	–	–	936
Total des flux de trésorerie	(607)	–	–	(607)
Autres variations ^[2]	(3 042)	–	–	(3 042)
Incidence des acquisitions/cessions ^[3]	(150)	30	294	174
Solde de clôture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533
Comptabilisation dans les éléments suivants:				
Actifs de clôture	(4 271)	515	2 773	(983)
Passifs de clôture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	–	–	57 841
Solde de clôture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le 1^{er} avril 2022, Lifeco a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential. L'apport des activités acquises aux résultats globaux de Lifeco a été présenté séparément pour l'exercice comparatif.

NOTE 11 Contrats d'assurance (SUITE)

COMPOSITION DES PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT ET DES ACTIFS CONNEXES

La composition des passifs au titre des contrats d'assurance et des actifs et passifs au titre des contrats de réassurance, ainsi que des passifs au titre des contrats d'investissement de Lifeco par activité se présente comme suit:

	Actifs			Passifs	
	Contrats d'assurance	Contrats de réassurance	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement	Contrats de réassurance
31 décembre 2023					
Polices avec participation					
Canada	—	—	50 499	—	—
États-Unis	—	—	5 032	—	—
Europe	—	—	124	—	—
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	671	—	—
Polices sans participation					
Canada	400	1 243	30 956	3 931	208
États-Unis	291	12 243	13 047	83 966	163
Europe	331	3 713	39 266	341	250
Solutions de gestion du capital et des risques	171	133	4 793	681	27
	1 193	17 332	144 388	88 919	648
31 décembre 2022					
Polices avec participation					
Canada	—	—	46 127	—	—
États-Unis	—	—	5 161	—	—
Europe	—	—	126	—	—
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	656	—	—
Polices sans participation					
Canada	408	1 211	28 931	3 635	164
États-Unis	245	12 624	13 508	90 139	167
Europe	322	3 639	35 544	323	226
Solutions de gestion du capital et des risques	165	97	5 385	713	(20)
	1 140	17 571	135 438	94 810	537

NOTE 11 Contrats d'assurance (SUITE)

La composition des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, ainsi que des fonds propres de Lifeco par activité se présente comme suit:

31 décembre 2023	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Canada	22 726	12 503	9 853	4 662	755	50 499
États-Unis	4 299	500	187	—	46	5 032
Europe	56	—	41	3	24	124
Solutions de gestion du capital et des risques	570	5	—	—	96	671
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Canada	21 408	4 244	2 782	644	5 809	34 887
États-Unis	53 381	11 760	1 301	—	30 571	97 013
Europe	25 738	6 707	467	2 113	4 582	39 607
Solutions de gestion du capital et des risques	4 938	488	—	—	48	5 474
Autres	11 448	1 483	164	—	436 977	450 072
Total des fonds propres	12 487	724	938	448	15 254	29 851
Total de la valeur comptable	157 051	38 414	15 733	7 870	494 162	713 230
Juste valeur	157 051	37 915	15 667	7 870	494 162	712 665
 31 décembre 2022^[1]						
31 décembre 2022 ^[1]	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Canada	20 006	12 049	9 194	4 876	2	46 127
États-Unis	4 366	552	137	—	106	5 161
Europe	54	—	46	8	18	126
Solutions de gestion du capital et des risques	553	7	—	—	96	656
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Canada	20 610	3 851	2 707	685	4 713	32 566
États-Unis	60 783	12 456	873	—	29 535	103 647
Europe	23 512	6 082	388	2 345	3 540	35 867
Solutions de gestion du capital et des risques	5 343	216	—	—	539	6 098
Autres	10 023	1 128	79	—	401 933	413 163
Total des fonds propres	10 841	856	877	430	15 791	28 795
Total de la valeur comptable	156 091	37 197	14 301	8 344	456 273	672 206
Juste valeur	156 091	36 582	14 273	8 344	456 273	671 563

[1] Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. La variation de la juste valeur de l'actif est largement contrebancée par la variation de la juste valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

La variation de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice qui s'y rapporte, entraînerait une variation correspondante du surplus au fil du temps, conformément aux méthodes comptables suivies par Lifeco à l'égard des placements.

NOTE 11 Contrats d'assurance (SUITE)

INCIDENCE SUR LES COMPOSANTES D'ÉVALUATION DES CONTRATS D'ASSURANCE INITIALEMENT COMPTABILISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

31 décembre 2023	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	465	46	511
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	11 710	88	11 798
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	12 175	134	12 309
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(13 208)	(138)	(13 346)
Ajustement au titre du risque non financier	338	20	358
MSC	690	(2)	688
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(5)	14	9
31 décembre 2022	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	343	64	407
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	10 753	526	11 279
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	11 096	590	11 686
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(12 155)	(669)	(12 824)
Ajustement au titre du risque non financier	296	89	385
MSC	755	11	766
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(8)	21	13

Lifeco n'a acquis aucun contrat d'assurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE DÉTENUS

Les tableaux suivants présentent les sorties (entrées) de trésorerie futures prévues non actualisées pour les contrats d'assurance et de réassurance détenus selon l'échéancier en fonction des hypothèses actuarielles les plus probables, et ils excluent les montants des passifs au titre des contrats d'assurance pour le compte de titulaires de polices de fonds distincts. Les flux de trésorerie prévus pour les produits individuels d'assurance-vie entière s'échelonnent sur plusieurs décennies. Les paiements au titre des sinistres et des charges constituent un exemple de sorties de trésorerie, et les primes constituent un exemple d'entrées de trésorerie.

31 décembre 2023	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	7 815	4 180	4 150	4 331	4 602	434 966	460 044
Actifs au titre des contrats d'assurance	(674)	(675)	(633)	(577)	(534)	(7 892)	(10 985)
	7 141	3 505	3 517	3 754	4 068	427 074	449 059
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	15	110	96	85	69	(41)	334
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(407)	(94)	(70)	(83)	(76)	(3 258)	(3 988)
	(392)	16	26	2	(7)	(3 299)	(3 654)
31 décembre 2022	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	6 685	3 355	3 274	3 524	3 615	395 405	415 858
Actifs au titre des contrats d'assurance	(592)	(499)	(480)	(430)	(387)	(3 056)	(5 444)
	6 093	2 856	2 794	3 094	3 228	392 349	410 414
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	(107)	(29)	(33)	(32)	(31)	644	412
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(392)	(120)	(83)	(87)	(99)	(3 532)	(4 313)
	(499)	(149)	(116)	(119)	(130)	(2 888)	(3 901)

NOTE 11 Contrats d'assurance (SUITE)**MONTANTS DES PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE PAYABLES À VUE**

Le tableau suivant présente les montants des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont payables à vue. Les montants payables à vue comprennent la valeur de rachat et/ou la valeur du compte moins les frais de rachat payables applicables. Les passifs au titre des contrats d'assurance détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts sont exclus des montants payables à vue et de la valeur comptable.

31 décembre	2023	2022
Montants payables à vue	61 367	58 426
Valeur comptable	93 324	85 805

COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE

31 décembre	2023	2022
1 an ou moins	1 138	1 139
De 1 an à 2 ans	1 051	1 060
De 2 à 3 ans	972	972
De 3 à 4 ans	898	899
De 4 à 5 ans	827	832
De 5 à 10 ans	3 241	3 336
Plus de 10 ans	5 621	5 896
	13 748	14 134

DÉCOMPTABILISATION PRÉVUE DE L'ACTIF AU TITRE DES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FRAIS D'ACQUISITION D'ASSURANCE

31 décembre	2023	2022
1 an ou moins	30	29
De 1 an à 2 ans	28	27
De 2 à 3 ans	26	25
De 3 à 4 ans	24	23
De 4 à 5 ans	20	21
De 5 à 10 ans	46	46
	174	171

NOTE 11 Contrats d'assurance (SUITE)

MSC

La concentration du risque d'assurance de Lifeco par activité se présente comme suit:

31 décembre 2023	Produits sans participation (excluant les fonds distincts)						Surplus attribuable au compte de participation de filiales de Lifeco ^[1]	Total ^[2]
	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts		
MSC au début de l'exercice, au 1 ^{er} janvier 2023	1 264	41	2 771	1 796	5 872	3 557	3 694	13 123
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(143)	(4)	(234)	(154)	(535)	(430)	(157)	(1 122)
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	41	–	284	49	374	181	111	666
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC ^[3]	(40)	(12)	325	–	273	(37)	(490)	(254)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	37	–	49	37	123	16	–	139
Incidence des fluctuations des taux de change	–	(1)	60	17	76	11	(4)	83
MSC à la fin de l'exercice, au 31 décembre 2023	1 159	24	3 255	1 745	6 183	3 298	3 154	12 635

[1] Inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle dans les bilans.

[2] Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

[3] Les changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC tiennent compte du reclassement d'un montant de 73 M\$ au titre de la MSC entre les fonds distincts et les produits sans participation, excluant les fonds distincts. Le reclassement n'a entraîné aucune variation de la MSC globale.

31 décembre 2022	Produits sans participation (excluant les fonds distincts)						Surplus attribuable au compte de participation de filiales de Lifeco ^[1]	Total ^[2]
	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts		
MSC au début de l'exercice, au 1 ^{er} janvier 2022	1 679	25	2 524	1 691	5 919	3 432	2 629	11 980
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(166)	(4)	(194)	(152)	(516)	(419)	(139)	(1 074)
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice ^[3]	44	–	224	100	368	537	102	1 007
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(328)	13	238	133	56	(24)	1 081	1 113
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	35	(1)	26	29	89	–	–	89
Incidence des fluctuations des taux de change	–	8	(47)	(5)	(44)	31	21	8
MSC à la fin de l'exercice, au 31 décembre 2022	1 264	41	2 771	1 796	5 872	3 557	3 694	13 123

[1] Inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle dans les bilans.

[2] Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

[3] Le 1^{er} avril 2022, Lifeco a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'acquisition comprenait un montant de 294 M\$ au titre de la MSC, lequel a été inclus dans les contrats initialement comptabilisés dans la catégorie de l'exercice.

NOTE 11 Contrats d'assurance (SUITE)

RISQUE D'ASSURANCE

Hypothèses actuarielles

Aux fins du calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance. Lifeco révise régulièrement les ajustements au titre du risque non financier afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats de réassurance détenus au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes:

Hypothèses actuarielles	Méthodes
Mortalité	Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par Lifeco à des fins actuarielles. En ce qui concerne les rentes, les résultats au chapitre de la mortalité font également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité établies à l'égard des rentiers. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats de l'industrie servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, ainsi qu'en fonction de facteurs propres à certains produits et de directives professionnelles. Des provisions appropriées ont aussi été constituées en prévision d'une détérioration future des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.
Morbidité	Lifeco utilise des tables de morbidité conçues par l'industrie et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de Lifeco. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.
Charges	Les charges liées à certains éléments, comme les commissions de vente et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrites par la loi; elles sont donc uniquement comptabilisées dans les passifs en fonction des hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. Lifeco effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.
Résiliation de polices	Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données de l'industrie lorsque Lifeco n'a pas de statistique relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. Les principales sources de risques pour Lifeco proviennent des produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivélaé au Canada et du taux de renouvellement des polices à la fin du terme pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. Lifeco s'est fondée sur l'information disponible dans l'industrie pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.
Réassurance IARD	Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de la réassurance IARD au Canada. Ils sont fondés sur des états de cession fournis par des sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent un montant lié aux sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans le bénéfice net. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.
Utilisation d'options facultatives liées aux polices	Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par Lifeco. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de Lifeco ou de l'industrie, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, cette option est considérée comme choisie.

NOTE 11 Contrats d'assurance (SUITE)

Hypothèses actuarielles	Méthodes
Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices	Les participations futures des titulaires de polices et les autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables des titulaires de polices différeront à l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Lifeco estime que des changements seront apportés aux barèmes de participation des titulaires de polices ou aux prestations rajustables liés respectivement aux polices avec participation ou aux activités rajustables, ce qui correspond aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, donnant ainsi lieu à une modification non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessous.
Rendement des placements	Le risque de taux d'intérêt est géré au moyen de l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. Lifeco utilise un processus officiel pour l'apparition de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par activité de Lifeco. L'actif de chaque activité est géré en fonction du passif de l'activité en question. L'incidence qu'auraient les fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, étant donné que la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement n'ont pas la même sensibilité aux taux d'intérêt, le bénéfice net, en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, présente une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Aux fins de la détermination des passifs au titre des contrats d'assurance de Lifeco, des hypothèses actuarielles sont formulées relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les nouveaux résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, ayant à son tour une incidence sur le bénéfice de la Société.

Expositions et sensibilités non financières

Risque d'assurance

	Bénéfice net			MSC ^[1]
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
31 décembre 2023				
Augmentation de 2 % de la mortalité pour l'assurance-vie	(100)	(100)	(375)	(200)
Diminution de 2 % de la mortalité pour les produits de rentes	175	150	(700)	(625)
Variation défavorable de 5 % de la morbidité	(150)	(125)	(225)	(100)
Augmentation de 5 % des charges	–	–	(150)	(150)
Variation défavorable de 10 % des résiliations et des renouvellements de polices	50	50	(1 025)	(950)
<hr/>				
31 décembre 2022	Bénéfice net			MSC ^[1]
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
Augmentation de 2 % de la mortalité pour l'assurance-vie	50	25	(550)	(325)
Diminution de 2 % de la mortalité pour les produits de rentes	200	200	(725)	(650)
Variation défavorable de 5 % de la morbidité	(75)	(100)	(275)	(125)
Augmentation de 5 % des charges	–	–	(175)	(175)
Variation défavorable de 10 % des résiliations et des renouvellements de polices	150	150	(1 125)	(1 100)

[1] L'incidence sur la MSC est présentée avant impôt.

NOTE 11 Contrats d'assurance (SUITE)

Ces sensibilités reflètent l'incidence sur le bénéfice net et la MSC d'une révision immédiate des hypothèses concernant la valeur des contrats d'assurance et des contrats de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'investissement. L'incidence sur les fonds propres est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

En vertu d'IFRS 17, pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses relatives au risque d'assurance a une incidence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués selon le MEG, l'incidence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. Les incidences sur le bénéfice net découlent de tout écart par rapport à l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses influant sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses relatives aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). La révision des hypothèses ayant une incidence sur la MSC donne lieu à une incidence de second ordre sur le bénéfice, qui représente la valeur actualisée de l'écart entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de Lifeco, car la plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences sur la MSC ont été établis au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille en vigueur. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses relatives au risque d'assurance, laquelle donne lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par la réduction de la MSC, se traduit également par une incidence favorable sur le bénéfice au cours de la période en raison de l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié à des régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché.

Taux d'actualisation

Les tableaux suivants présentent les limites inférieure et supérieure de la fourchette de taux actuels que Lifeco applique aux fins de l'actualisation des flux de trésorerie des passifs par devise principale.

31 décembre 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,0 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,5 %
	Limite supérieure	6,4 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,8 %	4,9 %
\$ US	Limite inférieure	5,7 %	4,8 %	4,8 %	5,3 %	4,9 %	4,7 %
	Limite supérieure	6,1 %	5,2 %	5,3 %	5,8 %	5,4 %	5,0 %
€	Limite inférieure	3,2 %	2,1 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,8 %	3,6 %	3,8 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	3,8 %	4,0 %	4,7 %	4,6 %	3,7 %
	Limite supérieure	5,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,6 %	4,7 %
31 décembre 2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux actuels présentés dans les tableaux ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés sur leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

Risque de réassurance

Des limites maximales du montant des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité de Lifeco) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et la réassurance est utilisée pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, ces frais et recouvrements étant comparés adéquatement aux hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas Lifeco de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait occasionner des pertes pour Lifeco. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, Lifeco évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle Lifeco conserve l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

NOTE 12 Contrats de réassurance détenus

ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS

31 décembre 2023	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total	
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats évalués selon la MRP				
			Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
Actifs d'ouverture	16 212	76	952	320	11	17 571	
Passifs d'ouverture	(760)	–	223	–	–	(537)	
Solde d'ouverture, montant net	15 452	76	1 175	320	11	17 034	
Variations dans les états des résultats et du résultat global							
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 676)	28	1 319	784	1	(1 544)	
Composants investissements	(107)	–	107	–	–	–	
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	184	6	34	–	–	224	
Incidence des fluctuations des taux de change	(189)	–	11	3	–	(175)	
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(3 788)	34	1 471	787	1	(1 495)	
Flux de trésorerie							
Primes versées	6 930	–	–	–	–	6 930	
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	–	–	(1 426)	(861)	–	(2 287)	
Autres flux de trésorerie ^[1]	(3 341)	–	–	–	–	(3 341)	
Total des flux de trésorerie	3 589	–	(1 426)	(861)	–	1 302	
Autres variations ^[2]	(157)	–	–	–	–	(157)	
Solde de clôture, montant net ^[3]	15 096	110	1 220	246	12	16 684	
Comptabilisés dans les éléments suivants:							
Actifs de clôture	15 981	90	1 002	247	12	17 332	
Passifs de clôture	(885)	20	218	(1)	–	(648)	
Solde de clôture, montant net ^[3]	15 096	110	1 220	246	12	16 684	

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Des fonds retenus par Lifeco en vertu de contrats de réassurance d'un montant de 4 491 M\$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

NOTE 12 Contrats de réassurance détenus (SUITE)

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total	
			Contrats évalués selon la MRP				
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
31 décembre 2022							
Actifs d'ouverture	20 425	65	1 003	342	8	21 843	
Passifs d'ouverture	(1 314)	–	24	–	–	(1 290)	
Solde d'ouverture, montant net	19 111	65	1 027	342	8	20 553	
Variations dans les états des résultats et du résultat global							
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 538)	17	1 196	788	6	(1 531)	
Composants investissements	(63)	–	63	–	–	–	
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(1 180)	(6)	(50)	(12)	(3)	(1 251)	
Incidence des fluctuations des taux de change	737	–	5	(3)	–	739	
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(4 044)	11	1 214	773	3	(2 043)	
Flux de trésorerie							
Primes versées	3 308	–	–	–	–	3 308	
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	–	–	(1 034)	(794)	–	(1 828)	
Autres flux de trésorerie ^[1]	29	–	–	–	–	29	
Total des flux de trésorerie	3 337	–	(1 034)	(794)	–	1 509	
Autres variations ^[2]	(2 952)	–	(32)	(1)	–	(2 985)	
Solde de clôture, montant net ^[3]	15 452	76	1 175	320	11	17 034	
Comptabilisés dans les éléments suivants:							
Actifs de clôture	16 212	76	952	320	11	17 571	
Passifs de clôture	(760)	–	223	–	–	(537)	
Solde de clôture, montant net ^[3]	15 452	76	1 175	320	11	17 034	

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Des fonds retenus par Lifeco en vertu de contrats de réassurance d'un montant de 1 039 M\$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

NOTE 12 Contrats de réassurance détenus (SUITE)**ANALYSE EN FONCTION DE LA COMPOSANTE D'ÉVALUATION POUR LES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS NON ÉVALUÉS SELON LA MRP**

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
31 décembre 2023				
Actifs d'ouverture	15 791	1 062	514	17 367
Passifs d'ouverture	(1 458)	429	497	(532)
Solde d'ouverture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services reçus	–	–	(102)	(102)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	–	(156)	–	(156)
Ajustements liés à l'expérience	40	(1)	–	39
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(85)	69	22	6
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(332)	158	174	–
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	20	10	–	30
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	(4)	(1)	–	(5)
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(361)	79	94	(188)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	62	152	13	227
Incidence des fluctuations des taux de change	(181)	7	(5)	(179)
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(480)	238	102	(140)
Flux de trésorerie				
Primes versées	4 834	–	–	4 834
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 427)	–	–	(1 427)
Autres flux de trésorerie ^[1]	(3 341)	–	–	(3 341)
Total des flux de trésorerie	66	–	–	66
Autres variations ^[2]	(157)	–	–	(157)
Solde de clôture, montant net	13 762	1 729	1 113	16 604
Comptabilisés dans les éléments suivants:				
Actifs de clôture	16 181	866	163	17 210
Passifs de clôture	(2 419)	863	950	(606)
Solde de clôture, montant net	13 762	1 729	1 113	16 604

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 12 Contrats de réassurance détenus (SUITE)

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
31 décembre 2022				
Actifs d'ouverture	19 427	1 496	705	21 628
Passifs d'ouverture	(2 123)	472	371	(1 280)
Solde d'ouverture, montant net	17 304	1 968	1 076	20 348

Variations dans les états des résultats et du résultat global

Variations liées aux services rendus au cours de la période

MSC comptabilisée au titre des services reçus	–	–	(95)	(95)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	–	(153)	–	(153)
Ajustements liés à l'expérience	(54)	–	–	(54)

Variations liées aux services futurs

Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(113)	74	53	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(39)	72	(44)	(11)
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	5	11	–	16

Variations liées aux services passés

Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	18	1	–	19
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(183)	5	(86)	(264)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(787)	(472)	27	(1 232)
Incidence des fluctuations des taux de change	759	(10)	(6)	743

Total des variations dans les états des résultats et du résultat global

Primes versées	1 231	–	–	1 231
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 035)	–	–	(1 035)
Autres flux de trésorerie ^[1]	29	–	–	29
Total des flux de trésorerie	225	–	–	225
Autres variations ^[2]	(2 985)	–	–	(2 985)

Solde de clôture, montant net

14 333	1 491	1 011	16 835
--------	-------	-------	--------

Comptabilisés dans les éléments suivants:

Actifs de clôture	15 791	1 062	514	17 367
Passifs de clôture	(1 458)	429	497	(532)
Solde de clôture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 12 Contrats de réassurance détenus (SUITE)**INCIDENCE SUR LES COMPOSANTES D'ÉVALUATION DES CONTRATS DE RÉASSURANCE INITIALEMENT COMPTABILISÉS AU COURS DE L'EXERCICE**

31 décembre	2023	2022
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	882	1 199
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(797)	(1 086)
Ajustement au titre du risque non financier	(69)	(74)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	6	14
Marge sur services contractuels	(22)	(53)

Lifeco n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE

31 décembre	2023	2022
1 an ou moins	(122)	(91)
De 1 an à 2 ans	(108)	(82)
De 2 à 3 ans	(97)	(75)
De 3 à 4 ans	(86)	(68)
De 4 à 5 ans	(77)	(61)
De 5 à 10 ans	(266)	(253)
Plus de 10 ans	(357)	(381)
	(1 113)	(1 011)

NOTE 13 Passifs au titre des contrats d'investissement

Le tableau suivant présente la variation des passifs au titre des contrats d'investissement évalués à la juste valeur.

31 décembre	2023	2022
Solde au début de l'exercice	94 810	53 694
Incidence des activités acquises	–	44 905
Variations normales des affaires en vigueur	(9 356)	(1 544)
Résultats au chapitre des placements	4 806	(8 454)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	(9)	(13)
Incidence des fluctuations des taux de change	(1 332)	6 222
Solde à la fin de l'exercice	88 919	94 810

Tous les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la JVRN.

NOTE 14 Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, Lifeco offre des produits de fonds distincts qui sont désignés comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds à capital variable, selon le marché. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents à la variation de la juste valeur, et les produits de placement nets sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que Lifeco détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts. Ces placements sont séparés de ceux qui sont propres à Lifeco.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de Lifeco selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de Lifeco. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de Lifeco. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, les actifs de ces fonds sont présentés dans les bilans à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les passifs connexes sont présentés à titre de contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et de contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où les fonds distincts sont investis dans des entités structurées et que l'on considère que les fonds exercent un contrôle sur ces entités, Lifeco présente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés totalisaient 6 070 M\$ au 31 décembre 2023 (6 388 M\$ au 31 décembre 2022).

Dans les états des résultats, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits de placement nets, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans. Ces produits et ces charges sont présentés dans les états des résultats lorsque les contrats conclus avec les titulaires de polices de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces produits soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de certaines garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de Lifeco liée à ces fonds. Lifeco comptabilise ces garanties dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers. Outre l'exposition de Lifeco à ces garanties, les honoraires qu'elle touche sur ces produits sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits sont assortis de garanties de retrait minimum au décès et de garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, Lifeco détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de rentes variables collectives assorties de garanties de retrait minimum, ainsi qu'un bloc fermé de produits autonomes collectifs assortis de prestations minimales garanties au décès, lesquels fournissent principalement des remboursements de primes au décès. Un bloc de polices assorties de garanties de retrait minimum a été acquis auprès de Prudential le 1^{er} avril 2022.

En Europe, Lifeco offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

Lifeco offre également des produits assortis de garanties de retrait minimum aux États-Unis et en Allemagne, et offrait auparavant des produits assortis de garanties de retrait minimum au Canada et en Irlande. Certains produits assortis de garanties de retrait minimum de Lifeco offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2023, la valeur des produits assortis de garanties de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 343 M\$ (7 033 M\$ au 31 décembre 2022).

NOTE 14 Fonds distincts et autres entités structurées (SUITE)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités.

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	2023	2022 ^[1]
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 024	14 562
Obligations	72 111	69 371
Prêts hypothécaires	2 022	2 159
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	130 415	117 863
Fonds communs de placement	188 549	168 459
Immeubles de placement	12 071	13 035
	420 192	385 449
Produits à recevoir	832	692
Autres passifs	(4 138)	(4 647)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 070	6 388
Total ^[2]	422 956	387 882

[1] Certains chiffres comparatifs ont été ajustés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

[2] Au 31 décembre 2023, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 64 097 M\$ étaient réassurés par Lifeco au moyen d'une entente de coassurance modifiée (66 283 M\$ au 31 décembre 2022). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 72 M\$, des obligations de 11 133 M\$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 15 M\$, des fonds communs de placement de 52 816 M\$, des produits à recevoir de 89 M\$ et d'autres passifs de 28 M\$.

CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	2023	2022
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	362 654	330 041
	422 956	387 882

CONTRATS D'ASSURANCE POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

31 décembre 2023	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	–	–	–
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 367	–	3 367
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 367	–	3 367
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 367)	–	(3 367)
Ajustement au titre du risque non financier	–	–	–
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	–	–	–
31 décembre 2022	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	–	–	–
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	4 275	–	4 275
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	4 275	–	4 275
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(4 275)	–	(4 275)
Ajustement au titre du risque non financier	–	–	–
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	–	–	–

NOTE 14 Fonds distincts et autres entités structurées (SUITE)**CONTRATS D'INVESTISSEMENT ET D'ASSURANCE POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS**

	2023	2022 ^[1]
Exercices clos les 31 décembre		
Solde au début de l'exercice	387 882	357 419
Ajouter (déduire):		
Dépôts des titulaires de polices	51 236	40 618
Produits de placement nets	7 333	8 019
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	6 430	1 082
Gains (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	33 660	(62 823)
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	(1 033)	9 487
Retraits des titulaires de polices	(59 686)	(46 859)
Transfert d'un portefeuille [note 4] / acquisitions d'entreprises	(2 662)	77 700
Variation du placement lié aux fonds distincts dans le fonds général	54	64
Variation du placement lié au fonds général dans les fonds distincts	14	(14)
Transfert (vers le) hors du fonds général, montant net	46	(74)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(318)	3 263
	35 074	30 463
Solde à la fin de l'exercice	422 956	387 882

[1] Certains chiffres comparatifs ont été ajustés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS (selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 décembre 2023				
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	299 451	113 199	13 792	426 442
[1] Excluant un montant de 3 486 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.				
31 décembre 2022 ^[1]				
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[2]	270 892	106 720	14 455	392 067
[1] Certains chiffres comparatifs ont été ajustés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.				
[2] Excluant un montant de 4 185 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.				

En 2023, certains placements dans des actions étrangères d'une valeur de 56 M\$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (2 301 M\$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2022), principalement parce que Lifeco utilise différemment les données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs de niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, ceux pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs et ceux pour lesquels Lifeco n'a pas accès aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Au 31 décembre 2023, un montant de 3 912 M\$ (3 928 M\$ au 31 décembre 2022) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des filiales d'IGM, ainsi que par des parties liées.

NOTE 14 Fonds distincts et autres entités structurées (SUITE)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour déterminer la juste valeur.

31 décembre	2023	2022
Solde au début de l'exercice	14 455	13 822
Total des pertes incluses dans les produits de placement liés aux fonds distincts	(1 073)	(310)
Achats	795	1 011
Ventes	(445)	(366)
Transferts vers le niveau 3	350	343
Transferts hors du niveau 3	(290)	(45)
Solde à la fin de l'exercice	13 792	14 455

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, Lifeco détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options de placement stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées à Lifeco et qui reçoivent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services.

Lifeco reçoit des honoraires de gestion pour la gestion de ces produits de fonds distincts. Les honoraires de gestion sont variables en fonction de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, qui subit l'incidence des conditions du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que les conditions du marché peuvent entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

Les honoraires que Lifeco a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et autres entités structurées se sont chiffrés à 4 020 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (3 911 M\$ en 2022).

Au 31 décembre 2023, les autres actifs (note 9) comprenaient des placements de 2 878 M\$ (2 777 M\$ au 31 décembre 2022) que Lifeco a effectués dans des obligations et des actions d'Empower et d'autres fonds commandités, ainsi que des placements de 160 M\$ (195 M\$ au 31 décembre 2022) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

NOTE 15 Obligations à l'égard d'entités de titrisation

IGM titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) et du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi que par l'intermédiaire de programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) commandité par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisqu'IGM conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, IGM a continué de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a comptabilisé des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

IGM tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel IGM paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant

du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme des OHC et de recevoir un rendement des placements résultant du capital remboursé sur le prêt hypothécaire, ainsi que le swap de couverture utilisé pour gérer l'exposition aux variations du rendement des placements à taux variable sont comptabilisés à titre de dérivés dont la juste valeur représentait un montant négatif de 4,8 M\$ au 31 décembre 2023 (juste valeur représentant un montant positif de 1 M\$ en 2022).

Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des programmes des TH LNH et des OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, IGM a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiducies de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs d'IGM en cas de défaut de paiement à l'échéance.

31 décembre	2023			2022		
	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net
Valeur comptable						
Programmes des TH LNH et des OHC	2 409	2 389	20	2 494	2 460	34
PCAA commandité par des banques	2 314	2 299	15	2 143	2 150	(7)
Total	4 723	4 688	35	4 637	4 610	27
Juste valeur	4 691	4 696	(5)	4 532	4 544	(12)

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de capital reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 16 Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation

31 décembre	2023		2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
POWER CORPORATION				
Débentures – non garanties				
Débentures à 8,57 %, exigibles le 22 avril 2039		150	200	150
Débentures à 4,81 %, exigibles le 31 janvier 2047		249	245	249
Débentures à 4,455 %, exigibles le 27 juillet 2048		248	225	248
Total de Power Corporation		647	670	647
				650

Il n'y aura aucun remboursement de capital sur les débentures pour les cinq prochains exercices.

La Société dispose d'une marge de crédit de 500 M\$ portant intérêt au SOFR à terme ajusté majoré de 0,70 %. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit.

NOTE 17 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours

A) FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM

Le tableau suivant présente les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco et IGM. Les débentures à 6,90 % de la Financière Power sont des obligations directes de la Financière Power et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures et tous les autres instruments d'emprunt de Lifeco et de ses filiales sont des obligations directes de Lifeco ou de ses filiales et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures d'IGM sont des obligations directes d'IGM et sont sans recours contre la Société.

		2023		2022
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
31 décembre				
FINANCIÈRE POWER				
Débentures – non garanties				
Débentures à 6,90 %, exigibles le 11 mars 2033		250	275	250
Total de la Financière Power		250	275	250
LIFECO				
Débentures et obligations de premier rang – non garanties				
Obligations de premier rang à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023 (500 M€) ^[1]		–	–	725
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026 (500 M€) ^[1]		728	703	722
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028		499	483	498
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028		100	109	100
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029 (500 M€) ^[1]		726	784	721
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030		598	540	597
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031		196	229	196
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033		395	461	395
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039		343	396	343
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050		494	388	494
Débentures de fiducies de capital à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052 (valeur nominale de 150 M\$)		156	179	157
		4 235	4 272	4 948
		4 235	4 272	4 776
Autres instruments d'emprunt – non garantis				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme portant intérêt à 5,729 % (4,628 % au 31 décembre 2022)		132	132	135
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt à un taux basé sur le SOFR à terme ajusté (45 M\$ US) (50 M\$ US au 31 décembre 2022)		60	60	67
Facilité de crédit non renouvelable portant intérêt à un taux basé sur le SOFR à terme ajusté (500 M\$ US au 31 décembre 2022)		–	–	675
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025 (500 M\$ US)		663	621	672
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027 (400 M\$ US)		530	475	538
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028 (300 M\$ US)		398	388	403
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031 (400 M\$ US)		530	429	537
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047 (700 M\$ US)		917	787	930
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048 (500 M\$ US)		659	597	669
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051 (700 M\$ US)		922	643	935
		4 811	4 132	5 561
Total de Lifeco		9 046	8 404	10 509
		9 046	8 404	9 362
FINANCIÈRE IGM				
Débentures – non garanties				
Débentures à 3,44 %, exigibles le 26 janvier 2027		400	386	400
Débentures à 6,65 %, exigibles le 13 décembre 2027		125	133	125
Débentures à 7,45 %, exigibles le 9 mai 2031		150	173	150
Débentures à 7,00 %, exigibles le 31 décembre 2032		175	202	175
Débentures à 7,11 %, exigibles le 7 mars 2033		150	174	150
Débentures à 6,00 %, exigibles le 10 décembre 2040		200	226	200
Débentures à 4,56 %, exigibles le 25 janvier 2047		200	192	200
Débentures à 4,115 %, exigibles le 9 décembre 2047		250	225	250
Débentures à 4,174 %, exigibles le 13 juillet 2048		200	182	200
Débentures à 4,206 %, exigibles le 21 mars 2050		250	227	250
Débentures à 5,426 %, exigibles le 26 mai 2053		300	333	–
Débentures d'IGM détenues par Lifeco à titre de placements		(88)	(88)	(88)
Total d'IGM		2 312	2 365	2 012
Total de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM		11 608	11 044	12 771
		11 608	11 044	11 574

[1] Désignées par Lifeco comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

NOTE 17 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (SUITE)

LIFECO

Le 18 avril 2023, Lifeco a remboursé le montant en capital de 500 M€ de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance, ainsi que les intérêts courus.

Débentures de fiducie de capital

La Fiducie de capital Canada Vie (FCCV), une fiducie établie par la Canada Vie, a émis des titres de série B de la Fiducie de capital Canada Vie (CLiCS de série B) d'un montant de 150 M\$ et a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 M\$.

Les distributions et les intérêts sur les débentures de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les états des résultats (note 27). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur-vendeur.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en totalité ou en partie, en tout temps.

FINANCIÈRE IGM

Le 26 mai 2023, IGM a émis des débentures à 5,426 %, d'un montant en capital total de 300 M\$, arrivant à échéance le 26 mai 2053.

De plus, en 2023, des banques à charte canadiennes de l'annexe I ont fourni à IGM une facilité de crédit non renouvelable de 550 M\$. IGM a fait des prélèvements sur la facilité en 2023, et elle en a remboursé le solde avant la fin de l'exercice. Les taux d'intérêt sur la facilité de crédit fluctuent en fonction des taux des acceptations bancaires canadiennes.

VARIATIONS DES DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT – FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des débentures et autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

31 décembre	2023	2022
Solde au début de l'exercice	12 771	11 066
Émission de débentures et d'obligations de premier rang	300	691
Augmentation des autres instruments d'emprunt	611	1 101
Remboursement d'obligations de premier rang	(735)	–
Diminution des autres instruments d'emprunt	(1 284)	(495)
Fluctuations des taux de change et autres	(55)	408
Solde à la fin de l'exercice	11 608	12 771

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2024	192
2025	665
2026	730
2027	1 024
2028	999
Par la suite	8 053

NOTE 17 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (SUITE)

B) PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES – DETTE LIÉE À DES PROJETS ET AUTRES

Le tableau suivant présente les autres instruments d'emprunt détenus par les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres. Tous les autres instruments d'emprunt sont des facilités de crédit ou des facilités d'emprunt, qui représentent des obligations directes des filiales de la Société, sont garanties par les actifs de ces filiales et sont sans recours contre la Société.

		2023		2022
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
31 décembre				
AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT				
Fonds d'investissement et autres – instruments garantis				
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 10 M\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,15 %	3	3	24	24
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 75 M\$ US, portant intérêt au taux de base américain moins 0,35 % (63 M\$ US) (10 M\$ US au 31 décembre 2022)	84	84	13	13
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 525 M\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,6 %, au taux de base américain majoré de 0,6 % ou au SOFR majoré de 1,6 % (160 M\$ US) (1 M\$ et 35 M\$ US au 31 décembre 2022)	211	211	48	48
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 12 M\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %	1	1	–	–
Prêt de premier rang exigible en juin 2029, portant intérêt au TIBEUR majoré de 1 % (20 M€)	–	–	28	28
Énergie renouvelable – dette liée à des projets – instruments garantis				
Facilités d'emprunt pour la construction exigibles entre janvier 2024 et décembre 2043, portant intérêt à des taux variant entre 4,02 % et 4,72 %, au SOFR majoré de 2,25 % et au taux de base américain majoré de 1,25 % (518 M\$ et 220 M\$ US) (361 M\$ et 186 M\$ US au 31 décembre 2022)	809	854	613	620
Facilités d'emprunt exigibles entre juin 2024 et décembre 2037, portant intérêt à des taux variant entre 3,33 % et 6,0 %	521	490	560	519
Facilités d'emprunt exigibles entre mars 2027 et décembre 2059, portant intérêt à des taux variant entre 3,62 % et 6,50 % et au taux préférentiel majoré de 1,5 % (639 M\$ et 19 M\$ US) (322 M\$ et 19 M\$ US au 31 décembre 2022)	664	633	348	302
Facilités d'emprunt exigibles entre juin 2025 et mars 2048, portant intérêt à des taux variant entre 2,73 % et 6,89 % et au SOFR majoré de 2,25 % (307 M\$ US) (109 M\$ US au 31 décembre 2022)	405	401	148	150
Prêts mezzanines exigibles entre janvier 2035 et juin 2035, portant intérêt à des taux variant entre 7,36 % et 7,5 %	91	86	94	88
Entreprises autonomes – instruments garantis				
Facilité de crédit renouvelable et facilités d'emprunt à terme exigibles en novembre 2025, portant intérêt à divers taux, soit au taux de base américain ou au taux préférentiel majoré d'une marge variant entre 1,0 % et 3,25 %	163	164	80	80
Facilité à terme subordonnée de 65 M\$, portant intérêt à un taux de 12,0 % et dont le capital et les intérêts courus sont payables à l'échéance, en juin 2026	65	66	–	–
Total des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	3 017	2 993	1 956	1 872

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Au cours du troisième trimestre de 2023, le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE) a émis des billets de premier rang sans recours d'un montant de 202 M\$ US, portant intérêt à un taux de 6,89 % et arrivant à échéance en mars 2048. Le produit a été utilisé pour rembourser certaines facilités d'emprunt pour la construction et facilités d'emprunt qui portaient intérêt à différents taux variables (SOFR majoré de 2,25 % et taux de base américain majoré de 1,25 %). De plus, PPSIE a augmenté sa facilité de crédit de 200 M\$ pour la porter à 525 M\$, sur laquelle une tranche de 200 M\$ peut uniquement être prélevée au moyen de lettres de crédit.

NOTE 17 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (SUITE)

VARIATIONS DES AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT – PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

31 décembre	2023	2022
Solde au début de l'exercice	1 956	1 467
Acquisitions	181	25
Décomptabilisation	(28)	(46)
Augmentation des autres instruments d'emprunt	1 559	621
Diminution des autres instruments d'emprunt	(604)	(135)
Fluctuations des taux de change et autres	(47)	24
Solde à la fin de l'exercice	3 017	1 956

Les remboursements de capital sur les autres instruments d'emprunt s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2024	751
2025	277
2026	193
2027	129
2028	127
Par la suite	1 600

NOTE 18 Autres passifs

31 décembre	2023	2022
Créditeurs	3 954	3 675
Découvert bancaire	243	274
Dividendes et intérêts à verser	525	545
Impôt sur le bénéfice exigible	154	162
Provisions au titre des produits différés	256	293
Dépôts et certificats ^[1]	8 713	5 978
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi [note 28]	979	928
Obligations locatives	740	916
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	1 833	1 697
Autres	8 971	7 700
	26 368	22 168

[1] Les dépôts et les certificats sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés qui sont inclus dans les autres actifs (note 9).

Les autres passifs d'un montant de 21 977 M\$ au 31 décembre 2023 (17 315 M\$ au 31 décembre 2022) devraient être réglés au cours des 12 prochains mois.

NOTE 18 Autres passifs (SUITE)

OBLIGATIONS LOCATIVES

Les variations des obligations locatives s'établissent comme suit:

	2023	2022
31 décembre		
Obligations locatives au début de l'exercice	916	886
Acquisitions	117	122
Modifications	(30)	2
Paiements de loyers	(120)	(144)
Intérêts	28	35
Transfert vers les passifs détenus en vue de la vente	(157)	–
Fluctuations des taux de change et autres	(14)	15
Obligations locatives à la fin de l'exercice	740	916

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés au titre des obligations locatives pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2024	117
2025	99
2026	94
2027	91
2028	79
Par la suite	509
Total des obligations locatives non actualisées au 31 décembre 2023	989

NOTE 19 Impôt sur le bénéfice

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Les composantes de la charge d'impôt sur le bénéfice comptabilisée dans les états des résultats s'établissent comme suit:

	2023	2022
Exercices clos les 31 décembre		
Impôt exigible	748	752
Impôt différé		
Création et résorption de différences temporaires	(485)	(118)
Décomptabilisation de pertes fiscales, de crédits d'impôt et de différences temporaires comptabilisés précédemment	–	21
Variation des taux d'imposition et autres	–	(9)
	(485)	(106)
	263	646

Le tableau suivant présente l'impôt exigible et l'impôt différé en ce qui a trait aux éléments non comptabilisés dans les états des résultats.

	Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres	2023	2022
			Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres
31 décembre				
Charge (économie) d'impôt exigible	42	(1)	(157)	(1)
Charge d'impôt différé	37	1	77	7
	79	–	(80)	6

NOTE 19 Impôt sur le bénéfice (SUITE)

TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Le taux d'imposition effectif de la Société se calcule comme suit:

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	%	%
Taux d'imposition prévus par la loi combinés (fédéral et provinciaux) au Canada	26,5	26,5
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants:		
Produits de placement non imposables	(6,1)	(4,8)
Taux d'imposition différents applicables dans les territoires locaux et étrangers	(12,4)	(6,7)
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(3,1)	(0,4)
Autres	1,8	0,2
Taux d'imposition effectif	6,7	14,8

IMPÔT DIFFÉRÉ

Le montant net et les variations de l'impôt différé se composent de ce qui suit:

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements et participations dans des entreprises associées	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Régimes à prestations définies	Crédits d'impôt et autres	Total
Solde au début de l'exercice	(3 064)	2 163	1 711	(1 167)	10	566	219
Comptabilisé dans							
États des résultats	1 098	(667)	(43)	(38)	4	131	485
États du résultat global	–	(63)	–	–	41	(15)	(37)
États des variations des fonds propres	–	–	(6)	–	–	5	(1)
Fluctuations des taux de change et autres	(761)	967	(14)	49	31	(260)	12
Solde à la fin de l'exercice	(2 727)	2 400	1 648	(1 156)	86	427	678

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements et participations dans des entreprises associées	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Régimes à prestations définies	Crédits d'impôt et autres	Total
Solde au début de l'exercice	752	(1 413)	1 484	(1 184)	227	352	218
Comptabilisé dans							
États des résultats ^[1]	(3 658)	3 493	142	(46)	(42)	138	27
États du résultat global	–	96	–	–	(177)	4	(77)
États des variations des fonds propres	–	–	(7)	(4)	–	4	(7)
Acquisitions d'entreprises	(90)	(4)	–	127	1	35	69
Fluctuations des taux de change et autres	(68)	(9)	92	(60)	1	33	(11)
Solde à la fin de l'exercice	(3 064)	2 163	1 711	(1 167)	10	566	219

[1] Comprend une charge d'impôt différé d'un montant net de 79 M\$ se rapportant aux activités abandonnées.

31 décembre	2023	2022
Présentés aux bilans comme suit:		
Actifs d'impôt différé	1 894	1 505
Passifs d'impôt différé	(1 216)	(1 286)
	678	219

La direction de la Société et la direction de ses filiales évaluent la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs et elles estiment que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2023, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2023, un actif d'impôt différé de 1 545 M\$ (1 619 M\$ au 31 décembre 2022) avait été comptabilisé par Lifeco relativement à des pertes fiscales reportées en avant qui totalisaient 7 021 M\$. De ce montant, une tranche de 4 522 M\$ viendra à expiration entre 2026 et 2043, et la tranche restante de 2 499 M\$ ne comporte aucune date d'expiration. Lifeco réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen d'une réduction de l'impôt sur le bénéfice exigible.

NOTE 19 Impôt sur le bénéfice (SUITE)

Une filiale américaine de Lifeco a enregistré des pertes sur plusieurs exercices. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffrait à 499 M\$ (376 M\$ US) au 31 décembre 2023 et était principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation. La direction de Lifeco a conclu qu'il est probable que cette filiale et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles cette filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis produiront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les pertes et les déductions américaines non utilisées.

Au 31 décembre 2023, la Société et ses filiales disposaient de pertes autres qu'en capital de 2 085 M\$ (1 944 M\$ en 2022) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur et dont les avantages n'ont pas été comptabilisés. De ce montant, une tranche de 1 966 M\$ viendra à expiration entre 2024 et 2043, et la tranche restante de 119 M\$ ne comporte aucune date d'expiration. De plus, la Société et ses filiales disposent de pertes en capital pouvant être reportées en avant de 593 M\$ (559 M\$ en 2022) afin de contrebalancer des gains en capital futurs et pour lesquels les avantages n'ont pas été comptabilisés. De ce montant, une tranche de 96 M\$ viendra à expiration en 2028 et une tranche de 497 M\$ représente des pertes en capital qui pourront être utilisées pour une durée indéfinie.

Au 31 décembre 2023, la Société et ses filiales avaient des différences temporaires déductibles de 710 M\$ (621 M\$ en 2022) dont les avantages n'ont pas été comptabilisés. Aux 31 décembre 2023 et 2022, aucun passif d'impôt différé n'avait été comptabilisé relativement aux différences

temporaires liées aux participations dans les filiales et aux entreprises contrôlées conjointement, puisque la Société et ses filiales sont en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

En décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Un certain nombre de pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités, notamment l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois qui entreront en vigueur pour la Société et ses filiales à compter du 1^{er} janvier 2024. Le Canada et la Barbade ont publié un avant-projet de loi qui n'est pas quasi adopté, mais lorsqu'il le sera, il devrait entrer en vigueur pour la Société et ses filiales à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'application de l'impôt minimum mondial, qui est de nature très complexe, nécessitera le recours à des interprétations importantes des nouvelles lois de chaque pays. La Société et ses filiales ont procédé à une évaluation préliminaire et ont identifié une exposition potentielle à l'impôt sur le bénéfice en vertu du Pilier Deux, principalement en ce qui concerne les activités de Lifeco à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où le taux d'imposition prévu par la loi est inférieur à 15 %. Selon cette évaluation préliminaire, la Société s'attend à une augmentation du taux d'imposition effectif, qui ne devrait toutefois pas avoir une incidence significative sur les états financiers de la Société.

NOTE 20 Capital social

AUTORISÉ

Le capital autorisé de Power Corporation comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées participantes et un nombre illimité d'actions comportant des droits de vote limités.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	2023		2022	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
31 décembre		\$		\$
Actions non participantes				
Actions privilégiées de premier rang				
Actions à dividende non cumulatif rachetables, taux fixe				
Série A	6 000 000	150	6 000 000	150
Série B	8 000 000	200	8 000 000	200
Série C	6 000 000	150	6 000 000	150
Série D	10 000 000	250	10 000 000	250
Série G	8 000 000	200	8 000 000	200
Total des actions non participantes		950		950
Actions participantes				
Actions privilégiées participantes	54 860 866	233	54 860 866	233
Actions comportant des droits de vote limités				
Solde au début de l'exercice	612 219 731	9 253	621 756 088	9 370
Émises en vertu du régime d'options sur actions	1 273 542	42	1 683 043	52
Rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(16 105 400)	(244)	(11 219 400)	(169)
Solde à la fin de l'exercice	597 387 873	9 051	612 219 731	9 253
Total des actions participantes		9 284		9 486

NOTE 20 Capital social (SUITE)

Actions non participantes

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a racheté la totalité de ses 86 100 actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif rachetables de série 1986 en circulation à un prix de 50,00 \$ par action.

Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Société pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Société, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat.

Actions privilégiées de premier rang	Dividendes en trésorerie payables trimestriellement	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat
	(\$/action)		(\$/action)
À dividende non cumulatif, à taux fixe			
Série A, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	25,00
Série B, 5,35 %	0,334375	Actuellement rachetable	25,00
Série C, 5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable	25,00
Série D, 5,00 %	0,312500	Actuellement rachetable	25,00
Série G, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	25,00

Actions participantes

Les actions privilégiées participantes comportent dix droits de vote par action et, sous réserve des droits des détenteurs d'actions privilégiées de premier rang, donnent droit à un dividende non cumulatif de 0,938 ¢ par action par année avant tout dividende sur les actions comportant des droits de vote limités et confèrent le droit de participer, à actions égales, avec les détenteurs des actions comportant des droits de vote limités, à tout dividende pouvant être versé sur les actions comportant des droits de vote limités.

Les actions comportant des droits de vote limités confèrent un droit de vote par action. En 2023, la Société a émis 1 273 542 actions comportant des droits de vote limités (1 683 043 en 2022) en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, pour une contrepartie de 38 M\$ (47 M\$ en 2022).

Le dividende déclaré sur les actions participantes de la Société s'est élevé à 2,10 \$ par action en 2023 (1,98 \$ par action en 2022).

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 février 2022, la Société avait entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 27 février 2023. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la Société n'a racheté aux fins d'annulation aucune action comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités (11 219 400 actions comportant des droits de vote limités en 2022, pour un montant total de 415 M\$, en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités).

Le 1^{er} mars 2023, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Dans le cadre de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 5,4 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 22 février 2023) aux prix du marché. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 16 105 400 actions comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant total de 583 M\$.

Le capital social de la Société a été réduit de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent du montant payé sur la valeur comptable moyenne du capital social s'est chiffré à 339 M\$ et a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués (246 M\$ en 2022).

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) et peut, de temps à autre, établir des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

Événement postérieur à la date de clôture

Le 1^{er} mars 2024, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2025 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 25 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 4,6 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 16 février 2024) aux prix du marché. Au 20 mars 2024, la Société avait racheté 2 443 800 actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 94 M\$, en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

NOTE 21 Rémunération fondée sur des actions

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

Un nombre respectif de 20 817 101 actions comportant des droits de vote limités et de 10 177 189 actions comportant des droits de vote limités sont réservées pour être émises en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, pris en charge par Power Corporation (les régimes d'options sur actions). Les régimes stipulent que le prix d'exercice de l'option ne doit pas être inférieur à la valeur de marché de l'action à la date à laquelle l'option est attribuée.

Le tableau suivant résume la situation des régimes d'options sur actions de la Société, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés (un droit jumelé ou les droits jumelés), aux 31 décembre 2023 et 2022 ainsi que la variation qui s'est produite au cours des exercices clos à ces dates.

	2023		2022	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice		\$ 25 567 243	31,86	\$ 27 556 547
Attribuées	1 284 026	34,54	670 304	38,34
Exercées ou remises contre trésorerie	(3 313 542)	28,98	(2 658 043)	27,70
Ayant fait l'objet d'une renonciation et expirées	(4 996)	36,93	(1 565)	38,34
En circulation à la fin de l'exercice	23 532 731	32,41	25 567 243	31,86
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	18 418 324	31,76	18 576 247	31,10

Le tableau suivant résume les données sur les options sur actions, y compris les droits jumelés, en circulation au 31 décembre 2023.

Fourchette des prix d'exercice	Date d'expiration	Options	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
			Durée de vie restante moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$ 29,91 – 32,78	2024	2 642 005	0,5	31,47	2 642 005	31,47
31,79 – 36,53	2025	3 578 439	1,2	34,47	3 128 439	34,50
27,30 – 30,79	2026	2 693 490	2,2	30,00	2 693 490	30,00
29,61 – 33,68	2027	2 472 527	3,2	32,80	2 472 527	32,80
28,51 – 34,54	2028	3 314 440	4,3	29,74	3 229 994	29,62
31,12 – 31,84	2029	3 257 515	5,3	31,40	3 257 515	31,40
34,23	2030	2 985 422	6,1	34,23	994 354	34,23
33,30 – 42,45	2031	659 112	7,2	33,47	–	–
38,34	2032	665 596	8,2	38,34	–	–
34,54	2033	1 264 185	9,2	34,54	–	–
		23 532 731	3,9	32,41	18 418 324	31,76

NOTE 21 Rémunération fondée sur des actions (SUITE)

DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS JUMELÉS

Les régimes d'options sur actions de la Société prévoient l'attribution de droits jumelés à des options attribuées aux termes de ces régimes, au moment de l'attribution de ces options ou par la suite. Un droit jumelé permet au titulaire d'options de rendre à la Société, sans l'avoir exercé, le droit de souscrire une action comportant des droits de vote limités visée par l'option correspondante et de recevoir de la part de la Société un montant en trésorerie correspondant à l'excédent de la valeur de marché d'une action comportant des droits de vote limités sur le prix de souscription aux termes de l'option en question.

Le tableau suivant résume la situation des options assorties de droits jumelés de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que la variation qui s'est produite au cours des exercices clos à ces dates.

	2023			2022	
	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	12 646 606	\$ 31,15	\$ 39	–	\$ –
Rattachés à des options en circulation	–	–	–	13 621 606	30,87
Remis contre trésorerie	(2 040 000)	28,24	(14)	(975 000)	27,25
Variation de la juste valeur	–	–	42	–	(40)
En circulation à la fin de l'exercice	10 606 606	31,71	67	12 646 606	31,15
Droits jumelés pouvant être exercés à la fin de l'exercice	10 156 606	31,60	–	10 813 886	30,87

En 2022, la Société a reclasé 13 621 606 options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et a comptabilisé un passif au titre des droits jumelés acquis correspondants, lequel est évalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière. Le reclassement à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie a entraîné une diminution respective de 54 M\$ et de 39 M\$ des bénéfices non distribués et de la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Au 31 décembre 2023, la juste valeur du solde du passif à régler en trésorerie s'élevait à 67 M\$ (39 M\$ au 31 décembre 2022), et ce montant était comptabilisé dans les autres passifs. La valeur intrinsèque de ce passif au 31 décembre 2023 se chiffrait à 66 M\$ (17 M\$ au 31 décembre 2022).

La juste valeur des droits jumelés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes:

31 décembre	2023	2023
Taux de rendement en dividende	5,4 %	5,7 %
Volatilité attendue	17,8 % – 21,5 %	16,0 % – 21,6 %
Taux d'intérêt sans risque	3,5 % – 4,7 %	3,7 % – 4,9 %
Durée prévue (en années)	0,4 – 5,3	0,4 – 6,3
Prix de l'action (\$/action)	37,89	31,85
Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)	31,71	31,15
Juste valeur moyenne pondérée (\$/option)	6,32	3,08

La Société a conclu des swaps de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité d'une partie de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, une perte nette de 14 M\$ (profit net de 20 M\$ en 2022) découlant de la variation de la juste valeur du passif, déduction faite du profit lié à la réévaluation à la juste valeur des instruments dérivés, a été incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

NOTE 21 Rémunération fondée sur des actions (SUITE)

CHARGE DE RÉMUNÉRATION

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Power Corporation a attribué 1 284 026 options en vertu de son Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants (670 304 options en 2022). En général, les options sont acquises i) trois ans après la date d'attribution pour ce qui est des premiers 50 % et ii) quatre ans après la date d'attribution pour les 50 % restants.

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

31 décembre	2023	2022
Taux de rendement en dividende	5,9 %	5,7 %
Volatilité attendue	18,2 %	17,7 %
Taux d'intérêt sans risque	2,7 %	2,4 %
Durée prévue (en années)	9,0	9,0
Juste valeur (\$/option)	2,41	2,46
Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)	34,54	38,34

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société selon la durée de vie prévue des options.

Lifeco, IGM et Wealthsimple ont également établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération liée aux régimes d'options sur actions réglées en instruments de fonds propres est comptabilisée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des instruments de fonds propres à la date d'attribution, amortie sur la période d'acquisition des droits. Le montant total de la charge de rémunération relative aux options sur actions réglées en instruments de fonds propres attribuées par la Société et ses filiales s'est chiffré à 100 M\$ en 2023 (107 M\$ en 2022) et a été comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT

Power Corporation a établi un Régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de certains employés et dirigeants (les participants) afin de contribuer à les maintenir en poste et à harmoniser davantage les intérêts des participants et ceux des actionnaires. En vertu du Régime, les unités d'actions liées au rendement peuvent être attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps et au rendement. La valeur de chaque unité d'action liée au rendement se fonde sur le cours des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, les participants peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées liées au rendement, dont les droits sont également acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées liées au rendement sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, ou advenant son décès, et elles seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée liée au rendement à ce moment. Des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées liées au rendement supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de ces unités à la date de versement des dividendes. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement était de 36 M\$ (31 M\$ au 31 décembre 2022), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES

Power Corporation a établi un Régime d'unités d'actions différées (UAD) à l'intention de ses administrateurs afin de mieux aligner les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires. Aux termes de ce régime, les administrateurs participant au Régime recevront la moitié de leurs honoraires annuels en UAD et pourront choisir de recevoir le reste de leurs honoraires annuels entièrement en UAD, entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en UAD. Le nombre d'UAD attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen sur trois jours des actions comportant des droits de vote limités de la Société à la Bourse de Toronto pour les trois derniers jours du trimestre (la valeur d'une UAD). L'administrateur recevra d'autres UAD à l'égard des dividendes payables sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de l'UAD à la date de versement des dividendes. Les UAD seront payables au moment où l'administrateur ne siégera plus au conseil (pourvu que l'administrateur ne soit pas un administrateur, un dirigeant ou un employé d'une société affiliée de la Société) ou advenant son décès, et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie établi selon la valeur de l'UAD à ce moment. Au 31 décembre 2023, la valeur des UAD en circulation était de 44 M\$ (33 M\$ au 31 décembre 2022), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs. Les administrateurs peuvent aussi participer au Régime d'achat d'actions des administrateurs.

RÉGIME D'ACHAT D'ACTIONS À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

Power Corporation a mis en place un Régime d'achat d'actions à l'intention des employés permettant aux employés de souscrire jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut afin d'acheter, sur le marché libre, des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Power Corporation investit un montant égal ou moindre au nom de l'employé.

AUTRES ATTRIBUTIONS DE DROITS À UN PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS DE FILIALES

La Financière Power et d'autres filiales de la Société offrent également d'autres régimes d'attributions de droits à un paiement fondé sur des actions et d'unités d'actions liées au rendement (les régimes) à leurs administrateurs, leurs dirigeants et leurs employés. Certains de ces régimes sont réglés en trésorerie et comptabilisés dans les autres passifs. Le montant total de la charge de rémunération relative aux régimes de ces filiales s'est élevé à 204 M\$ en 2023 (67 M\$ en 2022), et a été comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

NOTE 22 Participations ne donnant pas le contrôle

La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle comprend ce qui suit:

31 décembre 2023	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Détenteurs d'actions ordinaires	6 643	2 015	–	567	9 225
Détenteurs d'actions privilégiées	2 720	–	2 830	–	5 550
Surplus attribuable au compte de participation	2 847	–	–	–	2 847
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	1 500
	13 710	2 015	2 830	567	19 122

31 décembre 2022	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Détenteurs d'actions ordinaires	6 449	1 963	–	507	8 919
Détenteurs d'actions privilégiées	2 720	–	2 830	–	5 550
Surplus attribuable au compte de participation	2 734	–	–	–	2 734
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	1 500
	13 403	1 963	2 830	507	18 703

Les variations des participations ne donnant pas le contrôle sont les suivantes:

31 décembre 2023	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice (montants retraités)	13 403	1 963	2 830	507	18 703
Incidence de la première application d'IFRS 9 [note 3]	(9)	–	–	–	(9)
Montants retraités au titre des participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	13 394	1 963	2 830	507	18 694
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	931	242	138	(23)	1 288
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	139	(37)	–	9	111
Dividendes	(699)	(182)	(138)	–	(1 019)
Émission d'instruments de fonds propres, déduction faite du rachat d'actions ordinaires	14	18	–	161	193
Incidence des variations des participations et autres	(69)	11	–	(87)	(145)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice	13 710	2 015	2 830	567	19 122

31 décembre 2022	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	14 158	1 903	2 830	498	19 389
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9 [note 3]	(1 110)	(45)	–	–	(1 155)
Montants retraités au titre des participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	13 048	1 858	2 830	498	18 234
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 087	305	135	(98)	1 429
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	(113)	28	–	6	(79)
Dividendes	(667)	(182)	(135)	–	(984)
Émission d'instruments de fonds propres, déduction faite du rachat d'actions ordinaires	43	(71)	–	85	57
Incidence des variations des participations et autres	5	25	–	16	46
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice	13 403	1 963	2 830	507	18 703

NOTE 22 Participations ne donnant pas le contrôle (SUITE)

L'information financière de Lifeco et d'IGM au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date peut être obtenue dans les états financiers qu'elles publient. Le tableau suivant présente l'information financière résumée de Lifeco et d'IGM.

	2023		2022	
	Lifeco	IGM	Lifeco	IGM
Bilan				
Actif	713 230	18 663	672 206	18 738
Passif	683 379	11 943	643 411	12 608
Fonds propres	29 851	6 720	28 795	6 130
Bénéfice global				
Bénéfice net	2 891	1 153	3 638	873
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	261	(30)	(27)	(496)
Flux de trésorerie				
Activités d'exploitation	5 203	837	3 772	738
Activités de financement	(3 550)	(204)	(620)	(1 092)
Activités d'investissement	(786)	(1 161)	(2 218)	135

NOTE 23 Gestion du capital

POWER CORPORATION

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital:

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles à un niveau correspondant à au moins deux fois les charges fixes.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend: les débentures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjoinco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital, tel qu'il est décrit ci-après.

NOTE 23 Gestion du capital (SUITE)

LIFECO

Lifeco gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et une solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficiente afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'il atteigne un seuil inférieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations à Lifeco, et la volonté de réunir suffisamment de capital pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité à respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Les filiales de Lifeco, la Canada Vie, Empower et les entités dont le siège social est situé en Europe sont assujetties à des exigences minimales en matière de capital réglementaire.

- Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres réglementaires des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales, connue sous le nom de test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en matière de capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme de toutes les exigences en matière de capital réglementaire. Le total des ressources en matière de capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimum de surveillance de 90 %. Au 31 décembre 2023, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie était de 128 %.
- Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II. Aux 31 décembre 2023 et 2022, toutes les entités de Lifeco réglementées en Europe répondaient aux exigences en matière de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II.
- Empower est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis.
- D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Aux 31 décembre 2023 et 2022, Lifeco maintenait des niveaux de capital supérieurs aux exigences réglementaires minimales locales dans chacun des territoires de ses autres établissements à l'étranger.

FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en s'assurant qu'IGM soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Aux 31 décembre 2023 et 2022, les filiales d'IGM se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Certaines filiales sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire, y compris des gestionnaires de portefeuille, des gestionnaires d'actifs et un courtier exécutant. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Aux 31 décembre 2023 et 2022, ces filiales se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

NOTE 24 Gestion des risques

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller, présenter et atténuer les risques significatifs liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elles ne puissent, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.
- Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ceux-ci peuvent être classés dans trois catégories: le risque de change, le risque de taux d'intérêt (y compris l'inflation) et le risque de prix.
- Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.

- Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.
- Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Des estimations de la sensibilité et des mesures d'exposition sont incluses dans le cas de certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la Société et de ses filiales, des changements affectant la composition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par région géographique et des limites générales des modèles internes de la Société et de ses filiales.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

Le texte qui suit présente un résumé des risques liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance de la Société et de ses filiales. La première section figurant ci-après présente une analyse des politiques et des procédures de gestion des risques de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (autres filiales) de la Société. Les risques relatifs à Lifeco et à IGM sont présentés dans les sections qui suivent.

POWER CORPORATION, FINANCIÈRE POWER ET PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la société de portefeuille proviennent principalement des dividendes reçus de ses filiales, ainsi que des produits tirés des placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et le versement de dividendes à ses détenteurs d'actions participantes et non participantes. La capacité de la Société, en tant que société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de ceux qu'elle reçoit de ses principales filiales en exploitation et de ses autres investissements. Lifeco et ses filiales sont assujetties à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les filiales d'IGM sont également assujetties à des exigences minimales en matière de capital. Les exigences réglementaires peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation à verser des dividendes. La déclaration et le versement de dividendes par la Société au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de son conseil d'administration et dépendent de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales en exploitation et de ses autres investissements, ainsi que de leur capacité à verser des dividendes.

Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisants pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie des conditions observées sur le marché ainsi que du rendement des affaires et du profil de risque de Power Corporation, de la Financière Power et de leurs filiales.

La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 500 M\$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit engagée ni sur sa marge de crédit non engagée. Les autres filiales disposent également de marges de crédit engagées de 651 M\$ auprès de banques canadiennes et américaines (un montant de 315 M\$ était disponible au 31 décembre 2023).

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt et la capitalisation des régimes de retraite (autres que ceux de Lifeco et d'IGM mentionnés ci-dessous) représentent la seule obligation contractuelle importante en matière de liquidités. Les échéances contractuelles de certains passifs se présentaient comme suit:

31 décembre 2023	Paiements exigibles par période			Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dépôts et certificats	5 369	—	—	5 369
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	—	—	650	650
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	751	726	1 850	3 327
Paiements de loyers futurs	34	121	324	479
Cotisations au titre des régimes de retraite	15	—	—	15
	6 169	847	2 824	9 840

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RISQUE DE CRÉDIT

Les titres à revenu fixe et les dérivés sont assujettis au risque de crédit. Power Corporation et la Financière Power gèrent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les dérivés peuvent aussi être utilisés pour atténuer l'exposition au risque de change ou au risque de prix. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les autres filiales sont également exposées au risque de crédit par le biais des contrats dérivés utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt ou pour atténuer l'exposition au risque de change. Les autres filiales évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition au risque de crédit sur ces instruments financiers est limitée à leur valeur comptable.

L'exposition de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elles gèrent ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RISQUE DE MARCHÉ

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres à revenu fixe, d'autres placements (qui comprennent des titres de participation, d'autres prêts, des fonds d'investissement et des fonds de couverture), des dérivés et des débentures ainsi que des autres instruments d'emprunt.

Risque de change

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie et de leurs équivalents de trésorerie ainsi que de leurs titres à revenu fixe, Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales peuvent maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposées aux fluctuations des taux de change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales peuvent, à l'occasion, conclure des contrats de couverture avec des institutions financières bien cotées. Au 31 décembre 2023, environ 62 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales étaient libellés en dollars canadiens (75 % au 31 décembre 2022).

Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales détenaient d'autres placements classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Les profits et les pertes latentes sur les placements classés comme étant à la JVAERG, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et reclassés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latentes sur les placements classés comme étant à la JVRN, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 20 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global ou par la comptabilisation d'une perte d'environ 65 M\$ en résultat net. Les débentures de Power Corporation et celles de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens.

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)

Power Corporation détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain et du renminbi chinois a une incidence sur le total des fonds propres de la Société.

La Financière Power est exposée au risque de change en raison de la participation qu'elle détient par l'intermédiaire de Parjointco dans GBL, dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 185 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (163 M\$ en 2022).

Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales détenaient d'autres placements classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net.

Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par les autres filiales se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 41 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la JVAERG et par la comptabilisation d'une perte de 230 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, incluant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN.

GBL détient un portefeuille de placements qui sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2023, l'incidence d'une baisse de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 265 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la JVAERG et par la comptabilisation d'une perte de 75 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

Power Corporation et la Financière Power parrainent un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de Power Corporation. Afin de couvrir leur exposition au risque de prix associé à leurs régimes d'unités d'actions liées au rendement, Power Corporation et la Financière Power ont recours à des swaps de rendement total.

LIFECO

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée. Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et présenter les risques significatifs liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le cadre de gestion du risque de liquidité de Lifeco et les limites qui y sont associées sont conçus pour permettre à Lifeco de respecter ses engagements en matière de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou dans le cas d'une grave crise de liquidité.

- Lifeco s'efforce d'atténuer le risque de liquidité au moyen de la conception de produits et du maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité assortis d'échéances réparties par année. Environ 68 % des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement (évalués selon la valeur comptable et en excluant les passifs détenus pour le compte des titulaires de fonds distincts) font l'objet d'un retrait discrétionnaire.
- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de sa société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies

ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2023, Lifeco disposait de liquidités de 950 M\$ par l'intermédiaire de marges de crédit engagées obtenues auprès de banques à charte canadiennes. De plus, Lifeco dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 500 M\$ US, d'une facilité de crédit renouvelable de 300 M\$ US auprès d'un syndicat de banques mise à la disposition d'Empower, ainsi que d'une marge de crédit de 50 M\$ US par l'intermédiaire d'Empower. Empower dispose également d'une capacité d'emprunt d'environ 440 M\$ US en vertu du programme de la Federal Home Loan Bank.

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)

Paiements exigibles par période

Dans le cours normal de ses activités, Lifeco conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de Lifeco est résumé dans le tableau suivant:

31 décembre 2023	Paiements exigibles par période						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Débentures et autres instruments d'emprunt	192	665	730	532	999	5 833	8 951
Débentures de fiducies de capital ^[1]	—	—	—	—	—	150	150
Obligations d'achat	305	227	176	121	54	251	1 134
Cotisations au titre des régimes de retraite	225	—	—	—	—	—	225
	722	892	906	653	1 053	6 234	10 460

[1] Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que Lifeco détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 M\$ (valeur comptable de 44 M\$).

RISQUE DE CRÉDIT

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de crédit:

- Des politiques en matière de placement et de gestion des risques visant à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement et de risques précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Le risque de crédit est identifié à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué à l'interne au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques et le comité de placements du conseil d'administration de Lifeco.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture existante à la date de clôture et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, Lifeco inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition globale au risque de crédit, qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle a recours à des ententes de garanties, lorsque cela est possible.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à Lifeco est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque pour la réassurance de Lifeco. Pour réduire le risque de crédit lié à la réassurance, Lifeco établit des limites basées sur les notations en fonction de l'exposition nette au montant cédé, par contrepartie, et recherche une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)

Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de Lifeco lié aux instruments financiers ainsi qu'aux contrats d'assurance et de réassurance. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour pertes.

31 décembre	2023	2022
Instruments financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 742	7 290
Obligations	157 051	156 091
Prêts hypothécaires	38 414	37 197
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 645	1 527
Débiteurs	3 218	2 828
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	7 268	8 130
Actifs du compte de négociation	3 038	2 972
Créances liées à des contrats de location-financement	668	536
Autres actifs ^[1]	2 055	2 760
Actifs dérivés	2 219	2 314
	223 318	221 645
Contrats d'assurance et de réassurance		
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus ^[2]	17 332	17 571
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 193	1 140
Fonds détenus par des assureurs cédants ^[3]	3 926	4 105
Avances consenties aux titulaires de polices ^[3]	8 945	8 999
	31 396	31 815
Total	254 714	253 460

[1] Comprend des éléments tels que l'impôt sur le bénéfice à recevoir et divers autres actifs de Lifeco.

[2] Comprend les fonds retenus à l'égard des contrats de réassurance émis.

[3] Inclus dans les passifs au titre des contrats d'assurance (note 11).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garanties exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. La direction de Lifeco examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par Lifeco au 31 décembre 2023 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 1 715 M\$ (1 348 M\$ au 31 décembre 2022).

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)

Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Les caractéristiques de ces débiteurs sont similaires, de sorte que des changements des conditions économiques ou politiques pourraient influer sur leur capacité à respecter leurs obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations de Lifeco pour chaque activité, par émetteur et par secteur.

31 décembre 2023	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par:					
Trésor	1 155	2 289	8 522	2 887	14 853
Organismes gouvernementaux	16 618	2 842	6 760	406	26 626
Créances titrisées par des agences	178	1 057	—	14	1 249
Autres créances titrisées	2 924	13 314	803	137	17 178
Services financiers	5 225	12 095	4 861	997	23 178
Communications	1 089	1 680	748	152	3 669
Produits de consommation courante	4 704	9 795	1 774	1 023	17 296
Énergie	2 619	3 118	447	336	6 520
Produits industriels	2 560	7 623	1 156	442	11 781
Technologie	1 044	3 307	479	297	5 127
Transport	3 996	1 899	755	156	6 806
Services publics	10 632	7 599	3 786	751	22 768
	52 744	66 618	30 091	7 598	157 051

31 décembre 2022 ^[1]	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par:					
Trésor	2 699	347	7 905	3 619	14 570
Organismes gouvernementaux	16 948	3 178	6 301	376	26 803
Créances titrisées par des agences	179	1 270	—	15	1 464
Autres créances titrisées	2 341	15 020	734	123	18 218
Services financiers	4 703	13 123	4 709	914	23 449
Communications	997	1 839	667	137	3 640
Produits de consommation courante	4 231	10 727	1 733	966	17 657
Énergie	2 236	3 600	405	285	6 526
Produits industriels	2 084	8 464	1 105	398	12 051
Technologie	831	3 359	393	298	4 881
Transport	3 364	1 941	637	121	6 063
Services publics	9 129	8 038	3 125	477	20 769
	49 742	70 906	27 714	7 729	156 091

[1] Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires de Lifeco par activité.

31 décembre 2023	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques		Total
Résidences unifamiliales	1 511	–	–	–	–	1 511
Résidences multifamiliales	4 581	3 945	814	32	9 372	
Prêts hypothécaires rechargeables	1 697	–	2 043	463	4 203	
Biens commerciaux	8 955	10 376	3 850	147	23 328	
	16 744	14 321	6 707	642	38 414	

31 décembre 2022 ^[1]	Canada	États-Unis	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques		Total
Résidences unifamiliales	1 738	–	–	–	–	1 738
Résidences multifamiliales	4 422	4 276	891	39	9 628	
Prêts hypothécaires rechargeables	1 392	–	1 711	268	3 371	
Biens commerciaux	8 446	10 484	3 480	50	22 460	
	15 998	14 760	6 082	357	37 197	

[1] Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Pertes de crédit attendues

Le tableau suivant présente le rapprochement de la correction de valeur pour pertes de crédit selon le modèle des pertes de crédit attendues d'IFRS 9, en fonction du classement des actifs et des phases au sein de Lifeco.

31 décembre 2023		Productifs			Dépréciés	Total
		Phase 1	Phase 2	Phase 3		
Obligations à la JVAERG						
Solde au début de l'exercice		3	–	–	–	3
Provision pour pertes de crédit						
Transferts vers la phase 1		–	–	–	–	–
Transferts vers la phase 2		–	–	–	–	–
Transferts vers la phase 3		–	–	–	–	–
Créations		1	–	–	–	1
Échéances		(1)	–	–	–	(1)
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes		1	–	–	–	1
Radiations		–	–	–	–	–
Taux de change et autres		(1)	–	–	–	(1)
Solde à la fin de l'exercice		3	–	–	–	3
Prêts hypothécaires au coût amorti						
Solde au début de l'exercice		1	32	–	–	33
Provision pour pertes de crédit						
Transferts vers la phase 1		1	(1)	–	–	–
Transferts vers la phase 2		–	–	–	–	–
Transferts vers la phase 3		–	–	–	–	–
Créations		1	–	–	–	1
Échéances		–	–	–	–	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes		(2)	(3)	4	(1)	
Radiations		–	–	–	–	–
Taux de change et autres		–	1	–	–	1
Solde à la fin de l'exercice		1	29	4	34	
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit à la fin de l'exercice		4	29	4	37	

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)**Exposition au risque de crédit selon les notations internes des risques**

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires à la JVAERG ainsi que la valeur comptable des prêts hypothécaires au coût amorti détenus par Lifeco. Les notations des risques se fondent sur les notations internes utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture.

	Productifs			Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		
31 décembre 2023					
Obligations à la JVAERG					
De grande qualité	11 668	–	–	–	11 668
De qualité inférieure	77	5	–	–	82
Dépréciées	–	–	–	–	–
	11 745	5	–	–	11 750
Prêts hypothécaires à la JVAERG					
De grande qualité	560	–	–	–	560
De qualité inférieure	–	18	–	–	18
Dépréciés	–	–	–	–	–
	560	18	–	–	578
Prêts hypothécaires au coût amorti					
De grande qualité	4 088	–	–	–	4 088
De qualité inférieure	–	357	–	–	357
Dépréciées	–	–	11	11	11
	4 088	357	11	11	4 456
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(29)	(4)	(4)	(34)
	4 087	328	7	7	4 422
1 ^{er} janvier 2023					
Obligations à la JVAERG					
De grande qualité	12 610	–	–	–	12 610
De qualité inférieure	88	3	–	–	91
Dépréciées	–	–	–	–	–
	12 698	3	–	–	12 701
Prêts hypothécaires à la JVAERG					
De grande qualité	621	–	–	–	621
De qualité inférieure	–	–	–	–	–
Dépréciés	–	–	–	–	–
	621	–	–	–	621
Prêts hypothécaires au coût amorti					
De grande qualité	3 819	–	–	–	3 819
De qualité inférieure	–	373	–	–	373
Dépréciées	–	–	–	–	–
	3 819	373	–	–	4 192
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(32)	–	–	(33)
	3 818	341	–	–	4 159

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)

Incidence du crédit sur les actifs financiers désignés comme étant à la JVRN

La valeur comptable des placements de portefeuille de Lifeco désignés comme étant à la JVRN représente l'exposition maximale au risque de crédit pour ces actifs. La variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit de ces actifs est généralement négligeable en l'absence d'événements de crédit importants touchant des actifs précis. En 2023, une perte liée à la juste valeur de 80 M\$ (8 M\$ en 2022) a été reflétée dans les variations de la JVRN dans l'état des résultats relativement aux événements de crédit importants touchant les actifs désignés comme étant à la JVRN.

Qualité de l'actif

Qualité du portefeuille d'obligations 31 décembre	2023	2022 ^[1]
Selon les notations internes:		
AAA	24 298	25 397
AA	31 435	31 614
A	54 807	53 864
BBB	44 811	43 482
BB ou inférieure	1 700	1 734
	157 051	156 091

[1] Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Qualité du portefeuille de dérivés 31 décembre	2023	2022
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties):		
AA	1 448	1 604
A	770	697
Négociés en bourse	1	13
	2 219	2 314
Qualité des actifs au titre des contrats de réassurance détenus 31 décembre	2023	2022
Selon les notations attribuées par les agences de notation:		
AA- à AA+	15 955	16 162
A- à A+	1 365	1 386
BBB+ ou inférieure	9	10
Sans notation	3	13
	17 332	17 571
Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus moins les garanties	4 296	4 261

Le total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus est présenté déduction faite des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance.

Au 31 décembre 2023, une tranche de 12 122 M\$ des actifs au titre des contrats de réassurance détenus de 17 332 M\$ avait été cédée à Protective Life Insurance Company (une tranche de 12 493 M\$ sur un montant de 17 571 M\$ au 31 décembre 2022). Cette concentration du risque était atténuée par des fonds détenus en fiducie et d'autres arrangements d'un montant de 13 710 M\$ au 31 décembre 2023 (13 685 M\$ au 31 décembre 2022).

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)

Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement et fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2023, les dépôts de Lifeco au titre des fonds détenus en vertu de contrats d'investissement se chiffraient à 7 268 M\$ (8 130 M\$ au 31 décembre 2022). Ce montant a été inclus dans les autres actifs dans les bilans. Au 31 décembre 2023, les dépôts de Lifeco au titre des fonds détenus par des assureurs cédants se chiffraient à 3 926 M\$ (4 105 M\$ au 31 décembre 2022). Ce montant a été inclus dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance. Au 31 décembre 2023, ces montants comprenaient des actifs de 37 M\$ (45 M\$ au 31 décembre 2022) pour lesquels Lifeco ne conservait pas le risque de crédit. Les produits et les charges résultant de ces ententes sont inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

Le tableau suivant présente les détails des fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles Lifeco est exposée au risque de crédit.

Valeurs comptables et justes valeurs estimatives

	2023		2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
31 décembre				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	189	189	222	222
Obligations	10 415	10 415	11 172	11 172
Prêts hypothécaires	418	418	457	457
Autres actifs	135	135	339	339
	11 157	11 157	12 190	12 190
Éléments couverts:				
Passifs au titre des contrats d'assurance	3 834	3 834	4 004	4 004
Passifs au titre des contrats d'investissement	7 268	7 268	8 130	8 130
Surplus	55	55	56	56
	11 157	11 157	12 190	12 190

Obligations

Le tableau suivant présente, par émetteur et par secteur, la valeur comptable des obligations comprise dans les fonds déposés.

31 décembre	2023	2022
Obligations émises ou garanties par:		
Trésor	487	464
Organismes gouvernementaux	1 139	1 241
Créances titrisées par des agences	103	139
Autres créances titrisées	1 135	1 350
Services financiers	1 731	2 020
Communications	332	327
Produits de consommation courante	1 609	1 728
Énergie	534	517
Produits industriels	1 011	1 029
Technologie	385	386
Transport	301	319
Services publics	1 648	1 652
	10 415	11 172

Qualité de l'actif

Qualité du portefeuille d'obligations	2023	2022
31 décembre		
AAA	951	1 037
AA	2 536	2 607
A	3 973	4 289
BBB	2 856	3 124
BB ou inférieure	99	115
	10 415	11 172

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)

Prêts hypothécaires

Le tableau suivant présente, en fonction du type d'immeuble, la valeur comptable des prêts hypothécaires comprise dans les fonds déposés.

31 décembre	2023	2022
Résidences multifamiliales	107	110
Biens commerciaux	311	347
	418	457

RISQUE DE MARCHÉ

Risque de change

Si les actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement ne sont pas libellés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.

Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Risque de taux d'intérêt

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel Lifeco est exposée:

- Lifeco gère son risque de taux d'intérêt en investissant dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lifeco utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général dans chacun de ses secteurs. En général, l'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun des actifs ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, comme des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie de ces actifs est investie dans des titres de participation et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe, et les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, on a recours à des instruments de couverture pour gérer le niveau de risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie des actifs et des passifs, une protection est obtenue contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de l'actif sera compensée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie cessent avant le versement prévu des prestations, ou dans des titres de participation et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille et des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence qu'auraient les fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, étant donné que la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement n'ont pas la même sensibilité aux taux d'intérêt, le bénéfice net, en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, présente une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

Dans le cadre de sa stratégie de gestion des actifs et des passifs, Lifeco utilise des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant de l'actif du fonds général qui couvre le passif, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, notamment les actifs hypothécaires évalués au coût amorti et détenus dans l'actif du fonds général qui couvre le passif, contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondie aux 25 M\$ les plus près.

Variation des courbes de rendement du marché

	2023		2022	
	Augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt	Diminution de 50 points de base des taux d'intérêt	Augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt	Diminution de 50 points de base des taux d'intérêt
31 décembre				
Bénéfice net	175	(225)	75	(125)
Fonds propres	150	(225)	50	(100)

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. Ainsi, une augmentation parallèle des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni a une incidence favorable sur le bénéfice net, et une diminution parallèle des taux d'intérêt dans la zone euro a une incidence favorable sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses de Lifeco relatives au taux d'investissement ultime. Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, une augmentation ou une diminution de 10 points de base du taux

d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$, après impôt, du bénéfice net.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit sur le bénéfice net et les fonds propres, sans aucune variation de la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle de la variation des écarts de crédit dépendra des régions où les variations se produisent, ainsi que de la variation des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation selon IFRS 17, en fonction des conditions du marché et de crédit alors en vigueur. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-après.

Variation des écarts de crédit

	2023		2022	
	Augmentation de 50 points de base des écarts de crédit	Diminution de 50 points de base des écarts de crédit	Augmentation de 50 points de base des écarts de crédit	Diminution de 50 points de base des écarts de crédit
31 décembre 2023 ^[1]				
Bénéfice net	300	(375)		
Fonds propres	350	(450)		

[1] L'exposition aux sensibilités aux écarts de crédit au 31 décembre 2022 devait être sensiblement la même que celle présentée au 31 décembre 2023.

Risque de prix

Afin d'atténuer le risque de prix, les lignes directrices en matière de politiques de placement de Lifeco prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts sur les produits assortis de garanties de retrait minimum à vie ont été atténués au moyen d'un programme de couverture ayant recours à des contrats à terme normalisés sur actions, des contrats à terme de gré à gré sur devises et des instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement assortis de flux de trésorerie d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires négociées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, comprenant principalement des

immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctuera pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctueront en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, Lifeco n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des activités relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des activités relatives aux fonds distincts que Lifeco couvre, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences immédiates attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondies aux 25 M\$ les plus près.

Variation de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse

	2023 ⁽¹⁾				2022			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	31 décembre	20 %	10 %	10 %	20 %	20 %	10 %	10 %
Bénéfice net	225	100	(100)	(225)	200	100	(125)	(225)
Fonds propres	525	250	(250)	(525)	475	225	(250)	(500)

[1] Après la fin de l'exercice, soit le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a complété la vente de Putnam Investments et a notamment reçu des actions de Franklin Templeton à titre de contrepartie (note 4). L'incidence nette de cette transaction sur les valeurs du bénéfice net et des fonds propres présentées dans le tableau ci-dessus serait la suivante: une augmentation ou une diminution de 10 % de la valeur des actions négociées en bourse entraînerait une augmentation de 75 M\$ des sensibilités, et une augmentation ou une diminution de 20 % de la valeur des actions négociées en bourse entraînerait une augmentation de 150 M\$ des sensibilités.

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondies aux 25 M\$ les plus près.

Variation de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	2023				2022			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	31 décembre	10 %	5 %	5 %	10 %	10 %	5 %	10 %
Bénéfice net	400	200	(200)	(425)	400	200	(200)	(425)
Fonds propres	450	225	(225)	(450)	425	225	(225)	(450)

FINANCIÈRE IGM

Le comité d'examen des risques du conseil d'administration d'IGM a la responsabilité d'aider le conseil d'administration d'IGM à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques d'IGM.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le profil de liquidité d'IGM est structuré de façon à lui permettre de disposer de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins actuels et futurs, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les pratiques de gestion des liquidités d'IGM comprennent:

- le maintien d'actifs liquides et de marges de crédit afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme;
- la présence de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation, sur une base régulière, des conditions sur les marchés financiers et de la capacité d'IGM à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- les efforts continus en vue de la diversification et de l'augmentation des sources de financement hypothécaire à long terme;
- la supervision du risque de liquidité par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants d'IGM dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de liquidités pour IGM. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

IGM conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des tiers, y compris à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes ainsi qu'au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (Programme des OHC).

Certaines filiales d'IGM sont des émetteurs autorisés de TH LNH et des vendeurs autorisés dans le cadre du Programme des OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme des OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du capital remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

IGM maintient un niveau engagé de transactions auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)

Les échéances contractuelles de certains passifs d'IGM se présentaient comme suit:

31 décembre 2023	Paiements exigibles par période				
	Payables à vue	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments financiers dérivés	—	12	38	—	50
Dépôts et certificats ^[1]	3 343	—	—	1	3 344
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	—	937	3 738	13	4 688
Paiements de loyers futurs	—	29	84	97	210
Débentures	—	—	525	1 875	2 400
Total des échéances contractuelles	3 343	978	4 385	1 986	10 692

[1] Les dépôts et les certificats payables à vue sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés d'IGM.

En plus du solde actuel de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, IGM dispose de marges de crédit qui constituent des sources de liquidités. Les marges de crédit d'IGM auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 800 M\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 825 M\$ au 31 décembre 2022. Les marges de crédit au 31 décembre 2023 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 150 M\$, comparativement à des montants respectifs de 650 M\$ et de 175 M\$ au 31 décembre 2022. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discréction exclusive des banques. Aux 31 décembre 2023 et 2022, IGM n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation d'IGM en matière de liquidités et la façon dont elle gère le risque lié à la liquidité n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RISQUE DE CRÉDIT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds de clients déposés, les portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que les dérivés d'IGM sont assujettis au risque de crédit. IGM examine de façon continue ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie d'IGM, totalisant 545 M\$ (1 073 M\$ en 2022), étaient composés de soldes de trésorerie de 217 M\$ (346 M\$ en 2022) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 328 M\$ (727 M\$ en 2022). IGM gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant une politique en matière de placement qui décrit les paramètres et les limites de concentration du risque. IGM évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les fonds de clients déposés, qui se chiffrent à 3 366 M\$ (4 347 M\$ en 2022), sont détenus auprès de banques à charte de l'annexe I.

Au 31 décembre 2023, des prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 5,1 G\$ (5,0 G\$ en 2022), comptabilisés dans les bilans d'IGM, comprenaient des prêts d'un montant de 4,7 G\$ (4,6 G\$ en 2022) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 376 M\$ (372 M\$ en 2022) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 12 M\$ (13 M\$ en 2022) liés aux activités d'intermédiaire d'IGM.

IGM gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants:

- Le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- Sa capacité de gestion des prêts;
- L'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par IGM;
- Sa pratique de montage de prêts hypothécaires utilisant uniquement son propre réseau de conseillers hypothécaires et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG^{MC} d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également restreint par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous:

- Conformément au programme des TH LNH, totalisant 2,4 G\$ (2,5 G\$ en 2022), IGM a l'obligation d'effectuer un paiement ponctuel de capital et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, le programme des TH LNH exige que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, totalisant 2,3 G\$ (2,1 G\$ en 2022), se limite à des montants détenus dans des comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait respectivement à 58 M\$ (55 M\$ en 2022) et à 37 M\$ (21 M\$ en 2022) au 31 décembre 2023. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans les bilans, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans les bilans et seront comptabilisés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Au 31 décembre 2023, 50,7 % (53,3 % en 2022) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans les bilans étaient assurés. Au 31 décembre 2023, les prêts hypothécaires dépréciés liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3 M\$ (2 M\$ en 2022). Au 31 décembre 2023, les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours liés à ces portefeuilles s'établissaient à 3 M\$ (2 M\$ en 2022).

IGM conserve également certains éléments du risque de crédit lié aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans les bilans, puisqu'IGM a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

NOTE 24 Gestion des risques (SUITE)

IGM évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'IGM se chiffrait à 1 M\$ au 31 décembre 2023 (1 M\$ en 2022), et la direction d'IGM considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes: i) l'historique de la performance en matière de crédit; ii) les tendances récentes, y compris les hausses des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) la solidité des relations de planification financière avec les clients; et v) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

IGM est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée dans la section Risque de marché relative à IGM ci-dessous.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, IGM est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés d'IGM sont gérées conformément à sa politique en matière de dérivés, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction d'IGM estime que son risque de crédit global lié aux dérivés n'était pas important au 31 décembre 2023. La gestion du risque de crédit lié aux dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RISQUE DE MARCHÉ

Risque de change

IGM est exposée au risque de change en raison de son investissement dans ChinaAMC et Rockefeller. Les variations de la valeur comptable découlant des fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2023, une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 128 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (142 M\$ en 2022).

Risque de taux d'intérêt

IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

IGM gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I, comme suit:

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme des OHC, IGM a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'OHC à taux fixe. Dans le cadre du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel elle a le droit de recevoir des rendements du capital sur les prêts hypothécaires réinvestis et doit payer les coupons sur les OHC. Au 31 décembre 2023, ce swap avait une juste valeur de 8 M\$ (21 M\$ en 2022) et une valeur notionnelle en cours de 0,2 G\$ (0,2 G\$ en 2022). IGM conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque lié à une diminution des taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement. Au 31 décembre 2023, la juste valeur de ces swaps totalisait un montant négatif de 13 M\$ (montant négatif de 20 M\$ en 2022) sur un montant notionnel en cours de 1,4 G\$ (1,3 G\$ en 2022). Au 31 décembre 2023, la juste valeur nette de ces swaps comptabilisée dans les bilans correspondait à un montant négatif de 5 M\$ (montant positif de 1 M\$ en 2022), et leur montant notionnel en cours s'élevait à 1,6 G\$ (1,5 G\$ en 2022).
- IGM est également exposée à l'incidence que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée ou qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme. IGM conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires détenus par IGM en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Au 31 décembre 2023, la juste valeur de ces swaps correspondait à un montant négatif de 1 M\$ (montant positif de 5 M\$ en 2022) sur un montant notionnel en cours de 182 M\$ (192 M\$ en 2022).

Au 31 décembre 2023, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt aurait donné lieu à une augmentation d'approximativement 1 M\$ du bénéfice net (diminution de 2 M\$ en 2022). L'exposition d'IGM au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

Risque de prix

IGM est exposée au risque de prix sur ses placements dans des actions, qui sont classés à la JVRN, et sur ses participations dans des entreprises associées, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

IGM parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, IGM a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils

Les risques liés au rendement des marchés boursiers, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des devises par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Ces variations de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils ont une incidence directe sur les résultats d'IGM.

NOTE 25 Produits des activités d'assurance

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Contrats non évalués en vertu de la MRP		
Montants liés aux variations des passifs au titre de la couverture restante		
Ajustements liés à l'expérience	(87)	(127)
MSC comptabilisée au titre des services fournis	1 224	1 169
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	609	638
Prévisions à l'égard des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	9 161	8 802
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	556	446
	11 463	10 928
Contrats évalués en vertu de la MRP		
Total des produits des activités d'assurance	20 402	19 632

NOTE 26 Charges afférentes aux activités d'assurance et charges d'exploitation et frais administratifs

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Sinistres survenus et indemnités engagées	13 982	12 924
Répartition directe des primes au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	702	637
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(625)	12
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	62	61
Salaires et autres avantages du personnel	5 796	5 207
Frais généraux et administratifs	3 170	2 147
Amortissements et pertes de valeur	854	829
Commissions	2 714	2 953
Charges de restructuration et autres charges	336	185
Total des charges	26 991	24 955
Représentés par:		
Charges afférentes aux activités d'assurance	15 777	15 272
Charges d'exploitation et frais administratifs	11 214	9 683
Total des charges	26 991	24 955

CHARGES DE RESTRUCTURATION

Lifeco

Initiatives au sein de l'exploitation européenne

En 2023, Lifeco a comptabilisé une provision pour restructuration de 126 M\$ relativement à des provisions constituées à l'égard des réductions de l'effectif et d'autres initiatives de transformation des activités.

La provision à l'égard des réductions de l'effectif et d'autres initiatives de transformation des activités découle des mesures et des décisions d'affaires suivantes:

- L'annonce de Lifeco relativement à sa décision de fermer aux nouvelles affaires ses activités de gestion de patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne, au Royaume-Uni.
- La mise en œuvre de la nouvelle stratégie en Allemagne visant à générer de la croissance au moyen de la diversification des produits et d'un programme d'efficience tirant parti de sa nouvelle plateforme d'administration des polices, d'une automatisation accrue et des technologies de l'IA.
- La poursuite de la mise en œuvre de la stratégie d'Irish Life, y compris l'élaboration de technologies numériques à l'intention des clients et l'automatisation.

Financière IGM

En 2023, IGM a comptabilisé des charges de restructuration et d'autres charges de 103 M\$ découlant d'une rationalisation et d'une simplification de ses activités afin de les harmoniser plus efficacement avec ses priorités. Les charges comprennent les changements apportés par IGM à sa structure organisationnelle afin de mieux répondre aux besoins croissants de ses activités, une transformation numérique au moyen de l'élimination des systèmes en double et de la modernisation des technologies de l'information, ainsi qu'une initiative de consolidation de son empreinte immobilière afin de mieux refléter les besoins des clients et des conseillers.

Au 31 décembre 2023, le solde des provisions pour restructuration, y compris celles présentées ci-dessus, s'établissait à 175 M\$ (62 M\$ en 2022) et était comptabilisé dans les autres passifs.

NOTE 27 Charges financières

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Intérêts sur les débentures et autres instruments d'emprunt	644	545
Intérêts sur les obligations locatives	28	35
Intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité	54	54
Intérêts sur les débentures de fiducies de capital	11	11
Autres	29	27
	766	672

NOTE 28 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

CARACTÉRISTIQUES, CAPITALISATION ET RISQUES

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles ainsi que des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Cependant, les régimes de la Société et de ses filiales n'acceptent pas de nouveaux participants. De plus, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la Société et de ses filiales au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument, dans la plupart des cas, une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes et en supposant que les régimes sont toujours en vigueur. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes non entièrement capitalisés sont soutenues par l'actif de la Société ou celui de ses filiales, selon le cas.

Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après le cumul des cotisations des employés et de l'employeur. Les cotisations correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

La Société et ses filiales offrent également aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi non capitalisées. Les régimes de la Société et de ses filiales ont été auparavant modifiés pour restreindre l'admissibilité des employés aux prestations. Les régimes des filiales de Lifeco sont fermés aux nouveaux employés. Les obligations pour ces prestations sont soutenues par l'actif de la Société ou de ses filiales, selon le cas.

La Société et ses filiales ont des comités de retraite et de prestations, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de prestations. Les régimes sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Les changements importants aux régimes de prestations de la Société ou de ses filiales requièrent une approbation de leur conseil d'administration ou comité respectif.

La politique de capitalisation de la Société et de ses filiales en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés prévoit des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société et ses filiales déterminent s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou encore sous forme d'un remboursement des excédents du régime, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société et ses filiales aux risques auxquels ces régimes font normalement face, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales.

NOTE 28 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (SUITE)**ACTIF DES RÉGIMES, OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS ET SITUATION DE CAPITALISATION**

	2023		2022	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
31 décembre				
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	7 332	–	8 935	–
Produits d'intérêts	359	–	230	–
Cotisations de l'employé	24	–	23	–
Cotisations de l'employeur	58	20	142	22
Rendement réel de l'actif supérieur (inférieur) aux produits d'intérêts	216	–	(1 559)	–
Prestations versées	(379)	(20)	(409)	(22)
Règlements	(27)	–	(10)	–
Frais administratifs	(10)	–	(8)	–
Fluctuations des taux de change et autres	17	–	(12)	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	7 590	–	7 332	–
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	7 086	294	9 635	418
Coût des services rendus au cours de la période	56	2	102	3
Cotisations de l'employé	24	–	23	–
Coût financier	345	16	248	13
Écarts actuariels liés aux éléments suivants:				
Modifications des hypothèses économiques	511	18	(2 496)	(71)
Modifications des hypothèses démographiques	(30)	(2)	5	(33)
Découltant des résultats techniques liés aux participants	33	(2)	10	(16)
Prestations versées	(379)	(20)	(409)	(22)
Coût des services passés et modifications des régimes	–	(7)	(2)	–
Règlements	(30)	–	(10)	–
Réductions	–	–	(2)	–
Fluctuations des taux de change et autres	15	(1)	(18)	2
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	7 631	298	7 086	294
Situation de capitalisation				
Surplus (déficit)	(41)	(298)	246	(294)
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif (voir ci-dessous)	(213)	–	(328)	–
Passif au titre des prestations constituées	(254)	(298)	(82)	(294)

L'obligation totale au titre des prestations définies des régimes de retraite s'établit comme suit:

31 décembre	2023	2022
Régimes capitalisés en totalité ou en partie	7 039	6 521
Régimes non capitalisés	592	565

NOTE 28 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (SUITE)

Le montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées est présenté dans les états financiers comme suit:

	2023			2022		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
31 décembre						
Actif au titre des prestations de retraite [note 9]	427	–	427	552	–	552
Passif au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi [note 18]	(681)	(298)	(979)	(634)	(294)	(928)
Passif au titre des prestations constituées	(254)	(298)	(552)	(82)	(294)	(376)

Aux termes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la Société et ses filiales doivent déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite leur donne un avantage économique sous forme de réductions de

contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou de remboursements des excédents du régime. Si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente une ventilation des variations du plafond de l'actif.

31 décembre	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Plafond de l'actif au début de l'exercice			328	41
Intérêts sur le plafond de l'actif			14	1
Variation du plafond de l'actif			(130)	269
Fluctuations des taux de change			1	17
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice			213	328

CHARGE AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE ET DES AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEUX À L'EMPLOI

31 décembre	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	56	2	102	3
Coût financier, montant net	–	16	19	13
Coût des services passés, modifications des régimes, réductions et règlements	(3)	(7)	(4)	–
Frais administratifs	10	–	8	–
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	248	–	184	–
Charge comptabilisée en résultat net	311	11	309	16
Écarts actuariels comptabilisés	514	14	(2 481)	(120)
Rendement de l'actif (supérieur) inférieur au taux d'actualisation	(216)	–	1 559	–
Variation du plafond de l'actif	(130)	–	269	–
Charges (produits) comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	168	14	(653)	(120)
Total des charges (produits)	479	25	(344)	(104)

En 2023, la Société et ses filiales ont enregistré des pertes actuarielles de 5 M\$ (gains actuariels de 5 M\$ en 2022) liées aux réévaluations de régimes de retraite qui ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus. Ce montant représente la quote-part des écarts actuariels au titre des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

NOTE 28 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (SUITE)

RÉPARTITION DE L'ACTIF PAR PRINCIPALES CATÉGORIES, PONDÉRÉE EN FONCTION DE L'ACTIF DES RÉGIMES

31 décembre Pourcentage [%]	Régimes de retraite à prestations définies	
	2023	2022
Titres de participation	36	39
Titres d'emprunt	53	50
Totalité des autres actifs ^[1]	11	11
	100	100

[1] Comprend des rentes sans rachat des engagements d'un montant de 111 M\$ achetées en 2023 par une filiale de la Société pour couvrir une partie de ses paiements de rentes futurs.

Aucun actif des régimes n'est investi directement dans les titres de la Société ou des filiales. L'actif des régimes de Lifeco comprend des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de Lifeco totalisant 5 841 M\$ au 31 décembre 2023 (5 614 M\$ au 31 décembre 2022), dont une tranche de 5 827 M\$ (5 520 M\$ au 31 décembre 2022) était incluse dans

les bilans. L'actif des régimes ne comprend pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par Lifeco. Une partie de l'actif des régimes d'IGM est investie dans des fonds d'investissement gérés par IGM ou par des parties liées. Une partie de l'actif des régimes de Power Corporation et de la Financière Power est investie dans des fonds distincts gérés par une filiale de Lifeco.

INFORMATIONS SUR L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

31 décembre	2023		2022	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations excluant la croissance future de la rémunération	7 097	298	6 345	294
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	534	—	741	—
Obligation au titre des prestations définies	7 631	298	7 086	294

Profil du statut des participants aux régimes

31 décembre Pourcentage [%]	2023		2022	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Employés en service	36	18	37	19
Participants avec droits acquis différés	14	—	14	—
Employés retraités	50	82	49	81
Total	100	100	100	100
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies (en années)	14,2	9,7	14,1	10,0

NOTE 28 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (SUITE)

RENSEIGNEMENTS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les cotisations de l'employeur (l'utilisation du surplus) prévues pour l'exercice 2024 sont les suivantes:

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Régimes à prestations définies capitalisés (en totalité ou en partie)	(19)	–
Régimes à prestations définies non capitalisés	40	19
Régimes à cotisations définies	217	–
Total	238	19

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET SENSIBILITÉS

Hypothèses actuarielles

31 décembre Pourcentage [%]	2023		2022	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Fourchette de taux d'actualisation				
Pour le calcul du coût des prestations	5,0 - 5,3	5,3 - 5,4	2,6 - 3,3	3,0 - 3,3
Pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	4,4 - 4,6	4,6 - 5,0	5,0 - 5,3	5,3 - 5,4
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût des prestations^[1]				
Taux d'actualisation	5,1	5,3	2,9	3,1
Taux de croissance de la rémunération	3,8	–	3,2	–
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice^[1]				
Taux d'actualisation	4,5	4,7	5,1	5,3
Taux de croissance de la rémunération	3,4	–	3,8	–
Taux tendanciels moyens pondérés du coût des soins de santé^[1]				
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé		4,8		4,9
Taux tendanciel final du coût des soins de santé		4,1		4,1
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint		2039		2039

[1] Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

NOTE 28 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (SUITE)**Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité**

		2023		2022	
		Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
31 décembre					
Espérance de vie moyenne pondérée en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité ^[1] :					
Hommes					
65 ans au cours de l'exercice		22,8	22,7	22,8	22,8
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice		24,7	24,2	24,6	24,2
Femmes					
65 ans au cours de l'exercice		25,1	25,1	24,9	25,1
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice		26,8	26,4	26,7	26,5

[1] Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

Les hypothèses quant à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines marges liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice de jugement. Ces hypothèses ont été appliquées par la Société et ses filiales en tenant compte de l'espérance de vie moyenne, y compris des marges liées aux améliorations futures au chapitre de la longévité, le cas échéant, et reflètent les variations de facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles reconnues. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et sont inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses au chapitre de la mortalité. L'incidence d'une augmentation d'un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 210 M\$ de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes de retraite à prestations définies et de 7 M\$ de l'obligation au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

		2023		2022	
		Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
31 décembre					
Régimes de retraite à prestations définies:					
Incidence de la variation du taux d'actualisation		(939)	1 163	(886)	1 103
Incidence de la variation du taux d'augmentation de la rémunération		198	(180)	196	(177)
Incidence de la variation du taux d'inflation		412	(371)	390	(352)
Autres avantages postérieurs à l'emploi:					
Incidence de la variation du taux d'actualisation		(26)	30	(26)	29
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux		18	(16)	16	(14)

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses et, par conséquent, l'analyse de sensibilité présentée peut ne pas être représentative de la modification réelle.

NOTE 29 Instruments financiers dérivés

Afin de gérer l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, aux taux de change et aux risques de marché dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours, comme utilisateurs finals, à divers instruments financiers dérivés. Les contrats sont négociés en bourse ou sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des intermédiaires financiers ayant une cote de solvabilité élevée.

Les tableaux suivants présentent un résumé du portefeuille des instruments financiers dérivés de la Société et de ses filiales.

	Montant nominal de référence			Valeur comptable	
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actifs
31 décembre 2023					
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	803	3 249	4 694	8 746	215
Options achetées	200	798	997	1 995	15
Contrats à terme normalisés – vente	153	–	–	153	–
	1 156	4 047	5 691	10 894	230
	(380)				(380)
Contrats de change					
Swaps de devises	2 531	9 552	18 704	30 787	1 651
Contrats à terme de gré à gré	3 964	–	–	3 964	46
Options vendues	138	–	–	138	–
	6 633	9 552	18 704	34 889	1 697
					(870)
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	626	1 458	33	2 117	134
Contrats à terme normalisés – achat	14	–	–	14	–
Contrats à terme normalisés – vente	627	–	–	627	1
Swaps sur défaillance	326	166	173	665	–
	1 593	1 624	206	3 423	135
					(5)
	9 382	15 223	24 601	49 206	2 062
					(1 255)
Couvertures de juste valeur					
Risque de change					
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	80	–	–	80	1
					–
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	–	96	846	942	25
					(13)
Risque de change					
Contrats de change					
Swaps de devises	18	75	–	93	2
					–
Contrats à terme de gré à gré	10	–	–	10	–
					–
Risque de prix					
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	121	320	–	441	114
					(8)
	149	491	846	1 486	141
					(21)
Couvertures d'investissements nets					
Risque de change					
Contrats de change					
Swaps de devises	–	–	2 270	2 270	118
					(61)
Contrats à terme de gré à gré	1 967	507	–	2 474	27
					(14)
	1 967	507	2 270	4 744	145
					(75)
	11 578	16 221	27 717	55 516	2 349
					(1 351)

NOTE 29 Instruments financiers dérivés (SUITE)

	Montant nominal de référence			Valeur comptable		
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actifs	
31 décembre 2022					Passifs	
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	1 104	2 338	4 588	8 030	181	(505)
Options achetées	1	114	–	115	–	–
Contrats à terme normalisés – achat	6	–	–	6	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	169	–	–	169	–	–
	1 280	2 452	4 588	8 320	181	(505)
Contrats de change						
Swaps de devises	3 215	7 521	17 416	28 152	1 922	(979)
Contrats à terme de gré à gré	3 270	–	–	3 270	14	(80)
Options vendues	82	–	–	82	–	–
	6 567	7 521	17 416	31 504	1 936	(1 059)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	1 567	224	103	1 894	39	(32)
Contrats à terme normalisés – achat	12	–	–	12	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	1 134	–	–	1 134	13	–
Autres contrats à terme de gré à gré	271	–	–	271	3	–
Swaps sur défaillance	–	500	175	675	–	–
	2 984	724	278	3 986	55	(32)
	10 831	10 697	22 282	43 810	2 172	(1 596)
Couvertures de juste valeur						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	83	–	–	83	–	(3)
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	–	72	965	1 037	45	–
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	–	100	–	100	6	–
Contrats à terme de gré à gré	344	10	–	354	13	(4)
Risque de prix						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	93	284	–	377	43	(19)
	437	466	965	1 868	107	(23)
Couvertures d'investissements nets						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	–	–	2 270	2 270	179	(45)
Contrats à terme de gré à gré	2 027	456	–	2 483	22	(50)
	2 027	456	2 270	4 753	201	(95)
	13 378	11 619	25 517	50 514	2 480	(1 717)

Le montant assujetti au risque de crédit maximal est limité à la juste valeur actuelle des instruments en situation de profit (actifs). Le risque de crédit maximal correspond au coût total de tous les contrats dérivés qui présentent une valeur positive et ne reflète pas les pertes réelles ou prévues. Le total des actifs et des passifs représente le montant total que la Société et ses filiales recevraient (ou paieraient) si elles mettaient un terme à toutes les ententes à la fin de l'exercice. Toutefois, cela ne représenterait ni un profit ni une perte pour la Société et ses filiales étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position compensatoire du profit ou de la perte.

NOTE 29 Instruments financiers dérivés (SUITE)**DÉRIVÉS DÉSIGNÉS COMME COUVERTURES AUX FINS COMPTABLES**

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard du portefeuille d'instruments financiers dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables par la Société et ses filiales.

	Montant nominal de référence			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31 décembre 2023 [taux de change exprimés en dollars]				
Couvertures de juste valeur				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	80	–	–	80
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	1,34	–	–	1,34
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	–	96	846	942
<i>Taux d'intérêt fixe moyen pondéré (%)</i>	–	3,87	3,22	3,29
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	10	–	–	10
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	1,29	–	–	1,29
Swaps de devises	18	75	–	93
<i>Taux de change \$ US – \$ AU moyen pondéré</i>	–	1,33	–	1,33
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	–	1,26	–	1,26
<i>Taux de change \$ US – € moyen pondéré</i>	0,92	0,91	–	0,91
<i>Taux de change \$ US – £ moyen pondéré</i>	0,76	0,76	–	0,76
Risque de prix				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	121	320	–	441
<i>Cours moyen pondéré des actions (\$/action)</i>	32,78	39,29	–	37,28
Couvertures d'investissements nets				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	–	–	2 270	2 270
<i>Taux de change € – \$ CA moyen pondéré</i>	–	–	1,41	1,41
<i>Taux de change £ – \$ CA moyen pondéré</i>	–	–	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré	1 967	507	–	2 474
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	1,34	–	–	1,34
<i>Taux de change € – £ moyen pondéré</i>	0,86	0,86	–	0,86

NOTE 29 Instruments financiers dérivés (SUITE)

				Montant nominal de référence	
		1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31 décembre 2022 [taux de change exprimés en dollars]					
Couvertures de juste valeur					
Risque de change					
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	83	—	—	—	83
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	1,31	—	—	—	1,31
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	—	72	965	1 037	
<i>Taux d'intérêt fixe moyen pondéré (%)</i>	—	3,71	3,22	3,26	
Risque de change					
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	344	10	—	—	354
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	1,28	1,29	—	—	1,28
<i>Taux de change € – \$ CA moyen pondéré</i>	1,50	—	—	—	1,50
Swaps de devises	—	100	—	—	100
<i>Taux de change \$ US – \$ AU moyen pondéré</i>	—	1,33	—	—	1,33
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	—	1,25	—	—	1,25
<i>Taux de change \$ US – € moyen pondéré</i>	—	0,91	—	—	0,91
<i>Taux de change \$ US – £ moyen pondéré</i>	—	0,76	—	—	0,76
Risque de prix					
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	93	284	—	—	377
<i>Cours moyen pondéré des actions (\$/action)</i>	29,28	36,66	—	—	34,29
Couvertures d'investissements nets					
Risque de change					
Contrats de change					
Swaps de devises	—	—	2 270	—	2 270
<i>Taux de change € – \$ CA moyen pondéré</i>	—	—	1,41	—	1,41
<i>Taux de change £ – \$ CA moyen pondéré</i>	—	—	1,73	—	1,73
Contrats à terme de gré à gré	2 027	456	—	—	2 483
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	1,33	—	—	—	1,33
<i>Taux de change € – £ moyen pondéré</i>	0,88	0,88	—	—	0,88

NOTE 29 Instruments financiers dérivés (SUITE)

La Société et ses filiales utilisent les dérivés suivants:

Type	Objectif
Contrats de taux d'intérêt	<p>Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement et réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les activités bancaires hypothécaires, les activités d'intermédiaire et les instruments d'emprunt. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que ne soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés.</p> <p>Les options d'achat permettent à la Société et à ses filiales de conclure des swaps assortis de versements à taux fixes préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal et les instruments d'emprunt.</p>
Contrats de change	<p>Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes ou à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. Les swaps de devises sont également utilisés pour couvrir les investissements nets de la Société et de ses filiales dans des établissements à l'étranger. La Société et ses filiales peuvent également conclure certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits, de même que les flux de trésorerie futurs.</p>
Autres contrats dérivés	<p>Des swaps sur indices, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont aussi utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de participation sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.</p> <p>Des contrats à terme de gré à gré sur actions et des swaps de rendement total sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées à des accords de rémunération différée. Les contrats à terme de gré à gré et les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture.</p> <p>Des bons de souscription sont également utilisés dans le cadre des activités d'investissement de la Société.</p>

NOTE 29 Instruments financiers dérivés (SUITE)

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Couvertures de juste valeur

La tranche inefficace des couvertures de juste valeur comptabilisée dans le résultat de placement net, qui comprend des contrats de change, était nulle en 2023 et en 2022.

Couvertures de flux de trésorerie

La tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie, qui comprennent des contrats de taux d'intérêt, des contrats de change et des swaps de rendement total sur actions, n'était pas importante en 2023 et en 2022, et les profits nets (pertes nettes) prévus qui devraient être transférés hors des autres éléments de bénéfice global pour les 12 prochains mois ne sont pas importants. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 20 ans.

Couvertures d'investissements nets

Les tableaux suivants présentent l'incidence des couvertures d'investissements nets sur les états des résultats et les états du résultat global.

	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans les autres éléments de bénéfice global	Profits (pertes) reclassés des autres éléments de bénéfice global au résultat de placement net	Inefficacité comptabilisée dans le résultat de placement net
31 décembre 2023					
Titres d'emprunt libellés en euros	10	(10)	(10)	–	–
Swaps de devises	35	(35)	(35)	–	–
Contrats de change à terme	(17)	17	17	–	–
	28	(28)	(28)	–	–

	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans les autres éléments de bénéfice global	Profits (pertes) reclassés des autres éléments de bénéfice global au résultat de placement net	Inefficacité comptabilisée dans le résultat de placement net
31 décembre 2022					
Titres d'emprunt libellés en euros	10	(10)	(10)	–	–
Swaps de devises	(25)	25	25	–	–
Contrats de change à terme	122	(122)	(122)	–	–
	107	(107)	(107)	–	–

NOTE 29 Instruments financiers dérivés (SUITE)

CONVENTIONS-CADRES DE COMPENSATION EXÉCUTOIRE OU ACCORDS SIMILAIRES

La Société et ses filiales ont recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La Société et ses filiales reçoivent et donnent des garanties conformément aux annexes sur le soutien du crédit qui font partie des conventions-cadres de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation dans les bilans puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des conventions de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Les tableaux ci-après excluent la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les informations fournies ci-dessous montrent l'incidence potentielle, sur les bilans, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans.

	Montant brut des instruments financiers présenté dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan		
		Position de compensation de la contrepartie ^[1]	Garanties financières reçues ou versées ^[2]	Exposition nette
31 décembre 2023				
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	2 349	(968)	(1 097)	284
	2 349	(968)	(1 097)	284
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	1 351	(968)	(194)	189
	1 351	(968)	(194)	189
31 décembre 2022				
Instruments financiers (actifs)				
Instruments financiers dérivés	2 480	(912)	(1 274)	294
	2 480	(912)	(1 274)	294
Instruments financiers (passifs)				
Instruments financiers dérivés	1 717	(912)	(513)	292
	1 717	(912)	(513)	292

[1] Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans lorsque la Société et ses filiales ont une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais qu'elles ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans, à l'exclusion des garanties.

[2] Les garanties financières présentées dans les tableaux ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2023, le total des garanties financières reçues relativement aux actifs dérivés, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, s'élevait à 1 715 M\$ (1 348 M\$ au 31 décembre 2022). Un montant de 773 M\$ (754 M\$ au 31 décembre 2022) a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés.

NOTE 30 Évaluation de la juste valeur

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau	Définition	Actifs et passifs financiers
Niveau 1	Utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Titres de participation négociés activement ▪ Contrats à terme normalisés négociés en bourse ▪ Fonds communs de placement et fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives ▪ Parts de fonds d'investissement à capital variable et autres passifs, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles
Niveau 2	<p>Utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.</p> <p>Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données d'entrée autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers.</p> <p>Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données d'entrée incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actifs et passifs dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne ▪ Titres de gouvernements et d'agences ▪ Actions incessibles ▪ Certains fonds de placement et obligations de sociétés fermées ▪ La plupart des obligations de sociétés à rendement élevé et de grande qualité ▪ La plupart des titres adossés à des actifs ▪ La plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ La plupart des prêts hypothécaires et autres prêts ▪ Dépôts et certificats ▪ La plupart des débentures et autres instruments d'emprunt ▪ La plupart des contrats d'investissement évalués à la JVRN ▪ Certaines parts de fonds à durée de vie limitée et certaines parts rachetables de fonds
Niveau 3	<p>Utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.</p> <p>Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certaines obligations ▪ Certains titres adossés à des actifs ▪ Certaines actions de sociétés fermées ▪ Certaines participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées ▪ Certains prêts hypothécaires et autres prêts, y compris les prêts hypothécaires rechargeables ▪ Placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives ▪ Certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ Immeubles de placement ▪ Obligations à l'égard d'entités de titrisation ▪ Certains autres instruments d'emprunt ▪ La plupart des parts de fonds à durée de vie limitée et des parts rachetables de fonds

NOTE 30 Évaluation de la juste valeur (SUITE)

Les actifs et les passifs de la Société comptabilisés ou présentés à la juste valeur, y compris leur niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur établi en fonction des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le résumé des principales méthodes comptables (note 2) et précédemment, sont présentés ci-dessous. Les justes valeurs sont fondées sur les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il

convient de poser un jugement éclairé. Les tableaux suivants présentent de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est présentée.

Ces tableaux n'incluent pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les débiteurs et intérêts à recevoir, certains autres actifs financiers, les créanciers, les dividendes et les intérêts à verser, et certains autres passifs financiers.

31 décembre 2023	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
JVRN	145 213	—	144 961	252	145 213
JVAERG	11 750	—	11 750	—	11 750
Prêts hypothécaires et autres prêts					
JVRN	33 459	—	29 211	4 248	33 459
JVAERG	578	—	578	—	578
Actions					
JVRN	16 177	10 994	218	4 965	16 177
JVAERG	411	411	—	—	411
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées ^[1]	832	—	—	832	832
Immeubles de placement	7 870	—	—	7 870	7 870
Instruments dérivés	2 349	6	2 327	16	2 349
Disponibles à la vente ^[2]	2 152	239	1 006	907	2 152
Autres actifs	3 500	242	3 239	19	3 500
	224 291	11 892	193 290	19 109	224 291
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Coût amorti	373	—	371	—	371
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Coût amorti	9 531	—	4 303	4 691	8 994
	9 904	—	4 674	4 691	9 365
Total	234 195	11 892	197 964	23 800	233 656
Passifs					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs au titre des contrats d'investissement	88 919	—	88 919	—	88 919
Instruments dérivés	1 351	5	1 338	8	1 351
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	1 833	3	15	1 815	1 833
Autres passifs	526	—	443	83	526
	92 629	8	90 715	1 906	92 629
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 688	—	—	4 696	4 696
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	—	670	—	670
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	14 625	192	13 845	—	14 037
Dépôts et certificats	8 713	—	8 713	—	8 713
Autres passifs	147	—	—	147	147
	28 820	192	23 228	4 843	28 263
Total	121 449	200	113 943	6 749	120 892

[1] Représentent les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par les entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN.

[2] Les actifs détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur comprennent des montants respectifs de 46 M\$ et de 2 106 M\$ au titre des actions et des actifs du compte de négociation.

NOTE 30 Évaluation de la juste valeur (SUITE)

31 décembre 2022 ^[1]	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
JVRN	143 385	—	143 190	195	143 385
JVAERG	12 701	—	12 701	—	12 701
Disponibles à la vente	358	—	358	—	358
Prêts hypothécaires et autres prêts					
JVRN	32 489	—	29 013	3 476	32 489
JVAERG	621	—	621	—	621
Actions					
JVRN	14 453	10 721	86	3 646	14 453
Disponibles à la vente	964	613	—	351	964
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées ^[2]	697	—	—	697	697
Immeubles de placement	8 344	—	—	8 344	8 344
Instruments dérivés	2 480	13	2 439	28	2 480
Autres actifs	3 163	320	1 903	940	3 163
	219 655	11 667	190 311	17 677	219 655
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Prêts et créances	16	—	16	—	16
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Coût amorti	4 192	—	3 577	—	3 577
Prêts et créances	5 022	—	373	4 532	4 905
	9 230	—	3 966	4 532	8 498
Total	228 885	11 667	194 277	22 209	228 153
Passifs					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs au titre des contrats d'investissement	94 810	—	94 810	—	94 810
Instruments dérivés	1 717	—	1 712	5	1 717
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	1 697	86	34	1 577	1 697
Autres passifs	291	11	180	100	291
	98 515	97	96 736	1 682	98 515
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 610	—	—	4 544	4 544
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	—	650	—	650
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	14 727	877	12 541	28	13 446
Dépôts et certificats	5 978	—	5 978	—	5 978
Autres passifs	143	—	—	143	143
	26 105	877	19 169	4 715	24 761
Total	124 620	974	115 905	6 397	123 276

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de l'application de la superposition liée à IFRS 9 pour certains instruments.

[2] Représentent les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par les entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN.

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2023 et en 2022.

NOTE 30 Évaluation de la juste valeur (SUITE)

Des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour établir la juste valeur pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 sont présentés ci-dessous:

	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions et participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées				Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Actifs détenus en vue de la vente	Autres actifs (passifs)	Total
			JVRN	JVRN	JVRN ^[2]	JVAERG ^[3]				
31 décembre 2023										
Solde au début de l'exercice	195	3 476	4 343	351	8 344	23	(1 577)	–	840	15 995
Incidence de la première application d'IFRS 9	–	–	349	(349)	–	–	–	–	–	–
Solde retraité au début de l'exercice	195	3 476	4 692	2	8 344	23	(1 577)	–	840	15 995
Total des profits (pertes)										
Bénéfice net	6	354	306	–	(507)	(3)	(190)	25	7	(2)
Autres éléments de bénéfice global ^[1]	–	52	(30)	18	53	–	2	(14)	–	81
Achats	68	–	1 445	–	191	(3)	–	12	24	1 737
Émissions	–	578	–	–	–	–	(472)	–	–	106
Ventes	(17)	–	(690)	(20)	(211)	–	–	(67)	(2)	(1 007)
Règlements	–	(150)	–	–	–	(9)	168	–	–	9
Autres ^[4]	–	(62)	74	–	–	–	254	951	(933)	284
Solde à la fin de l'exercice	252	4 248	5 797	–	7 870	8	(1 815)	907	(64)	17 203

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les placements, les immeubles de placement et les autres actifs et passifs à la JVRN représente les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

[3] Le solde au début de l'exercice représente les actions disponibles à la vente qui ont été reclasées à la JVRN au moment de la transition.

[4] Comprend les montants reclasés dans les actifs détenus en vue de la vente en raison de l'entente visant la vente de Putnam Investments (note 4).

	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions et participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées				Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Actifs détenus en vue de la vente	Autres actifs (passifs)	Total
			JVRN	JVRN	JVRN ^[2]	Disponibles à la vente				
31 décembre 2022 ^[1]										
Solde au début de l'exercice	100	2 667	2 890	565	7 763	6	(1 005)	–	473	13 459
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	45	6	312	(167)	–	–	–	–	–	196
Solde retraité au début de l'exercice	145	2 673	3 202	398	7 763	6	(1 005)	–	473	13 655
Total des profits (pertes)										
Bénéfice net	(12)	(640)	82	60	(41)	26	(14)	–	(125)	(664)
Autres éléments de bénéfice global ^[2]	–	(67)	28	(26)	(42)	(1)	(39)	–	30	(117)
Achats	82	–	1 286	53	710	(5)	–	–	710	2 836
Émissions	–	1 693	–	–	–	–	(528)	–	(50)	1 115
Ventes	(20)	–	(266)	(135)	(55)	–	–	–	(168)	(644)
Règlements	–	(161)	–	–	–	(3)	6	–	–	(158)
Décomptabilisation	–	(22)	5	–	–	–	37	–	–	20
Transferts vers le niveau 3	–	–	2	–	–	–	(34)	–	12	(20)
Transferts hors du niveau 3	–	–	(27)	(3)	–	–	–	–	(42)	(72)
Autres	–	–	31	4	9	–	–	–	–	44
Solde à la fin de l'exercice	195	3 476	4 343	351	8 344	23	(1 577)	–	840	15 995

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de l'application de la superposition liée à IFRS 9 pour certains instruments.

[2] Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les placements, les immeubles de placement et les autres actifs et passifs à la JVRN représente les profits (pertes) de change latents.

[3] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

NOTE 30 Évaluation de la juste valeur (SUITE)

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à l'application des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

Les données d'entrée importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont présentées ci-dessous.

Type d'actifs	Méthode d'évaluation	Données d'entrée importantes non observables	Valeur des données d'entrée	Interdépendance entre les données d'entrée importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 4,2 % à 11,3 % Fourchette de 4,1 % à 7,8 % Moyenne pondérée de 4,7 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires et autres prêts – prêts hypothécaires rechargeables (à la JVRN)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie projetés des actifs, y compris le coût de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,3 % à 6,2 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions et participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	L'établissement de la juste valeur des parts de fonds à durée de vie limitée et des parts rachetables de fonds est fondée sur la juste valeur des placements des fonds sous-jacents.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

NOTE 31 Autres éléments de bénéfice global

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net				Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
	Réévaluation des placements	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Réévaluation des placements	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Total
Exercice clos le 31 décembre 2023								
Solde au début de l'exercice (montants retraités)	(304)	40	1 202	1 087	–	(49)	(13)	1 963
Incidence de la première application d'IFRS 9	(117)	–	–	(1 271)	(14)	–	1 105	(297)
Solde retraité au début de l'exercice	(421)	40	1 202	(184)	(14)	(49)	1 092	1 666
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	216	(15)	(87)	(17)	(94)	(101)	(65)	(163)
(Gains) pertes réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	–	–	–	–	72	–	(93)	(21)
Autres	(1)	–	–	(75)	–	–	90	14
Solde à la fin de l'exercice	(206)	25	1 115	(276)	(36)	(150)	1 024	1 496

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net				Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
	Réévaluation des placements	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Réévaluation des placements	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Total
Exercice clos le 31 décembre 2022								
Solde au début de l'exercice	230	17	847	1 976		(474)	(17)	2 579
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	40	–	(6)	–		–	–	34
Solde retraité au début de l'exercice	270	17	841	1 976		(474)	(17)	2 613
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(574)	23	361	(926)		425	5	(686)
Autres	–	–	–	37		–	(1)	36
Solde à la fin de l'exercice	(304)	40	1 202	1 087		(49)	(13)	1 963

NOTE 32 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Bénéfice		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 247	2 247
Dividendes sur les actions non participantes	(52)	(52)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	2 195	2 195
Perte nette attribuable aux détenteurs d'actions participantes liée aux activités abandonnées	87	21
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes lié aux activités poursuivies	2 282	2 216
Effet dilutif des options sur actions en circulation des filiales	(5)	(3)
Incidence de la méthode de règlement en titres de fonds propres pour les droits jumelés ^[1]	–	(20)
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif lié aux activités poursuivies	2 277	2 193
Nombre d'actions participantes [en millions]		
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation – de base	662,0	670,6
Exercice potentiel des options sur actions en circulation	1,1	2,9
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation – dilué	663,1	673,5
Bénéfice net par action participante lié aux activités poursuivies		
De base	3,45	3,30
Dilué	3,43	3,26
Bénéfice net par action participante		
De base	3,32	3,27
Dilué	3,30	3,22

[1] Les options assorties de droits jumelés sont comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Puisque ces options peuvent être exercées en échange d'actions comportant des droits de vote limités ou en échange de trésorerie, elles sont considérées comme ayant un effet dilutif potentiel et sont incluses dans le calcul du bénéfice net dilué par action si elles ont un effet dilutif au cours de l'exercice, et le bénéfice net utilisé aux fins du calcul de l'effet dilutif comprend un ajustement reflétant la charge qui aurait été imputée si ces options avaient été classées comme étant réglées en titres de fonds propres.

Pour 2023, 1,0 million d'options sur actions (1,6 million en 2022) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action en raison de leur effet antidilutif.

NOTE 33 Parties liées

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions. Des filiales offrent des prestations d'assurance, fournissent des services de sous-conseillers, distribuent des produits d'assurance, proposent d'autres services administratifs et technologiques à d'autres filiales du groupe et à la Société et vendent des prêts hypothécaires résidentiels, en plus d'offrir aux employés des participations à l'actionnariat, de consentir des prêts à des employés, de prendre part à des engagements en capital dans des fonds d'investissement, y compris les engagements des gestionnaires, ainsi que de verser des honoraires liés au rendement et des honoraires de gestion de base à des gestionnaires d'actifs alternatifs du groupe. Dans tous les cas, ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la juste valeur. Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des autres transactions entre la Société et les parties liées sont présentés ci-dessous.

Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont finalisé l'entente précédemment annoncée en vertu de laquelle IGM a acquis la participation de 13,9 % de la Société dans ChinaAMC. Dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu une participation de 1,6 % dans Lifeco à la Financière Power (note 7).

Le 28 septembre 2023, Lifeco et Sagard ont complété une transaction dans le cadre de laquelle elles ont élargi leur relation stratégique existante (note 4).

Le tableau qui suit présente l'ensemble de la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la Société et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Rémunération et avantages du personnel	29	25
Avantages postérieurs à l'emploi	1	1
Paiements fondés sur des actions	23	17
	53	43

NOTE 34 Passifs éventuels

De temps à autre, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Des provisions sont constituées si, de l'avis de la direction de la Société et de la direction de ses filiales, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et si le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction de la Société et de la direction de ses filiales.

Le 30 novembre 2023, Lifeco et IGM ont finalisé la transaction précédemment annoncée dans la cadre de laquelle IGM a vendu la totalité d'IPC à Lifeco pour une contrepartie de 585 M\$ (note 4). La transaction a été examinée et approuvée par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Au cours du troisième trimestre de 2023, un projet éolien en cours de construction et un projet en cours de développement ont été transférés de Potentia à PPSIE en échange d'une contrepartie de 12 M\$ composée de trésorerie et de parts du fonds.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel, de même que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant, directement ou indirectement, l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration de la Société ainsi que certains membres de la haute direction de la Société et de ses filiales.

LIFECO

Des filiales de Lifeco aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre de poursuites judiciaires, y compris des recours collectifs, au sujet du coût et des caractéristiques de certains de leurs produits de retraite ou de fonds et de la façon dont elles exercent leurs activités. La direction de Lifeco estime que les demandes sont sans fondement et défendra énergiquement sa position. En fonction de l'information actuellement connue, ces poursuites ne devraient pas avoir d'incidence défavorable significative sur la situation financière de la Société.

FINANCIÈRE IGM

À la fin de mars 2023, IGM a été avisée par l'un de ses fournisseurs externes, InvestorCOM Inc., que ce dernier avait été compromis par un incident de cybersécurité lié à l'un de ses propres fournisseurs de technologies, GoAnywhere. IGM a informé les clients concernés et a offert gratuitement à l'ensemble de ses clients un service de surveillance du crédit pendant deux ans. Quatre recours collectifs proposés ont été déposés contre Mackenzie relativement à cet incident. Bien qu'il soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles, la direction d'IGM ne s'attend pas à ce que ces questions aient une incidence défavorable significative sur la situation financière de la Société.

NOTE 35 Engagements et garanties

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales concluent des ententes prévoyant le versement d'indemnités à des tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts et des opérations de titrisation et des obligations de prestation prévue dans un contrat. La Société et ses filiales ont également accepté d'indemniser leurs administrateurs et certains de leurs dirigeants. La nature de ces ententes empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

LETTRES DE CRÉDIT

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités sous forme de lettres de crédit de Lifeco totalisent 1 920 M\$ US, dont une tranche de 1 111 M\$ US était émise au 31 décembre 2023.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques utilise aussi périodiquement des lettres de crédit à titre de garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

Potentia et Power Sustainable Infrastructure énergétique ont émis des lettres de crédit d'une durée d'un an totalisant 385 M\$ pour soutenir les réserves requises par les prêteurs et les garanties de bonne exécution ayant trait aux actifs solaires en exploitation et aux contrats d'achat d'énergie éolienne accordés, de même que les engagements liés à des projets en cours de construction.

ENGAGEMENTS À L'ÉGARD D'INVESTISSEMENTS

En ce qui concerne Lifeco, les engagements à l'égard d'opérations d'investissement, qui sont pris dans le cours normal des activités conformément à des politiques et à des lignes directrices et qui devront être payés lorsque certaines conditions contractuelles seront remplies, se chiffraient à 6 125 M\$ au 31 décembre 2023, dont une tranche de 6 041 M\$ était assortie d'une échéance de moins d'un an, une tranche de 61 M\$ était assortie d'une échéance de moins de deux ans, une tranche de 15 M\$ était assortie d'une échéance de moins de trois ans, une tranche de 1 M\$ était assortie d'une échéance de moins de quatre ans et une tranche de 7 M\$ était assortie d'une échéance de plus de cinq ans.

La Société et les autres filiales ont des engagements en cours de 335 M\$, qui représentent des versements en capital futurs à des fonds d'investissement et d'autres investissements.

ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE AU TITRE D'ENTENTES DE RÉASSURANCE

En plus des actifs donnés en garantie par Lifeco qui ont été présentés ailleurs dans les états financiers:

- [i] Le montant des actifs qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance et qui sont inclus dans les bilans de la Société se chiffre à 1 462 M\$ (1 467 M\$ au 31 décembre 2022).

De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, des obligations présentées dans les placements sont détenues dans des comptes en fidéicommis et des comptes entiercés. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont repris.

- [ii] Dans le cours normal de ses activités, Lifeco a donné en garantie des actifs d'un montant de 72 M\$ (74 M\$ au 31 décembre 2022) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

CONTRATS DE VENTE D'ÉNERGIE

Power Sustainable Infrastructure énergétique et Potentia ont conclu divers contrats d'achat d'énergie visant la vente de la quasi-totalité de l'électricité produite au moyen de leurs projets solaires et éoliens à des contreparties affichant des notations de crédit élevées. Les taux des contrats sont fixés pour une période de 5 à 25 ans.

Power Sustainable Infrastructure énergétique a émis des garanties et des engagements d'indemnisation relativement à des projets en exploitation et en cours de construction. Ces garanties sont sans recours contre la Société.

NOTE 36 Information sectorielle

La Société est une société internationale de gestion et de portefeuille. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

À titre de société de portefeuille, la Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel en fonction de son apport au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes. L'apport de Lifeco, de la Financière IGM, de GBL, de Sagard, de Power Sustainable et autres au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes représente la quote-part revenant à la Société de leur bénéfice net.

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco et la Financière IGM, en raison de leur apport quantitatif, ainsi que GBL, que la Société considère aussi comme un secteur à présenter. Ensemble, ces sociétés représentent les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse. La Société considère également que la société de portefeuille est un secteur à présenter.

- **Lifeco** est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, des services de retraite et de placement, de l'épargne, de la gestion d'actifs et de la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- La **Financière IGM** est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.
- **GBL** est détenue indirectement par l'entremise de Parjointco. GBL est une société de portefeuille belge et un investisseur de premier plan en Europe. Son portefeuille comprend des placements cotés, privés et alternatifs composés de sociétés d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs secteurs.
- La **société de portefeuille** comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société, y compris ses participations dans les entités consolidées. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débentures et les actions non participantes. Les flux de trésorerie à titre de société de portefeuille sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits tirés des placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les activités de gestion d'actifs de la Société par l'intermédiaire des plateformes de placement, Sagard et Power Sustainable, ainsi que leurs activités d'investissement, sont présentées sur une base combinée sous Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres, puisqu'elles ne sont pas admissibles à titre de secteur à présenter.

Les **plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres** comprennent les résultats:

- des sociétés de gestion d'actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable;
- des placements gérés par Sagard et Power Sustainable pour le compte de la Société;
- des entités détenues par l'entremise des gestionnaires d'actifs alternatifs, qui sont consolidées;
- des entreprises autonomes, soit une filiale, une entreprise contrôlée conjointement et une entreprise associée, qui sont gérées de manière à réaliser de la valeur au fil du temps.

L'**incidence de la consolidation** représente le rapprochement entre la base d'évaluation utilisée aux fins de la présentation de la société de portefeuille et les états financiers consolidés, ainsi que l'élimination intersectorielle des placements sous contrôle commun et les autres écritures liées à la consolidation.

Les actifs sectoriels présentent les activités de la société de portefeuille, y compris ses participations dans les entités consolidées, Lifeco et IGM, ainsi que dans d'autres entités contrôlées en utilisant la méthode de la mise en équivalence à titre de base d'évaluation. Ces entités sont consolidées dans les bilans consolidés de la Société. Les placements sous contrôle commun dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (placements intersectoriels) sont inclus dans les actifs de leur secteur respectif.

Les produits et les actifs sont attribués à des régions géographiques selon la provenance des produits et l'emplacement des actifs.

NOTE 36 Information sectorielle (SUITE)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	20 402	–	–	–	–	–	20 402
Produits de placement nets ^[2]	8 859	438	–	12	254	(368)	9 195
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	6 489	–	–	55	142	(22)	6 664
Honoraires ^{[3][4]}	5 874	3 432	–	–	284	(113)	9 477
Autres ^[3]	–	–	–	–	690	–	690
Total des produits sectoriels	41 624	3 870	–	67	1 370	(503)	46 428
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(15 777)	–	–	–	–	–	(15 777)
Charge nette liée aux contrats de réassurance ^[1]	(1 544)	–	–	–	–	–	(1 544)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	(13 820)	–	–	–	–	–	(13 820)
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	–	–	–	–	–	–
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	(31 141)	–	–	–	–	–	(31 141)
Autres charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	6 994	2 562	–	187	1 540	(69)	11 214
Charges financières	426	141	–	55	137	7	766
Total des autres charges	7 420	2 703	–	242	1 677	(62)	11 980
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 063	1 167	–	(175)	(307)	(441)	3 307
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	5	200	423	99	1	(113)	615
Bénéfice avant impôt	3 068	1 367	423	(76)	(306)	(554)	3 922
Impôt sur le bénéfice	53	214	–	42	(31)	(15)	263
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 015	1 153	423	(118)	(275)	(539)	3 659
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(124)	–	–	–	–	–	(124)
Bénéfice net	2 891	1 153	423	(118)	(275)	(539)	3 535
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 078	709	–	138	(98)	(539)	1 288
Détenteurs d'actions non participantes	–	–	–	52	–	–	52
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	1 813	444	423	(308)	(177)	–	2 195
	2 891	1 153	423	(118)	(275)	(539)	3 535

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 36 Information sectorielle (SUITE)**TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

31 décembre 2023	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 742	545	–	1 218	639	(207)	9 937
Placements	217 868	5 260	–	107	2 017	110	225 362
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	833	1 301	–	21 527	–	(23 661)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	367	3 070	3 717	3	1 392	(397)	8 152
Actifs détenus en vue de la vente	4 467	–	–	–	–	–	4 467
Autres actifs	43 264	4 599	–	282	9 439	(300)	57 284
Goodwill et immobilisations incorporelles	15 928	3 901	–	2	1 490	(1)	21 320
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	422 956	–	–	–	–	–	422 956
Total de l'actif^[1]	713 425	18 676	3 717	23 139	14 977	(24 456)	749 478
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	233 307	–	–	–	–	–	233 307
Passifs détenus en vue de la vente	2 407	–	–	–	–	–	2 407
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	4 688	–	–	–	–	4 688
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	–	647	–	–	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	9 046	2 400	–	250	3 017	(88)	14 625
Autres passifs	15 663	4 855	–	986	8 509	(430)	29 583
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	422 956	–	–	–	–	–	422 956
Total du passif	683 379	11 943	–	1 883	11 526	(518)	708 213

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

NOTE 36 Information sectorielle (SUITE)**TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION**

31 décembre 2023	Canada	États-Unis	Europe et autres	Total
Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie	96 647	91 498	47 154	235 299
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	947	1 420	5 785	8 152
Actifs détenus en vue de la vente	–	4 467	–	4 467
Autres actifs	19 243	30 236	7 805	57 284
Goodwill et immobilisations incorporelles	11 739	6 465	3 116	21 320
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 250	179 770	141 936	422 956
Total de l'actif	229 826	313 856	205 796	749 478
Total des produits	21 293	12 243	12 892	46 428

ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

31 décembre 2023	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	5 203	837	1 488	(90)	(1 505)	5 933
Activités de financement	(3 550)	(204)	(2 110)	1 657	1 404	(2 803)
Activités d'investissement	(786)	(1 161)	563	(1 418)	181	(2 621)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(40)	–	–	(3)	(2)	(45)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	827	(528)	(59)	146	78	464
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et abandonnées à la fin de l'exercice	8 117	545	1 218	639	(207)	10 312
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de l'exercice [note 4]	(375)	–	–	–	–	(375)
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de l'exercice	7 742	545	1 218	639	(207)	9 937

NOTE 36 Information sectorielle (SUITE)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 [montants retraités]	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	19 632	–	–	–	–	–	19 632
Produits de placement nets ^[2]	7 573	25	–	49	(65)	31	7 613
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	(31 000)	(1)	–	(1)	5	19	(30 978)
Honoraires ^{[3][4]}	5 158	3 431	–	–	253	(112)	8 730
Autres ^[3]	–	–	–	–	537	–	537
Total des produits sectoriels	1 363	3 455	–	48	730	(62)	5 534
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(15 272)	–	–	–	–	–	(15 272)
Charge nette liée aux contrats de réassurance ^[1]	(1 531)	–	–	–	–	–	(1 531)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	26 012	–	–	–	–	–	26 012
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	–	–	–	–	–	–
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	9 209	–	–	–	–	–	9 209
Autres charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	6 136	2 429	–	125	1 089	(96)	9 683
Charges financières	393	114	–	55	94	16	672
Total des autres charges	6 529	2 543	–	180	1 183	(80)	10 355
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	4 043	912	–	(132)	(453)	18	4 388
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	21	211	(15)	57	(146)	(162)	(34)
Bénéfice avant impôt	4 064	1 123	(15)	(75)	(599)	(144)	4 354
Impôt sur le bénéfice	394	250	–	4	(8)	6	646
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 670	873	(15)	(79)	(591)	(150)	3 708
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(32)	–	–	–	–	–	(32)
Bénéfice net	3 638	873	(15)	(79)	(591)	(150)	3 676
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 273	319	–	135	(148)	(150)	1 429
Détenteurs d'actions non participantes	–	–	–	52	–	–	52
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	2 365	554	(15)	(266)	(443)	–	2 195
	3 638	873	(15)	(79)	(591)	(150)	3 676

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 36 Information sectorielle (SUITE)

TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF

31 décembre 2022 [montants retraités]	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290	1 073	–	1 277	493	(285)	9 848
Placements	215 024	5 199	–	194	1 976	152	222 545
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	702	1 536	–	20 710	–	(22 948)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	207	1 112	3 314	783	1 147	(47)	6 516
Autres actifs	44 260	5 652	–	310	4 664	(209)	54 677
Goodwill et immobilisations incorporelles	17 271	4 173	–	2	1 487	–	22 933
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 882	–	–	–	–	–	387 882
Total de l'actif⁽¹⁾	672 636	18 745	3 314	23 276	9 767	(23 337)	704 401
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	230 248	–	–	–	–	–	230 248
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	4 610	–	–	–	–	4 610
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	–	647	–	–	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours	10 509	2 100	–	250	1 956	(88)	14 727
Autres passifs	14 772	5 900	–	987	4 366	(317)	25 708
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 882	–	–	–	–	–	387 882
Total du passif	643 411	12 610	–	1 884	6 322	(405)	663 822

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION

31 décembre 2022 [montants retraités]	Canada	États-Unis	Europe et autres	Total
Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie	93 386	95 332	43 675	232 393
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	895	289	5 332	6 516
Autres actifs	14 658	32 470	7 549	54 677
Goodwill et immobilisations incorporelles	11 503	8 155	3 275	22 933
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	387 882
Total de l'actif	214 258	302 520	187 623	704 401
Total des produits	6 550	(3 215)	2 199	5 534

ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

31 décembre 2022 [montants retraités]	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	3 772	738	1 473	(34)	(1 695)	4 254
Activités de financement	(620)	(1 092)	(1 891)	1 146	1 509	(948)
Activités d'investissement	(2 218)	135	60	(1 392)	165	(3 250)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	281	–	–	14	(12)	283
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 215	(219)	(358)	(266)	(33)	339
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Power Corporation du Canada,

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Power Corporation du Canada (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2023 et 2022 et au 1^{er} janvier 2022, les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des fonds propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022 et au 1^{er} janvier 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Passifs au titre des contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 11 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Great-West Lifeco Inc., une filiale en exploitation cotée en bourse de la Société (ci-après, « Lifeco »), a des passifs au titre des contrats d'assurance qui constituent une partie importante du total du passif de la Société. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés conformément à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). L'évaluation des groupes de contrats, qui correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, majorés de l'ajustement au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC), nécessite le recours à des modèles d'évaluation et à des hypothèses complexes. La MSC n'est pertinente que pour les groupes de contrats d'assurance évalués au moyen du modèle d'évaluation général et de la méthode fondée sur les honoraires variables.

Bien que le choix des hypothèses implique une grande part de jugement de la direction de Lifeco et comporte une incertitude inhérente, les hypothèses présentant la plus grande incertitude relative aux estimations sont celles qui concernent la mortalité, le comportement des titulaires de polices et les taux d'actualisation. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de notre part dans les circonstances où i) les données historiques de Lifeco et du secteur étaient limitées, ii) l'expérience passée pouvait ne pas être nécessairement un bon indicateur de l'avenir et iii) la détermination des taux d'actualisation exige des calculs complexes et l'évaluation des données d'entrée non observables sur le marché. L'audit de certains modèles d'évaluation et de certaines hypothèses importantes (relatives à la mortalité, au comportement des titulaires de polices et aux taux d'actualisation) a nécessité de notre part un travail d'audit plus étendu et l'exercice d'un degré élevé de jugement; nous avons notamment dû avoir recours à des spécialistes en actuariat et en juste valeur.

Traitements de la question clé pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et à certaines hypothèses importantes ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide des spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'évaluation de la façon suivante :
 - Nous avons calculé une estimation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et avons comparé les résultats à l'estimation de Lifeco.
 - Nous avons testé l'exactitude de certains modèles d'évaluation pour vérifier la présence de changements dans les principales hypothèses.
- Avec l'aide des spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des principales hypothèses relatives à la mortalité et au comportement des titulaires de polices de la façon suivante :
 - Nous avons déterminé si les hypothèses de la direction de Lifeco avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17.
 - Nous avons testé les études sur l'historique et les autres données d'entrée utilisées pour établir les hypothèses.
 - Nous avons analysé l'interprétation et le jugement de la direction de Lifeco à l'égard des résultats de son étude sur l'historique et des nouvelles tendances des réclamations, avons évalué les principales hypothèses, nouvelles et révisées, avons évalué les autres hypothèses raisonnablement possibles et avons pris en considération les données sectorielles et les autres sources de données externes, le cas échéant.
- Avec l'aide des spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation de la façon suivante :
 - Nous avons déterminé si les hypothèses et les méthodes de la direction de Lifeco avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17.
 - Nous avons testé les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation, puis nous avons établi une fourchette d'estimations indépendantes et les avons comparés aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction de Lifeco.

Adoption de normes comptables nouvelles et modifiées – IFRS 17 – Se reporter à la note 3 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, ce qui a principalement eu une incidence sur Lifeco. L'adoption d'IFRS 17 a été effectuée de façon rétrospective, ce qui a eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société au 1^{er} janvier 2022. IFRS 17 est une norme comptable complexe dont la mise en œuvre requiert une grande part de jugement et d'interprétation, et qui a une incidence sur la façon dont Lifeco, en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance, comptabilise, évalue et présente les contrats d'assurance, ainsi que sur les informations qu'elle doit fournir à leur sujet. En adoptant la nouvelle norme, Lifeco a dû porter des jugements importants pour élaborer et mettre en œuvre ses méthodes comptables, y compris les méthodes propres à la transition. Plus particulièrement, Lifeco a choisi d'appliquer l'approche fondée sur la juste valeur aux groupes de contrats pour lesquels l'application rétrospective intégrale était impraticable. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC à la date de transition correspond à la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance, moins les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date.

La détermination de la juste valeur des groupes de contrats d'assurance repose sur de nombreuses composantes qui ont exigé de la direction de Lifeco qu'elle exerce un jugement important pour établir les estimations et les hypothèses portant sur 1) le caractère approprié de la méthode et des calculs de la juste valeur; 2) le caractère approprié des ajustements de la juste valeur des flux de trésorerie d'exécution; et 3) le caractère approprié des taux d'actualisation. L'audit de l'élaboration et de la mise en œuvre des méthodes comptables en vertu d'IFRS 17, ainsi que des jugements, estimations et hypothèses utilisés pour déterminer la juste valeur des groupes de contrats, a requis de notre part un degré élevé de jugement ainsi qu'un travail d'audit plus étendu; nous avons notamment dû recourir à des spécialistes en juste valeur, à des spécialistes des questions techniques en comptabilité et à des spécialistes en actuariat.

Traitements de la question clé pendant l'audit

Avec l'aide de divers spécialistes, nous avons inclus, entre autres, les éléments suivants dans nos procédures d'audit liées à l'élaboration et à la mise en œuvre des méthodes comptables en vertu d'IFRS 17 ainsi qu'aux jugements, hypothèses et estimations utilisés pour déterminer la juste valeur des groupes de contrats d'assurance au 1^{er} janvier 2022 :

- Nous avons évalué le caractère approprié des méthodes comptables de la direction de Lifeco et avons vérifié si elles avaient été mises en œuvre de manière appropriée.
- Nous avons évalué la méthode choisie, soit l'approche fondée sur la juste valeur, et les ajustements connexes de la juste valeur et avons comparé la méthode aux exigences d'IFRS 17 et d'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13):
 - en évaluant les méthodes, les ajustements de la juste valeur, ainsi que leur applicabilité en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 13;
 - en examinant les hypothèses et les flux de trésorerie projetés historiques audités pour s'assurer qu'ils ont été intégrés aux modèles d'évaluation transitoires, le cas échéant;
 - en évaluant les principales hypothèses, nouvelles et révisées, en vertu d'IFRS 17;
 - en testant le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation en calculant une estimation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance d'un échantillon de polices d'assurance et en comparant le résultat à l'estimation de Lifeco.
- Nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation utilisés pour déterminer la juste valeur de la façon suivante :
 - Nous avons déterminé si les hypothèses et les méthodes de la direction de Lifeco avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17 et d'IFRS 13.
 - Nous avons testé les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation, puis nous avons établi une fourchette d'estimations indépendantes et les avons comparés aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction de Lifeco.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

RESPONSABITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son exploitation ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RESPONSABITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. De plus :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Matthew J. Welchinski.

/s/Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.^[1]

[1] CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° TA149936

Conseil d'administration

PIERRE BEAUDOIN^[1]

Président du conseil,
Bombardier Inc.

MARCEL R. COUTU^{[2][3]}

Administrateur de sociétés

ANDRÉ DESMARAIS, O.C., O.Q.^[4]

Président délégué du conseil,
Power Corporation du Canada

PAUL DESMARAIS, JR, O.C., O.Q.^[4]

Président du conseil,
Power Corporation du Canada

GARY A. DOER, O.M.^[2]

Conseiller en affaires principal,
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.

ANTHONY R. GRAHAM, LL.D.^{[3][4][5]}

Président du conseil, président et chef de la direction,
Sumarria Inc.

SHARON MACLEOD^[3]

Administratrice de sociétés

PAULA B. MADOFF^[1]

Administratrice de sociétés

ISABELLE MARCOUX, C.M.^[4]

Présidente exécutive du conseil,
Transcontinental inc.

CHRISTIAN NOYER^{[1][4]}

Administrateur de sociétés

R. JEFFREY ORR

Président et chef de la direction,
Power Corporation du Canada

T. TIMOTHY RYAN, JR^[2]

Administrateur de sociétés

SIIM A. VANASELJA, FCPA, FCA^[2]

Administrateur de sociétés

ELIZABETH D. WILSON, FCPA, FCA^{[1][2]}

Présidente du conseil,
Comptables professionnels agréés du Canada

[1] MEMBRE DU COMITÉ DES OPÉRATIONS ENTRE PERSONNES RELIÉES ET DE RÉVISION

[2] MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT

[3] MEMBRE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

[4] MEMBRE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE DURABILITÉ

[5] ADMINISTRATEUR PRINCIPAL

Dirigeants

R. JEFFREY ORR

Président et chef de la direction

JOCELYN LEFEBVRE

Vice-président du conseil, Europe

JAKE LAWRENCE

Vice-président exécutif
et chef des services financiers
(avec prise d'effet le 18 mars 2024)

GREGORY D. TRETIAK, FCPA, FCA

Vice-président exécutif
et chef des services financiers
(jusqu'au 18 mars 2024)

CLAUDE GÉNÉREUX

Vice-président exécutif

OLIVIER DESMARAIS

Premier vice-président

PAUL DESMARAIS III

Premier vice-président

PAUL C. GENEST

Premier vice-président

CHARLES DUMONT

Vice-président, stratégie

DENIS LE VASSEUR, FCPA, FCA

Vice-président et contrôleur

STÉPHANE LEMAY

Vice-président, chef du contentieux
et secrétaire

YUHONG LIU (HENRY), CFA

Vice-président

PATRICK MERCIER

Vice-président, stratégie

LUC RENY, CFA

Vice-président, ressources humaines
et administration

PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ HONORAIRE DU CONSEIL

ROBERT GRATTON

Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada

751, square Victoria
Montréal (Québec) Canada H2Y 2J3
514-286-7400
1-800-890-7440
secretaire.corporatif@powercorp.com

www.powercorporation.com

Ce document est aussi disponible sur le site Web de la Société et sur le site de SEDAR+ au www.sedarplus.com.

INSCRIPTIONS EN BOURSE

Les actions de Power Corporation du Canada sont cotées à la Bourse de Toronto :

Actions comportant des droits de vote limités : POW
Actions privilégiées participantes : POW.PR.E

Actions privilégiées de premier rang, série A : POW.PR.A
Actions privilégiées de premier rang, série B : POW.PR.B
Actions privilégiées de premier rang, série C : POW.PR.C
Actions privilégiées de premier rang, série D : POW.PR.D
Actions privilégiées de premier rang, série G : POW.PR.G

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

Bureaux à :
Montréal (Québec), Toronto (Ontario),
Vancouver (Colombie-Britannique)
www.centredesinvestisseurs.com

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Les questions ayant trait au paiement des dividendes, aux changements d'adresse, aux certificats d'actions, au système d'inscription directe et aux transferts de succession doivent être adressées à l'agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.
Services aux actionnaires
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
1-800-564-6253 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
ou 514-982-7555
www.computershare.com

ABRÉVIATIONS

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

adidas (adidas AG)	Investment Planning Counsel ou IPC (Investment Planning Counsel Inc.)	Power Sustainable (Capitaux durables Power Inc.)
ADQ (Abu Dhabi Developmental Holding Company PJSC)	Irish Life (Irish Life Group Limited)	Power Sustainable China (Gestion d'investissements durables Power Inc.)
Affidea (Affidea Group B.V.)	JVAERG (juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)	Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures (Power Sustainable Infrastructure Credit Manager, L.P.)
Ark Life (Ark Life Assurance Company dac)	JVRN (juste valeur par le biais du résultat net)	Power Sustainable Energy (Power Sustainable Infrastructure énergétique)
BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements)	Lion (La Compagnie électrique Lion)	Power Sustainable Lios (Power Sustainable Lios Inc.)
Bellus (Bellus Santé inc.)	LMPG (LMPG inc.)	Power Sustainable Manager (Power Sustainable Manager Inc.)
Bénéfice net ajusté (bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies)	London Life (London Life, Compagnie d'Assurance-Vie)	PPSIE (Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique)
BMO (Banque de Montréal)	M (millions)	PRI (United Nations Principles for Responsible Investment)
BSIF (Bureau du surintendant des institutions financières)	Mackenzie ou Placements Mackenzie (Corporation Financière Mackenzie)	Protective Life (Protective Life Insurance Company)
Canada Vie (La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie)	MassMutual (Massachusetts Mutual Life Insurance Company)	Prudential (Prudential Financial, Inc.)
Canyon (Canyon Bicycles GmbH)	MOWI (Mowi ASA)	Putnam (Putnam U.S. Holdings I, LLC)
ChinaAMC (China Asset Management Co., Ltd.)	MSC (marge sur services contractuels)	Putnam Investments (Putnam Investments, LLC)
Concentrix (Concentrix Corporation)	Nautilus ou Nautilus Solar (Nautilus Solar Energy, LLC)	Rockefeller (Rockefeller Capital Management)
DEI (diversité, équité et inclusion)	NCREIF (National Council of Real Estate Investment Fiduciaries)	Sagard (Sagard Holdings Inc.)
Diagram (Corporation Diagram)	nesto (nesto Inc.)	Sagard Credit Partners I (Sagard Credit Partners, LP)
Diagram ClimateTech (Diagram ClimateTech Fund LP)	Northleaf ou Northleaf Capital (Northleaf Capital Group Ltd.)	Sagard Credit Partners II (Sagard Credit Partners II, LP)
Diagram Opportunity (Diagram Opportunity Fund I LP)	NYSE (Bourse de New York)	Sagard Healthcare Partners (Sagard Healthcare Royalty Partners, LP)
Diagram Ventures I (Diagram Ventures LP)	OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)	Sagard Holdings Management ou SHMI (Sagard Holdings Management Inc.)
Diagram Ventures II (Diagram Ventures II LP)	Ontex (Ontex Group NV)	Sagard MidCap (Sagard MidCap II, Sagard MidCap 3 et Sagard MidCap 4)
Diagram Ventures III (Diagram Ventures III LP)	OPRCNA (offre publique de rachat dans le cours normal des activités)	Sagard Senior Lending Partners ou SSLP (Sagard Senior Lending Partners Holdings [I et II] LP et Sagard Senior Lending Partners Holdings [I-U et II-U] LP)
EBR (Bourse Euronext de Bruxelles)	OSE (Bourse d'Oslo)	Sanoptis (Sanoptis AG)
Empower (Empower Annuity Insurance Company of America)	PanAgora (PanAgora Asset Management, Inc.)	SécurIndemnité (SécurIndemnité inc.)
EPA (Bourse Euronext de Paris)	Pargesa (Pargesa SA)	SGS (SGS SA)
ESG (environnemental, social, gouvernance)	Parjonto (Parjonto SA)	SIX (Bourse de la Suisse)
EverWest (EverWest Holdings Inc.)	Parques Reunidos (Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A.)	Sociétés en exploitation (sociétés en exploitation cotées en bourse)
Financière Power (Corporation Financière Power)	PCGR (principes comptables généralement reconnus)	SPPC (Sagard Placements Privés Canada)
Franklin Templeton (Franklin Resources, Inc.)	Peak (Peak Achievement Athletics Inc.)	TSX (Bourse de Toronto)
G (milliards)	Pernod Ricard (Pernod Ricard SA)	Umicore (Umicore, NV/SA)
Gamme de fonds Quadrus (Services d'investissement Quadrus ltée.)	Personal Capital (Personal Capital Corporation)	Unio (Unio Financial Services Ltd)
GBL (Groupe Bruxelles Lambert)	Pilier Deux (modèle de règles globales anti-érosion de la base d'imposition [Pilier Deux] publié par l'OCDE)	USPF (GWL U.S. Property Fund L.P.)
GEA (GEA Group AG)	Plateformes de placement (plateformes de placements dans des actifs alternatifs)	Value Partners (Value Partners Group Inc.)
GLC Groupe de gestion d'actifs (GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée.)	Portage Capital Solutions (Portage Capital Solutions Fund I LP)	Voodoo (Voodoo SAS)
GP Strategies (GP Strategies Corporation)	Portage Ventures I (Portag3 Ventures Limited Partnership)	Wealthsimple (Wealthsimple Financial Corp.)
Grayhawk (Grayhawk Wealth Holdings Inc.)	Portage Ventures II (Portag3 Ventures II Limited Partnership)	Webhelp (Groupe Webhelp)
Great-West (La Great-West, compagnie d'assurance-vie)	Portage Ventures III (Portage Ventures III Limited Partnership)	XETR (Bourse XETRA)
Great-West Lifeco ou Lifeco (Great-West Lifeco Inc.)	Potentia ou Potentia Renewables (Potentia Renewables Inc.)	
Holcim (Holcim Ltd.)	Power ou Power Corporation ou la Société (Power Corporation du Canada)	
IFRS (Normes internationales d'information financière)		
IG Gestion de patrimoine ou IG (Groupe Investors Inc.)		
IGM ou Financière IGM (Société financière IGM Inc.)		
Imerys (Imerys SA)		



POWER CORPORATION
DU CANADA